







L. 2657n / 1809/1

# LA PARABOLE

## DES NOCES,

EXPLIQUÉE

## EN CINQ SERMONS,

Sur le Chapitre XXII de Saint Matthieu,  
jusqu'au Verset quatorzième;

*Prononcés à Charenton l'an 1675;*

SUIVIS DE DEUX AUTRES SERMONS,

PAR JEAN CLAUDE.

NOUVELLE ÉDITION.



A MONTAUBAN,

DE L'IMPRIMERIE DE PH. CROSILHES, PLACE D'ARMES.

1821.





## NOTICE SUR L'AUTEUR.

LES Sermons édifiants qu'on va lire étaient devenus rares. En les réimprimant on n'a point eu d'autre but que de procurer un bon aliment à la piété des Fidèles. On ne s'est permis d'autres changemens que de rajeunir l'orthographe et deux ou trois expressions et tournures de phrases qui ont paru en avoir besoin, mais sans altérer les idées. Ceux à qui la lecture d'un Discours entier pourrait paraître trop longue, pourront commodément en faire deux ou trois exercices, parce qu'on a mis un titre en tête de chaque partie. Ces Sermons instructifs ont été composés par le célèbre Ministre de la Parole le Dieu JEAN CLAUDE, dont le père et l'aïeul, le fils et le petit-fils, ont aussi exercé le ministère évangélique. Notre Auteur vit le jour en 1619, à la Sauvetat, dans l'Agénois. Il étudia d'abord les humanités auprès de son père, fit ensuite ses cours publics de philosophie et de théologie dans l'Académie de Montauban, où l fut consacré en 1645, à l'âge de vingt-six ans, et l'Église de *la Tréine* eut pendant une année les prémices de son ministère. Étant passé au service de celle de Saint-

Affrique , dans le Rouergue , il y demeura huit ans , puis il devint Pasteur à Nismes , où il eut occasion de donner aux proposans qui étudiaient dans cette ville , des leçons particulières qui leur furent d'une grande utilité pour l'intelligence de l'Écriture et pour l'usage de la Chaire. Au bout de huit ans , il accepta vocation de la part de l'Église de Montauban , qu'il servit quatre années. Il fut ensuite recherché par l'Église de Bordeaux ; mais celle de Paris , qui se réunissait alors à Charenton , l'appela à son service en 1666 , et il s'y rendit extrêmement utile , jusques à la calamité de 1685. Il fut distingué des autres ministres à qui on avait donné quinze jours pour sortir du Royaume , car le lundi 22 octobre , jour auquel l'Édit révoCATIF de celui de Nantes fut enregistré au Parlement de Paris , M. Claude reçut ordre , à dix heures du matin , de partir dans vingt-quatre heures. Il obéit avec un profond respect , et partit avec un valet de pied du Roi , qui devait le conduire jusqu'aux frontières de France , et qui , exécutant fidèlement sa commission , ne laissa pas d'agir honnêtement à son égard , en respectant son caractère vénérable et son malheur. M. Claude fut reçu en Hollande avec affection et vénération. Il eut la consolation d'y trouver son fils Isaac , Pasteur à la Haye. Là il prêcha encore quelquefois , à la grande édification

de ses auditeurs. Son dernier Sermon fut celui de Noël 1686. Le même jour il tomba malade. Après avoir donné dans le lit de mort plusieurs témoignages de sa piété, et de la sincérité avec laquelle il avait professé la Religion Chrétienne Réformée, il décéda le 13 janvier 1687, étant dans sa soixante-huitième année. Ce fidèle serviteur de Christ fut l'un des Théologiens les plus distingués de son tems. Il employa à la gloire de Dieu les rares talens qu'il en avait reçu. Sa piété et l'intégrité de son caractère et de ses mœurs, n'honorent pas moins sa mémoire que son profond savoir, dont ses Ouvrages fort estimés demeurent des monumens très-précieux et très-utiles. Outre divers Ecrits polémiques, on a encore de lui cinq volumes d'OEuvres posthumes, où l'on trouve diverses matières importantes solidement traitées, tendantes à procurer l'accroissement dans la connaissance et dans l'amour du Seigneur Jésus, ce qui est la principale chose à laquelle le Chrétien doit s'appliquer.

L'ancienne édition sur laquelle celle-ci est réimprimée, porte l'attestation donnée à Charenton, le 6 octobre 1675, par Messieurs les Pasteurs de Paris, *de l'Angle*, P. Allix et Mesnard, portant qu'ils ont lu les cinq Sermons de M. CLAUDE, leur Collègue, *sur la Parabole des Nocés*, et qu'ils n'y ont rien trouvé de contraire à la créance des Églises Réformées.

*Extrait de la Dédicace de l'Explication de la Parole des Noces, à M. Pelissary, par M. Jean Claude.*

« Quand vous prendrez le Livre dans vos  
» mains, souvenez-vous que les choses qu'il  
» contient sont de vives sources de piété, de  
» sainteté et de consolation. Lisez-le dans cette  
» vue, et non simplement parce que l'Auteur  
» vous le dédie. Ne songez pas à me faire  
» honneur, mais songez à en tirer le fruit  
» pour lequel il est destiné. »

*N. B.* Les renvois au bas des pages indiquent toujours les Livres et les Chapitres des Passages cités, mais rarement les Versets.

---

---

# CINQ SERMONS

SUR LA

## PARABOLE DES NOCES.

---

### SERMON PREMIER.

---

1. *Alors Jésus prenant la parole , leur parla derechef en similitude , disant :*
2. *Le Royaume des Cieux est semblable à un Roi qui fit les noces de son fils.*
3. *Et il envoya ses serviteurs pour appeler ceux qui avaient été conviés aux noces ; mais ils n'y voulurent point venir.*
4. *Il envoya encore d'autres serviteurs , disant : Dites à ceux qui étaient conviés : voici , j'ai apprêté le dîner ; mes taureaux et mes bêtes grasses sont tuées , et tout est prêt ; venez aux noces.*
5. *Mais eux n'en tenant point de compte , s'en allèrent l'un à sa métairie , et l'autre à son trafic ,*
6. *Et les autres prirent ses serviteurs , et les outragèrent et les tuèrent.*
7. *Quand le Roi l'entendit , il se mit en colère , et*

*y ayant envoyé ses gendarmes , il fit périr ces meurtriers-là , et brûla leur ville.*

8. *Alors il dit à ses serviteurs : Hé bien ! les noces sont apprêtées ; mais ceux qui y étaient conviés n'en étaient pas dignes.*
9. *Allez donc aux carrefours des chemins , et autant de gens que vous trouverez , conviez-les aux noces.*
10. *Alors ses serviteurs sortirent vers les chemins , et rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent , tant mauvais que bons , tellement que le lieu des noces fut rempli de gens qui étaient à table.*
11. *Et le Roi y étant entré pour voir ceux qui étaient à table , vit là un homme qui n'était pas vêtu de la robe de noces.*
12. *Et il lui dit : Compagnon , comment es-tu entré ici sans avoir une robe de noces ? Et il eut la bouche close.*
13. *Alors le Roi dit à ses serviteurs : Liez-le , pieds et mains , et le jetez dans les ténèbres de dehors ; là il y aura des pleurs et des grincemens de dents.*
14. *Car plusieurs sont appelés , mais peu sont élus. Matt. 22.*

## MES FRÈRES ,

ENTRE tous les avantages qui relèvent l'excellence et le prix de l'Écriture-Sainte au-dessus de tous les

autres Livres, un des plus admirables est, qu'elle joint ensemble dans un parfait tempérament deux choses qui semblent incompatibles, une grande douceur, et une grande majesté, un air simple et facile, et une extraordinaire élévation. Un Ancien a fort bien dit que sa lecture était l'ouverture du Ciel; en effet, quand on la lit et qu'on la médite, c'est comme un nouveau Ciel qui s'ouvre, où l'on voit briller pour ainsi dire mille feux et mille lumières, et les rayons qu'elle jette de toutes parts étonnent les yeux et les ravissent à mesure qu'ils les éclairent. Ce caractère est si sensible, qu'il se fait remarquer de soi-même, et il n'est pas si peu considérable, qu'on n'en puisse tirer une preuve certaine de la divinité de ce Livre. On n'y voit paraître ni art, ni étude, ni philosophie, ni rhétorique, ni éloquence mondaine, et néanmoins dénué de tous ces ornemens, il ne laisse pas d'avoir ce que tout l'art du Monde ne saurait donner, savoir, une souveraine autorité qui imprime le respect dans l'ame de ses lecteurs, avec une douce facilité qui attire et qui captive l'attention; et n'est-ce pas là un argument convaincant qu'il n'y a que Dieu qui en puisse être l'auteur? Au reste, si vous demandez pourquoi ces deux choses devaient se rencontrer ainsi dans l'Écriture, la raison n'en est pas bien difficile à rendre. C'est un Livre que le Saint Esprit a dicté et qui contient les plus hauts mystères de Dieu; il fallait donc nécessairement qu'il y eût un air de majesté répandu dans ses principales parties,

qui eût du rapport à la dignité de son Auteur, et à l'excellence de sa matière. D'ailleurs, puisque c'était un ouvrage destiné pour l'instruction et pour la consolation des hommes, et qu'il devait être dans les mains des plus simples et des plus petits, il fallait qu'il eût de la proportion avec la condition de ceux pour qui il était composé, et par conséquent qu'il eût de la simplicité et de la familiarité. La Sagesse divine a voulu pour cette raison faire un juste accord de ces deux choses. Et ce qu'il y a de plus admirable est, que ce n'est pas seulement dans quelques endroits de l'Écriture qu'elles se trouvent, mais généralement par-tout, n'y ayant presque pas un de ses chapitres, ni une de ses histoires, ni un de ses discours où l'on ne les y découvre, quelque peu qu'on y fasse de réflexion. — En particulier cela se justifie d'une manière fort sensible et fort évidente dans ces Paraboles que les Évangélistes rapportent, et dont Jésus-Christ avait accoutumé de se servir lorsqu'il enseignait les peuples. Car, d'un côté, la Parabole est une espèce de langage figuré, familier et populaire, qui emprunte les images les plus communes et les plus connues, pour en faire naître d'autres qui, d'elles-mêmes, sont plus profondes et plus éloignées. C'est une manière engageante qui réveille l'esprit et qui l'applique agréablement en lui donnant lieu parce qu'on lui dit, à méditer sur ce qu'on ne lui dit pas. D'autre part, les choses que Jésus-Christ a cachées sous ces voiles, sont les plus importans

articles de sa Doctrine, les secrets les plus relevés de la Providence de son Père et du salut des hommes. La matière en est sublime, proportionnée à la grandeur de celui dont il propose les mystères. La forme en est claire et facile, proportionnée à notre capacité. — C'est ce qui vous paraîtra, si vous jetez les yeux sur cette Parabole des Noces que je viens de lire devant vous, et si désormais vous voulez bien être attentifs à l'explication que j'ai dessein de vous en donner.

### PLAN GÉNÉRAL DE LA PARABOLE.

ELLE se divise en deux parties générales. La première contient l'histoire de ceux qui avaient été au commencement conviés aux noces du Prince, et la seconde, celle de ceux qui y furent ensuite appelés, sur le refus que les autres firent d'y venir. La PREMIÈRE propose quatre grands Mystères sous quatre différentes images : — la manifestation du Messie sous l'image des noces d'un fils de Roi ; — la vocation des Juifs, sous l'image des conviés qui furent appelés aux noces ; — la rejection que ces mêmes Juifs firent du Messie, sous l'image du refus que les conviés firent de venir à ces noces ; — la punition exemplaire de ce Peuple, sous l'image du châtiment que le Roi fit de ces conviés. La SECONDE Partie représente quatre autres Mystères, également importans, sous un pareil nombre d'images ; — la vocation des Gentils, car c'est ce que signifie cet

envoi des serviteurs pour appeler ceux qui étaient aux carrefours et aux grands chemins; — le succès de cette vocation, qui est que le lieu des noces fut rempli de gens qui étaient à table; — le mélange des hypocrites, des mondains et autres pécheurs, avec les vrais fidèles, dans une même profession extérieure de l'Évangile; ce qui est représenté par la rencontre que le Roi fit d'un homme qui n'avait pas la robe de noces; — la punition de ces pécheurs et de ces hypocrites, car le Roi dit à ses serviteurs: *Liez-le, pieds et mains, et le jetez dans les ténèbres de dehors.* — Et enfin après tout cela il y a une CONCLUSION que Jésus-Christ tire de toute sa Parabole: *Plusieurs, dit-il, sont appelés, et peu sont élus.*

Voilà le plan de ce texte où vous voyez ce qu'on vous a dit d'abord, beaucoup de simplicité et beaucoup de majesté. Comme il contient un grand nombre de choses considérables, nous y destinons, moyennant la grâce de Dieu, plusieurs actions. — Pour le présent, nous nous arrêterons aux deux premières images de la première Partie, qui sont les noces du fils du Roi, et la vocation des conviés.

### PREMIÈRE PARTIE. — I.<sup>er</sup> MYSTÈRE.

MANIFESTATION DU MESSIE, SOUS L'IMAGE DES NOCES  
D'UN FILS DE ROI.

Le premier verset où l'Évangéliste dit que, *Jésus prenant la parole, leur parla derechef en simi-*

litude, n'est que la liaison de ce chapitre avec le précédent. Il faut seulement remarquer sur cela, que notre divin Maître parlait aux Sacrificateurs et aux principaux des Juifs, qu'il avait dessein de leur reprocher leur incrédulité, et de leur prédire leur ruine.

I. Mais entrons en matière : *Le Royaume des Cieux*, dit-il, est semblable à un Roi qui fit les noces de son fils. Un des premiers fondemens qu'il faut poser pour l'intelligence de toute cette Parabole est que, dans le style de l'Écriture, cette expression LE ROYAUME DES CIEUX, ne signifie pas d'ordinaire la félicité éternelle du Paradis, comme on pourrait se l'imaginer. Elle signifie simplement, L'ÉTAT DE L'ÉGLISE SOUS L'ÉVANGILE, — LA MANIFESTATION DU MESSIE, et en un mot, LA RELIGION CHRÉTIENNE, TELLE QUE NOUS L'AVONS REÇUE DE JÉSUS-CHRIST ET DE SES APÔTRES. C'est dans ce sens que le Seigneur lui-même l'emploie en plusieurs autres endroits. *Le Royaume des Cieux*, dit-il, est semblable à un homme qui a semé de bonne semence dans son champ; mais pendant que les hommes dormaient, son ennemi est venu, qui a semé de l'ivroie parmi le blé. *Le Royaume des Cieux* est semblable au grain de semence de moutarde que quelqu'un a pris et a semé dans son champ. *Le Royaume des Cieux* est semblable au levain qu'une femme prend, et qu'elle met parmi trois mesures de farine, jusqu'à ce que la farine soit levée. *Le Royaume des Cieux* est semblable à un filet jeté en la

*mer, qui amasse toutes sortes de choses (a). Ailleurs il dit, que le Royaume des Cieux est forcé, que les violens le ravissent, et que le plus petit au Royaume des Cieux est plus grand que Jean-Baptiste (b). Et encore ailleurs : Celui, dit-il, qui aura violé un des plus petits de ces Commandemens, et qui aura enseigné ainsi les hommes, sera tenu pour le plus petit au Royaume des Cieux; mais celui qui les aura faits et enseignés, celui-là sera tenu pour le plus grand au Royaume des Cieux (c). On pourrait rapporter sur ce sujet plusieurs passages semblables; mais cela ne reçoit à mon avis aucune difficulté. Il suffit de vous dire que cette manière de parler, qui non-seulement est ordinaire dans le Nouveau Testament, mais qui même était commune parmi les Juifs, semble avoir été prise des Révélations du Prophète Daniel. Car il est dit au chapitre second, que le Dieu des Cieux devait établir un Royaume qui ne serait jamais dissipé, qui ne passerait point à un autre peuple, mais qui briserait et consumerait tous les autres Royaumes, et serait établi éternellement. Et au chapitre septième ce Prophète rapporte, qu'il vit en vision comme le Fils de l'Homme qui venait avec les nuées des Cieux, lequel s'approcha de l'Ancien des jours, et que l'Ancien des jours lui donna la domination, et l'honneur, et le règne sur tous Peuples, Nations et Langues.*

OUTRE CELA, on peut raisonnablement assurer

(a) Matt. 13. — (b) Matt. 11. — (c) Matt. 5.

qu'il y a peu d'expressions dans l'Écriture qui expliquent mieux la nature, l'essence et les qualités de l'Évangile que celle-ci. Car l'Évangile est à la vérité un Royaume, ou un Gouvernement monarchique; mais c'est un Royaume qui n'a rien de commun avec ceux de la terre. Son origine est immédiatement du Ciel, le Roi en est céleste, et les sujets, bien que ce soient des hommes, et des hommes vivans encore dans le commerce du reste du monde, sont pourtant appelés des bourgeois ou des citoyens des Cieux. D'ailleurs, les maximes, les lois, les armes, les biens, les récompenses, les châtimens, les intérêts, tout en est céleste, c'est-à-dire, spirituel; tout y regarde, non le corps ou la vie temporelle, mais la conscience, l'homme intérieur et la vie spirituelle. C'est un règne de Dieu sur l'ame, un règne de religion, non un gouvernement mondain et politique (a).

On peut encore dire ce me semble, avec beaucoup de vérité, que cette expression, *le Royaume des Cieux*, ne pouvait être ni plus juste, ni plus heureuse qu'elle est, pour distinguer la Religion Chrétienne, non-seulement de l'idolâtrie des Payens, et en général de l'état de l'homme sous la servitude du péché, mais aussi de la Religion de Moïse et de tout le ministère ancien. — Car, quant à l'idolâtrie Payenne, et à l'état du péché, c'était, à proprement parler, le règne de l'Enfer, et non celui du Ciel, la puissance du Démon, et non celle de

(a) Philip. 3-20 et Ephés. 2-19.

Dieu, un Empire d'erreur et de corruption bâti sur les ruines de la première innocence dans laquelle Dieu avait créé l'homme, et c'est pourquoi l'Écriture l'appelle *la Puissance des ténèbres, et l'Empire de la mort* (a). — Et pour ce qui regarde la Loi ancienne ou la Religion des Juifs, il est vrai que c'était un *régne de Dieu*, et même en plus d'un sens ; car, outre que Dieu en était et l'auteur et le fondateur, et que Moïse, qui en avait dressé le service, n'avait rien fait que selon le Patron qu'il en avait vu sur la montagne ; outre cela, dis-je, Dieu lui-même s'était fait, dès le commencement, le Roi temporel de ce peuple. En cette qualité il faisait sa demeure au milieu d'eux, il marchait à la tête de leurs armées, il leur avait donné des Lois politiques, il recevait d'eux un tribut pour marque de leur sujétion ; en un mot, il avait pris à leur égard tous les droits de la Monarchie, et il s'était chargé de tous les soins qu'un véritable Roi peut avoir à l'égard de son peuple. — Mais quelque Divin que fût cet Empire, il faut pourtant avouer qu'il était beaucoup plus charnel et terrestre, que céleste et spirituel. Tout y était littéral, cérémoniel, et typique ; la Loi y était gravée non sur les cœurs, mais sur des tables de pierre ; le Tabernacle et le Temple y étaient matériels ; la Canaan et la Jérusalem y étaient terrestres ; les victimes y étaient charnelles, les promesses y étaient temporelles, et presque tout le culte y était établi dans des choses

(a) Colos. 1 et Hébr. 2.

extérieures. — Ainsi quand on fera comparaison de cet ancien Ministère avec le nouveau, on pourra fort bien dire que celui-là était un règne de la terre; au lieu que celui-ci est un vrai Royaume du Ciel, parce que, comme je l'ai dit, tout y est spirituel et céleste.

MAIS si cette expression est propre à faire connaître la nature de la Religion Chrétienne et à la distinguer des autres Religions, elle ne l'est pas moins à réfuter plusieurs erreurs que la vanité de l'esprit humain a introduites dans le Monde, et il ne sera peut-être pas hors de propos que nous y fassions quelques réflexions, avant que d'aller plus loin.

1.° Premièrement donc elle condamne la folle et chimérique opinion d'un Messie temporel, dont les Juifs ont été de tout tems infatués. Ils se figurent, comme vous savez, un Conquérant qui, par la force des armes, se fera jour par tout, qui s'assujettira les Nations, et qui sera accompagné d'heureux succès et de prospérités mondaines. Cette espérance imaginaire a toujours été si fortement enracinée dans leur esprit, qu'elle leur fit au commencement rejeter Jésus-Christ avec outrage, parce qu'ils ne trouvèrent pas en lui ces grandeurs dont ils s'étaient formé l'idée. Ils en sont encore aujourd'hui si préoccupés, que c'est pour cela qu'ils persévèrent dans leur incrédulité, aimant mieux blasphémer contre la personne sacrée du Fils de Dieu, que d'abandonner une erreur qui leur est si chère.

On voit même par l'Histoire de l'Évangile, que les Disciples de Notre-Seigneur, quoiqu'élevés dans son École, et imbus de ses principes, ne furent désabusés que fort tard de cette imagination; car, selon toutes les apparences, ce fut elle qui leur fit dire encore après sa Résurrection: *Quand est-ce que tu rétabliras le Royaume d'Israël (a)?* Mais il est facile de comprendre que ce n'était pas là ce qu'ils devaient espérer. Le Royaume des Cieux n'a rien de commun avec cet éclat et cette pompe terrestre.

2.º En second lieu, l'on trouve ici la condamnation de l'injuste pensée de tous ceux qui, entre les Chrétiens, ont voulu faire du gouvernement Ecclésiastique un Empire temporel et mondain. Ceux-ci ne sont pas Juifs, mais ils ont pourtant en quelque sorte imité les Juifs, car en s'accommodant du principe de ces infidèles, ils ont prétendu relever les ruines de l'ancienne puissance des Romains, et en recueillir tous les droits, ou, pour mieux dire, les débris, sous la forme de ce qu'ils appellent la Hiérarchie. C'est dans ce dessein qu'ont été forgés les deux glaives dont on a quelquefois armé les Papes, c'est de là que sont sorties ces fausses et ridicules Donations de Constantin, ces fières entreprises des Pontifes contre les Rois et les Empereurs, ces superbes titres, ces éclatantes dignités, et ces biens immenses dont la nouvelle Rome s'est enrichie à la faveur de la Religion. Mais qui ne voit

(a) Act. 1. 6.

encore que ce n'est pas là le Royaume des Cieux. Jésus-Christ, au chapitre dix-septième de Saint Luc, renversa formellement la prétention des Juifs touchant les victoires de leur Messie, lorsqu'étant interrogé par les Pharisiens, quand le règne de Dieu viendrait, il leur répondit: *Le règne de Dieu ne viendra point avec apparence, et l'on ne dira point, il est ici, ou il est là, car voici, le règne de Dieu est au dedans de vous.* Il renverse aussi formellement cette autre prétention de la Cour Romaine au 10.<sup>e</sup> de Saint Marc, lorsqu'il dit à ses Disciples: *Vous savez que ceux qui dominent sur les Nations les maîtrisent, et que les Grands usent d'autorité sur elles. Il n'en sera pas ainsi entre vous.* Mais il renverse également l'un et l'autre par cette expression dont il s'agit maintenant, *le Royaume des Cieux*, car un Royaume céleste n'a point ce faste, ou cet air mondain, qui se voit dans la Hiérarchie Romaine.

3.<sup>o</sup> D'ailleurs ce titre que Jésus-Christ donne à son Évangile, enferme évidemment la condamnation de ceux qui veulent établir la Religion par le fer et par le feu, par les violences et par les injustices. Vous voyez bien que ce n'est pas un caractère qui convienne au Royaume des Cieux. Saint Paul au moins ne l'entendait pas ainsi quand il disait: *Les armes de notre guerre ne sont pas charnelles (a),* ou quand il ne donnait à son soldat mystique pour toute épée que *l'épée de l'Esprit qui est, dit-il,*

(a) 2 Cor. 10.

*la Parole de Dieu (a)*. C'est aussi dans cette vue que les Prophètes et les Apôtres se sont contentés de mettre les armes de Jésus-Christ dans sa bouche. Esaïe, au 49.<sup>e</sup> Chapitre de ses Révélations, l'introduit parlant de cette sorte : *l'Éternel a rendu ma bouche semblable à une épée aigüe, il m'a rendu semblable à une flèche bien polie, il m'a serré dans son carquois*. Et Saint Jean, dans la description qu'il en fait au Chapitre premier de l'Apocalypse dit, que *de sa bouche sortait une épée à deux tranchans*. Les armes et la parole, dans le Royaume des Cieux, ne sont qu'une même chose.

4.<sup>o</sup> Vous pouvez encore conclure d'ici la condamnation de ceux qui ont chargé la Religion Chrétienne d'un nombre presque infini de cérémonies et de cultes extérieurs, comme si le peuple de Dieu était encore sous la Loi, et non sous la Grâce, sous le joug de Moïse, et non dans le Royaume des Cieux. Car le Royaume des Cieux, selon le témoignage de Saint Paul, *ne consiste ni en viande, ni en breuvage, mais il est justice, joie et paix par le Saint Esprit (b)*, c'est-à-dire, qu'il ne consiste pas dans toutes ces observations extérieures et corporelles, mais qu'il est tout de l'ame et de la conscience.

5.<sup>o</sup> Enfin on peut aussi se servir utilement de cette façon de parler de Jésus-Christ contre quelques esprits fanatiques de notre siècle, qui, sous prétexte de la domination du Fils de Dieu, veulent renverser tout ordre, ou toute forme de gouverne-

(a) Ephés. 6. — (b) Rom. 14.

ment politique, s'imaginant que le règne de l'Évangile ne laisse plus de lieu aux règnes et aux Empires temporels. Notre-Seigneur et ses Apôtres ont combattu en divers lieux cette erreur pernicieuse, comme lorsque Jésus-Christ répondit à celui qui le priait d'obliger son frère à partager avec lui l'héritage de leur père : *ô homme ! dit-il, qui m'a établi Juge ou Partageur sur vous (a)*. Saint Paul de même décide nettement la question : *Que toute personne, dit-il, soit sujette aux Puissances supérieures (b)*. Et Saint Pierre joint ensemble ces deux choses comme deux devoirs inséparables, *craindre Dieu et honorer le Roi (c)*; en quoi il suit la doctrine de son Maître, qui avait dit avant lui, *Qu'il fallait rendre à César ce qui était à César, et à Dieu ce qui était dû à Dieu (d)*. Mais sans aller plus loin, cette expression *le Royaume des Cieux*, règle clairement ce qu'on doit tenir sur ce sujet, qui est que l'Évangile est un règne céleste, lequel laisse les Royaumes du monde en leur entier, sans faire aucun préjudice à leurs véritables droits.

II. Toutes ces observations que nous venons de faire sont, comme vous voyez, d'une assez grande importance, et elles remplissent l'esprit de plusieurs méditations qui sont également agréables, solides et édifiantes. Mais il faut aller plus avant et suivre notre matière. Ce Royaume des Cieux nous est ici représenté sous l'image d'une noce, et d'une NOCE ROYALE. *Il est semblable*, dit Jésus-Christ, *à un*

(a) LUC, 12. — (b) ROM. 13. — (c) 1 PIER. 2. — (d) MARC, 12.

*Roi qui fit les noces de son Fils.* — Je ne m'arrêterai pas à mettre ici en parallèle toutes les conformités qui se peuvent trouver entre une noce et l'Évangile du Sauveur du monde, et beaucoup moins m'appliquerai-je à pousser avec excès cette figure de la noce, pour la convertir en allégorie. Les allégories forcées dégèrent en jeux d'esprit, qui ont le malheur de ne plaire à personne, et n'édifient nullement la conscience. — Il me suffit donc de vous dire que l'intention de Notre-Seigneur est de vous faire concevoir, touchant l'Évangile, quatre notions, toutes quatre importantes et essentielles. — La première regarde la dignité de la personne du Messie; c'est le fils du Roi. — La seconde est celle d'une communion intime et parfaite du Messie avec nous; ce sont des noces. — La troisième est celle d'une joie publique et universelle; ce sont les noces du fils du Roi. — Et la quatrième est celle d'une magnificence royale; c'est le Roi même qui fait les noces de son Fils. Suivons ces quatre idées l'une après l'autre.

1.° Premièrement c'est *le Fils du Roi*, c'est-à-dire, le Fils de Dieu, le Fils du Roi des Rois, le Fils du Créateur et du Maître souverain du Monde. Or, puisqu'il est le Fils de Dieu, il est donc Dieu lui-même, d'une même essence, et d'une égale Majesté avec son Père Éternel. Car, outre que cette qualité de Fils lui ferait d'elle-même tenir un autre rang que celui d'une simple créature, vous voyez qu'elle lui est ici donnée par opposition aux ser-

viteurs dont il est parlé dans la suite, et ces serviteurs sont les Anges, Moïse, les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres et les Évangélistes. C'est pourquoi Saint Paul, dans son Épître aux Hébreux, élève Jésus-Christ sur toutes les créatures par le seul titre de Fils de Dieu. Il l'élève au-dessus des Anges : *Car, dit-il, auquel des Anges Dieu a-t-il jamais dit : C'est toi qui es mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré (a) ?* Il l'élève au-dessus de Moïse et des Prophètes : *Quant à Moïse, dit-il, il a bien été fidèle dans toute la maison de Dieu comme serviteur; mais Jésus-Christ comme Fils est sur sa maison, et c'est nous qui sommes sa maison (b).* Il l'élève au-dessus d'Aaron et des Sacrificateurs : *La Loi, dit-il, ordonna pour souverains Sacrificateurs des hommes infirmes; mais la parole du serment qui a été fait après la Loi, ordonne le Fils, qui est consacré pour toujours (c).* Il l'élève au-dessus d'Abraham, car il remarque qu'Abraham même reçut la bénédiction de Melchisédech, qui était une figure du Fils de Dieu, et qu'il paya à Melchisédech la dîme pour une marque de sujétion (d). Il l'élève enfin au-dessus de Melchisédech même, puisqu'il enseigne que Melchisédech n'en était que le Ministre, et le type qui le représentait. — Que pouvons-nous donc conclure de là? sinon, la DIVINITÉ ÉTERNELLE DE JÉSUS-CHRIST. Car celui qui est élevé au-dessus de toutes les créatures, au-dessus des Patriarches, des Prophètes, des Sacrificateurs et

(a) Hébr. 1. — (b) Hébr. 3. — (c) Hébr. 7. — (d) Hébr. 7.

des Rois ; au-dessus de Moïse , d'Aaron , d'Abraham , de Melchisédech ; au-dessus des Anges mêmes ; et qui , par opposition à tout cela , est le Fils de Dieu , ne peut être que le *Dieu béni éternellement* (a). Tous les autres ne sont que des serviteurs ; mais pour lui il est *le Fils et l'Héritier* (b). Il a donc une dignité souveraine et infinie.

2.º La seconde notion est celle d'une communion intime et spirituelle de Jésus-Christ avec nous , puisque c'est un mariage mystique , c'est-à-dire , la plus tendre et la plus étroite de toutes les unions. Ce n'est pas une simple relation de Prince à sujet , ou de Maître à serviteur , ou d'ami à ami , ou de frère à frère , mais c'est une communion d'époux à épouse , qui est la plus parfaite qu'on se puisse imaginer. — Pour la bien concevoir , il ne faut que se remettre devant les yeux ce que Jésus-Christ a fait pour l'établir entre lui et nous. Car c'est dans le dessein de cette divine alliance , qu'étant le Fils de Dieu , il a voulu se faire Fils de l'Homme , c'est-à-dire , revêtir notre nature et participer à la chair et au sang , ni plus ni moins que nous. Il était nécessaire , pour donner lieu à ce mariage spirituel , qu'il y eût entre lui et nous une conformité de nature ou d'essence. Mais comment cela se pouvait-il ? Il est Dieu , et nous sommes de misérables créatures. Il est un Esprit Éternel , et nous sommes une chair infirme qui est née dans le tems et qui doit mourir dans le tems. Nous n'avons rien de commun avec

(a) Rom. 9. 5. — (b) Hébr. 1. 2.

lui. Se pouvait-il faire que de notre part nous devinions semblables à lui? Non, sans doute, car la créature ne peut pas se faire Dieu. Il a donc bien voulu de sa part devenir semblable à nous; il est descendu vers nous, lorsque nous ne pouvions pas nous élever jusqu'à lui, et c'est pour cette raison qu'il s'est fait Homme. Il a fait davantage encore: afin d'établir une communion plus étroite, il s'est chargé de nos misères, et les a faites siennes, non pour les partager simplement avec nous, mais pour nous en décharger; et en même tems il nous a donné ses biens, ses titres, ses droits et sa gloire, afin que nous en jouissions avec lui. *Nous puisons tous de sa plénitude* (a), dit Saint Jean; et selon le témoignage d'un autre Apôtre, *Nous sommes tous transformés à son image de gloire en gloire* (b). Peut-on concevoir une union plus étroite que celle-là? — Cependant ce n'est pas tout. Il est allé plus loin en notre faveur: il nous a communiqué son Esprit et sa vie; il a fait en sorte que nous ne sommes plus avec lui qu'un seul corps, et, par manière de dire, qu'une seule et même personne. *Je vis*, dit Saint Paul, *non pas maintenant moi, mais Jésus-Christ vit en moi; et ce que je vis en la chair, je le vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est donné lui-même pour moi* (c). Dès qu'Adam se fut aperçu qu'Ève avait été tirée de son côté, il dit avec raison: *Celle-ci est os de mes os, et chair de ma chair* (d). Nous pouvons bien

(a) Jean, 1. — (b) 2 Cor. 3. — (c) Gal. 2. — (d) Gén. 2.

nous appliquer ces paroles à l'égard de Jésus-Christ notre Divin Époux, car nous sommes sortis de son côté, et nous en sommes sortis avec son sang. Mais nous pouvons aussi aller plus avant ; et vivant comme nous faisons de sa vie, nous pouvons dire que nous sommes esprit de son esprit, et non simplement os de ses os et chair de sa chair.

3.<sup>o</sup> La troisième notion est celle d'une joie publique, telle qu'elle est dans les noces d'un fils de Roi. La venue du Messie a été la joie de toutes les créatures. *Elles étaient, dit Saint Paul, assujetties à la vanité, non de leur vouloir, mais à cause de celui qui les y avait assujetties, soupirant après leur délivrance, et espérant de participer elles-mêmes à la gloire des enfans de Dieu (a).* C'a été la joie des Anges, car c'est lui qui les a réunis en un seul corps avec les hommes. *Le bon plaisir du Père, dit l'Apôtre, a été de réconcilier par lui toutes choses à soi, savoir tant les choses qui sont au Ciel que celles qui sont sur la terre, ayant fait la paix par le sang de la Croix (b).* Mais ç'a été plus particulièrement la joie des hommes qui y ont un tout autre intérêt que le reste des créatures. *Voici, disait l'Ange, je vous annonce une grande joie laquelle sera pour tout le peuple; c'est qu'aujourd'hui vous est né le Sauveur qui est le Christ, le Seigneur (c).* Quelle joie à des captifs, de voir un Libérateur qui vient pour rompre leurs fers, et à des misérables, de voir un Sauveur

(a) Rom. 8. — (b) Coloss. 1. — (c) Luc, 2.

qui vient pour détruire les œuvres du Diable, pour changer leur opprobre en gloire, et leurs malheurs en félicité ! Quelle joie, de voir la vérité venir prendre la place que les erreurs occupaient, une piété solide succéder à l'idolâtrie et à la superstition, la liberté s'établir au lieu du joug importun des cérémonies, la justice au lieu des péchés, et la vie au lieu de la mort ! Mais cette joie a été d'autant plus grande pour nous, que nous sommes l'Épouse même du Fils du Roi, et que nous avons été appelés à ce bonheur inespéré, lorsque nous en étions tout-à-fait indignes. *Du tems que nous étions morts*, dit l'Apôtre, *en nos fautes et en nos péchés, Dieu, qui est riche en miséricorde, par sa grande charité dont il nous a aimés, nous a vivifiés ensemble avec Jésus-Christ, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes en lui (a)*. Si l'ami de l'époux est tout réjoui d'entendre la voix de l'Époux, comme il est dit dans l'Évangile, combien plus grande doit être la joie de l'épouse, et d'une Épouse qui se voit élevée d'un si bas lieu à une si grande gloire (b) !

4.º La dernière notion est celle d'une pompe et d'une magnificence royale, car c'est le Roi qui fait les noces de son Fils. Ne vous figurez ici rien de terrestre ni de charnel, mais représentez-vous, comme vous devez, cette magnificence céleste dont Dieu accompagna au commencement la publication de son Évangile. Concevez premièrement cette

(a) Ephés. 2. — (b) Jean, 3. 29.

abondance presque infinie de lumières qu'il répandit sur toute la terre. En donnant le Messie au monde, tous les secrets Divins furent manifestés ; tous les trésors de sa connaissance furent ouverts. C'est pourquoi Jésus-Christ est appelé *la splendeur de la gloire du Père, et l'empreinte de sa Personne* (a), *l'image de Dieu invisible* (b) ; car bien que cela se doive entendre de ce qu'il est en lui-même personnellement, il le faut aussi appliquer à son économie, c'est-à-dire, à sa charge de Médiateur. Dans cette même vue, Saint Paul dit *qu'en lui sont cachés tous les trésors de Sapience et d'Intelligence* (c) ; et Esaïe avait prédit qu'en ces jours-là, *la terre serait remplie de la connaissance de l'Éternel, comme le fond de la Mer est rempli des eaux qui le couvrent* (d). Ajoutez à cela cette effusion admirable de grâces, que Dieu communiqua en ce tems-là à l'Église ; elles consistaient, ou en l'efficace qu'il donnait à la prédication de sa parole, pour la conversion et la sanctification des hommes ; ou en plusieurs dons extraordinaires, dont il honorait la plupart de ses fidèles, comme le don des langues, celui de l'interprétation, celui de la Prophétie, et quelques autres semblables. Enfin ajoutez-y les signes et les miracles qui accompagnèrent la première publication de la Grâce. Miracles qui furent bien différens de ceux de Moïse ; car ceux de Moïse étaient des miracles de justice et de vengeance qui aboutissaient à la ruine des

(a) Hébr. 1. — (b) Coloss. 1. — (c) Coloss. 2. — (d) Es. 11,

hommes, au lieu que ceux-ci furent des miracles de bonté, des illuminations d'aveugles, des guérisons de malades, des résurrections de morts, tendans tous au bien et à l'avantage de ceux pour qui ils étaient destinés. Cette solennité donc fut magnifique, et bien digne du Fils Éternel de Dieu, digne du Roi tout puissant qui en avait fait les préparatifs.

AU RESTE, de cette noce, comme nous venons de vous l'expliquer, il en faut conclure cela même que nous avons conclu de la qualité de Fils, savoir, la DIVINITÉ ÉTERNELLE DE JÉSUS-CHRIST. Qui est-ce qui peut être l'Époux de l'Église qu'un seul Dieu ? *Ton mari*, dit-il lui-même au 54.<sup>e</sup> d'Esaië, *c'est celui qui t'a faite ; l'Éternel des Armées est son Nom ;* et au 2.<sup>e</sup> d'Osée, *Je t'épouserai pour moi à toujours ; je t'épouserai en justice, en jugement, en gratuité et en compassion. Je t'épouserai en fermeté, et tu connaîtras l'Éternel.* Quel autre que Dieu était capable d'entrer avec nous dans cette communion spirituelle et intime dont nous avons parlé ? Quel autre que lui pouvait, par sa venue, répandre la joie et la consolation dans tout l'Univers ? Quel autre que lui pouvait accompagner sa manifestation de cette pompe céleste et de cette magnificence royale que nous avons vue ?

---

## PREMIÈRE PARTIE. — II.° MYSTÈRE.

LA VOCATION DES JUIFS SOUS L'IMAGE DES PREMIERS  
CONVIÉS QUI FURENT APPELÉS AUX NOCES.

AYANT considéré ce qui concerne ces noces et passant au second Point, voyons-y premièrement qui sont les conviés, et ensuite de quelle manière le Roi les fit appeler.

I. LES CONVIÉS sont les Juifs, la Postérité d'Abraham, à l'exclusion de tous les autres Peuples du monde. Dieu, disait David, *a donné ses Statuts à Jacob, et ses Ordonnances à Israël; il n'en a pas fait de même à toutes les Nations (a)*. C'est ce peuple que Dieu avait tant aimé, à qui il avait donné son alliance, et pour qui il avait fait mille merveilles. Pendant que toute la terre dormait dans un profond sommeil, sans espérance et sans Religion, Dieu s'était manifesté à ses Israélites; il avait appelé Abraham, leur père, du fond des ténèbres et de l'Idolâtrie de la Caldée; et quant à eux, il les avait délivrés d'une cruelle servitude. Il leur avait donné des Lois, un Sacerdoce, un Temple, un Culte, un Pays riche et abondant, et les avait mis sous la protection de sa Providence. Mais entre toutes les grâces qu'il leur avait faites, celle-ci sans doute était la plus grande, de leur avoir confié son secret touchant le Messie,

(a) Ps. 147.

de leur en avoir donné les promesses, et de leur avoir même déclaré qu'il sortirait du milieu d'eux, et qu'il serait suscité d'entre leurs frères. Il l'avait comme peint devant leurs yeux dans mille figures illustres; il le leur avait désigné par mille circonstances, jusqu'à leur marquer le tems et le lieu de sa venue, la manière de sa naissance, la forme dans laquelle il devait paraître, les contradictions qu'il devait rencontrer, et tous les événemens les plus considérables de sa vie. Il n'avait rien fait de tel à l'égard des autres nations, lesquelles vivaient dans une profonde ignorance de ce secret. C'est pourquoi les Juifs étaient *les Convies*, par opposition à tous les autres. Ces oracles, ces promesses, ces types, ces désignations, qu'étaient-ce en effet qu'autant d'invitations à recevoir le Messie? On peut dire même, avec vérité, que toutes les autres grâces étaient dépendantes de celle-ci; car s'il les avait délivrés d'Égypte et conduits dans le désert, s'il les avait nourris de sa manne et abreuvés de l'eau de son rocher, s'il avait envoyé son Ange à la tête de leurs armées pour les secourir et les protéger contre leurs ennemis: tout cela n'avait été fait en leur faveur, que parce qu'ils avaient été choisis entre tous les autres, pour être conviés aux divines noces de Jésus-Christ.

MAIS pourquoi, direz-vous, toutes ces grâces à ce peuple; en était-il plus digne que le reste des hommes? Le sang d'Abraham avait-il quelque chose de plus précieux que celui dont les Rois et les

Héros anciens étaient formés? — Non, mes Frères, Dieu a fait d'un seul sang tout le genre humain, et ce sang s'était également corrompu dans sa masse, dans ses sources, et dans ses ruisseaux. Ce peuple avait été idolâtre comme les autres, il avait servi les fausses Divinités, il avait offert son encens au Soleil, à la Lune et à l'armée du Ciel, avec les autres Nations. C'est pourquoi Dieu disait à cette Église, au 16.<sup>e</sup> d'Ézéchiël : *Tu as été tiré du pays des Cananéens, ton père était Amorrhéen et ta mère Héthienne. Et quant à toi, le jour que tu naquis tu ne fus ni lavée d'eau, ni salée de sel, ni emmaillottée. Mais tu fus jetée sur le dessus d'un champ; on avait horreur de ta personne, et aucun œil n'eut pitié de toi.* Ne cherchez donc pas d'autre distinction que celle que l'amour de Dieu y avait mise. C'est pour cela que, dans le même chapitre, Dieu ajoute tout d'une suite, *qu'il avait passé près d'elle, et que la voyant souillée dans son sang, il avait étendu sur elle le pan de sa robe, qu'il l'avait ointe d'huile, et qu'après cela il était entré en alliance avec elle, et l'avait faite sienne.*

MAIS pourquoi, direz-vous encore, aimer plutôt ce peuple qu'un autre, s'il n'y avait rien en lui qui le distinguât? — Je répons qu'il n'y a point d'autre raison à donner de ce mystère, que le seul bon plaisir de Dieu. Dieu est le maître de ses grâces et de son amour; il les dispense à qui il lui plaît, et comme il lui plaît. Il avait trouvé bon d'appeler ce peuple. Sa vocation avait mis les Israélites hors du

pair; avant cela ils étaient en communion d'ignorance et d'erreur avec les autres : mais l'unique cause de leur vocation était le bon plaisir de Dieu; il n'en faut pas rechercher d'autre.

MAIS Dieu ne faisait-il pas injustice aux autres de les abandonner en choisissant ceux-ci? — Non, mes Frères, car premièrement, Dieu ne peut jamais faire injustice à qui que ce soit. Il ne doit rien à personne; son infinie Majesté qui l'élève sans mesure et sans proportion au-dessus de toutes les créatures, ne permet pas qu'il y ait entre lui et nous aucun droit commun; nul ne peut donc l'accuser d'injustice, d'autant plus qu'il est notre souverain Seigneur, qui a sur nous une absolue puissance, non-seulement pour nous laisser dans l'état qu'il lui plaît, mais aussi pour faire de nous tous ce qu'il voudra. — A-t-on coutume de dire que vous faites injustice à quelques-uns de vos champs, ou de vos arbres, lorsqu'il ne vous plaît pas de leur fournir les mêmes soins et la même culture que vous fournissez à d'autres; et, si on le disait, ne répondriez-vous pas incontinent, qu'étant les maîtres absolus de ces choses, et n'y ayant aucune loi qui vous oblige envers elles, on ne peut sans absurdité vous attribuer de l'injustice à leur égard? Apprenez donc que Dieu est mille fois plus le maître des hommes, que nous ne le sommes de nos champs et de nos arbres, et qu'il lui est bien moins possible d'être obligé envers nous, que nous ne le pouvons être envers ces choses inanimées qui nous appartiennent. Il est

donc impossible qu'il soit injuste à notre égard. — Outre cette première réponse qui ferme la bouche à tout le monde, je dis, de plus, que bien loin que Dieu ait fait injustice aux Nations payennes quand il les a abandonnées en choisissant Israël, il leur a, au contraire, en cela même, fait la justice qu'elles méritaient. Car que méritaient, je vous prie, des gens plongés dans la superstition et dans le crime, des gens qui tous les jours irritaient Dieu contre eux par des idolâtries abominables, sinon que Dieu les livrât à leur sens réprouvé? Mais s'il a fait aux autres une grâce qu'ils ne méritaient pas, cela empêche-t-il que l'abandon de ceux-ci ne soit une véritable justice? — Ajoutez à cela qu'il ne leur a pas même rendu rigoureusement la justice qu'ils méritaient. Car il pouvait les abîmer et arrêter par ce moyen le cours des générations. Il pouvait laisser éteindre en eux toute connaissance de la Divinité, et leur ôter tout ce qui leur restait des traits de son image, ou des rayons de sa lumière. Cependant il ne l'a pas fait : il les a laissés sur la terre, il a conservé en eux quelques étincelles de sa connaissance, et il les a supportés avec une patience admirable. Après cela, qui dira encore qu'il leur a fait injustice?

II. Laissons là les Nations, et voyons seulement de quelle manière Dieu traita ceux qu'il avait conviés à son Festin mystique. La parabole dit qu'il leur envoya deux fois ses serviteurs pour les appeler, et que les derniers serviteurs eurent charge de les

presser plus fortement et de leur dire : *Voici, j'ai apprêté le dîner; mes taureaux et mes bêtes grasses sont tuées, et tout est prêt : venez aux noces.* — Par le premier ordre de serviteurs, il faut entendre Moïse et les Prophètes, et, en un mot, tous ceux qui avaient précédé l'avènement personnel de Jésus-Christ, et même jusqu'à Jean-Baptiste inclusivement. Tous ceux-là furent autant de serviteurs que Dieu envoya aux Israélites pour les appeler à la foi au Messie. Moïse, le premier, leur avait dit : *Le Seigneur vous suscitera un Prophète tel que moi d'entre vos frères; vous l'écouteriez (a).* David, marchant sur les pas de Moïse, leur avait dit : *Baisez le Fils, de peur qu'il ne se courrouce, et que vous ne périssiez en chemin, quand sa colère s'embrasera tant soit peu. O que bien heureux sont tous ceux qui se confient en lui (b)!* Esaïe leur en avait parlé, je ne sais combien de fois, jusqu'à leur crier : *Sion, qui annonces de bonnes nouvelles, monte sur une haute montagne. Jérusalem, qui annonces de bonnes nouvelles, élève ta voix avec force; élève-là, ne crains point; dis aux villes de Juda : voici votre Dieu (c).* Jérémie, Ézéchiël, Daniel, Osée, Joël, Zacharie et tous les autres Prophètes en avaient fait autant; et Dieu, par sa Providence, avait voulu que ces vocations fussent écrites dans le Canon de ses Écritures, afin que par ce moyen elles fussent perpétuelles, publiques et générales, pour tous les

(a) Deut. 18. — (b) Ps. 2. — (c) Es. 40.

tems et toutes les personnes. Enfin, après tous les Prophètes, Jean-Baptiste était venu, qui leur avait dit : *Amendez-vous, car le Royaume des Cieux est prochain (a). Je suis la voix de celui qui crie au désert : Préparez les chemins du Seigneur et dressez ses sentiers (b).* — Quant aux autres serviteurs que le Roi envoya pour la seconde fois vers eux, ce fut Jésus-Christ lui-même, et après lui ses Disciples, qui, comme vous savez, eurent ordre de commencer la Prédication de l'Évangile par la ville de Jérusalem et par la Nation des Juifs. Ils s'en acquittèrent fidèlement, diligemment, constamment, comme les autres avaient fait. — Mais il y a pourtant quelque différence entre les premiers et ceux-ci ; car, au lieu que les premiers appelaient simplement les conviés, les seconds disaient de la part du Roi : *Voici, j'ai apprêté le dîner ; mes taureaux et mes bêtes grasses sont tuées, et tout est prêt : venez aux noces.* Les uns et les autres annonçaient un même Messie : c'était le but et la matière de leur Prédication ; mais les Prophètes en parlaient comme étant encore à venir, et les Apôtres le proposaient comme étant déjà venu. Les premiers le faisaient voir dans les promesses, les derniers le montraient dans l'accomplissement. Ceux-là parmi les ombres et dans les figures, et ceux-ci clairement, dans la vérité même. De là vient que la parole de ceux-là était un peu moins forte ; ils appelaient seulement,

(a) Matt. 3. — (b) Jean, 1.

mais ceux-ci pressaient et insistaient davantage : *Tout est prêt*, disaient-ils ; *venez aux noces*.

AU RESTE, vous voyez bien qu'il ne faut pas s'arrêter beaucoup sur ces termes : *J'ai apprêté mon dîner ; mes taureaux et mes bêtes grasses sont tuées...* Ce sont des expressions qui appartiennent à la Parabole, c'est-à-dire, à la figure ou à l'image du Festin de la noce sous laquelle Jésus-Christ nous représente son Évangile. Il veut dire seulement que les tems marqués dans le conseil de la Providence étaient accomplis, que toutes choses étaient préparées, que le Messie était venu lui-même, et qu'il ne restait plus que de se convertir et de croire en lui. Cependant, avant que de finir cette explication, il est bon de faire deux remarques importantes.

1.<sup>o</sup> La première est que, quoiqu'il ait paru par l'événement, que les Prophètes et les Apôtres appellèrent à la Foi en Jésus-Christ des Juifs qui demeurèrent rebelles et incrédules, et qui, par conséquent, n'appartenaient point à la vraie Élection de Dieu, ce ne fut pourtant pas accidentellement que ces gens furent appelés, mais, par l'ordre de Dieu même ; Dieu voulant bien qu'ils le fussent. Car il est dit expressément que le Roi leur envoya par deux fois ses serviteurs pour les appeler, et que les derniers eurent charge de leur dire en termes exprès : *Venez aux noces*, afin qu'on ne dise pas que cela est ainsi arrivé, seulement parce que ces gens-là se trouvaient mêlés avec les autres, et que

les serviteurs n'en pouvaient pas faire la distinction. Le texte est précis ; il ne peut pas souffrir cette glose. C'est Dieu qui les a appelés par ses serviteurs.

2.<sup>o</sup> La seconde remarque est, que Jésus-Christ fait ici allusion à ce qui est dit de la Sapience, au 9.<sup>e</sup> Chapitre des Proverbes : *La Souveraine Sapience a apprêté sa viande ; elle a mixtionné son vin ; elle a aussi dressé sa table. Elle a envoyé ses servantes ; elle appelle de dessus les creneaux des lieux les plus élevés de la ville, disant : Qui est celui qui est simple ? qu'il se retire ici ; et elle dit à celui qui est dépourvu de sens : Venez, mangez de mon pain, et buvez du vin que j'ai mixtionné.* Or, de là il s'en suit évidemment, que tout ce qui est contenu dans le 8.<sup>e</sup> et dans le 9.<sup>e</sup> des Proverbes, touchant la Sapience, est un Oracle qui regarde l'Évangile de Jésus-Christ, et par conséquent que cette Sapience est le Fils de Dieu, le Messie qui devait venir au monde, l'Époux de l'Église, celui-là même dont il est dit ici que le Père Éternel célèbre les noces.

#### APPLICATION.

Vous comprenez facilement, mes Frères, combien est importante cette dernière considération, dans la vue des Doctrines que nous avons établies jusqu'ici, puisqu'elle confirme hautement LA DIVINITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, de laquelle dépendent toutes les autres vérités de la Religion. Mais

il ne faut pas en demeurer là ; le principal est de nous en faire une sainte application qui nous excite à la piété ; car plus nos lumières seront distinctes et vives , et plus elles serviront à notre condamnation , si nous ne les employons pas à l'usage auquel elles sont naturellement destinées , qui est de nous sanctifier nous-mêmes , et d'avancer l'ouvrage de notre salut.

1.º Faisons donc , je vous prie , dans ce dessein , de justes réflexions , premièrement sur l'AMOUR INEFFABLE de Dieu , qui est allé jusqu'à ce point , que de vouloir bien donner son propre Fils aux Hommes. A quoi ne nous engage point un mouvement si tendre de miséricorde ? Lorsque nous étions perdus , il nous a procuré un salut éternel , en nous ouvrant une voie pour rentrer dans sa paix et dans sa communion ; il nous a rappelés de nos égaremens , et la personne qu'il a choisie pour cela a été son Fils unique , le Fils de sa dilection. Que ne devons-nous pas à une si grande faveur ? Nous serions les créatures du monde les plus ingrates et les plus criminelles , si de notre part nous ne répondions à cet excès de bonté par une éternelle reconnaissance. Notre devoir et notre crime n'ont qu'une seule et même mesure. C'est le prix infini de la grâce qu'il nous a faite , qui règle l'un et l'autre. Plus nous avons reçu de lui , plus nous lui sommes obligés ; et plus nous lui sommes obligés , plus nous serons coupables et dignes de punition , si nous sommes prévaricateurs. — J'avoue qu'il est doux d'entendre dire que Dieu

nous a aimés ; c'est un Évangile agréable , et il y a peu de gens qui ne l'écoutent avec joie ; mais il ne faut pas que cette douceur nous endorme. Dieu nous a aimés , il est vrai ; mais , supposé que nous abusions de son amour , il vaudrait bien mieux pour nous qu'il ne nous eût jamais aimés. Parmi les hommes , un perfide , un insensible , un ingrat passe pour un objet d'horreur , et les faveurs mal reçues se changent en motifs de haine et en causes de châtement. Il en est de même , à plus forte raison , dans le commerce de Dieu avec nous. Car , après tout , sa grâce ne nous est point offerte pour être foulée aux pieds , ni son alliance pour être profanée , ni son Fils pour être outragé ; et quand cela arrivera , ne doutez pas que la vengeance ne suive bientôt le péché. Ne nous attirons pas un si étrange malheur. — Je sais qu'il n'est pas possible que notre reconnaissance égale jamais le bienfait de Dieu , puisque son bienfait est infini , et que les mouvemens de notre reconnaissance , quels qu'ils soient , seront toujours finis. Mais , au moins , ayons-en autant que nous sommes capables d'en avoir , à proportion des faiblesses de l'homme , si nous ne le pouvons à proportion de la grâce de Dieu. Pour cet effet , représentons-nous sans cesse la Dignité et la Majesté du Fils de Dieu , à la communion duquel nous sommes appelés. L'honneur que nous avons de lui appartenir n'est-il pas assez grand pour nous demander de la fidélité pour son service , du zèle pour ses intérêts , du respect pour sa parole , de

l'obéissance pour ses commandemens, et un attachement inviolable pour sa gloire? Quand nous ne le regarderions que comme notre Maître, cette seule qualité suffirait pour nous inspirer tous ces devoirs, car c'est le meilleur et le plus puissant de tous les Maîtres, et le plus digne d'être servi. Mais, outre cela, il est notre ÉPOUX; et cet heureux titre, qui confond nos intérêts avec les siens, ne permet pas qu'il y ait entre lui et nous aucune différence de désirs ou d'inclinations, d'autant plus que, pour faire cette alliance, il s'est infiniment abaissé, et nous a infiniment élevés. D'où vient donc, je vous prie, que nous avons pour lui tant de négligence, tant de froideur, ou, pour mieux dire, qu'il y a tant d'éloignement entre nos volontés et les siennes, et tant d'opposition de nos actions à ses lois? Quand il se fait dans le monde un mariage entre des personnes de condition inégale, tout l'effet que cette inégalité produit est, que la partie qui reçoit de l'élévation se sent obligée de se conformer à l'autre, et de ne rien faire qui choque son amitié, ou qui soit indigne du rang où elle l'a mise. *Écoute, fille*, disaient les enfans de Coré à l'Épouse de Salomon, *écoute et considère, incline ton oreille, oublie ton peuple et la maison de ton Père, et le Roi mettra son affection en toi; puisqu'il est ton Seigneur, prosterne-toi devant lui* (a). L'Épouse de Salomon était l'image de l'Église. Mais, hélas! que nous avons peu fait notre profit de cette

(a) Ps. 45.

exhortation ! Il n'y a pas moyen de nous faire oublier notre origine, quelque basse qu'elle soit, ni la sale poussière dont Jésus-Christ nous a retirés. Il nous a fait sortir d'Égypte, et nous aimons encore notre ancienne servitude. Il nous a pris du milieu de l'embrasement de Sodome ; et cette misérable Sodome, toute embrasée qu'elle est, nous tient toujours au cœur. — Cependant, si l'on nous en croit, il n'y a pas un de nous qui ne soit l'Épouse de Jésus-Christ, et ce serait nous faire injure que de nous contester ce titre. Mais afin que vous ne vous y trompiez pas, savez-vous bien ce que c'est que la vraie Épouse de Jésus-Christ ? Permettez-moi de vous en faire ici la description. C'est une ame sainte et fidèle, qui aime Dieu et qui garde ses Commandemens ; qui est sobre et chaste, juste et charitable, humble, modeste, religieuse ; qui se contente de sa condition et se possède soi-même avec beaucoup de tranquillité ; qui jouit des biens de la terre sans attachement, sans avarice, sans orgueil ; qui sait maintenir ses droits avec modération, et soutenir ses pertes avec patience ; qui est égale dans la prospérité et dans l'affliction ; qui prend garde à ses voies, pour ne pas tomber dans le péché, ou pour s'en relever à l'instant par la repentance, s'il lui arrive d'y tomber ; qui songe, au reste, beaucoup plus à faire son salut, qu'à faire sa maison ; qui se plaît à pardonner les injures, à secourir les misérables, à nourrir les pauvres, à tendre la main aux pécheurs, et toujours à donner

bon exemple à ses prochains ; qui aime l'Église, et qui prie et pleure pour elle. C'est là l'Épouse de Jésus-Christ. Examinez-vous vous-même, je vous prie, sur ce pied, et voyez si vous vous reconnaissez là-dedans. Car il n'y a là nulle exagération, et tout y est véritable à la lettre. Le mariage mystique dont il s'agit, établit dans un cœur le Royaume des Cieux, et le Royaume des Cieux est tout ce que je viens de vous dire, incompatible avec le désordre des vices et le tumulte des passions.

2.<sup>o</sup> Mais, outre cette première réflexion qui regarde l'amour infini que Dieu a eu pour nous, et le don qu'il nous a fait de son Fils, il est bon de considérer aussi sa FIDÉLITÉ INVIOUBLE, et pour ainsi dire la fermeté et l'égalité de ses pensées, qui paraît en ce que, précisément dans le tems désigné par les Prophètes, il n'a pas manqué de nous envoyer Jésus-Christ, et de dégager sa parole. Comme il avait formé ce grand dessein dans le conseil de sa Sagesse, il l'a suivi jusqu'au bout ; et après avoir pourvu à tous les préalables nécessaires, il a travaillé à son exécution de la même manière qu'il l'avait déclaré par ses Oracles. — Pour bien méditer sur cette matière, il faut se remettre devant les yeux les deux tems que la Parabole marque : celui des Oracles, et celui de l'accomplissement ; celui de la promesse, et celui de l'exécution ; celui de l'*invitation aux noces*, et celui des *noces mêmes*. Il est certain que, dans la comparaison de ces deux tems, vous verrez d'un côté

revoir des marques de la vérité et de la Divinité de la Religion Chrétienne, et que de l'autre vous y trouverez de nouveaux motifs à la sainteté et à la piété. — D'abord, pour ce qui regarde les *marques de la Divinité de la Religion*, elles sont claires dans la Prophétie, par rapport à l'accomplissement, et dans l'accomplissement, par rapport à la Prophétie. Peut-on douter que la Prophétie ne soit de Dieu, quand on la voit si ponctuellement exécutée en la personne de Jésus-Christ? Peut-on douter que la Rédemption de Jésus-Christ ne soit l'Ouvrage de la Providence, quand on en voit le projet si bien formé dans la Prophétie? Quel autre que Dieu pourrait avoir promis de si grandes choses, tant de siècles avant qu'elles arrivassent? Quel autre que Dieu pourrait avoir rempli de si grandes promesses, par un événement exact et précis, tant de siècles après? Ainsi, de la fermeté de son conseil, résulte la fermeté de notre foi. — Prenons garde maintenant que cela même nous fournit aussi de nouveaux *motifs de piété et de sainteté*. Nous ne sommes plus dans le tems des ombres, comme étaient les Israélites. Dieu a répandu sur nous mille fois plus de grâces et plus de lumières qu'il n'en avait accordé à l'ancienne Église. Il n'y a plus pour nous ni de voile ni de nuée; nous contemplons la gloire du Seigneur à face découverte. Notre foi n'est plus fondée sur de simples promesses; elle a pour objet la certitude de la chose même. Mais, je vous le répète encore, toutes nos lumières

et tous nos avantages doivent produire notre sanctification ; et si nous ne les tournons pas de ce côté-là , ce ne sont plus des avantages , ce sont des malheurs. Plus nous aurons eu de connaissance , et plus sera juste notre condamnation. *Le serviteur qui sait la volonté de son maître et ne la fait pas , sera battu de plus de coups (a) ;* et quand on abuse des bontés divines , elles deviennent mortelles.

REVENONS donc , mes Frères , à notre devoir , et profitons du bien que nous avons reçu , au lieu de le changer en mal. Jésus-Christ disait à ses Disciples : *Vos yeux sont bien heureux de voir ce qu'ils voient , et vos oreilles d'ouïr ce qu'elles entendent. Car en vérité je vous dis , que plusieurs Prophètes et plusieurs Justes ont désiré de voir les choses que vous voyez , et ne les ont pas vues , et d'ouïr les choses que vous entendez , et ne les ont pas ouïes (b).* Mais si nous continuons à négliger ces faveurs , comme nous avons fait jusqu'ici , il faudra bien nous tenir un autre langage. Qui pourra dire : Vos yeux sont bien heureux de voir ce qu'ils voyent , et vos oreilles d'ouïr ce qu'elles entendent ; ou plutôt , qui pourra ne pas dire : Vos yeux sont malheureux de voir ce qu'ils voyent , et vos oreilles d'ouïr ce qu'elles entendent ? Ne permettons pas qu'on nous tienne un si funeste discours ; et pour cet effet consacrons-nous à Jésus-Christ , comme une Épouse chaste et fidèle , attirant de plus en plus sa bien-

(a) Luc , 12. — (b) Matt. 15.

veillance et sa bénédiction, et ne lui donnant jamais sujet de faire divorce avec nous.

UN JOUR, ces Noces Évangéliques seront suivies des Noces de la félicité céleste; et alors ce ne seront plus les hommes qui nous appelleront : ce seront les Anges, ce sera le Seigneur lui-même qui nous dira : *Tout est prêt; venez aux noces.* Alors, jouissant de sa divine présence, nous le contemplerons tel qu'il est; et dans la plénitude de sa communion, notre justice sera parfaite et notre joie éternelle. Dieu nous en fasse la grâce. Et à lui, Père, Fils et Saint Esprit, soit honneur et gloire aux siècles des siècles. *Amen.*



---

# SERMON SECOND

## SUR LA PARABOLE DES NOCES.

---

1. *Alors Jésus prenant la parole, leur parla derechef en similitude, disant :*
2. *Le Royaume des Cieux est semblable à un Roi qui fit les noces de son fils.*
3. *Et il envoya ses serviteurs pour appeler ceux qui avaient été conviés aux noces ; mais ils n'y voulurent point venir.*
4. *Il envoya encore d'autres serviteurs, disant : Dites à ceux qui étaient conviés : voici, j'ai apprêté le dîner ; mes taureaux et mes bêtes grasses sont tuées, et tout est prêt ; venez aux noces.*
5. *Mais eux n'en tenant point de compte, s'en allèrent l'un à sa métairie, et l'autre à son trafic.*
6. *Et les autres prirent ses serviteurs, et les outragèrent et les tuèrent.*
7. *Quand le Roi l'entendit, il se mit en colère, et y ayant envoyé ses gendarmes, il fit périr ces meurtriers-là, et brûla leur ville. Matt. 22.*

MES FRÈRES,

CETTE douce et salutaire économie où Dieu promet, par la bouche de Joël, qu'il répandra de

son Esprit sur toute chair, et qu'il fera prophétiser nos fils et nos filles, nos jeunes gens et nos vieillards, est appelée dans le même lieu, le grand et terrible jour du Seigneur (a); et le même tems de paix et de grâce qu'Ésaïe nomme l'an de la bienveillance de l'Éternel, il le nomme aussi le jour de la vengeance de notre Dieu (b). Ne pensez point que ce soit une contradiction dans l'Écriture. L'Écriture est un ouvrage qui ne se dément point; et jamais livre ne fut si parfait, ni si uniforme. Mais ce sont de différentes vues; une même chose est, à divers égards, un objet de joie et un objet de frayeur; et ces expressions, qui paraissent d'abord si opposées, sont également véritables les unes et les autres. L'Évangile de Jésus-Christ, car c'est de l'Évangile que parlent Ésaïe et Joël, dans les passages que je viens d'alléguer, l'Évangile, dis-je, est odeur de vie et odeur de mort; odeur de vie à ceux qui sont sauvés, odeur de mort à ceux qui périssent (c). Du même Rocher des siècles, les uns en ont fait leur pierre fondamentale, et les autres s'en sont fait une pierre d'achoppement; ou, pour parler en termes propres, la venue du Messie, qui a été la vie et le salut des nations fidèles, a été la rejection et la ruine des Juifs incrédules. C'est, mes Frères, cet épouvantable exemple du crime et de la chute des Juifs, que notre Parabole nous met aujourd'hui devant les yeux. La méditation en est tout-à-fait étonnante

(a) Joël, 2. — (b) És. 61. — (c) 2. Cor. 2.

et triste, soit que vous considériez la *rebellion* de ces misérables, qui furent autrefois le peuple bien aimé de Dieu, soit que vous regardiez la *vengeance* que la Justice divine en a faite. Mais si la méditation en est affligeante, le fruit que nous pouvons en retirer est grand. Qu'y a-t-il de plus propre à nous faire horreur que leur crime? Qu'y a-t-il de plus propre à nous effrayer que leur châtement? Et qu'y a-t-il de plus propre à nous rendre sages, que de considérer ensemble et leur crime et leur peine, et de concevoir à la fois l'horreur de la révolte et la frayeur de la punition?

Venez donc ici, Chrétiens, apprendre deux importantes vérités : l'une, ce que peut la corruption de l'homme, privé du secours de la grâce ; et l'autre, ce que fait la Justice divine, lorsque l'homme abandonne son devoir. Ce sont les deux Points que nous avons à traiter. Car, en continuant l'explication de la Parabole des noces, nous avons à voir PREMIÈREMENT, ce que firent les conviés lorsque le Roi leur envoya ses serviteurs pour les appeler. *Ils n'en tinrent point de compte, mais ils s'en allèrent l'un à sa métairie et l'autre à son trafic ; et les autres prirent les serviteurs, et les outragèrent et les tuèrent.* — SECONDEMENT, nous avons à considérer ce qui leur arriva. *Quand le Roi l'entendit, il se mit en colère, et y ayant envoyé ses gendarmes, il fit périr ces meurtriers-là et brûla leur ville.* — Dieu veuille que ces deux effroyables objets fassent impression sur nous, et

qu'étant ainsi confirmés dans notre vocation chrétienne, nous obtenions la paix et la bénédiction de Dieu en Jésus-Christ !

PREMIÈRE PARTIE. \* — III.º MYSTÈRE.

REJECTION DU MESSIE PAR LES JUIFS, SOUS L'IMAGE DU REFUS QUE LES JUIFS FIRENT DE VENIR AUX NOCES.

POUR entrer dans le premier Point, les noces de cette Parabole sont l'Évangile de Jésus-Christ; le Roi qui les fait est le Père Éternel qui a envoyé son Fils au monde; les Conviés sont les Juifs; les serviteurs qui les appellent aux noces sont Moïse, les Prophètes et Jean-Baptiste, Jésus-Christ lui-même, ses Disciples et ses Apôtres. C'est ce que nous supposons, comme l'ayant déjà expliqué dans notre première Action. — Il s'agit maintenant de voir ce que firent ces Conviés; et la Parabole dit qu'ils firent deux choses: l'une, qu'ils négligèrent entièrement leur vocation, qu'ils n'en tinrent pas compte, mais qu'ils s'en allèrent l'un à sa métairie et l'autre à son trafic. L'autre chose qu'ils firent fut, qu'ils s'irritèrent contre ceux qui les appelaient, qu'ils les outragèrent, et qu'ils les mirent à mort. — Ce furent là les deux chemins qui les conduisirent à leur ruine; ou, si vous voulez, ils descendirent dans cet abyme effroyable de désolation où ils sont encore, par ces deux degrés: le *mépris* de la Religion de Dieu, et la *persécution* de ses Mi-

\* De la Parabole.

nistres. L'un fut comme le sommeil d'un ivrogne qui, tout occupé des fumées de sa débauche, n'entend pas ce qu'on lui dit; et l'autre fut comme le réveil d'un furieux qui, entendant la voix qui lui parle, et n'en jugeant que selon le désordre de son esprit, court aux armes, et renverse tout ce qui se présente devant lui.

I. Le premier de leurs crimes fut donc le mépris de la vocation de Dieu.

1.<sup>o</sup> J'avoue que c'est l'inclination naturelle de l'homme, que de haïr la vraie Religion et la piété solide; et de là vient qu'on a toujours remarqué cette différence entre la vraie Église et les sociétés idolâtres et infidèles, que ces dernières ont un fol attachement pour leurs erreurs, et un zèle inconcevable pour des extravagances et des superstitions; au lieu qu'on ne voit d'ordinaire dans l'Église que de l'indifférence et de la froideur pour les mystères du Ciel. Ceux-là courent et s'échauffent après leurs vanités, pendant que les autres, que Dieu a honorés de sa connaissance, sont tout de glace et se remuent à peine quand il s'agit de leur salut. — Mais quelque naturelle que soit cette inclination, ne devait-elle pas avoir été vaincue dans les Juifs, par tant de grâces que Dieu leur avait faites? Il les avait choisis eux seuls d'entre tous les peuples de la terre, pour se faire connaître à eux. Il les avait délivrés de la plus cruelle de toutes les servitudes; et après les avoir conduits et nourris dans un désert durant l'espace de quarante ans, il les avait heureusement

et glorieusement mis en possession de la terre de Canaan. En leur donnant sa Loi, il avait réglé parmi eux son service d'une manière si distincte et si claire, qu'il n'était pas possible de s'y tromper. Il leur avait révélé ses conseils touchant le Messie; et comme il avait fait mille merveilles en leur faveur, il avait aussi pris soin de les châtier en plusieurs occasions, pour les sauver de leurs égaremens; ce qui n'était pas une des plus petites marques de son amour. Quelle dureté donc après tant de bienfaits, de négliger encore la vocation de Dieu? Mais quel aveuglement n'y a-t-il pas dans cette conduite? Le Messie était la plus grande de leurs espérances; tout retentissait parmi eux de son Nom; toute leur Religion se rapportait à lui, et la seule pensée de son avènement les remplissait de joie et de consolation. Dieu, qui leur en avait fait la promesse, leur avait aussi promis mille biens sous son règne; ou, pour mieux dire, il leur avait proposé sa communion comme l'unique source de tous les véritables biens. Cependant, dès qu'ils sont appelés à ses noces, ils n'en tiennent aucun compte, et refusent d'y aller. Vit-on jamais tant de désordre qu'il en paraît dans ce procédé?

2.° Mais d'où vient donc, direz-vous, un si grand étourdissement? Mes Frères, la Parole en donne la raison, quand elle dit : *Qu'ils s'en allèrent l'un à sa métairie et l'autre à son trafic.* Cela veut dire qu'ils furent si occupés de l'idée de leurs biens temporels, qu'ils ne se soucièrent point du

Messie. En effet, c'est un des premiers et des plus dangereux pièges dont l'ennemi de notre salut se serve pour nous perdre. Il ne nous inspire pas d'abord de la fureur contre Dieu et contre son Évangile ; mais il détourne finement nos cœurs vers d'autres objets, il leur donne d'autres occupations et d'autres désirs ; et de cette sorte il nous jette dans la négligence des choses du Ciel. Et cette voie est d'autant plus à craindre, qu'elle semble fort naturelle et fort innocente. Car qu'y a-t-il de plus naturel, et en apparence de plus innocent, que d'avoir soin de notre bien et de ce qu'on appelle notre fortune. Chacun y est obligé pour soi-même et pour sa famille. C'est suivre un engagement où nous a fait entrer la naissance et le rang que nous tenons dans le Monde ; et si nous en usions autrement, nous passerions pour des imprudens et des gens mal habiles. Ainsi le Diable remplit adroitement nos esprits de l'idée des biens du monde ; et comme ces idées sont enchaînées ensemble jusqu'à l'infini, il nous mène de l'une à l'autre, il nous y tient sans cesse attachés, sans nous donner presque le loisir de respirer. Alors on a beau nous prêcher le Messie et ses grâces ; on a beau nous représenter la nécessité où nous sommes de mourir un jour, et de comparaître devant le Tribunal de Dieu pour lui rendre compte de nos actions ; on a beau nous parler des peines et des récompenses de l'autre vie ; tout cela ne fait aucun effet : nos yeux sont attachés ailleurs : nous n'avons point d'oreilles pour

écouter de tels discours, et quelque grand que soit cet intérêt, on n'a pas le tems de s'y amuser; on a d'autres choses à faire.

3.<sup>o</sup> Ce fut déjà un crime aux Juifs, et un crime capital, de préférer au Messie et à ses biens éternels, des biens temporels qui sont fragiles et périssables; et qui ne regardent que le corps et la vie présente. Car, dans les maximes de la Religion, ne préférer pas Jésus-Christ à toutes choses, c'est l'aimer moins qu'on ne doit, c'est le haïr; à cause de quoi Saint Jacques dit : *Que l'amour du monde est inimitié contre Dieu* (a). Mais il y a plus : car les Juifs ne tenaient ces biens que de la main de la Religion et en considération du Messie; de sorte que c'était, à proprement parler, le Messie lui-même qui les leur avait donnés. Quand ils les eussent eus par une autre voie, il eût toujours fallu les abandonner pour le Messie; mais les tenant de lui et ne les possédant que comme des fruits et des dépendances de cette grande promesse que Dieu leur avait faite touchant son Fils, ce fut la dernière de toutes les perversités de les tourner contre lui-même, et de s'en servir comme d'une occasion de mépris et de négligence. — C'est ainsi que les hommes sont accoutumés à changer en dissolution les grâces qu'ils reçoivent, et à outrager Dieu par les mêmes choses par lesquelles ils devraient le glorifier, à peu près comme quand un sujet abandonne le service de son Roi, parce qu'il lui a trop

(a) Jacq. 4.

fait de bien ; ou qu'un traître tourne contre son Maître et son Seigneur la même épée qu'il en a reçue pour le garder et pour le défendre. En cela nous imitons la terre dont nous avons été tirés : car elle se sert de même de la chaleur du Soleil pour obscurcir, par des vapeurs et des nuées, la lumière qu'il lui communique.

II. Mais ce n'est encore là que le premier degré de l'ingratitude des Juifs. Ils allèrent bien plus avant ; car *ils prirent*, dit la Parabole, *les serviteurs qui les appelaient ; ils les outragèrent et ils les mirent à mort.* C'est ici l'apologue du serpent gelé, qu'un homme ému de compassion mit dans son propre sein pour le réchauffer, et qui en récompense de cette charité lui dévora les entrailles. — Dieu avait trouvé ce misérable Peuple dans une servitude horrible, où l'infamie et l'opprobre étaient joints à mille tourmens. Il l'en avait délivré, et pour cette délivrance il avait forcé toutes les Lois de la nature. En déployant sa puissance sur la Terre, et sur la Mer, et sur les autres Élémens, il l'avait faite sentir aux hommes, aux bêtes, et même aux créatures inanimées ; il avait châtié, pour l'amour d'eux, Pharaon et les Égyptiens avec la dernière rigueur. Après toutes ces choses, il avait fait de ce Peuple une Nation sainte, un Royaume de Sacrificateurs, son Héritage et son Église, qu'il avait enrichie de ses bénédictions, et à laquelle il avait préparé un Époux mystique. Mais quel Époux ? Son propre Fils, son Unique, sa Sapience et sa

Parole éternelle. — Cependant, pour le salaire de tant d'amour, ces ingrats outragent et massacrent les serviteurs; ils mettent à mort le Fils même; et quand ensuite le Fils est ressuscité, et que, de dessus son trône, vaincu par son affection, il leur offre encore leur pardon, son amour et son alliance, ils mettent à mort les Apôtres qu'il leur envoie. C'est le plus grand de tous les crimes, au-delà duquel on n'en saurait concevoir d'autre, soit que vous en regardiez l'objet, soit que vous en considériez le degré. — Je dis premièrement *l'objet*; car ce ne sont pas seulement les créatures de Dieu qui sont outragées, c'est Dieu lui-même immédiatement. Ce n'est pas simplement sa Majesté, ou sa bonté, ou sa puissance, ou sa justice, ou sa vérité; c'est tout cela joint ensemble, et de plus, c'est son amour, c'est la personne même de son Fils, c'est l'amour de son Fils, l'amour, dis-je, de son Fils qui veut être leur Mari, et qui veut l'être encore après qu'ils ont répandu son sang. Peut-on concevoir quelque chose au-delà? — Mais, pour mieux connaître l'horreur de ce crime, il en faut encore considérer le *degré*. Car ils n'ont pas seulement du mépris et de l'indifférence pour le Messie; ils ne lui préfèrent pas seulement leur métairie et leur trafic; ils ne ferment pas seulement l'oreille à la voix de ceux qui les appellent à lui : ils outragent ses serviteurs, ils les tuent; ils l'outragent lui-même, ils le crucifient; et tout ressuscité qu'il est, plein de gloire et d'immortalité céleste, ne

pouvant plus le mettre à mort Lui-même, ils le mettent à mort en la personne de ses Ministres.

QUE LA PATIENCE de Dieu, mes Frères, a été grande envers ce Peuple, d'avoir attendu la consommation de tant de crimes, sans les prévenir par les derniers effets de sa colère, ou, du moins, par un dernier abandonnement et par la privation de ses faveurs, puisqu'ils en étaient si indignes ! Moïse avait déjà, dès le commencement, senti leur fierté et essuyé leurs murmures, et c'est pourquoi il leur avait dit au 31.<sup>e</sup> du Deutéronome : *Prenez ce Livre-ci de la Loi, et le mettez à côté de l'Arche de l'Alliance, afin qu'il soit là pour témoin contre vous. Car je connais votre rebellion. Voici, moi étant encore aujourd'hui vivant avec vous, vous avez été rebelles contre l'Éternel ; combien plus le serez-vous après ma mort ? Faites assembler vers moi tous les Anciens de vos Tribus et vos Chefs, et je dirai devant eux ces paroles-ci, et j'appellerai à témoin contre eux le Ciel et la Terre. Car je sais qu'après ma mort vous ne manquerez pas de vous corrompre, et de vous détourner de la voie que je vous ai commandée.* Il leur fait les mêmes reproches au chapitre suivant. *C'est, dit-il, une génération perverse et rebelle. Est-ce ainsi que tu récompenses l'Éternel, Peuple fou et mal-avisé ? N'est-il pas ton Père, qui t'a acquis ? il t'a fait et t'a façonné. Car la portion de l'Éternel, c'est son Peuple ; et Jacob est la part de son héritage.*

*Il l'a trouvé dans un pays désert et dans un lieu hideux, où il n'y avait que hurlement de désolation; il l'a conduit, il l'a dirigé, et l'a gardé comme la prunelle de son œil. Comme l'aigle émeut sa nichée, couve ses petits, et étendant ses ailes, les recueille et les porte sur ses ailes, l'Éternel seul là conduit, et il n'y a point eu avec lui de Dieu étranger. Mais celui qui devait être droit, s'est engraisé, et a regimbé; il s'est fait gras, gros et épais, et il a quitté le Dieu qui l'a fait, et il a déshonoré le Rocher de son salut! — Ne fut-ce pas un excès de bonté de Dieu, de les supporter durant ces premières années, et, sans avoir égard à leurs fautes, de ne laisser pas de les introduire dans la terre de Canaan? Mais sa patience alla bien plus loin: car il paraît, tant par l'Histoire ancienne, que par les écrits des Prophètes, que ce Peuple, toujours ingrat et toujours insensé, ne cessa point de se révolter de l'obéissance qu'il devait à Dieu, et de l'irriter par des idolâtries presque continuelles, jusqu'à ce qu'enfin étant comme forcé par les droits inviolables de sa justice, il suscita contre eux le Roi des Babyloniens, qui, après avoir saccagé leur Ville et leur Temple, les emmena captifs en Caldée. Cette captivité pourtant ne dura que soixante et dix ans, au bout desquels Dieu se ressouvint de son alliance, et les rétablit par les voies admirables de sa Providence. — Mais ils ne laissèrent pas depuis ce tems-là de suivre leur train ordinaire; ils se divisèrent en plusieurs*

sectes ; ils corrompirent la Religion par plusieurs Doctrines fausses et impies ; ils altérèrent le véritable usage de la Loi par des gloses et des interprétations mauvaises , et contraires à son véritable sens ; ils y ajoutèrent je ne sais combien de Traditions impertinentes ; ils changèrent la piété en hypocrisie ; et à l'égard des mœurs , ils s'abandonnèrent à toutes sortes de vices. Cependant , quelques grands que fussent leurs péchés , Dieu les supporta toujours patiemment , et ne se lassa point de leur faire du bien ; il ne leur ôta point les marques de son alliance ; au contraire , quand le tems marqué par sa Sagesse fut venu , il leur envoya son Fils , et il les fit appeler aux noces de son Évangile , préférablement à toutes les autres Nations.

Tout cela fait voir , d'un côté , combien est grande la BÉNIGNITÉ DE DIEU , et son inclination à attendre le retour ou la repentance des hommes , qui est la chose du monde qu'il commande le plus expressément. Mais cela fait voir aussi , d'autre part , combien est extrême la DÉPRÉVATION DE NOTRE NATURE , et combien le fond de notre corruption est grand et insurmontable , puisque tant de grâces de Dieu , et tant de patience , ne l'ont pu vaincre dans le Peuple des Juifs. Que peut-on conclure de cet exemple , sinon qu'en général l'homme est fait de telle manière , que , si quelquefois il arrive qu'il s'apprivoise avec Dieu et avec sa vérité , c'est comme un tigre ou un lion qui s'apprivoise avec un maître qui le chérit et qui le nourrit. Le maître fait ce qu'il peut pour

adoucir sa férocité naturelle ; mais il n'en saurait venir à bout ; il le flatte, il le caresse ; mais enfin il en sera lui-même déchiré. C'est dans ces vues que Jésus-Christ s'écriait autrefois : *Jérusalem, Jérusalem, qui tués les Prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfans, comme la poule assemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez point voulu (a) ?*

III. Nous allons tâcher, mes Frères, de vous découvrir à peu près par quels principes les Juifs se sont portés à cette extrémité, non-seulement de rejeter l'Évangile de Jésus-Christ, mais de crucifier Jésus-Christ lui-même, et de persécuter ses Apôtres et ses Disciples jusqu'à les faire mourir, comme ils ont fait. D'abord il n'y a nulle apparence que ç'ait été par un pur caprice, sans aucune ombre de raison, car les hommes n'agissent pas ainsi ; il y a toujours quelque fausse lumière qui les éblouit, ou du moins quelque prétexte qu'ils mettent en avant pour justifier leur conduite. Il serait déraisonnable également de dire que les Juifs ne pouvaient pas suffisamment connaître Jésus-Christ pour le vrai Messie, après une si parfaite désignation qu'ils en avaient dans leurs Prophètes, et tant de preuves qu'il donnait lui-même de ce qu'il était. Mais il nous paraît tout vraisemblable qu'ils se laissèrent misérablement aveugler par des préjugés, qui leur firent faire tout ce qu'ils ont fait ; et voici à peu près les

(a) Matt. 23.

maximes suivant lesquelles ils se sont conduits, autant que nous les pouvons recueillir de l'Histoire Évangélique.

1.<sup>o</sup> Leur premier principe fut : Qu'il ne faut rien innover dans la Religion, parce que les innovations sont dangereuses, et que le plus sûr est de marcher sur les traces des Anciens, sans s'en éloigner. *Nous sommes*, disaient-ils, *quant à nous, Disciples de Moïse. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse ; mais quant à celui-ci, nous ne savons d'où il est (a)*. Nous avons les traditions des Anciens, et celui-ci les renverse. *Pourquoi tes Disciples, disaient-ils, n'observent-ils pas les traditions des Anciens (b) ?* Dans cette vue ils accusaient Saint Étienne d'être un blasphémateur, pour avoir dit, *que Jésus changerait les Ordonnances que Moïse leur avait données (c)*. — Mais qu'y avait-il de plus captieux, ou de plus sophistique, que ce prétexte ? car il est vrai qu'il ne faut point admettre de nouveautés en matière de Religion. Mais il faut bien aussi se donner de garde de prendre pour ancien ce qui en effet est nouveau, et pour nouveau ce qui est ancien. Or, c'est ce que les Juifs faisaient ; car Jésus-Christ, qu'ils appelaient nouveau et inconnu, était véritablement ancien, et du premier établissement de la Religion. Et à cet égard, lui-même leur disait : *Moïse, sur qui vous vous fondez, sera celui qui vous condamnera. Car si vous croyiez à Moïse, vous croiriez aussi en moi,*

(a) Jean, 9. — (b) Marc, 7. — (c) Act. 6. 14.

puisqu'il a écrit de moi (a). Et pour leurs Traditions, elles étaient nouvelles, de l'invention des hommes, et par conséquent postérieures à la Loi de Dieu. C'est pourquoi le Seigneur leur disait : *Hypocrites, Ésaïe a bien prophétisé de vous, quand il a dit : Ce Peuple-ci m'honore de ses lèvres, mais leur cœur est fort éloigné de moi. En vain m'honorent-ils, enseignant des Doctrines qui ne sont que des commandemens d'hommes. Car, en délaissant le Commandement de Dieu, vous retenez la tradition des hommes* (b).

2.º Leur seconde maxime était, qu'il faut toujours, en matière de Religion, s'en rapporter aux Pasteurs, suivre aveuglément leurs décisions et leur exemple; et que dès qu'un Peuple entreprend de juger par soi-même de ces sortes de choses, il commet un crime horrible. *Quelqu'un des Gouverneurs, disaient-ils, ou des Pharisiens, a-t-il cru en lui? Mais cette populace-ci, qui ne sait ce que c'est que de la Loi, est plus qu'exécrationnable* (c). — Cette maxime est perniciense; car il n'y a que Dieu à qui nous devons une obéissance aveugle; et quant à ses Ministres, il ne veut point qu'ils prennent aucun empire sur les consciences. Le Juste vit de sa Foi, et non de celle de ses Pasteurs. *Nous n'avons point de domination sur votre Foi* (d), disait Saint Paul. Aussi Jésus-Christ ayant égard à ce faux principe, ne le réfute qu'avec indignation : *Laissez-les*, dit-il; *ce sont des aveu-*

(a) Jean, 5. — (b) Marc, 7. — (c) Jean, 7. — (d) 2.º Cor. 1.

gles, conducteurs d'aveugles; et si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse (a).

3.º A cette seconde maxime, ils en ajoutaient une autre qui n'était pas moins dangereuse : c'est qu'ils étaient l'Église de Dieu, son Peuple, son Héritage, sa Nation; d'où ils concluaient que, quoi qu'ils fissent, Dieu ne pouvait pas avoir d'autre Peuple qu'eux, et, par conséquent, qu'il ne pouvait point y avoir de vrai Messie que celui qu'ils approuveraient. Ils raisonnaient à peu près de cette sorte : que Dieu ne pouvant se laisser sans Église dans le monde, et n'en pouvant avoir d'autre qu'eux, il ne pouvait pas par conséquent les rejeter, ni permettre qu'ils tombassent dans l'apostasie. C'est ce qui leur faisait dire : *Nous sommes la postérité d'Abraham; jamais nous ne servîmes personne. Nous ne sommes pas des enfans illégitimes; nous avons un Père qui est Dieu (b).*

— Cette maxime était fière et illusoire, et Jésus-Christ la réfute en leur disant : *Si vous étiez les enfans d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham; si Dieu était votre Père, vous m'aimeriez.* Jean-Baptiste l'avait déjà réfutée dans ses Prédications : *Ne présumez point, disait-il, de dire en vous-même : nous avons Abraham pour Père; car je vous dis que Dieu peut, de ces pierres-ci, faire naître des enfans à Abraham (c).* En effet, il ne faut jamais raisonner de cette sorte :

(a) Matt. 15. — (b) Jean, 8. — (c) Matt. 3.



de la moisson qu'il pousse des ouvriers dans sa moisson.

5.° Un cinquième préjugé était pris de ce que Jésus-Christ paraissait être d'une condition vile et basse. *Qui est celui-ci*, disaient-ils; *n'est-ce pas le fils du Charpentier? Sa mère n'est-elle pas appelée Marie; et ses frères Jacques, Joses, Simon et Jude? Ses sœurs ne sont-elles pas aussi toutes parmi nous* (a)? Ils étaient préoccupés des idées de la grandeur et de la pompe mondaine, à peu près comme ceux qui disaient, dans l'autre siècle, que la réformation était juste et nécessaire, mais que c'était une chose insupportable qu'un chétif Moine (b) entreprît de réformer toute la terre. — Vit-on jamais rien de moins raisonnable que ce préjugé? Comme si Dieu avait égard à l'apparence des personnes, ou que ses œuvres et sa vérité fussent dépendantes de l'éclat ou de la splendeur temporelle!.... Saint Paul combat cette ridicule maxime, quand il dit à ses Corinthiens: *Vous voyez votre vocation, que vous n'êtes point ni beaucoup de Sages selon la chair, ni beaucoup de Puissans, ni beaucoup de Nobles. Mais Dieu a choisi les choses folles de ce monde pour rendre confuses les sages, et les faibles pour rendre confuses les fortes* (c).

6.° En sixième lieu, ces gens accusaient Jésus-Christ d'être l'ennemi du culte divin et le destructeur de la Religion, sous prétexte que, d'un côté, il

(a) Matt. 13. — (b) Parlant de Luther. — (c) 1. Cor. 1.

rejetait leurs cérémonies superstitieuses, et que, de l'autre, il préférait les œuvres de la Loi morale aux actes du culte extérieur. C'est ce qui leur faisait dire : *Cet homme-ci n'est point de Dieu, car il ne garde pas le Sabbat (a)*. Et ailleurs il est dit, qu'ils se scandalisèrent de voir que ses Disciples ne lavaient pas leurs mains quand ils prenaient leurs repas, car cela même était une de leurs cérémonies religieuses (b). — Mais Jésus-Christ dissipa cette fausse accusation en plusieurs endroits, comme quand il déclare : *Que Dieu, qui est esprit, veut qu'on le serve en esprit et en vérité (c)*; ou quand il dit : *Que Dieu veut miséricorde, plutôt que sacrifice (d)*; et que *le Sabbat est fait pour l'homme, et non l'homme pour le Sabbat (e)*; ou lorsqu'il assure que toutes leurs cérémonies superstitieuses n'étaient que des actes d'hypocrisie.

7.<sup>o</sup> En septième lieu, ils l'accusaient d'être ennemi des mortifications extérieures, sous prétexte qu'il mangeait et buvait, et que ses Disciples ne jeûnaient point; et de cela même ils s'en faisaient un préjugé contre lui. *Pourquoi, lui disaient-ils, les Disciples de Jean jeûnent-ils souvent et font-ils des prières, et de même ceux des Pharisiens; mais les tiens mangent et boivent (f)*? Et ailleurs : *Voici un mangeur et un buveur, un ami des Péagers et des gens de mauvaise vie (g)*. — Mais le Seigneur dissipe encore cette accusation en dis-

(a) Jean, 9. — (b) Marc, 7. — (c) Jean, 4. — (d) Matt. 12.  
 (e) Marc, 2. — (f) Luc, 5. — (g) Luc, 7.

tinguant les tems, et faisant voir que les mortifications et les jeûnes sont destinés pour les jours d'affliction extraordinaire, et non pour ceux où l'on reçoit des marques de la bénédiction de Dieu. *Les gens de la chambre du nouveau marié, dit-il, peuvent-ils jeûner pendant que le nouveau marié est avec eux? Mais les jours viendront que le nouveau marié leur sera ôté, et alors ils jeûneront (a).*

8.º Ils avaient encore un huitième préjugé contre lui : c'est qu'ils le soupçonnaient d'être ennemi des Puissances supérieures, par conséquent de vouloir exciter des séditions et troubler la tranquillité publique. C'est pour cela qu'ils lui tendaient des pièges, afin de le faire parler contre les Romains. *Maître, lui disaient-ils, nous savons que tu es véritable, et que tu enseignes la voie de Dieu en vérité, sans te soucier de personne; car tu ne regardes pas à l'apparence des hommes. Dis-nous donc ce qu'il te semble : est-il permis de payer le tribut à César, ou non (b)?* — Mais Jésus-Christ ne repoussa pas moins cette injuste accusation que les autres, lorsque, leur ayant montré l'image de César gravée sur la monnaie, il leur répondit : *Rendez à César les choses qui sont à César, et à Dieu celles qui sont à Dieu.*

9.º Enfin, à tous ces méchans préjugés, leur corruption en ajoutait deux autres, qui, bien qu'ils fussent les moins équitables, ne laissaient pas d'être

(a) Matt. 9. — (b) Matt. 22.

les plus forts ; l'un est qu'il fallait toujours, même aux dépens de la vérité, conserver le temporel, et se bien garder de s'engager dans une affaire qui aurait sans doute de fâcheuses suites, où ils seraient dépouillés de leurs biens et réduits à la dernière misère. C'est pourquoi, dans l'assemblée qu'ils tinrent à ce sujet, leur principal raisonnement fut celui-ci : *Que faisons-nous ? car cet homme fait beaucoup de miracles. Mais si nous le laissons faire, chacun croira en lui, et les Romains viendront qui nous extermineront, nous, et le lieu, et la Nation (a).*

10.<sup>o</sup> L'autre était un préjugé de passion et de ressentiment, fondé sur ce que Jésus-Christ découvrirait librement leurs vices, et les censurerait assez rudement. *Maitre*, lui disaient-ils, *en disant ces choses, tu nous outrages (b)*. Par l'un de ces préjugés, ils conclurent sa mort. : *Il est expédient qu'un homme meure, de peur que toute la Nation ne périsse. (c)*; et par l'autre, ils inventèrent contre lui mille calomnies et le chargèrent d'injures, disant que c'était un blasphémateur, un sacrilège, un Samaritain, un Séducteur, un Démoniaque, un Ministre du Diable, un Emissaire de Bézébub. — Y eut-il jamais de préoccupations plus insensées ? Car, pour la première, *que profitera-t-il à l'homme de gagner tout le monde, s'il fait la perte de son âme ; ou que donnera-t-il en échange de son âme (d) ?* Et quant à l'autre, il fallait, non s'irriter ;

(a) Jean, 11. — (b) Luc, 11. — (c) Jean, 11. — (d) Marc, 8.

mais se corriger; faire son profit de la censure de Jésus, et non vomir contre lui des blasphèmes et des impiétés. *Génération incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous, jusques à quand vous supporterei-je* (a) ?

### PREMIÈRE PARTIE. \* — IV.° MYSTÈRE.

#### PUNITION EXEMPLAIRE DES JUIFS, SOUS L'IMAGE DU CHATIMENT DES PREMIERS CONVIÉS.

MAIS il est tems de passer à la SECONDE PARTIE de ce discours; nous avons vu le crime, voyons à présent LA PEINE. *Quand le Roi, dit la Parabole, l'eut entendu, il se mit en colère, et y ayant envoyé ses gendarmes, il fit périr ces meurtriers-là, et brûla leur ville.*

I. Je ne prétends pas vous faire ici une exacte description de la désolation effroyable qui fondit sur les Juifs presque immédiatement après qu'ils eurent crucifié Jésus-Christ, et rejeté les dernières offres de grâce et de paix que Dieu leur fit faire par ses serviteurs. Vous en savez l'Histoire, et Dieu en conserve encore d'assez tristes monumens dans les débris qui restent de cette malheureuse Nation, pour n'en perdre pas le souvenir. Je désire seulement que vous y fassiez quelques remarques importantes, que notre texte nous fournira.

(a) Matt. 17. — \* De la Parabole.

sb 1.<sup>o</sup> *Quand le Roi, dit la Parabole, l'eut entendu.* Ces premières paroles appliquées à Dieu, nous apprennent que rien ne peut échapper à sa connaissance, ni à son jugement; ses yeux sont par-tout, ils voient tout, ils pénètrent tout; et l'on a beau se cacher sous des prétextes, et déguiser ses actions par des raisonnemens spécieux, il en juge toujours selon sa vérité. Quelques plausibles que parussent aux Juifs tous ces préjugés que nous venons de représenter, et quelque soin qu'ils prissent de se les persuader, ils n'empêchèrent pas que la voix du Sang de Jésus-Christ ne montât au Ciel, et que Dieu ne l'entendit. Tout l'effet que ces préjugés produisirent fut, d'endormir la conscience de ces misérables, et d'étouffer en eux le sentiment de leurs crimes; mais ils n'endormirent pas la Justice divine, ni ne lui firent illusion: elle se rit de nos petits artifices, et comme toutes nos forces ne sauraient arrêter son bras quand elle veut punir, tous nos sophismes ne sauraient aussi tromper ses lumières quand elle veut juger.

2.<sup>o</sup> *Le Roi donc l'entendit, et il se mit en colère.* La patience de Dieu a ses bornes et ses mesures; il supporte long-tems nos péchés; et pour nous appeler à la repentance, il n'interrompt pas même le plus souvent le cours de ses grâces envers nous; mais il ne serait point raisonnable que ce support durât toujours. C'est pourquoi l'Écriture nous parle d'un certain tems auquel les iniquités des hommes sont accomplies, où Dieu se réveille

pour visiter leurs péchés, et d'un certain jour auquel il *aiguise la lame de son épée et où sa main saisit le jugement, pour faire tourner la vengeance sur ses adversaires, et pour le rendre à ceux qui le haïssent* (a). La Parabole exprime cela même par cette *colère* où elle dit que le Roi se mit. Car cela signifie, qu'après que les Juifs eurent abusé de toutes les faveurs que Dieu leur avait faites, qu'ils eurent méprisé sa vocation, qu'ils eurent poussé contre lui leurs crimes jusqu'à la dernière extrémité, en un mot, qu'après qu'ils eurent épuisé sa patience, il prononça contre eux l'arrêt de leur perte, et forma le dessein de les punir exemplairement. Dieu est bon, mais il est juste, et quand sa bonté se trouve elle-même outragée, elle se change en fureur. Pour cette raison Saint Paul, après avoir dit au Juif : *Tu méprises les richesses de sa bénignité, de sa patience et de sa longue attente, ne connaissant pas que la bénignité de Dieu te convie à repentance, ajoute tout d'une suite : Mais par ta dureté, et ton cœur qui est sans repentance, tu t'amasses la colère, pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu* (b). Le Roi donc se mit en colère. *La colère du Roi, dit Salomon, est comme le rugissement d'un jeune lion* (c). Que sera-ce donc de la colère de Dieu, le Roi des Rois ; n'est-ce pas plus que le rugissement de cent mille lions ?

(a) Deut. 32. — (b) Rom. 2. — (c) Prov. 20.

3.<sup>o</sup> *Il envoya ses Gendarmes, il fit périr ces meurtriers-là, et il brûla leur ville.* Remarquez ici, je vous prie, la profondeur des voies de la Providence divine. La ruine de Jérusalem et de toute la Judée par les Romains, fut un effet visible des crimes qu'ils avaient commis contre Jésus-Christ et contre son Évangile, et les Romains eux-mêmes n'en savaient pourtant rien. Il ne paraissait nulle liaison entre Jésus-Christ et leurs armes; ils furent excités contre les Juifs par d'autres intérêts, fort éloignés de celui-ci; ils vengeaient leurs propres querelles, et ne pensaient à rien moins qu'à venger celle du Messie, lequel ils ne connaissaient pas. Dieu, qui est le Maître des hommes, et qui préside sur les mouvemens de leurs cœurs, les tourne du côté qu'il lui plaît, et en les tournant il les ajuste et les adresse à ses fins, d'une manière si imperceptible et si sûre, que, sans y penser, et quelquefois même contre leur pensée, ils font toujours ce qu'il a intention de faire. Les causes secondes sont dans ses mains, ni plus, ni moins que des flèches, dans les mains de celui qui les tire; elles ignorent leur chemin; elles ne savent où elles vont; mais celui qui s'en sert les dirige avec tant d'art et de lumière, qu'elles ne manquent pas d'aller juste au but qu'il s'est proposé. C'est ce qui fait que les Prophètes, parlant de la première destruction du Peuple d'Israël, appellent le Roi des Assyriens, qui en fut l'exécuteur, *la verge de la fureur du Seigneur, et le bâton de*

son indignation (a) ; et maintenant Jésus-Christ parlant de la seconde, dont les Romains furent les auteurs, il les appelle les Gendarmes du Roi, c'est-à-dire, les Gendarmes de Dieu ; *le Roi*, dit-il, *y envoya ses Gendarmes.*

4.º Cette destruction fut donc l'œuvre de Dieu, et les Romains, dans cette sanglante expédition, n'étaient que ses Gendarmes. Ce n'était ni Vespasien, ni Tite, qui les conduisaient, mais c'était Dieu lui-même qui était leur Chef et leur Empereur invisible. Il présidait dans leurs Conseils, il y réglait les avis par les lumières de sa Sagesse, il y aplanissait les difficultés, il y formait les résolutions, et après les avoir formées, il les faisait heureusement réussir. En qualité de Dieu des batailles, il ordonnait tout parmi eux, il exécutait tout, il animait leur courage, il leur inspirait la fureur, il relevait le cœur des faibles, il fortifiait leurs bras, il soutenait leurs épées, il dressait lui-même leurs machines, il aignisait la pointe de leurs javelots. Sa Providence était par-tout, remplissant leurs rangs, commandant leurs bataillons, portant leurs grandes Aigles, marchant à leur tête, et couvrant leurs corps d'armée de l'ombre de sa protection. Il faisait tomber devant eux les murailles des villes, il renversait les forteresses, il embrasait les cités, il disposait des victoires en leur faveur. L'horreur et l'effroi marchaient devant lui, la mort accompagnait ses pas, le sang coulait de toutes parts sous l'épée de sa

(a) Es. 10.

justice ; il désolait tout , il consumait tout. Alors il ne fallait plus dire *qu'il fit des vents ses Anges, et de la flamme de feu ses Ministres* (a) ; car il était lui-même et son Ange et son Ministre, et ses vents et sa flamme de feu.

II. Pour mieux comprendre LA GRANDEUR DE CETTE VENGEANCE, il s'en faut, en peu de mots, représenter tous les degrés, ou, si vous voulez, tous les caractères, autant que l'Histoire peut nous les fournir ; car, par ce moyen, on verra combien il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.

1.° Premièrement il déploya tout à la fois, sur ce malheureux Peuple des Juifs, tous les plus épouvantables fléaux de sa colère : la sédition, la révolte, la guerre, la famine, la division entr'eux, l'esprit d'étourdissement, le fer et le feu, les prodiges effrayans, les signes au Ciel, et les monstres sur la terre. Ils se soulevèrent séditionnellement contre leurs propres Magistrats, ils secouèrent le joug des Romains, ils les attaquèrent en divers lieux, et s'attirèrent leurs armes par la conduite du monde la plus insolente. Ils se déchirèrent ensuite eux-mêmes en plusieurs factions ; la faim consumait ceux que la guerre épargnait ; et ce qui échappa aux mains cruelles de la guerre et de la famine, les flammes le dévorèrent. Ils marchaient à grands pas au-devant de leurs malheurs ; et de quelque côté qu'ils se tournassent, ils ne voyaient que des images funestes et menaçantes. Un seul de ces fléaux

(a) Ps. 104.

eût suffi pour un châtimeut ordinaire ; mais la Justice divine voulut faire dans cette occasion quelque chose de singulier.

2.<sup>o</sup> C'est ce qui vous paraîtra , si vous considérez , en second lieu , que non-seulement Dieu joignit tous ces fléaux ensemble pour les déployer sur ce Peuple , mais qu'il les déploya chacun dans le plus haut degré où ils pouvaient aller. — La sédition alla jusqu'aux massacres , qui firent couler des torrens de sang dans la Palestine , dans la Syrie , dans l'Égypte , et dans toutes les villes où les Juifs se trouvèrent mêlés avec les Romains ; la guerre ne se termina qu'après une entière consommation des forces de la Judée. — La famine alla jusqu'à contraindre les mères à manger la chair de leurs misérables enfans. — La division s'établit si terrible au milieu d'eux , qu'après s'être déchirés en cent partis qui s'entre-tuaient tous les jours , après avoir plusieurs fois fait couler le sang des concitoyens , et dans les rues et dans les campagnes , enfin ils s'avisèrent de s'égorger les uns les autres , un jour de fête solennelle , dans le Temple de Jérusalem , où la rage les avait assemblés plutôt que la dévotion. — Quant à l'esprit d'étourdissement , il fut tel que , par une opiniâtreté sans exemple , ils refusèrent diverses fois la paix que les Romains leur offrirent ; et lors même qu'il n'y eut plus rien à espérer pour eux du côté de la résistance , ils aimèrent mieux périr que d'accepter des conditions de salut. — Le fer en fit tomber un nombre presque infini ; le feu

consuma leur ville depuis un bout jusqu'à l'autre, sans y laisser rien d'entier ; le Ciel leur fit voir des comètes en forme d'épées de feu, et des météores en forme d'armées combattantes ; enfin, les monstres naquirent jusqu'aux pieds de leurs Autels.

3.<sup>o</sup> Mais il faut faire une troisième remarque. La vengeance divine alla encore plus loin. Dieu la fit tomber sur son propre Temple. Ce Temple, la merveille de toute l'Asie, le Sanctuaire de la Religion, où Dieu avait fait si long-tems sa demeure, où il avait été invoqué, servi, célébré, et où il avait rendu mille fois ses Oracles et exaucé les vœux de ses Saints ; ce beau Temple, dis-je, le siège de la gloire et de la majesté, l'image du Ciel, ou, pour mieux dire, un Ciel en terre, le Trône de la Divinité, fut enveloppé lui-même dans cette destruction générale. Les Romains, frappés en quelque sorte du respect de la Religion, et retenus par la sainteté du lieu, le voulurent sauver ; Tite fit pour cela tous ses efforts. Mais Dieu, qui en avait ordonné autrement, rendit les efforts de cet Empereur inutiles. De sa main, toute rouge de colère, il lança son feu sur son Temple, et le brûla depuis le haut jusqu'au bas, et ensuite il en arracha les fondemens. Les Sacrificateurs, sortant du milieu de ces cendres, demandèrent la vie ; mais Dieu, par la bouche de Tite, prononça son arrêt. Non, dit-il, puisque je n'ai plus de Temple, je n'ai plus que faire de Sacrificateurs ; allez, race impure et perfide, je vous ai abandonnés à ma malédiction ; vous en serez acca-

blés. Ce triste arrêt fut exécuté sur le champ : car, de là, sans autre retardement, ils furent menés au supplice.

4.º A cette troisième remarque, il en faut ajouter une autre, qui est que cette vengeance divine fut irrévocable. Dieu, qui voulut dès-lors en donner des signes, fit que les Romains passèrent la charrue sur la place où avait été Jérusalem et le Temple, et la réduisirent en guérets. Les Juifs furent arrachés de toute la Judée, et dispersés çà et là parmi les diverses Nations qui composaient l'Empire. Ils ne furent plus menés tous ensemble en captivité, comme ils l'avaient été autrefois en Babylone, mais ils furent répandus parmi les autres Peuples, Dieu leur voulant donner par cela même un témoignage certain, qu'ils ne seraient plus rassemblés. En effet, voilà déjà plus de seize cents ans qui se sont écoulés \*, pendant lesquels on peut dire en quelque sorte que ce misérable Peuple n'a pu ni vivre ni mourir. On les voit errans parmi des étrangers et des inconnus, sans chef, sans ordre, sans magistrats, soumis aux lois de leurs adversaires, et portant, écrites sur leur front, en gros caractères, ces exécrables paroles que leurs pères prononcèrent touchant Jésus-Christ : *Son Sang soit sur nous et sur nos enfans*. Dieu les a dépouillés de toutes les marques de son alliance : ils n'ont plus de Canaan, ils n'ont plus de Temple, ils n'ont plus d'Autel, ils n'ont plus de Sacerdoce, ils n'ont plus de Sacri-

\* Et maintenant, en 1821, il y a dix-sept siècles et demi.

fices ; et , ce qui est très-considérable , les ennemis qui les détruisirent ont été eux-mêmes détruits : ces fiers Romains ne sont plus ; leur Empire a pris fin ; les Nations qu'ils avaient subjuguées ont repris leur ancienne liberté. Mais , quant à vous , meurtriers de Jésus-Christ , enfans bâtards d'Abraham , vous n'êtes plus Isaac , vous êtes devenus Ismaël ; votre main est contre tous , et la main de tous est contre vous. Quand Moïse rompit les Tables de votre Loi , Dieu les rétablit ; mais à présent que Dieu lui-même les a rompues , qui est-ce qui les rétablira ?

III. Je ne sais si , après ce que je viens de dire , et qui est tout fondé sur des faits notoires et constans , nos profanes , qui révoquent en doute la vérité de la Religion Chrétienne , auront encore quelque chose à répliquer. Cette effroyable ruine des Juifs , soit qu'on la considère en elle-même , soit qu'on la regarde dans ses circonstances , marque assez visiblement la grandeur de leur crime ; et la grandeur du crime des Juifs , est une preuve évidente de la DIVINITÉ DE NOTRE ÉVANGILE qu'ils ont outragé , et que Dieu a vengé d'une manière si éclatante.

Dira-t-on qu'il ne faut pas attribuer cette catastrophe à aucune vengeance particulière de Dieu , mais qu'il faut simplement la ranger dans l'ordre des choses humaines , où il arrive souvent de semblables révolutions ? — Mais , outre que la justice du Ciel paraît si manifestement dans celle-ci , qu'il faut s'aveugler volontairement soi-même pour ne pas la voir , que peut-on dire à cette Parabole , car elle

n'est pas historique, elle est prophétique? Jésus-Christ l'a proposée, non-seulement plusieurs années avant que la chose arrivât, mais même avant qu'il y en eût aucune apparence, pendant que les Juifs jouissaient d'une profonde prospérité, pendant qu'ils étaient en paix avec les Romains et avec tous les autres Peuples. Et ce n'est pas seulement une fois qu'il leur a prédit ce malheur et qu'il en a marqué formellement la cause, il l'a fait plusieurs fois, comme dans la parabole des Vignerons, où, après avoir dit que les vigneronns mirent à mort le Fils du Maître de la vigne, il ajoute aussitôt : *Que fera donc le Seigneur de la vigne? Il viendra et fera périr ces vigneronns-là, et donnera sa vigne à d'autres* (a). D'ailleurs Saint Luc rapporte qu'en voyant la ville de Jérusalem, Jésus pleura sur elle, et dit : *O! si toi aussi eusses connu, en cette tienne journée, les choses qui appartiennent à ta paix! Mais maintenant elles sont cachées de devant tes yeux. Car, les jours viendront que tes ennemis t'assiégeront et t'environneront de toutes parts, et te détruiront toi et tes enfans, et ne laisseront en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le tems de ta visitation* (b).

— Mais si l'impudence des profanes va jusqu'à cet excès, que de nier la vérité de ces prédictions de Jésus-Christ, parce que ce sont des faits rapportés par nos Évangélistes, que diront-ils de celles de Moïse, que les Juifs eux-mêmes nous ont données,

(a) Marc, 12. — (b) Luc, 19.

et qui se trouvent encore aujourd'hui dans leurs propres Écritures. Car, voici de quelle manière il parle au 28.<sup>e</sup> du Deutéronome : *Dieu fera lever contre toi de loin, savoir, du bout de la terre, une Nation qui volera comme vole l'aigle, une Nation de laquelle tu n'entendras pas le langage, une Nation impudente qui n'aura point d'égard à la personne de l'Ancien, et qui n'aura point pitié de l'enfant. Elle ne te laissera rien de reste, ni froment, ni vin, ni huile, ni la portée de tes vaches, ni les brebis de ton troupeau, jusqu'à ce qu'elle t'ait ruiné. Et elle t'assiégera en toutes tes villes, jusqu'à ce que tes murailles, les plus hautes et les plus fortes, sur lesquelles tu te seras assuré dans tout ton pays, tombent à terre. Elle assiégera toutes tes villes par tout le pays que le Seigneur, ton Dieu, t'aura donné. Tu mangeras le fruit de ton ventre, la chair de tes fils et de tes filles, que l'Éternel, ton Dieu, t'aura donnés, durant le siège et la détresse dont ton ennemi te serrera. L'homme le plus tendre et le plus délicat d'entre vous, regardera d'un œil malin son frère et sa femme bien aimée, et le reste de ses enfans, pour ne donner à aucun d'eux de la chair de ses enfans, laquelle il mangera. Et de même, la plus tendre et la plus délicate femme d'entre vous, qui n'aura pas essayé de mettre la plante de son pied sur la terre, regardera d'un œil malin son mari bien aimé, son fils et sa fille, et*  
l'enveloppe

*l'enveloppe de son petit enfant qui sortira d'entre ses pieds, et les enfans qu'elle enfantera, car elle les mangera en secret, dans la disette où elle sera de toutes choses, à cause du siège et de la détresse dont ton ennemi te serrera en toutes tes villes..... Et il arrivera que, comme l'Éternel s'est réjoui sur vous en vous faisant du bien et en vous multipliant, de même il se réjouira sur vous en vous faisant périr et en vous exterminant; et vous serez arrachés de dessus la terre que vous allez posséder, et l'Éternel vous dispersera parmi tous les Peuples, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre. Telle fut alors la menace, et telle aussi a été dans la suite l'exécution; Dieu l'a fait comme il l'avait dit, et l'événement a justifié la Prophétie.*

## APPLICATION.

APPRENS, mes Frères, de ce grand et terrible exemple, à connaître et à craindre la Justice divine; et vous, profanes, voyez-en saisis d'étonnement. Il n'est plus ici question de chicaner et d'ergoter sur la Religion Chrétienne; il s'agit de trembler à la vue du plus épouvantable objet qui se présente jamais aux yeux des hommes. Quand un Pyrrhonien est seul et en repos dans son cabinet, il peut philosopher à son aise, et chercher des argumens pour révoquer en doute les choses les plus sensibles; mais quand il est en plein air, et qu'il voit l'orage crever

et le tonnerre tomber auprès de lui, que la foudre fracasse les grands arbres et embrase les maisons, qu'il voit dans un tremblement de terre le feu qui descend du Ciel et qui monte en même tems de l'abyme, et des villes entières englouties ou consumées; alors il ne s'agit plus de faire le subtil, il faut être effrayé, il faut sentir, malgré qu'on en ait, l'effet de ce qu'on ne veut pas croire. — Il en est ici de même: s'il s'agissait de dogmes et de mystères, nos esprits forts pourraient faire les chagrins et les difficiles; mais il s'agit d'une foudre qui est partie de la plus puissante main qui soit dans tout l'Univers; il s'agit d'une plaie incurable qui saigne encore, et qui a saigné depuis seize cents ans; il s'agit d'un incendie qui fume à nos yeux, et qui fumera jusqu'à la fin du monde; et qui peut n'en être pas épouvanté? — J'avoue que Dieu ne déploie pas tous les jours ses jugemens d'une manière si éclatante; aussi ne s'en présente-t-il pas tous les jours de semblables occasions. Le Fils de Dieu ne descend plus sur la terre pour être personnellement crucifié. La ruine des Juifs fut un événement singulier; et de là vient que l'Écriture nous la représente comme une image du Jugement dernier et de la fin du monde. Mais, en gardant la proportion, je dis que Dieu ne laisse point les crimes des hommes impunis, surtout ceux des endurcis qui outragent ou méprisent son Évangile; et si nous voulions ouvrir les yeux pour reconnaître les voies de sa Providence, tous les siècles, et le nôtre même, nous en fourniraient

des exemples assez remarquables. Apprenez donc à craindre le Seigneur; et, pénétrés de la frayeur que doivent causer ses jugemens, souffrez au moins qu'on vous sollicite à la Foi. Pendant que Dieu se tient caché dans la nuée de sa miséricorde et de sa longue attente, et qu'il a, pour ainsi dire, les bras liés, vous ne concevez ni sa Puissance, ni sa colère, ni sa Justice; mais sachez que, si vous surmontez sa patience par votre durété, la victoire vous en coûtera cher. Souvenez-vous de ce que Dieu dit au méchant, dans le Psaume 50; car, après lui avoir représenté ses péchés, il ajoute : *Tu as fait ces choses; et parce que je m'en suis tû, tu as cru que j'étais semblable à toi; mais je t'en reprendrai, et je déduirai le tout par ordre en ta présence.* — Il est vrai que Dieu a mis également nos maux et nos biens, nos punitions et nos récompenses, entre les idées de l'avenir; mais ce que Saint Paul a dit pour la consolation du Juste : *Si le Seigneur tarde, attends-le, car il viendra, et ne tardera point* (a), nous le pouvons dire encore davantage pour imprimer de la terreur au méchant; car, si la Justice divine lui paraît tarder, elle viendra pourtant et ne tardera point, comme il se l'imagine. C'est, à mon avis, ce qu'on peut dire à plus forte raison des effets de sa Justice, que de ceux de sa bonté; car il n'y a rien dans le méchant qui ne hâte sa Justice, au lieu que sa bonté trouve dans les plus justes mille sujets de retardement.

(a) Hébr. 10.

Mais, dira-t-on, pourquoi nous parlez-vous ainsi ; nous ne sommes, par la grâce de Dieu, ni méchans, ni profanes, ni infidèles ; nous croyons en Jésus-Christ, et nous avons fait profession de son Évangile ? — Mes Frères, je sais que nous faisons tous profession d'être Chrétiens, et que s'il ne s'agissait que de condamner l'action des Juifs, aucun de nous ne voudrait en entreprendre la défense. Je suis même persuadé que, quoiqu'il y ait parmi nous plusieurs mondains et profanes, qui ne font aucun cas de la Religion, il y a pourtant plusieurs bonnes ames qui désirent de faire leur salut ; et si cela n'était point, Dieu ne nous conserverait pas comme il fait, le *Ministère de sa parole*. Mais ne nous rendons-nous pas, pour la plupart, tous les jours indignes de sa grâce, par ce grand nombre de péchés que nous commettons, et par le peu de compte que nous faisons de l'Évangile ? Nous sommes intéressés et avarés, durs et inflexibles, injustes et violens, fiers et arrogans, sensuels et adonnés à nos plaisirs, envieux, médisans, malins, implacables comme le reste des hommes ; et comment pouvons-nous nous glorifier de notre Christianisme ?... C'est sur cela que Dieu nous fait entendre sa voix depuis fort long-tems ; il nous exhorte, il nous censure, il nous presse, il nous sollicite, il nous châtie, il nous supporte, et cependant combien sont petits les fruits qu'il a recueillis jusqu'ici de tant de soins !... Nous avons donc un juste sujet d'appréhender qu'enfin il ne s'irrite con-

tre notre négligence et notre ingratitude, et nous l'avons d'autant plus, que, quelques menaces qu'il nous en ait faites, et quoi qu'il ait déjà commencé d'exécuter contre nous, on ne voit nul amendement au milieu de nos troupeaux. Nous sommes déjà tous meurtris des coups de sa verge, et pas un de nous ne se met pourtant en peine de l'apaiser. On ne songe pas même à sa colère, car on est si fort occupé des idées de la terre, on a ses yeux si attachés sur les causes secondes, qu'on ne s'élève presque jamais jusqu'à la Providence Divine pour en reconnaître les voies, dans les afflictions publiques qui nous arrivent. Que pouvons-nous donc espérer, ou, pour mieux dire, que ne devons-nous pas craindre de notre état, puisque nous sommes sourds à sa parole et aveugles à ses jugemens, également insensibles à sa voix et aux coups de sa verge ?

Un des plus mauvais signes qu'on puisse remarquer dans un malade, est que les remèdes qu'on emploie pour sa guérison, au lieu de lui profiter, ont un effet tout contraire à la pensée du Médecin ; car c'est une marque infailible que la nature défaut, et que la mort approche. Je ne sais ce qui nous arrivera ; mais il est vrai qu'on voit en nous quelque chose de fort semblable. Les remèdes que Dieu a jusqu'à présent employés pour notre conversion, n'ont point produit d'autre effet que de nous endurcir de plus en plus dans nos vices ; il semble que nous soyons cette terre dont Saint Paul parle au sixième de l'Épître aux Hébreux, laquelle boit

*souvent la pluie qui vient sur elle, mais qui ne produit pourtant que des épines et des chardons.* Car, quant à la *Parole de la prédication*, qu'elle soit forte, ou qu'elle soit douce, il n'importe; qu'elle se tienne dans les simples termes de l'exhortation, ou qu'elle aille jusqu'aux censures et aux menaces, tout est égal; elle n'a plus d'efficace sur nous. Nous ne la regardons plus que dans une seule vue, qui est celle de notre divertissement, et désormais ce n'est plus à la conscience qu'il faudra prêcher, c'est à l'esprit et à l'imagination. Et quant aux *afflictions* dont Dieu nous visite, elles n'ont pas un meilleur succès. D'un côté, il nous dépouille peu à peu de nos biens temporels, il appauvrit nos familles à vue d'œil, il fait tomber sa verge sur ce que nous aimons le plus, sur nos maisons, sur nos champs, sur nos affaires, sur nos prétentions. Mais que produit cela, si ce n'est le malheur de nous rendre plus ardents et plus attachés à la recherche de ces faux biens? Plus ils fuient, plus nous les poursuivons. Nous courons, et crions après celui qui nous les emporte comme après un ennemi, de la même manière que Laban courut après Jacob, en lui disant: *Pourquoi m'as-tu dérobé mes Dieux?*

Il s'en faut de beaucoup qu'il en soit de même, lorsque Dieu nous châtie dans les choses qui appartiennent immédiatement à la Religion, comme lorsqu'il abat nos Temples, qu'il nous ôte en plusieurs lieux la liberté de nos assemblées, qu'il nous ravit les moyens de nous avancer dans la connaissance de ses

Mystères , et ceux de nous fortifier et de nous consoler nous-mêmes dans nos angoisses. Car , à cet égard , au lieu de nous faire courir avec plus de force après ces biens célestes , et de nous les faire désirer plus ardemment , ce qui serait le juste effet que cette affliction devrait produire en nous , elle n'en produit point d'autre que de nous accoutumer à leur privation , et de nous faire regarder notre Religion comme une Religion mourante , à qui nous disons : *Va t'en en paix*. Mais , misérables , si elle s'en va , que deviendrez-vous ? Pourrez-vous bien *vivre sans elle* ; et ne craignez-vous point de tomber dans cette faim terrible de la Parole de Dieu , dont les Prophètes menaçaient autrefois les Juifs ? Et quand vous pourriez vivre sans elle , pourriez-vous bien *mourir sans elle* ; et ne la regretterez-vous pas , quand vous serez sur le point d'aller comparaître devant le Tribunal de votre Souverain Juge ? Ne vous souvenez-vous point de l'état où se trouvait David lorsqu'il faisait son séjour au milieu des Philistins , et qu'il était privé des consolations de sa Religion : *Comme le cerf*, dit-il, *brame après le courant des eaux , ainsi mon ame aspire après toi , ô Dieu ! Mon ame a soif de Dieu , du Dieu fort et vivant ! O quand entrerais-je , et me présenterais-je devant la face de Dieu ?.... Mes larmes m'ont été au lieu de pain jour et nuit , lorsqu'on me disait : Où est ton Dieu (a) ? Je dirai au Dieu fort , qui est mon Rocher , pourquoi m'as-tu oublié ! Pour-*

(a) Ps. 42. 2.

*quoi cheminerai-je, tout noirci de deuil, à cause de l'ennemi? Mes adversaires m'ont fait outrage; mais ce qui a été comme une épée dans mes os, c'est lorsqu'ils m'ont dit chaque jour : Où est ton Dieu (a)?*

Mais, direz-vous, cela n'arrivera jamais; car Dieu lui-même est intéressé dans la conservation de sa Religion. — Que cette espérance est fausse et frivole! J'avoue que Dieu est intéressé à la conservation de sa Religion; mais pensez-vous que la Religion périsse quand Dieu vous en privera? Non, sans doute, elle ne périra pas; mais vous périrez, et vous périrez avec justice. Il transportera son Chandelier ailleurs; il le donnera à d'autres Peuples qui en useront mieux que nous n'avons fait, ou, pour parler dans les termes de l'Écriture, *il louera sa vigne à d'autres vigneronns, qui lui en rendront les fruits en leurs saisons (b)*. — Entre tous les préjugés des Juifs que nous avons représentés, le plus méchant était celui qui leur faisait dire : Nous sommes la postérité d'Abraham; et quoi que nous fassions, Dieu ne saurait avoir d'autre Peuple que nous. Mais Dieu confondit la vanité de cette confiance; et, selon la prédiction de Jean-Baptiste, d'entre les pierres mêmes, il suscita d'autres enfans à Abraham. Prenons garde qu'il ne nous arrive la même chose; si nous continuons à nous rendre indignes de la grâce que Dieu nous a faite, il se pourvoira d'un autre Peuple et nous abandonnera. Prévenons, mes Frères, un

(a) Ps. 42. 10. — (b) Matt. 21. 41.

si grand malheur ; et , pour cet effet , recourons à la miséricorde de Dieu , pour lui demander , avec toute l'ardeur et l'humilité dont nous sommes capables , le pardon de tant d'ingratitude et de tant de péchés que nous avons commis contre lui. Recourons à l'amour de Jésus-Christ ; et , en l'attendrissant envers nous , disons-lui ce que les Disciples lui disaient à Emmaüs : *Demeure , Seigneur , avec nous , car notre soir commence à venir , et notre jour est déjà décliné* (a). Et , pour l'avenir , amendons-nous , profitons des enseignemens de la Parole de Dieu ; faisons-la fructifier abondamment au milieu de nous , afin qu'il plaise à Dieu de nous conserver son Chandelier ; sanctifions nos cœurs et nos corps , et en nous détachant des objets du monde , appliquons-nous de plus en plus à ceux de l'Éternité. Laisant les choses qui sont derrière nous , avançons-nous vers le but de la vocation d'en Haut. Dieu , qui nous y appelle , veuille lui-même nous y conduire , et nous rendre un jour participans de la gloire et de la félicité qu'il a promises. Et à lui , Père , Fils et Saint Esprit , soit honneur et gloire , dès maintenant et à jamais. *Amen !*

(a) Luc , 24.

---



---

## SERMON TROISIÈME

### SUR LA PARABOLE DES NOCES.



8. *Alors il dit à ses serviteurs : Hé bien ! les noces sont apprêtées ; mais ceux qui y étaient conviés n'en étaient pas dignes.*
9. *Allez donc aux carrefours des chemins , et autant de gens que vous trouverez , conviez-les aux noces.*
10. *Alors ses serviteurs sortirent vers les chemins , et rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent , tant mauvais que bons , tellement que le lieu des noces fut rempli de gens qui étaient à table. Matt. 22.*

### MES FRÈRES,

LORSQUE NOUS jetons les yeux sur cette *profondeur des richesses de la Sagesse et de la connaissance de Dieu* (a), dont Saint Paul parle dans son Épître aux Romains, un des plus admirables mystères qui s'y découvre d'abord, c'est celui de la distinction que Dieu a faite des Peuples en deux ordres, laissant

(a) Rom. 11.

les uns dans les ténèbres de leur ignorance naturelle, et éclairant les autres de la lumière de sa Parole. Il pouvait sans doute les traiter tous d'une même manière, ou en les appelant tous également à sa grâce, ou en les abandonnant tous également à la rigueur de sa justice. Mais s'il eût fait sentir à tous les effets de sa justice, le Démon eût éternellement triomphé de la créature, et Dieu lui-même eût vu périr pour toujours, entre les hommes, son culte et sa Religion. Si, d'autre part, il eût rendu tous les hommes participans de la révélation de sa grâce, la haine naturelle qu'il a pour le crime en eût été obscurcie, et la grâce elle-même n'en eût pas assez paru. Il était donc convenable qu'il gardât ce tempérament de sagesse, qui consistait à distinguer les hommes, c'est-à-dire, à faire connaître aux uns sa miséricorde, et à laisser les autres dans l'ignorance de son secret. C'est par ce principe qu'au commencement Dieu sépara du reste des Nations la famille d'Abraham, le Peuple d'Israël, pour lui être, comme dit Moïse, un Royaume de Sacrificateurs et une Nation sainte, pendant qu'il négligeait tous les autres Peuples (a). Et pour donner un symbole visible de cette séparation, il voulut, dès le moment qu'il les retira d'Égypte, mettre entre eux et les Égyptiens une nuée, qui, du côté des Égyptiens, n'était que ténèbres, et du côté des Israélites n'était que lumière.

Mais, quelque admirable que soit ce mystère, il

(a) Exod. 19. 5. 6.

faut pourtant avouer qu'il y en a un autre qui l'est bien davantage, et qui rend beaucoup plus impénétrable cette profondeur de la Sagesse divine. C'est, mes Frères, que tout l'avantage de cette séparation ayant été, durant plusieurs siècles, du côté des Israélites, et le désavantage du côté des Gentils, Dieu, tout d'un coup, dans l'accomplissement des tems, a tourné sa nuée mystique, et a mis les ténèbres où la lumière était auparavant, et la lumière où étaient les ténèbres. La Justice et la Miséricorde sont demeurées dans leurs fonctions, mais elles ont changé de situation et d'objet. Dieu a fait sentir sa colère au Peuple pour qui il avait eu tant d'amour, et il a, au contraire, donné son amour à ceux pour qui, jusqu'alors, il n'avait témoigné que de la colère. Il a rejeté ceux qu'il avait autrefois choisis, et il a choisi ceux qu'il avait autrefois rejetés.

C'est là en partie le sujet de cette Parole, dont nous avons entrepris de vous donner l'explication. Nous vous fîmes voir, dans notre dernière Action, de quelle sorte Dieu traita les Juifs, et comment il vengea sur cette misérable Nation l'outrage qu'ils avaient fait à ses serviteurs et à son Fils même, en refusant de venir à ses noces. Mais, bien loin que cette épouvantable catastrophe ait troublé ou interrompu ces noces évangéliques, elle n'a fait, au contraire, que les rendre plus authentiques et plus célèbres, ayant donné lieu à la vocation des Gentils, que Dieu avait si long-tems laissés dans leurs ténèbres. — Écoutez-nous donc, je vous prie, attenti-

vement, pendant que nous vous expliquerons cette partie de notre Parabole qui parle de ce qui arriva après que le Roi eut exterminé les meurtriers de ses serviteurs. *Alors le Roi, selon notre texte, dit à ses serviteurs : Hé bien ! les noces sont apprêtées ; mais ceux qui y étaient conviés n'en étaient pas dignes. Allez donc aux carrefours des chemins, et autant de gens que vous trouverez, conviez-les aux noces. Les serviteurs donc allèrent dans les chemins, et rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, tant mauvais que bons, tellement que le lieu des noces fut rempli de gens qui étaient à table.* — Ces paroles se divisent d'elles-mêmes en deux Points : le PREMIER contient ce que le Roi dit à ses serviteurs, et le SECOND, ce que les serviteurs firent pour exécuter l'ordre qu'ils avaient reçu. — L'un est la *Vocation des Gentils*, en tant qu'elle a Dieu pour auteur ; et l'autre, cette même Vocation, en tant qu'elle a été *exécutée par les Ministres* que Dieu avait choisis pour cela.

## SECONDE PARTIE. \* — I.<sup>er</sup> MYSTÈRE.

VOCATION DES GENTILS, SIGNIFIÉE PAR L'ENVOI DES SERVITEURS DANS LES CARREFOURS ET LES GRANDS CHEMINS.

I. POUR commencer donc par ces premières paroles, *les noces sont apprêtées*, Jésus-Christ nous

\* De la Parabole.

y met d'abord devant les yeux tout ce que Dieu avait fait jusque-là pour disposer les choses à la publication de son Évangile : c'est ce que veut dire CET APPRÊT DES NOCES. En effet, la Providence Divine avait pris pour cela des soins multipliés. — D'un côté, LA LOI qu'il avait donnée aux Israélites *convainquait les hommes de leurs péchés*, et leur faisait voir évidemment les droits de la Justice éternelle qui demandaient leur damnation. Elle les humiliait devant la Majesté infinie de leur Créateur, en leur enseignant que l'homme n'est que cendre et poudre en la présence de son Dieu. Elle les couvrait de confusion par le sentiment de leurs crimes, et les remplissait de frayeur à la vue des peines qui les attendaient. Le joug des cérémonies les fatiguait, et l'esprit de servitude qui accompagnait tout ce ministère, ne manquait pas de produire en eux ces violentes agitations décrites au septième de l'Épître aux Romains, qui donnaient lieu à ces exclamations lamentables : *Misérable que je suis!... Qui me délivrera du corps de cette mort?... —* D'autre part, Dieu avait répandu par-tout, dans les Livres de ses Prophètes, ce grand nombre d'ORACLES dont nous vous parlions dans notre premier discours, et ces Oracles marquaient et *promettaient tous la venue d'un Messie, d'un Libérateur*. Ils le désignaient par tous ses traits et par tous ses caractères, sans en oublier un seul. Ils commandaient aux hommes de l'écouter avec attention et respect, de le recevoir avec obéissance

de foi, de le regarder comme leur justice, leur lumière et leur salut; de mettre leur confiance en lui, et de puiser, dans cette grande espérance, le remède à tous leurs maux. — Dieu avait fait quelque chose de plus, car il avait tracé, dans tout le ministère légal, *quantité de TYPES*, c'est-à-dire, d'images ou de *portraits du Messie*; et il les avait exposés aux yeux des hommes, afin qu'ils en eussent l'idée toujours présente, pour ne le pas méconnaître quand il paraîtrait. — Enfin, après avoir laissé les hommes dans cette attente pendant tout le temps que sa Providence avait marqué, *il avait envoyé SON FILS*; le Messie était venu lui-même, et il était venu tout-à-fait tel qu'il avait été désigné, et qu'on le devait attendre, conçu du Saint Esprit, né d'une Vierge, rejeton de la famille presque éteinte de David, né à Bethléhem, précédé de son Précurseur, humble lui-même et abject, sans forme et sans apparence; mais juste et patient, zélé, charitable, débonnaire, faisant des miracles et recevant témoignage du Ciel. C'étaient là les préparatifs de la noce; tout était prêt, et il ne manquait plus rien que d'avoir les conviés et d'ouvrir le festin.

II. Au reste, ces paroles : *Les noces sont apprêtées; mais ceux qui étaient conviés n'en étaient pas dignes*, méritent une particulière considération. C'est le discours d'un Roi qui ne veut point différer sa noce à cause de l'ingratitude des conviés, ni perdre le fruit de ses soins et de ses préparatifs. En effet, l'œuvre pour laquelle le Messie était en-

voyé, sa rédemption et son Évangile étaient d'un prix et d'un mérite trop grand, pour être ainsi abandonnés sans succès; et soit que vous considériez la majesté de la Personne du Fils de Dieu, ou la dignité de sa satisfaction, ou la gloire de sa communion, ou la sainteté de ses Lois, ou la divinité de ses exemples; soit que vous regardiez la miséricorde éternelle du Père, dont il était et l'auteur et le dispensateur; soit que vous ayez égard à toutes ces préparations dont je viens de parler, il n'eût été ni de la Justice ni de la Sagesse de Dieu de laisser tout cela sans en tirer aucun fruit. — Il fallait donc qu'il y eût, non-seulement des conviés, mais des conviés qui vinsent actuellement aux noces, c'est-à-dire, des Fidèles qui obéissent à leur vocation et qui recussent l'Évangile. Car, s'il n'y eût point eu de Fidèles, le salut que Jésus-Christ nous a acquis, et toute sa médiation fût demeurée inutile contre ce que Dieu proteste dans Ésaïe : *Comme la pluie et la neige, dit-il, descendent du Ciel et n'y retournent plus, mais arrosent la terre, et la font produire et germer, tellement qu'elle donne la semence au semeur, et le pain à celui qui mange. Il en sera de même de ma Parole qui sera sortie de ma bouche; elle ne retournera point vers moi sans effet, mais elle fera tout ce en quoi j'aurai pris plaisir (a).* C'est pourquoi vous trouverez dans les anciens Prophètes, qu'un des principaux caractères qu'ils attribuent à la nouvelle Alliance,

(a) Es. 55.

pour la distinguer de la première, est que la première a été rompue et violée par la rébellion des hommes, au lieu que, dans la seconde, Dieu écrit ses Lois dans nos cœurs, et les grave dans nos entendemens, afin que nous lui obéissions. Et de même, dans la Parabole du Semeur, vous voyez bien qu'une partie de la semence tombe dans le chemin, ou entre les épines, ou parmi les pierres; mais vous voyez aussi, qu'il y en a toujours une autre partie qui tombe dans une bonne terre, où elle prend racine, et produit le fruit pour lequel elle est destinée.

III. Vous demanderez ce que veulent dire ces paroles : *Ceux qui étaient conviés n'en étaient pas dignes*; car il est vrai qu'ils n'en étaient pas dignes; mais s'il faut en avoir des dignes, où est-ce qu'on les trouvera? Tous les hommes ne sont-ils pas plongés dans la corruption commune, et les autres Peuples n'étaient-ils pas impies, séditionnaires, idolâtres, éloignés de la connaissance et de la communion du vrai Dieu, beaucoup plus même que les Juifs?... Quelle dignité pouvait-il donc y avoir en ces gens-là? — Pour éclaircir cette difficulté, il faut remarquer d'abord, que c'est une figure assez ordinaire dans le style de l'Écriture, de mettre l'expression négative pour l'affirmative, comme dans cet exemple : *Je ne prends point à honte l'Évangile de Jésus-Christ* (a), pour dire, je m'en glorifie; et dans cet autre : *Dieu n'a point épargné son*

(a) Rom. 1. 16.

*propre Fils (a)*, pour dire, qu'il a déployé sur lui toutes les rigueurs de sa Justice. Il en est donc ici de même : *Ils n'en étaient pas dignes*, c'est-à-dire, qu'ils s'en étaient rendus *entièrement indignes*. — Mais outre cela, il faut prendre cette expression dans un sens de comparaison, qui est, que les Juifs s'étaient rendus *beaucoup plus indignes* que les autres Peuples, d'avoir part aux Noces évangéliques. Et cela même doit être entendu en deux manières, ou en deux sens : l'un, qu'ils s'étaient mis dans un état *entièrement incompatible* avec la grâce de la Vocation, ce que les autres Peuples n'avaient pas encore fait ; l'autre, qu'ils avaient mérité d'en être absolument exclus, et qu'ils l'avaient mérité *beaucoup plus* que les autres Peuples. — Je dis, *premièrement*, qu'ils s'étaient mis dans un état incompatible avec la grâce de la Vocation évangélique. Qu'y a-t-il effectivement de plus incompatible avec cette Grâce, qu'un refus opiniâtre qu'on en fait, qu'une rejection obstinée des offres de la Miséricorde divine, accompagnée d'un dernier effort de malice qui s'en prend à la Miséricorde même, qui la traite d'ennemie, et qui va jusqu'à la persécution sanglante des messagers du salut ? Or, c'est précisément l'état où nous vîmes les Juifs, dans notre précédent Discours. Après avoir maltraité les Prophètes, négligé les anciens Oracles, méprisé la Parole de Dieu, crucifié le Messie, rejeté son Évangile, ils allèrent jusqu'aux dernières persécutions

(a) Rom. 8. 31.

contre les Apôtres et les autres envoyés, qui leur prêchaient les mystères du Royaume des Cieux. — J'observe *en second lieu* que, par ce procédé, ils avaient mérité d'être désormais entièrement exclus de cette Vocation. Car cette fière et dure obstination, cette persécution violente contre Jésus-Christ et ses Ministres, ne pouvait manquer d'irriter la Justice de Dieu contre eux, jusqu'à faire cesser absolument l'honneur qu'il leur faisait de les appeler. Sa Sagesse donc, et sa Justice, y étaient également intéressées : sa Sagesse, car *on ne jette point les perles devant les pourceaux, et l'on ne donne pas les choses saintes à des chiens* (a). Sa Justice aussi, car *si ceux qui avaient méprisé la Loi de Moïse, mouraient sans aucune miséricorde, combien pires tourmens pensez-vous que mérite celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, et qui aura tenu pour profane le sang de son Alliance* (b) ? C'est pourquoi Jésus-Christ, qui voyait bien ce que cette malheureuse conduite des Juifs devait produire, leur a souvent prédit ce qui leur est arrivé à cet égard : *Voici*, leur dit-il au 13.<sup>e</sup> de Saint Luc : *Votre maison va être laissée déserte ; et ailleurs : Le Royaume de Dieu vous sera ôté, et sera donné à une Nation qui en rapportera les fruits* (c).

IV. Mais suivons notre texte. *Le Roi dit donc à ses serviteurs : Allez aux carrefours des chemins, et autant de gens que vous trouverez,*

(a) Matt. 7. — (b) Hébr. 10. — (c) Matt. 21.

*conviez-les aux noces.* C'est ici l'ordre que Dieu donne pour LA VOCATION DES GENTILS; sur quoi il faut faire d'abord cette réflexion : que cette Vocation n'est pas l'œuvre de la permission de Dieu, comme sont tous les succès des fausses Religions, mais que c'est L'OEUVRE DE SA BONTÉ ET DE SA MISÉRICORDE, une bonne œuvre qu'il commande, ou, pour mieux dire, qu'il fait lui-même, qu'il approuve, et qui lui est agréable. C'est en cette qualité que le Seigneur Jésus l'attribue à son divin Père, en lui faisant dire à ses serviteurs : *Allez aux carrefours des chemins, et autant de gens que vous trouverez, conviez-les aux noces.* C'est aussi en cette qualité que les Prophètes l'avaient prédite, plusieurs siècles avant que Jésus-Christ en parlât et que la chose arrivât; car Dieu l'avait déclarée dans les Oracles anciens, comme la plus grande et la plus glorieuse de toutes ses œuvres. Il n'y a sans doute pas un de vous qui ignore cette vérité; mais comme elle est d'une très-grande importance, et qu'elle fournit un argument convaincant pour la Divinité de notre Religion, contre les incrédules et les profanes, il ne sera pas hors de propos d'y insister un peu; et de rapporter ici quelques-unes de ces PRÉDICTIONS.

1.º Une des premières est celle que Dieu fit lui-même à Abraham, dans l'Alliance qu'il traita avec lui, où il lui dit en propres termes : *Qu'en sa Semence seraient bénies toutes les Nations de la terre (a).* Il est évident que, par cette Semence,

(a) Gen. 22.

on ne peut entendre que le Messie ; car , quant au Peuple des Juifs , bien loin qu'on puisse dire que toutes les Nations aient été bénies en lui , ils prétendent au contraire que , pour l'amour d'eux , Dieu a abandonné tous les autres Peuples. En effet , avant la venue de Jésus-Christ , la bénédiction de Dieu , c'est-à-dire , son Alliance et sa communion , était si particulière aux Israélites , que , hors de l'Église judaïque , il n'y avait qu'erreur et malédiction. Ainsi donc , le sens clair de cette Promesse est , que la bénédiction dont Dieu honorait Abraham en se faisant connaître à lui , et en lui promettant d'être son Dieu et le Dieu de sa postérité , devait un jour se répandre sur toutes les Nations , et par conséquent , que les Nations devaient être appelées à la connaissance et au service du vrai Dieu. — A cette première Prophétie , il faut ajouter celle de Jacob , au 49.<sup>e</sup> de la Genèse : *Le Sceptre , dit-il , ne se départira point de Juda , ni le Législateur d'entre ses pieds , jusqu'à ce que le Scilo vienne ; et à lui appartient l'Assemblée des Peuples.* Car , que peut signifier cette *Assemblée des Peuples* , si ce n'est la Vocation des Gentils et leur conversion des idoles à Dieu , sous la direction du Messie ? — Vous trouverez la même chose au 32.<sup>e</sup> du Deutéronome , où Moïse introduit Dieu se plaignant de l'ingratitude et de l'infidélité des Israélites ; puis , tout d'une suite , il ajoute comme de sa part ces paroles : *Ils m'ont ému à jalousie par ce qui n'est point le Dieu fort ; ils ont provoqué ma colère par leurs*

*vanités, et moi je les émouvrai à jalousie par un Peuple qui n'est point Peuple, et je les provoquerai à la colère par une Nation folle. Qui ne voit là la Vocation des Gentils ! Ils y sont assez marqués par ces expressions : Un Peuple qui n'est point Peuple, une Nation folle ; et leur Vocation y est clairement représentée par cette jalousie à laquelle il dit qu'il provoquera les Juifs, à cause d'eux. Cela dit assez, qu'il donnera son amour et son Alliance à cette Nation qui était auparavant folle ; et que, comme les Juifs avaient donné leur cœur à d'autres qu'à Dieu, de même il donnerait le sien à d'autres qu'à eux.*

2.º DAVID ne s'en était pas expliqué moins clairement que Moïse, car il y a dans ses Psaumes, je ne sais combien de déclarations semblables à celles-là. Ainsi, au Psaume 22, parlant au nom du Messie, il lui fait dire : *Je te louerai dans la grande Assemblée ; je rendrai mes vœux en la présence de ceux qui te craignent. Les débonnaires mangeront et seront rassasiés ; ceux qui cherchent l'Éternel le loueront ; votre cœur vivra à perpétuité. Tous les bouts de la terre s'en souviendront et se convertiront à l'Éternel, et toutes les familles des Nations se prosterneront devant toi. Car le règne appartient à l'Éternel, et il domine sur les Nations.* — De même, au Psaume 66 : *Toute la terre, dit-il, jetez des cris de réjouissance à Dieu. Psalmodiez à la gloire de son Nom, et rendez sa louange glorieuse. Toute*

la terre se prosternera devant toi, et te psalmodiera. — Et au Psaume 67 : *Les Peuples te célébreront, ô Dieu! tous les Peuples te célébreront. Les Nations se réjouiront et chanteront de joie, car tu jugeras les Peuples en équité, et tu conduiras les Nations sur la terre.* — Dans le Psaume 72, il décrit le Règne du Messie en ces termes : *En son tems le Juste fleurira, et il y aura une paix profonde, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de Lune. Même il dominera depuis une Mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusques aux bouts de la terre. Tous les Rois aussi se prosterneront devant lui, et toutes les Nations le serviront.* — Il prophétise la même chose au Psaume 96. *Vous, familles des Peuples, dit-il, attribuez à l'Éternel la gloire et la force. Rendez à l'Éternel la gloire due à son Nom. Apportez l'oblation, et entrez dans ses parvis. Prosternez-vous devant l'Éternel avec une sainte magnificence. Vous, tous les habitans de la terre, tremblez tout étonnés, à cause de la présence de sa face. Dites parmi les Nations : l'Éternel règne; même la terre habitable est affermie et ne sera point ébranlée; il jugera les Peuples en équité. Que les Cieux se réjouissent, que la Terre s'en égaie, que la Mer et tout ce qu'elle renferme bruie. Que les champs s'égaient et tout ce qui est en eux. Alors tous les arbres des forêts crieront de joie, au-devant de l'Éternel, parce qu'il vient. Il vient pour juger la terre : il jugera le monde habitable en*

*justice, et les Peuples selon sa fidélité.* — Tous ces Oracles sont si clairs, qu'on ne saurait rien ajouter à leur évidence; et vous en direz de même de ceux qui se trouvent dans les Psaumes 98, 100, 117 et 138, si vous prenez soin de les lire; car ils contiennent, comme ceux que je viens de marquer, des déclarations expresses de ce grand dessein que Dieu avait, d'appeler les Gentils à sa connaissance et à sa communion.

3.<sup>o</sup> Mais, si pour établir de plus en plus cette importante vérité des Oracles anciens, vous voulez bien, après MOÏSE et DAVID, passer aux autres Prophètes, il est certain que vous les entendrez tous tenant un même langage. Combien de fois ÉSAÏE s'en est-il nettement expliqué! *Il arrivera aux derniers jours, dit-il au chapitre second, que la Montagne de la Maison de l'Éternel, sera affermie au sommet des montagnes, et qu'elle sera élevée par-dessus les coteaux, et toutes les Nations y aborderont. Et plusieurs Peuples iront, et diront: Venez, montons à la Montagne de l'Éternel, à la Maison du Dieu de Jacob; et il nous instruira de ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers; car la Loi sortira de Sion, et la Parole de l'Éternel sortira de Jérusalem. Il exercera le jugement parmi les Nations, et il reprendra plusieurs Peuples; ils forgeront de leurs épées des hoyaux, et de leurs hallebardes des serpes; une Nation ne levera plus l'épée contre l'autre, et elles ne s'adonneront plus à la guerre.* — Au

chapitre onzième, il assure qu'en ce tems-là, *la Terre sera remplie de la connaissance de l'Éternel, comme le fond de la Mer est rempli des eaux qui le couvrent. Car, ajoute-t-il, en ce jour-là il arrivera, que les Nations rechercheront la Racine d'Isaï, dressée pour être l'Enseigne des Peuples.* — Et au chapitre vingt-cinq, après avoir dit que Dieu devait faire un banquet à tous les Peuples, il ajoute ces excellentes paroles : *Il détruira en cette Montagne-ci, l'enveloppe redoublée qu'on voit sur tous les Peuples, et la couverture qui est étendue sur toutes les Nations.* Qu'est-ce que cette enveloppe redoublée, et cette couverture étendue sur toutes les Nations, si ce n'est l'aveuglement et les ténèbres épaisses d'idolâtrie et de superstition, dans lesquelles tout le monde était autrefois plongé, et que la Prédication de l'Évangile a heureusement dissipées? — Mais entre toutes les prédictions de cette nature qui se trouvent dans ce Prophète, il n'y en a point, ce me semble, de si expresse, que celle qu'on lit au chapitre 49. Là, premièrement, il introduit le Messie qui dit, que Dieu l'a envoyé vers le Peuple d'Israël; en suite de quoi, il se plaint que, quelque soin qu'il ait pris de ramener Israël, il n'a pu en venir à bout. *J'ai, dit-il, travaillé en vain, j'ai usé ma force pour néant et sans fruit; toutefois mon droit est par-devers l'Éternel, et mon œuvre par-devers mon Dieu;* puis bientôt après il ajoute ces paroles : *Et l'Éternel m'a dit : C'est peu de chose que tu me*



*sois Serviteur pour rétablir les Tribus de Jacob, et pour ramener les Captifs d'Israël ; c'est pourquoi je t'ai donné pour Lumière aux Nations, afin que tu sois mon Salut jusques au bout de la terre. Cet Oracle ne vous paraît-il pas précis et formel ? Il parle des Nations par opposition au Peuple d'Israël et aux Tribus de Jacob ; il dit que les Israélites n'ont pas voulu écouter la voix du Messie, ni se rassembler sous lui ; il dit que la fière incrédulité de ce Peuple a obligé Dieu de répandre, par le moyen du Messie, sa lumière sur les Nations ; il explique ce que c'est que cette lumière, savoir, son salut, qui est allé jusqu'au bout de la terre. Que peut-on opposer à tant de clarté ? — Que peut-on dire, sur-tout, contre ce qui suit dans le même chapitre ? Dieu est introduit, parlant de cette sorte à l'Église : *Élève tes yeux à l'entour de toi, et regarde ; tous ceux-ci se sont assemblés, ils sont venus à toi. Je suis vivant, dit l'Éternel, que tu te revêtiras de ceux-ci comme d'un ornement, et t'en orneras comme une épouse. Certainement tes déserts, et tes lieux désolés, et ton pays détruit, et toi-même, tu seras en ce tems-là trop à l'étroit pour les habitans, et ceux qui t'engloutissaient s'éloigneront. Tu entendras dire aux enfans que tu auras, après avoir perdu les autres : Ce lieu est trop étroit pour moi ; fais-moi place, afin que je puisse y demeurer. Et tu diras en ton cœur : Qui m'a engendré ceux-ci, puisque j'avais perdu mes enfans et que j'étais seule ?**

*J'ai été menée en captivité, et agitée; et qui m'a nourri ceux-ci? J'étois demeurée toute seule, et ceux-ci où étaient-ils? Ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel: Voici, je leverai ma main vers les Nations, et j'élèverai mon enseigne vers les Peuples, et ils apporteront tes fils entre leurs bras, et on chargera tes filles sur les épaules. Et les Rois seront tes nourriciers, et les Princesses, leurs femmes, tes nourrices; ils se prosterneront devant toi, la face baissée, et lécheront la poudre de tes pieds. — C'est dans le même sens, et avec la même évidence, qu'il dit au chapitre 54: Réjouis-toi avec chant de triomphe, stérile qui n'enfantais point; toi qui ne savais ce que c'est que le travail d'enfant, éclate de joie avec chant de triomphe, et t'égaie, car les enfans de celle qui était délaissée, seront en plus grand nombre que les enfans de celle qui était mariée. Qui est cette misérable stérile qui n'enfantait point, si ce n'est le corps des Gentils que Dieu avait abandonnés, pendant qu'il avait donné son Alliance et son Mariage mystique à l'heureuse Nation des Juifs? Et quels sont les enfans de cette délaissée, qui devaient surpasser en nombre ceux de celle qui était mariée, sinon les Fidèles de l'Église Chrétienne, par opposition à ceux de l'Église Judaïque? — Mais il faudrait parcourir tous les chapitres de ce Prophète, si nous voulions rapporter ici toutes les prédictions qu'il a faites de cette grande vocation, car elles se trouvent par-tout.*



4.° On n'en trouve pas moins dans les autres Prophètes qui ont suivi Ésaïe : car , quant à JÉRÉMIE, voyez de quelle manière il parle au chapitre seizième de ses Révélations : *Éternel, les Nations viendront à toi des bouts de la terre, et diront : Quoi qu'il en soit, nos Pères ont hérité le mensonge, et la vanité, et des choses inutiles. L'homme se fera-t-il bien des dieux? Ce ne sont pas des Dieux; c'est pourquoi, voici, je m'en vais le leur faire connaître; je leur ferai connaître cette fois ma main et ma force, et ils sauront que mon Nom est l'Éternel.* — ÉZÉCHIEL en parle de même au trente-sixième chapitre : *Ainsi a dit l'Éternel: Je sanctifierai mon Nom qui est grand et qui a été profané parmi les Nations; vous l'avez profané parmi elles, mais les Nations sauront que je suis l'Éternel.* — DANIEL, au chapitre septième de son Livre, parlant du Fils de l'Homme qu'il avait vu en vision, ne dit-il pas, que *l'Ancien des jours lui donna la domination, l'honneur et le règne, et que tous Peuples, Nations et langues, le serviront.* — L'Éternel a dit par OSÉE (II. 23) : *Je ferai miséricorde à Lo-ruhama, (c'est-à-dire, à celle de qui je n'avais point eu de miséricorde), et je dirai à Lo-hammi, (c'est-à-dire, à celui qui n'était pas mon Peuple) : Tu es mon Peuple; et il me dira : mon Dieu.* — Dans le second de JOEL, Dieu parle ainsi des tems évangéliques : *En ces jours-là, je répandrai mon Esprit sur toute chair, et il arrivera que quiconque invoquera le Nom*

de l'Éternel, sera sauvé : paroles qui marquent l'étendue de l'Alliance de Dieu par tout le monde.

5.º Achevons, je vous prie, de parcourir ces témoignages, qui sont d'une si grande consolation à notre Foi. — Vous en trouverez un semblable dans AMOS, chapitre 9. Nous y lisons : *En ce tems-là, je relèverai le Tabernacle de David qui sera tombé; je réparerai ses brèches, et je refermerai ses ouvertures; je le rebâtirai comme il était aux jours anciens, afin qu'ils possèdent le reste de l'Idumée, et toutes les Nations sur lesquelles mon Nom est invoqué, a dit l'Éternel qui a fait cela.* — Vous trouverez au quatrième chapitre de MICHÉE, les mêmes paroles qu'Ésaïe, au chapitre second, avait dites sur ce sujet : *Il arrivera aux derniers jours, que la Montagne de la Maison de l'Éternel sera affermie au sommet des montagnes, et sera élevée par-dessus les coteaux; les Peuples y aborderont.* Et toute la suite de ce passage que nous avons déjà cité. — Vous en trouverez encore un autre dans AGGÉE, chapitre 2. *Ainsi a dit l'Éternel des Armées : Encore une fois, qui sera dans peu de tems, j'ébranlerai les Cieux et la Terre, et la Mer, et le Sec. Et j'émouvrai toutes les Nations, afin que les désirés d'entre toutes les Nations viennent, et je remplirai cette Maison-ci de gloire.* — ZACHARIE n'en dit pas moins; car, après avoir prédit la venue du Messie, et l'avoir décrit par toutes ses qualités, il ajoute ces paroles : *Il parlera de paix aux Nations, et sa domina-*

*tion sera depuis une Mer jusqu'à l'autre, et depuis le fleuve jusques aux bouts de la terre (a).* Enfin, MALACHIE, le dernier des Prophètes, a voulu s'en expliquer d'une manière capable de convaincre tout ce qu'il y a de plus infidèle. Après avoir introduit Dieu, rejetant son ancien Peuple, et lui disant: *Je ne prends point de plaisir en vous, et je n'aurai point pour agréable l'oblation qui viendra de vos mains*, il ajoute tout d'une suite, pour marquer la Vocation de sa nouvelle Église: *Mais, depuis le Soleil levant jusqu'au Soleil couchant, mon Nom sera grand parmi les Nations, et en tout lieu on offrira le parfum à mon Nom et une oblation pure; car mon Nom sera grand parmi les Nations, a dit l'Éternel des Armées (b).*

— C'est ainsi que cette grande merveille avait été prédite par les Prophètes, comme l'œuvre de la puissance et de la miséricorde de Dieu, et qu'elle avait été prédite avec tant de force, avec tant de clarté, avec tant d'uniformité, qu'à moins que de renoncer volontairement à l'usage des yeux, il faut demeurer d'accord, qu'il n'y a rien de plus constant dans l'Écriture ancienne, que cette vocation des Gentils dont il s'agit. Nous verrons dans la suite les conséquences qu'il en faut tirer: reprenons maintenant l'explication de notre texte.

V. Les paroles que le Roi dit à ses serviteurs: *Allez aux carrefours des chemins, et autant de gens que vous trouverez, conviez-les aux noces,*

(a) Zach. 9. 10. — (b) Mal. 1.

étant couchées dans notre Parabole, comme dites après le refus que les premiers conviés firent d'y venir, semblent d'abord signifier que les Gentils n'ont été appelés à la connaissance du vrai Dieu, et à l'espérance de son salut, que d'une manière accidentelle, c'est-à-dire, à l'occasion de la rejection que les Juifs ont faite du Messie; d'où il s'ensuit que, si les Juifs eussent obéi à leur vocation, et qu'ils eussent reçu Jésus-Christ, les Gentils n'eussent eu aucune part à sa rédemption. Cependant il est vrai, qu'une si grande chose ne peut nullement s'être faite, sans que Dieu l'eût déterminée dans les Conseils éternels de sa Sagesse. C'est pourquoi Saint Paul, écrivant aux Éphésiens, ne fait pas difficulté de rapporter leur Vocation aux Décrets de l'Élection éternelle : *Béni soit Dieu*, dit-il, *qui est le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Jésus-Christ, selon qu'il nous avait élus en lui avant la fondation du monde, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant lui en charité. Nous ayant prédestinés pour nous adopter à soi, par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté, à la louange de la gloire de sa grâce, par laquelle il nous a rendus agréables en son Bien-Aimé (a).* Une marque certaine de cela, c'est que Dieu avait prédit cette Vocation dans ses Oracles et ses Prophètes, comme nous venons de le voir.

(a) Éph. 1.

Comment donc se fait-il qu'ils ne soient appelés que sur le refus que les Juifs avaient fait de venir aux noces ?

1.<sup>o</sup> Cette objection n'est pas difficile à résoudre. Il est vrai que Dieu avait déterminé la Vocation des Gentils dès les tems éternels ; mais il l'avait déterminée sur la prévision qu'il avait faite de l'incrédulité des Juifs, et il avait résolu de l'exécuter dans cet ordre, savoir, que la rejection des uns serait l'occasion de la Vocation des autres. C'est le mystère que Saint Paul traite expressément, et assez au long, dans le chapitre onzième de l'Épître aux Romains, où il dit : *Que, par la chute des Juifs, le salut est arrivé aux Gentils, pour provoquer les autres à jalousie. Que leur chute a été la richesse du monde, et leur diminution la richesse des Gentils. Que leur rejection a été la réconciliation du monde. Que quelques-unes des branches de l'olivier franc ont été retranchées, et que nous, qui étions l'olivier sauvage, avons été entés en leur place, et avons été faits participans de la racine et de la graisse de l'olivier.*

2.<sup>o</sup> Mais, direz-vous, Dieu ne pouvait-il pas empêcher l'incrédulité des Juifs ? — Oui, sans doute, il le pouvait, car il est le Maître des cœurs ; il les tourne où il veut, de la manière qu'il veut. Mais il n'a pas trouvé bon de se servir de sa puissance à l'égard des Juifs, et il a permis leur chute afin de faire abonder sa grâce sur nous. Il nous avait au commencement abandonnés pour l'amour d'eux ;  
maintenant

maintenant il les abandonne pour l'amour de nous. C'est ainsi qu'il en use, pour faire voir que son salut est de pure grâce, que sa grâce est libre, et qu'il la donne à qui bon lui semble, sans qu'il y soit poussé par aucune qualité qu'il trouve dans la créature. Il nous a renfermés les uns et les autres dans la rébellion chacun à son tour, les Gentils les premiers, et les Juifs ensuite, *afin*, dit l'Apôtre, *qu'il fît miséricorde à tous* (a), c'est-à-dire, afin qu'il parût que, tant la conversion de ceux-là, que la foi de ceux-ci, vient de sa pure miséricorde. — C'est donc une chose certaine dans la doctrine de l'Écriture, que l'Évangile de Jésus-Christ est parvenu jusqu'aux Gentils par la défection des Juifs, à cause de quoi Saint Paul disait aux Juifs : *C'était bien à vous qu'il fallait premièrement annoncer la parole de Dieu ; mais puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous tournons vers les Gentils* (b). Mais cela n'empêche pas que Dieu n'eût résolu la Vocation de ces derniers de toute éternité. *Toutes ses œuvres lui sont connues de tout tems* (c), et c'est pourquoi les anciens Prophètes et Jésus-Christ lui-même avaient prédit celle-ci, long-tems avant qu'elle arrivât.

3.° Il faut pourtant faire ici une remarque assez nécessaire avant que d'aller plus loin : c'est que Dieu, quoiqu'il eût arrêté, dans la sagesse de son Conseil, d'appeler les Gentils, et qu'il s'en fût suf-

(a) Rom. 11. 32. — (b) Act. 13. 46. — (c) Act. 15. 18.

faisamment expliqué aux Juifs , comme nous avons vu , n'avait néanmoins donné directement aucune connaissance de son dessein aux Gentils eux-mêmes. Il les avait laissés à cet égard dans une ignorance profonde ; et notre Parabole nous l'enseigne fort nettement , quand elle déclare qu'ils n'étaient pas du nombre des premiers conviés. Les Juifs , héritiers de l'ancienne Alliance , y sont comparés à des bourgeois bien établis , qui font le négoce , ou qui possèdent des métairies. Les Payens , tels que des misérables qui errent sans feu ni lieu , s'ils ont ouï dire indirectement quelque chose du banquet des noces royales , n'ont pu se flatter d'y être appelés eux-mêmes , tant que le Roi a différé d'envoyer les ramasser de toutes parts. Et de là vous pouvez voir , en passant , combien ont été fausses et contraires aux vues de Jésus-Christ , les vues de quelques Anciens , qui se sont imaginés qu'ils feraient une chose avantageuse aux intérêts du Christianisme , s'ils pouvaient faire trouver parmi les Oracles Sibyllins des Prédications du Messie , et de l'établissement de sa Doctrine par tout le Monde. \* On appelle cela des fraudes pieuses ; mais , à dire le vrai , ce sont des supercheries indignes de gens de bien et désavouées par la Religion , qui n'a que faire de nos mensonges. Cela est d'ailleurs fort imprudent , puisque Jésus-Christ distingue ici formellement les Gentils d'avec les Conviés , et par cela même nous fait voir , que Dieu n'avait donné aucune connais-

\* Voyez une note à la suite de ce Sermon.

sance directe aux Nations idolâtres, ni de l'envoi de son Fils au monde, ni de leur future conversion.

VI. EN QUEL ÉTAT donc étaient-ils, et où est-ce que la Vocation divine les va prendre? — Mes Frères, Jésus-Christ l'explique ici d'une manière admirable. *Allez-vous-en*, dit le Roi, *dans les carrefours des chemins*. On pourrait prendre ces paroles dans un sens assez simple, pour dire seulement : *Allez aux lieux les plus fréquentés où l'on trouve d'ordinaire beaucoup plus de monde*, sans aucun égard pourtant à la qualité des personnes. — Mais Saint Luc, qui rapporte aussi cette Parole au quatorzième chapitre de son Évangile, nous empêche de nous arrêter à cette explication, car il dit formellement, que le Maître de la noce commanda qu'on lui amenât *les pauvres, les impotens, les boiteux et les aveugles*; ce qui fait voir que le Seigneur a aussi eu égard à la qualité des personnes, et beaucoup plus même qu'aux lieux fréquentés. Cette expression donc, *aux carrefours des chemins*, nous donne une idée de ces gens fainéans et vagabonds qui sont dans la dernière misère, et qui ne tiennent aucun rang dans le monde; gens qui n'ont nulle demeure fixe, rejetés de la société comme des immondices qui lui sont à charge, et comme un poids inutile sur la terre; gens, en un mot, qui ne servent que de nombre, et qui, accablés de leurs propres maux, n'ont d'autre recours qu'à être mendiants ou voleurs, et

le plus souvent l'un et l'autre (a). C'est là l'image de ce qu'étaient les Gentils, c'est-à-dire, des malheureux que Dieu avait proscrits en sa colère, et qui, n'ayant rien de fixe, couraient après des chimères et des fantômes ; Peuples qui, à proprement parler, n'avaient ni Dieu, ni Religion, ni Loi, ni espérance ; qui étaient plongés dans les plus grands désordres, ignorans de tous les mystères de la Divinité, préoccupés de mille superstitions ridicules, adorateurs d'abominables Idoles. Tels nous étions quand l'ordre de nous appeler est venu d'en Haut : *Allez aux carrefours des chemins, et autant de gens que vous trouverez, conviez-les aux noces.*

## SECONDE PARTIE. \* — II.<sup>e</sup> MYSTÈRE.

SUCCÈS DE LA VOCATION DES GENTILS, SIGNIFIÉ PAR  
LE LIEU DES NOCES REMPLI DE GENS A TABLE.

L'ORDRE royal fut ponctuellement exécuté. *Les serviteurs, dit la Parabole, sortirent vers les chemins et rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, tant mauvais que bons, tellement que le lieu des noces fut rempli de gens qui étaient à table.* C'est notre SECOND POINT, qui nous fournit trois choses sur lesquelles il faut méditer : *l'obéissance* que les serviteurs rendirent au Roi, *la ma-*

(a) Voyez Job, 30. 1-8. — \* De la Parabole.

nière dont ils exécutèrent son ordre, et *le succès* qu'ils eurent dans leur Ministère.

I. Quant à la première de ces choses, j'avoue que, quand Dieu donne des ordres ou des commandemens aux hommes, leur devoir est d'y obéir, sans se mettre en peine du succès de *leur obéissance*. Il est le Roi des Rois, il a une autorité souveraine sur sa créature, il lui donne l'emploi qu'il lui plaît. Ainsi, quand il sera question de juger de l'action de ses serviteurs, on ne peut que louer *leur fidélité*. — Mais comme les hommes ne font pas toujours ce qu'ils sont obligés de faire, il faut bien nécessairement avouer, non-seulement que DIEU EST L'AUTEUR DE LA RELIGION CHRÉTIENNE, mais aussi qu'il est LE MAÎTRE ABSOLU DES ESPRITS ET DES CŒURS, qu'il leur inspire les sentimens qu'il veut, qu'il préside dans leurs délibérations; en un mot, qu'il en fait ce que bon lui semble. Comment, sans cela, se fût-il trouvé des serviteurs capables d'entreprendre un ouvrage tel que celui-ci? — A en juger selon toutes les règles ordinaires du bon sens et de la raison, mettant à part ce qu'il y a eu de surnaturel et de Divin dans la mission des Apôtres, et la considérant comme une œuvre simplement humaine, c'était certainement l'entreprise du monde la plus téméraire et la plus folle; non-seulement pleine d'embarras et de difficultés, mais absurde et impossible, selon toutes les apparences; non-seulement impossible, mais accompagnée de mille périls; et non-seulement dangereuse, car on peut bien quelquefois hasarder dans

les grands desseins, mais telle que la nudité, la faim, les disgraces, les prisons, les persécutions, la mort même, y étaient certaines et inévitables. Il s'agissait d'aller courir par toute la terre, d'aller changer la face de tout le monde, d'arracher les faux Dieux de leurs Temples, d'abattre leurs Autels, de faire taire leurs Oracles imposteurs, d'abolir leur culte, et de faire tout cela, non extérieurement, mais intérieurement dans le cœur de leurs dévots, d'abolir leurs coutumes, d'anéantir leurs préjugés; en un mot, de combattre et de vaincre une Religion qui se trouvait presque aussi ancienne que le Monde, qui était en possession de l'esprit de tous les hommes, et qui, par conséquent, intéressait à sa défense tout ce qu'il y avait de grand et d'autorisé parmi les Nations. Il s'agissait d'aller troubler la tranquillité de tous les Royaumes, de former un schisme général dans l'Univers, de braver la puissance des Magistrats, de combattre les sophismes des Philosophes et la politique des Sages, de soutenir la violence des Peuples, et d'essuyer les conspirations des plus scélérats. Tout cela, sans armes, sans protection, sans intrigues, sans appui, sans avoir même le moyen de s'encourager, ni de se consoler les uns les autres. — Une telle entreprise pourrait-elle tomber dans l'esprit humain, à moins que Dieu l'y mît par une inspiration insurmontable? Ne fallait-il pas pour cela qu'il y eût des gens parfaitement convaincus et persuadés que c'était là la volonté, l'ordre et le commandement exprès de

Dieu ? Ne fallait-il pas , de plus , qu'ils fussent fort assurés du succès ? On n'entreprend point des choses de cette nature qui choquent toutes les lumières de la raison , sans être muni d'une pleine confiance. Mais encore , après toutes ces assurances , ne fallait-il pas que Dieu lui-même leur en fit naître la volonté ? On voit assez que l'homme n'est point naturellement disposé à sacrifier ainsi ses intérêts , son repos et sa vie , pour la gloire de Dieu et pour le salut de ses semblables , lors même qu'il sait qu'il le doit , et que Dieu le veut , et qu'il espère que cela réussira. — Ce fut pourtant là l'entreprise des premiers Hébraïques de l'Évangile. Dans un fort petit espace de tems ils parcoururent la Palestine , la Syrie , l'Arabie , l'Égypte , la Pese , les Indes , la Grèce , l'Italie , l'Illyrie , l'Espagne , et les autres pays voisins. Ils visitèrent tout ce qui était contenu dans l'étendue de l'Empire Romain , ils en passèrent les bornes ; aucune difficulté ne les rebuta ; ils arrosèrent de leur sang les chemins où ils passèrent , ils franchirent tout , ils surmontèrent tout. Et , pour cet effet , ils partirent de Jérusalem nus , pauvres , désolés , dispersés , sans conseil , sans guide , sans direction de la part des hommes. Après cela , qui pourra dire , que ce mouvement héroïque n'est pas du Ciel ?

II. Quant à la *manière* dont les serviteurs exécutèrent leur ordre , la Parole dit *qu'ils assemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent , tant mauvais que bons* — Ne pensez pas que Jésus-Christ veuille dire qu'ils en trouvèrent quelques-uns de

bons, c'est-à-dire, qui fussent bons avant leur vocation. Ce n'est pas son sens; car qui est bon avant la grâce de Dieu? Ils étaient *tous mauvais*, des batteurs de grands chemins: cela veut dire des garnemens, des injustes, des idolâtres, des avares, des ravisseurs, des violens, des gens cruels et des impies. — Mais cela signifie qu'ils assemblèrent extérieurement, tant *ceux qui retinrent la Parole dans un cœur honnête et bon*, comme parle l'Écriture (a), et qui se convertirent réellement; — que d'autres <sup>qui</sup> ne se convertirent qu'en apparence; *plusieurs vrais Fidèles*, mais aussi *plusieurs hypocrites*, plusieurs profanes, et plusieurs mondains, qui ne vinrent à la profession de l'Évangile que par de méchans motifs. — L'ÉGLISE VISIBLE a été et sera toujours composée de ces deux sortes de personnes, et de là vient que l'Écriture la compare à *une Aire* (b), dans laquelle on assemble le froment et la paille mêlés ensemble; tantôt à *un Rets* (c), jeté en la Mer, qui apporte des herbes et des serpens avec les bons poissons; tantôt à *un Champ*\*, où l'ivraie est semée avec le bon grain, et tantôt à *une Maison* (d), dans laquelle il y a des vases de bois et de terre, avec d'autres d'or et d'argent. Jésus-Christ, dans le même sens, se compare à *une Vigne* (e), qui pousse deux sortes de sarmens, les

(a) Luc, 8. 15. — (b) Matt. 3. 12. — (c) Matt. 13. —  
\* Le *Champ* proprement est le *Monde* (Matt. 13. 38.), où se trouve l'*Église visible*. — (d) 2. Timoth. 2. 20. —  
(e) Jean, 15.

uns qui portent du fruit, et les autres qui n'en portent pas. — Ce n'est pas, qu'à proprement parler, les hypocrites appartiennent au Corps mystique de Jésus-Christ, qui est la vraie Église, ni qu'ils soient en effet dans sa communion. Il n'y a que les vrais Fidèles à qui l'on doit attribuer cet avantage. Mais parce que ceux-là sont avec ceux-ci une même profession extérieure de la Religion Chrétienne, on les confond en quelque sorte avec eux, dans cette notion vague et confuse qu'on se forme de l'Église.

REMARQUONS ENCORE ici, comme nous l'avons déjà fait dans notre premier Discours, que la VOCATION EXTÉRIEURE, non-seulement comme annoncée par les Ministres de Dieu, mais aussi en tant qu'elle vient de Dieu même, s'adresse indifféremment à tous, c'est-à-dire, tant à ceux qui ne se convertiront pas, qu'à ceux qui se convertiront véritablement. La prédication de l'Évangile ne distingue point les Élus et les réprouvés ; Dieu appelle indifféremment, sans avoir égard à cette distinction, car vous voyez bien que ce que les serviteurs font ici, en rassemblant soit les *mauvais*, soit les *bons*, ils le font par l'ordre exprès du Roi qui leur avait dit : *Autant que vous en trouverez, conviez-les aux noces.* — La DISTINCTION DES ÉLUS d'avec les réprouvés, se fait dans la suite, lorsque Dieu donne, ou ne donne pas la Foi aux Appelés, car *il ne donne la Foi qu'à ses Élus, et il la donne à tous ses Élus.* C'est pourquoi Saint Luc, au treizième chapitre des Actes, voulant rendre la raison du différent succès de la Prédication

de Saint Paul, la tire de l'Élection éternelle : *Tous ceux, dit-il, qui étaient ordonnés à la vie éternelle, crurent.* — Mais quand Dieu appelle extérieurement, quand il convie aux noces, quand il promet sa grâce à tous ceux qui croiront, il ne distingue point, il appelle en commun, et il les appelle tous sérieusement, sans leur faire illusion, N'Y AYANT QUE LEUR SEULE INCRÉDULITÉ QUI LES EXCLUE DE SON SALUT.

III. Mais voyons enfin le succès de cette vocation. *Ils assemblèrent, dit Jésus-Christ, tous ceux qu'ils trouvèrent, tant mauvais que bons, tellement que le lieu des noces fut rempli de gens qui étaient à table.* — Ce LIEU DES NOCES, c'est la société Chrétienne où Dieu a dressé sa Table spirituelle, et où il fait son festin. — Et cette TABLE, ou ce festin, n'est autre chose, comme vous voyez, que l'abondance de ses grâces qu'il expose aux yeux des hommes, et qu'il leur présente, afin qu'ils les reçoivent par une vraie et vive foi : c'est la rémission de leurs péchés, la paix de la conscience, la communion de Jésus-Christ, l'amour et la miséricorde du Père, la protection de sa Providence, la joie et la consolation du Saint Esprit, l'espérance des biens célestes. Ce sont là les mets délicieux et les viandes exquisés, dont le festin de ses noces est composé et sa table couverte ; viandes pour lesquelles les mondains n'ont point de goût, mais qui ne laissent pas d'être en elles-mêmes d'un prix et d'une excellence divine, solides, vivifiantes, et qui communiquent l'immortalité. C'est pourquoi le Sei-

gneur disait autrefois aux troupes qui le suivaient pour avoir du pain : *Travaillez, non après la viande qui périt, mais après celle qui est permanente jusque dans la vie éternelle, et que le Fils de l'Homme vous donnera* (a).

Le lieu des nocés fut donc rempli de gens qui étaient à table. L'entreprise des Apôtres paraissait folle aux yeux de la chair ; et , en effet , elle l'eût été , si elle n'eût été qu'humaine ; mais parce qu'elle était divine , Dieu la conduisit si bien par les voies admirables de sa Providence , qu'il la fit réussir au-delà de ce qu'on peut concevoir. Ils renversèrent les Idoles , ils dissipèrent les anciennes erreurs , ils arrêtèrent le cours des superstitions , ils changèrent les lois et les coutumes , ils renouvelèrent la face du monde. Ils acquirent à Jésus-Christ un nombre presque infini de personnes , et non-seulement des familles entières , mais des villes et des provinces qui embrassèrent la profession de son Évangile. Les grands et les petits , les savans et les ignorans , les Magistrats et les Peuples , les jeunes gens et les vieillards , tout âge , tout sexe , toute condition , s'empressaient à venir jouir de cette douce lumière que les serviteurs de Dieu leur apportaient , et la Foi avec laquelle ils la recevaient était si forte et si vive , qu'elle leur faisait mépriser les persécutions des ennemis , et courir aux supplices avec la même joie qu'on court à une distribution de couronnes. Ce sont là les grands miracles de Dieu : car dans les

(a) Jean , 6.

autres miracles il agit , à la vérité , au-dessus des Lois ordinaires de la nature , mais il agit sur des créatures inanimées , au lieu qu'ici il agit sur les esprits et sur les cœurs. Ainsi , ressusciter les morts , calmer les orages , rendre à la Mer sa première tranquillité , arrêter la force du feu , changer les eaux en sang , ce n'est rien au prix de convertir des ames rebelles , et d'amener les pensées prisonnières à l'obéissance de sa Parole.

Ces heureux succès des Apôtres et des Disciples de Jésus-Christ , considérés seuls et en eux-mêmes , sont déjà une preuve assez évidente de la DIVINITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE ; car quel autre que Dieu pouvait faire de si grandes choses ? — Si vous les joignez avec la réflexion que nous avons faite sur les Apôtres mêmes , lorsqu'ils en formèrent le dessein , la preuve en sera beaucoup plus forte ; car , qui pouvait leur inspirer , avec une telle pensée , tant de courage et de confiance , si ce n'est Dieu ? — Mais si vous y ajoutez la considération des Révélations anciennes , telles que nous les avons vues , il en résultera une démonstration aussi forte et aussi convaincante qu'il est possible de la désirer. Car , d'un côté , le succès justifie la vérité de l'Oracle ; et , de l'autre , la vérité de l'Oracle , justifie la Divinité de la Religion.

1.º Je dis premièrement que le succès justifie l'Oracle. L'Oracle porte la Vocation des Gentils , et leur conversion au vrai Dieu d'Israël qui a fait le Ciel et la Terre. Il s'agit de savoir si cette Prophétie

est véritable ; et pour décider la question , il ne faut que jeter les yeux sur ce que les Apôtres et leurs successeurs ont fait , qui se voit encore de nos jours. Nos anciennes Idoles ne sont plus : on ne parle plus parmi nous , ni de Jupiter , ni de Mercure ; un seul Dieu , Créateur du Monde , y est adoré ; ainsi , l'événement doit faire conclure , que l'Oracle n'est pas trompeur.

2.º Mais je dis , en second lieu , que *l'Oracle justifie notre Religion*. Il s'agit de savoir si notre Religion est divine , ou non. Or , il ne faut pour cela que considérer les anciens Oracles , et voir si elle y répond et si elle les accomplit. Car , si elle les accomplit , il faut nécessairement qu'elle soit de Dieu. — Il déclare par ses Prophètes , non-seulement que la chose arrivera , mais que ce sera lui qui la fera ; je veux dire qu'il appellera les Gentils à sa connaissance. Il faut donc que l'œuvre soit de lui , car autrement il aurait laissé faire son œuvre à un autre , et l'artifice humain lui aurait ôté le pouvoir d'accomplir sa promesse et de dégager sa parole , ce qui serait la chose du monde la plus contraire à sa sagesse et à sa vérité. — Il a promis qu'il appellerait les Gentils : ce n'est pas une chose à faire ; elle est déjà faite : il faut donc , ou que ce soit lui-même qui l'ait faite ; ou , si ce sont des imposteurs qui l'ont faite sans ordre , il faut que sa Providence se soit laissée prévenir par des imposteurs , qui l'auront mis hors d'état de faire ce qu'il avait promis qu'il ferait. Or , cette dernière pensée

choque non-seulement la piété, mais le sens commun ; la première est donc vraie et incontestable, d'où il s'en suit que notre Religion est divine, puisque c'est Dieu lui-même qui nous y a appelés.

3.° Ainsi, soit qu'on agisse contre les Juifs, soit qu'on agisse contre des profanes, il y a ici de quoi triompher des uns et des autres. — Si c'est *contre des Juifs*, on leur peut dire : votre Dieu a prédit que ce serait son Messie qui convertirait les Nations. Nul autre que lui ne peut donc faire une si grande œuvre. Jésus-Christ l'a faite. Il est donc le Messie, et vous êtes des aveugles et des méchans. — *Aux profanes*, on leur dira : nul autre que le vrai Dieu ne pouvait prédire si long-tems auparavant une si grande chose et aussi hors d'apparence qu'a été le changement des Nations qui est arrivé ; nul que lui ne pouvait faire le projet tout semblable à l'événement. Le Dieu d'Israël l'a fait ; il est donc le vrai Dieu ; et s'il est le vrai Dieu, vous êtes des perfides et des insensés.

#### APPLICATION.

C'EST ainsi, mes Frères, qu'on peut parler aux ennemis de l'Évangile. Mais, pour passer maintenant à un autre sujet, quelque vérité et quelque évidence qu'il y ait en tout cela, je ne sais si nous ne serons pas des imprudens de leur tenir ce langage ; car ne vous imaginez pas qu'ils n'ayent rien à nous répliquer, ni qu'ils soient réduits à la dernière

confusion et au silence ; ils n'ont que trop de choses à dire. Grâce à Dieu , ils ne peuvent rien mettre en avant de solide ou de raisonnable contre notre Religion ; mais ils ne seront pourtant pas muets , et s'ils ne peuvent parler contre la Religion , ils parleront au moins , et parleront fort justement contre les personnes qui la professent ; de sorte que , si nous sommes assez heureux pour leur fermer la bouche d'un côté , nous sommes assez misérables pour la leur ouvrir de l'autre. Car , quant à eux , s'ils sont incrédules , ils diront au moins qu'ils sont uniformes et réglés dans les suites de leur principe ; étant incrédules , ils vivent en incrédules , sans qu'il y ait aucune disproportion entre les pensées de leur esprit et les actions de leurs mains. Mais pour nous , nous sommes fidèles , et nous vivons en infidèles ; une partie de nous-mêmes dément l'autre ; et l'on ne voit qu'une perpétuelle opposition entre nos lumières et nos œuvres. En eux tout est uni , en nous tout est irrégulier. — Nous croyons que Jésus-Christ est le *Fils de Dieu* , et nous le méprisons ; nous croyons qu'il est notre *Époux* , et au lieu de l'aimer , nous n'avons que de l'indifférence pour lui ; nous croyons qu'il est notre *Roi* , et nous ne lui obéissons pas ; nous croyons qu'il est notre *Guide* , et nous ne le suivons pas ; nous croyons que son *Évangile* est saint et divin , et nous l'outrageons. D'où vient , diront-ils , cette composition monstrueuse de deux choses , qui ont si peu de rapport entre elles ? — C'est ce que les profanes et

les incrédules ont à nous reprocher, et à quoi nous ne saurions répondre. Car, qu'y a-t-il à répondre? Nierons-nous l'accusation? Mais c'est un fait constant, et dont nous sommes nous-mêmes convaincus. Disons-nous que notre Religion nous permet de vivre de cette manière? Mais le Démon lui-même, quoiqu'il soit le père du mensonge, n'oserait le dire. — Mettrons-nous en avant que les règles du Christianisme sont dures et difficiles? Mais ce serait contredire Jésus-Christ, en qui nous faisons profession de croire; car il a dit : *Mon joug est aisé et mon fardeau léger*. En effet, quelle difficulté y a-t-il à être gens de bien? ou plutôt quelle difficulté n'y a-t-il pas à être avarés, ravisseurs, violens, cruels, impitoyables, ambitieux, fourbes, menteurs et médisans?..... Qu'est-ce que la Religion Chrétienne nous ordonne qui ne soit doux et conforme à la droite raison? et, au contraire, à quoi est-ce que le monde nous engage, qui ne soit pénible et embarrassant? Car, sans parler des soucis rongeurs et des travaux infinis qui accompagnent la poursuite de ses faux biens, dites-moi, je vous prie, si c'est une chose fort douce et fort agréable, d'avoir sans cesse à combattre contre sa conscience, et à résister à ses propres lumières, comme nous faisons d'ordinaire quand nous péchons? — Disons-nous que ce sont nos intérêts et notre honneur, qui nous éloignent ainsi de notre devoir, malgré que nous en ayons? Mais avons-nous de plus grand intérêt que celui de nous sauver, et à quel honneur pouvons-nous être sensibles

sensibles , si nous ne le sommes à celui des Enfans de Dieu , à celui , dis-je , de l'engagement où nous sommes entrés par notre Baptême , et que nous avons confirmé depuis par mille promesses et par mille résolutions ? — Après tout , il n'y a que deux partis à prendre , ou de renoncer entièrement à la Religion , ou de vivre conformément à ses Lois. Car de s'imaginer qu'on puisse être Chrétien et vicieux tout ensemble , c'est une imagination fausse et folle ; *fausse* , car cela ne se peut , le Christianisme ne subsiste pas avec le désordre et l'injustice ; *folle* , car par ce moyen on se rend malheureux , et dans cette vie et dans la vie à venir ; dans cette vie , par les remords de la conscience ; dans la vie à venir , par les jugemens de la Justice divine. Il faut donc choisir de ces deux partis celui qui vous paraîtra le meilleur , et ne plus clocher ainsi des deux côtés , comme nous avons fait jusqu'ici.

1.º Pour nous aider à faire un choix si important , jetons premièrement les yeux sur cette Loi que Dieu donna autrefois aux Israélites , afin de leur servir de voie et de préparation à l'Évangile de son Fils. Consultons-la sur l'état des pécheurs et sur celui des Justes , car elle nous en fera voir clairement la différence. Elle nous dira ce que toute la nature nous enseigne avec elle , qu'il y a un Dieu , et un Dieu juste , un Dieu tout-puissant , devant le Trône duquel il faut que l'homme comparaisse pour être jugé ; un Dieu qui n'a point d'égard à l'apparence des personnes , mais qui juge équitablement ;

qui ne trompe personne, mais à qui personne aussi ne saurait faire illusion; qui ne condamne point l'innocent, mais aussi qui ne justifie pas le coupable; un Dieu qui voit tout, qui connaît tout, qui n'oublie rien, et qui est si pur et si saint, qu'il ne peut en nulle manière souffrir le mal. Elle nous dira ce que la raison et la conscience ne nous enseignent pas moins qu'elle, savoir, que *les peines des pécheurs* que Dieu condamne en sa Justice, *sont infinies*, proportionnées à la grandeur de Celui que nous avons offensé; qu'elles sont *inévitables*, nul ne pouvant nous délivrer de ses mains; et même qu'elles sont *éternelles*, consistantes dans une absolue et irrévocable malédiction.

2.<sup>o</sup> Ces objets ne seront peut-être pas si peu considérables, qu'ils ne fassent quelque impression sur nous; mais il faut encore y ajouter quelque chose, tournons un peu nos yeux, je vous prie, sur l'état déplorable où nous étions, avant que Dieu nous eût appelés à sa connaissance. J'avoue que nous ne saurions aujourd'hui tout-à-fait bien comprendre ce que c'était, car les idées de nos anciennes superstitions sont éloignées de nous. Nous pouvons pourtant nous figurer un Peuple brutal qui adorait le bois et la pierre, et qui se faisait des Divinités d'autant de créatures qu'il y en avait au monde; qui s'échauffait après les chimères de son cerveau; qui n'avait pour instruction que des fables, ni pour culte de Religion que des crimes; enfin, un Peuple abandonné, sans consolation, sans conduite et sans

espérance. — C'est là ce que nous étions autrefois, lorsqu'il plût à Dieu de nous regarder en ses compassions, et de nous appeler au festin de ses Noces mystiques. Une si grande grâce reçue contre toute sorte d'apparence, lorsque nous en étions entièrement indignes, ou, pour mieux dire, lorsque nous étions dignes d'un traitement tout contraire, ne mérite-t-elle pas que nous n'en perdions jamais le souvenir; et serait-il juste que Dieu ne reçût de nous que des offenses, en reconnaissance de tant de bontés? — La lumière du Soleil et les pluies d'en Haut ne viennent jamais inutilement sur la terre; mais la terre en étant échauffée et abreuvée, ne manque pas de produire ses herbes, ses plantes et ses fruits, et de faire multiplier ses animaux. Ne permettons donc pas que la culture céleste, qui nous a été si abondamment accordée, soit moins heureuse en nous qu'elle ne l'est sur une créature sans intelligence. Quand le fruit que Dieu en attend serait séparé de notre intérêt, il ne faudrait pas laisser de le lui rendre; car la reconnaissance est une vertu qui s'exerce, non par espérance, mais par justice, qui regarde le passé et non l'avenir, et qui, toute attachée à s'acquitter de ce qu'elle doit, ne songe pas à faire de nouvelles acquisitions. Mais cela même ne se trouve pas ici, puisque reconnaître le bienfait de Dieu et travailler à notre propre salut, n'est qu'une seule et même chose; de sorte qu'en rendant à Dieu le fruit de sa culture, c'est semer pour une nouvelle moisson.

3.<sup>o</sup> J'appelle encore votre attention sur la manière dont les premiers serviteurs de Dieu, et de son Fils Jésus-Christ, travaillèrent à notre conversion. Avec quel courage, et quelle fidélité, ils obéirent à l'ordre qu'ils en avaient reçu ! Combien de travaux, de sueurs et de sang, elle leur coûta ! Faut-il que tout cela soit perdu pour nous ? Lâches et misérables que nous sommes, que ferions-nous si Dieu nous commandait aujourd'hui, ce qu'il fit autrefois à ses Apôtres, d'abandonner nos familles et nos chères espérances, pour aller, au prix de notre vie, lui conquérir ce qui reste encore d'infidèles au monde ? Que ferions-nous, dis-je, en ce cas, puisque ne s'agissant à présent que de travailler à nous sauver nous-mêmes, nous sommes si pervers que de n'en vouloir rien faire ?..... Sortons, mes Frères, d'un assoupissement qui ne peut que nous être funeste ; et pendant que nous sommes dans le tems de la Vocation de Dieu, profitons-en ; employons-le, autant qu'il nous sera possible, à avancer l'ouvrage de notre sanctification. Il nous a mis dans la salle de son Festin Évangélique, où il nous présente déjà mille joies et mille consolations, si nous voulons les goûter. Toutefois ce Banquet n'est encore, ici-bas, que celui des fiançailles. Les Noces de l'Agneau ne s'accompliront que dans les Lieux Célestes, dans le Pavillon de la Gloire éternelle, où le Seigneur est allé nous préparer des places ; ah ! préparons-nous à les occuper ! Nous y serons rassasiés de la *Manne cachée*, et des *Fruits de*

*l'Arbre de vie (a)*; nous y serons *abreuvés au fleuve des délices*, réunis pour toujours à notre Époux divin et à tous ses Élus. Soupirons après un si grand bonheur, priant Dieu de toute notre ame, qu'il veuille nous y introduire en la grande Journée, selon la fidélité de ses promesses. *Amen!* Et à lui, Père, Fils et Saint Esprit, soit honneur et gloire au siècle des siècles.

(a) Apoc. 2. 17. et 22. 2.

*Note sur la page 108.*

Les premiers livres sibyllins, qu'on prétend avoir été achetés d'une femme, par l'un des Tarquins, périrent dans l'embrasement du Capitole, quatre-vingt-trois ans avant l'Ère Chrétienne. Pour réparer cette perte, le Sénat députa deux de ses membres vers Attale, roi de Pergame, qui rapportèrent des vers attribués aux Sibylles, recueillis chez divers particuliers. Les Juifs étant alors déjà répandus dans l'Égypte et l'Asie Mineure, et leurs livres sacrés étant connus des Grecs par la Version des Septante, il a pu se faire à cette époque, que quelques traits des Oracles de la Vérité ayent été glissés parmi ceux du mensonge. Certains passages de Virgile donnent lieu de le présumer. Mais cette conjecture nous paraît devoir être accompagnée de trois observations. — La première, que nous nous gardions bien de faire à aucune des prétendues prophétesses du paganisme, l'honneur d'avoir été les organes du seul Esprit véritablement prophétique, l'Esprit de Dieu. — La seconde, que si quelque chose des Révélations Judaïques a circulé parmi les Gentils, cela

ne leur a été ni directement, ni officiellement notifié de la part de Dieu, jusqu'aux tems apostoliques, si ce n'est en quelques occasions très-particulières, (par exemple, à Nabuchodonozor et à Cyrus.) — La troisième, c'est que les Payens ont fait de fausses applications des notions vagues de quelques Oracles divins qui ont transpiré jusqu'à eux, en confondant le vrai avec leurs superstitions, et en l'accommodant à leurs passions et à leurs intérêts temporels, ainsi qu'a fait l'Auteur de l'Énéide.

Très-probablement c'est à l'occasion de ces passages remarquables de Virgile, que quelqu'un des anciens Chrétiens, justement blâmé ici par M. Claude, a eu l'idée, apparemment dans le second siècle, et pour attirer des payens à l'Évangile, de forger huit livres sibyllins écrits en vers grecs, conservés jusqu'à nos jours, qui ont été cités avec trop de confiance par quelques Pères de l'Église, et qui portent des marques évidentes de fausseté et de supposition, au jugement des meilleurs critiques. Il ne faut donc pas les prendre, au moins quant à la majeure partie, pour ceux dont les Romains firent un recueil avant la naissance de Jésus-Christ, desquels il ne reste aucun vers authentique, parce que les hommes d'État en faisaient un mystère au public, et qu'on a lieu de les croire perdus. Nous voyons dans l'histoire, qu'on n'a jamais consulté les anciens livres sibyllins à Rome, qu'on n'en ait puisé des superstitions toutes payennes; au lieu que les Pères n'ont rien cité des Oracles faussement attribués aux Sibylles, qui ne se rapporte à la Religion Chrétienne et au culte du vrai Dieu. Or, quelle apparence, que Dieu ait inspiré des prêtresses idolâtres à Cumes, Delphes, Érythres, ou en quelque autre chef-lieu du mensonge, pour révéler par elles aux Gentils les mystères de son Royaume, même plus clairement qu'il ne l'a fait aux Juifs, seuls dépositaires avoués par lui de ses Oracles authentiques!..... Pour sentir combien cette fraude pie,

ou plutôt *impie*, qui a fait fabriquer ces faux Oracles sibyllins, est en opposition avec les déclarations de la Parole divine, voyez d'abord les versets 19 et 20 du Psaume 147. — Ensuite, Ésaïe, 8, versets 19, 20. — Puis, Éphés. 3, versets 4, 5 et 6. — Au 44.<sup>e</sup> d'Ésaïe, versets 25 et 26, les Instituteurs du Paganisme, Prêtres, Astrologues et Philosophes, sont appelés *des menteurs, dont l'Éternel dissipe les signes, ou faux miracles; des devins, qu'il rend insensés; des sages, dont il renverse l'esprit, et dont il montre que la science est une folie.* Tandis que l'Éternel met en exécution la parole de son serviteur (Ésaïe, ce Prophète évangélique), et accomplit le conseil de ses messagers, (les vrais organes de la manifestation de sa volonté et de sa prescience). — Au 41.<sup>e</sup> d'Ésaïe, 21-26, les fausses Divinités, les Prêtres leurs avocats, et les Peuples leurs adorateurs, sont sommés de produire leur procès contre le Dieu fort, et de mettre en avant le fondement de leur cause. Ils sont défiés de pouvoir prouver qu'elle soit bonne, par quelque prédiction qu'ils ayent faite et qui se soit accomplie. L'obscurité et l'ambiguïté des faux Oracles leur est reprochée en ces termes, verset 26, à la fin : *Même il n'y a personne qui entende vos paroles.* — Voyez encore dans le 44.<sup>e</sup> d'Ésaïe, du verset 6 au 10.<sup>e</sup> inclusivement; et le chapitre 45, du verset 19 au 23.<sup>e</sup> — Nous terminerons par une longue citation du 43.<sup>e</sup> d'Ésaïe, en nous permettant d'intercaler quelques mots d'explication. Il y a d'abord, dans les versets 5, 6 et 7, un Oracle touchant la réunion des Élus du Seigneur, qui seront rassemblés des quatre vents des Cieux, (Matt. 8. 11. et 24. 31.) et même d'entre les Gentils, appelés au verset 8, *le peuple spirituellement aveugle, quoiqu'il ait des yeux, et sourd, quoiqu'il ait des oreilles.* Puis il dit, verset 9-12 : *Que toutes les Nations soient rassemblées ensemble, et que les Peuples soient assemblés. Lequel d'entr'eux a prédit cette chose-là? (savoir, cette*

future Vocation des Gentils.) *Et qui sont ceux qui nous ont fait entendre les choses qui ont été ci-devant ?* (mot à mot : *les premières choses*, par où il paraît, suivant Deut. 4, verset 32, qu'il faut entendre : la vraie origine des Cieux et de la Terre, la création de l'homme, son état primitif, sa chute, le monde antédiluvien, le déluge; tout autant d'articles sur lesquels Moïse, serviteur de l'Éternel, nous a seul bien informés de la part de Celui qui connaît le passé et l'avenir, *qui est le Premier et le Dernier*; tandis que les Poètes, ou les Sages du Paganisme, n'ont débité à ce sujet que des fables absurdes, ou des rêveries creuses). *Qu'ils produisent leurs témoins, et qu'ils se justifient; ou bien, qu'ils entendent et disent: il est vrai\**, (en convenant, après nous avoir entendu, que la vérité est de notre côté, non du leur). *Vous êtes mes témoins*, (vous, Juifs, à qui les Oracles de Dieu sont confiés : Rom. 3. 2.), *dit l'Éternel, et mon Serviteur aussi*, (le Messie), *que j'ai élu, afin que vous connaissiez et que vous me croyiez, et que vous entendiez que c'est moi. Il n'y a point eu de Dieu Fort avant moi qui ait rien formé, et il n'y en aura point après moi. C'est moi, c'est moi qui suis l'Éternel, et il n'y a point de Sauveur que moi. C'est moi qui ai prédit ce qui devait arriver; c'est moi qui vous ai délivrés; et qui vous ai fait entendre l'avenir; et il n'y a point eu parmi vous de Dieu étranger qui ait fait ces choses; et vous êtes mes témoins que je suis le Dieu fort.* — Voilà les Oracles et les témoignages sur lesquels notre Foi doit s'appuyer, et le peut en toute confiance.

\* C'est le mot à mot.

---

## SERMON QUATRIÈME

### SUR LA PARABOLE DES NOCES.

---

11. *Et le Roi y étant entré pour voir ceux qui étaient à table, vit là un homme qui n'était pas vêtu de la robe de noces.*
12. *Et il lui dit : Compagnon, comment es-tu entré ici sans avoir une robe de noces? Et il eut la bouche close.*
13. *Alors le Roi dit à ses serviteurs : Liez-le, pieds et mains, et jetez-le dans les ténèbres de dehors; là il y aura des pleurs et des grincemens de dents. Matt. 22.*

#### MES FRÈRES,

Il n'y a jamais eu de Religion au monde, quelque extravagante qu'elle ait été, qui n'ait reconnu ces deux choses, comme deux vérités constantes, l'une, que l'homme est pécheur; l'autre, qu'il est exposé à la colère du Ciel. La première est du sentiment perpétuel de la conscience, et la seconde, de l'expérience de tous les siècles; de sorte qu'il ne se peut

qu'on n'en ait été toujours convaincu. — Mais il faut pourtant avouer que l'esprit humain, qui depuis long-tems est en possession de corrompre toutes sortes de vérités, n'a pas manqué d'abuser de celles-ci; et nous pouvons dire, à la louange de la Religion Chrétienne, qu'il n'y a eu qu'elle seule qui, les ayant bien considérées, pour en connaître toute l'importance, les a réduites à leur juste et légitime usage. L'abus qu'on en fait consiste à les regarder chacune à part, et séparées l'une de l'autre; et au contraire, leur usage consiste, à ne les séparer jamais. En effet, si vous regardez les châtimens de la Colère divine, seuls et détachés des crimes des hommes, vous vous formerez facilement l'idée d'une Divinité cruelle et impitoyable, qui serait naturellement ennemie de sa créature, et qui se plairait à la tourmenter. Ce sont là les imaginations de la superstition noire et mélancolique, qui conçoit un Dieu toujours armé de foudres, toujours menaçant, et toujours assis sur le trône de la mort. Mais si, d'autre part, vous regardez les péchés des hommes seuls et détachés des châtimens de la Justice divine, vous vous formerez aisément l'idée d'une Divinité molle et négligente, qui prendrait peu d'intérêt à nos fautes, et qui paraîtrait n'avoir que de l'indifférence pour le bien et pour le mal. C'est ce que pense ordinairement la débauche téméraire et emportée, qui conçoit un Dieu toujours facile et toujours indulgent. — Que faut-il donc faire pour éviter l'un et l'autre de ces deux écueils?..... Mes Frères, il

faut sans cesse joindre les deux objets : ne considérer jamais le châtement, que par rapport au crime qui l'a précédé ; ne regarder jamais le crime, que par rapport au châtement qui le suit infailliblement, dans l'ordre de la Justice divine. De cette manière on n'attribuera rien à Dieu qui ne soit digne de sa nature ; on le concevra bon, accessible, tendre, et aimant l'ouvrage de ses mains ; mais aussi on le concevra saint, juste, pur, ennemi du péché ; et ce sont les deux principales idées qu'on doit se former de lui. — Jésus-Christ a suivi cette règle dans la célèbre Parabole des noces que nous vous expliquons, et il l'a suivie sans doute pour en établir l'usage au milieu de son Église, afin que son exemple nous serve de Loi, et que désormais nous observions exactement l'ordre qu'il a bien voulu lui-même observer. Sa Parabole a deux parties : l'une regarde la rejection de l'ancien Peuple, et l'autre traite de la Vocation du nouveau ; mais dans l'une et dans l'autre partie de son discours, soit qu'il s'agisse des Juifs, soit qu'il s'agisse des Gentils, la peine et le péché vont ensemble. — Nous vîmes, il y a quelque tems, la ruine entière du Juif, et comment il se l'attira par une rébellion ouverte. Aujourd'hui nous verrons la condamnation du Gentil, et que c'est une suite de sa fausse obéissance. Là, vous vîtes la fureur et la fierté punies. Ici, vous verrez la dissimulation et la fourberie châtiées. Là, le Roi fit brûler la ville des révoltés ; ici, il fait jeter l'hypocrite dans les ténèbres extérieures. *Le Roi*, dit

notre Parabole, *étant entré pour voir ceux qui étaient à table, vit là un homme qui n'était pas vêtu de la robe de nocces, et il lui dit : Comment es-tu entré ici sans avoir une robe de nocces ? Et il eut la bouche close. Alors le Roi dit à ses serviteurs : Liez-le, pieds et mains, et jetez-le dans les ténèbres de dehors, où il y aura des pleurs et des grincemens de dents.*

#### DIVISION.

Dans ce texte, nous trouvons d'ABORD, le Mystère du *mélange des hypocrites avec les vrais Fidèles*, dans une même profession extérieure de l'Évangile; — et ENSUITE, le Mystère de la *punition des mondains* qui oseront paraître devant Dieu, sans être revêtus de la Justice de Christ. — En soudivisant ces deux chefs principaux, cela nous fournit quatre Articles distincts, sur lesquels nous aurons à vous parler :

- (A) L'Entrée du Roi dans le lieu de la noce;
- (B) La rencontre qu'il y fit d'un homme qui n'avait pas la robe qu'il devait avoir;
- (C) La manière dont il procéda contre ce misérable;
- (D) Et enfin, l'Arrêt qu'il prononça contre lui.

Écoutez-nous, je vous prie, sur ces quatre Points, et pensez à bien profiter de ce que nous vous dirons.

SECONDE PARTIE. \* — III.<sup>e</sup> MYSTÈRE.

MÉLANGE DES HYPOCRITES AVEC LES FIDÈLES, REPRÉSENTÉ PAR LA RENCONTRE D'UN HOMME SANS LA ROBE DE NOCES.

(A) Voyons premièrement : *l'Entrée du Roi dans le lieu des noces.* — Comme nous avons déjà expliqué, pour la plupart, les images qui composent cette Parabole, vous vous souvenez sans doute que les noces dont il s'agit sont, l'Évangile de Jésus-Christ, la Communion et le Règne du Fils de Dieu. Vous vous souvenez aussi que les Juifs ayant refusé de venir à ces noces, et s'en étant rendus entièrement indignes par leur incrédulité et par leur rébellion, Dieu y appela les Gentils. Pour cet effet, il leur envoya ses serviteurs, avec ordre de les retirer des carrefours, et de les faire entrer, bons et mauvais, sans distinction, dans le lieu des noces, en sorte que ce lieu fut rempli de gens qui étaient à table. C'est la matière que nous avons traitée dans nos Actions précédentes. Il est donc clair que le lieu des noces est la profession extérieure du Christianisme; la Société de ceux qui ont embrassé la Religion de Jésus-Christ; en un mot, l'Église visible, en tant qu'elle est un corps, qui subsiste sous l'ordre du Ministère Évangélique. C'est où le Roi, c'est-à-dire, Dieu, *entre pour voir ceux qui sont à table.*

\* De la Parabole.

1.° Il faut remarquer d'abord, sur ces termes de notre Parole, qu'ils ne signifient pas que Dieu entre dans son Église par un mouvement de simple curiosité, pour en avoir une connaissance uniquement contemplative, comme quand on entre quelquefois dans les Palais des Grands, pour en voir seulement les beautés et les richesses. — Il s'agit ici d'un Roi qui entre dans sa propre maison pour y reconnaître l'état des choses, pour examiner les personnes qui y sont et pour les juger. C'est donc une *entrée de jugement*, une visite de Maître, qui va jusqu'à prendre garde à ce qui se passe, et à y pourvoir selon sa prudence et sa justice. — Le terme de voir, dont la Parole se sert, se prend souvent en ce sens dans l'Écriture. Ainsi, Dieu parlant de Sodome, dit au 18.<sup>e</sup> chapitre de la Genèse : *Je descendrai maintenant, et je verrai s'ils ont fait selon le cri qui en est venu jusqu'à moi.* Et au Psaume 33 : *L'Éternel, dit le Prophète, regarde des Cieux ; il voit tous les enfans des hommes ; il prend garde, du lieu de sa résidence, à tous les habitans de la terre.* Et de même, au Psaume 94 : *Ils tuent la veuve et l'étranger ; ils mettent à mort les orphelins, et ils disent : l'Éternel ne le verra point, le Dieu de Jacob n'en entendra rien.* Tous ces passages, où il est question d'une *vue de Providence et de jugement*, donnent du jour à notre texte ; il faut le prendre de même.

2.° MAIS QUAND est-ce donc que le Roi entre ainsi dans la chambre de son festin ? — Je répons

qu'il y a *trois divers tems*, selon lesquels il faut soigneusement distinguer TROIS DIFFÉRENTES ENTRÉES de Dieu dans son Église visible. Le *premier tems* comprend toute la durée de cette vie; le *second* est celui de notre mort, et le *troisième* celui de la fin du monde, le dernier jour, le jour de la consommation de toutes choses. — DURAND LA VIE, Dieu entre souvent dans la conscience de l'homme; souvent il y élève son trône, un trône de Jugement, devant lequel il cite l'homme, et l'oblige à y comparaitre, pour lui faire rendre compte de ses actions. Quand cela arrive, il n'y a point d'âme, quelque rebelle qu'elle soit, qui ne s'ouvre toute entière à ses yeux, depuis un bout jusqu'à l'autre, sans qu'il y demeure rien de caché; ses Lois lui servent de règle, nos propres pensées sont nos accusateurs, et nos œuvres sont les témoins qui déposent contre nous. — Ensuite vous n'ignorez pas qu'AU TEMS DE LA MORT, dès que l'âme est détachée de son corps, elle comparait devant la face de son Créateur, qui l'examine et qui la juge. *Il est ordonné aux hommes de mourir une fois (a)*; Salomon déclare qu'alors, *la poudre retourne en la terre, comme elle y avait été, mais que l'esprit retourne à Dieu qui l'avait donné (b)*; et après cela suit le Jugement (c). Voilà l'époque de la seconde entrée du Roi dans le lieu des noces. — La troisième sera AU DERNIER JOUR, car vous savez qu'en cette grande Journée le Seigneur viendra,

(a) Hébr. 9. 27. — (b) Ecclés. 12. 9. — (c) Hébr. 9. 27.

pour juger les vivans et les morts. C'est alors qu'il fera la séparation définitive de son froment, d'avec l'ivraie de l'ennemi. Saint Paul l'appelle pour cette raison : *le jour de la colère de Dieu, et de la déclaration de son juste Jugement* (a) ; ailleurs il dit, que c'est le jour que Dieu a marqué, *pour juger le Monde universel selon sa Justice* (b).

3.<sup>o</sup> Ces trois différentes entrées sont suivies de TROIS DIFFÉRENTES SORTES D'ARRÊTS, tant pour les bons que pour les méchans. — La première en produit un de justification, ou de condamnation, selon l'état où Dieu trouve l'homme. Mais cet Arrêt n'est ni général, ni public, ni même décisif ou irrévocable ; Dieu le prononce pour chacun de nous en particulier ; il le prononce dans le secret de notre conscience ; et si l'homme change, le jugement change aussi ; car le jugement dépend de l'état de l'homme ; et c'est pourquoi l'exécution en demeure suspendue jusqu'à la fin de la vie. — La seconde en produit de même un de justification, ou de condamnation ; et, à la vérité, celui-ci est décisif et irrévocable : c'est un Arrêt qui ne peut jamais changer, et qui est exécuté en partie ; il n'est pourtant ni général, ni public ; il demeure caché dans le conseil de Dieu, et il n'y a que Dieu et l'homme qui en ayent la connaissance. — Pour le troisième, qui sera celui du Jugement dernier, il sera non-seulement décisif et irrévocable, mais aussi général et public, et il sera exécuté pleinement

(a) Rom. 2. — (b) Act. 17.

et entièrement. Car, au dernier jour, Dieu nous jugera tous, et il nous jugera à la face de toutes ses créatures. Après cet Arrêt, il n'en faut pas attendre d'autre : c'est pourquoi l'exécution en sera faite sur le champ ; les Justes seront élevés dans la gloire éternelle, et les méchans seront abymés dans les peines de la damnation. — Jésus-Christ parle ici de ces trois entrées, et de ces trois sortes d'Arrêts ; et comme cette distinction est importante, et qu'elle sert de fondement à tout ce qui nous reste à dire, vous la devez soigneusement remarquer. Il y a donc l'entrée du *jugement de la conscience*, qui produit un Arrêt de justification ou de condamnation présente. Mais cet Arrêt n'est ni général, ni public, ni décisif ou irrévocable, et il demeure sursis à l'égard de son exécution. Il y a ensuite l'entrée du *jugement de la mort*, qui produit un Arrêt décisif et irrévocable ; mais cet Arrêt est particulier et secret. Il y aura enfin l'entrée du *jugement dernier*, où Dieu donnera son Arrêt décisif, irrévocable, public et général, après lequel il ne peut y en avoir aucun autre. C'est assez pour le premier Point. Passons maintenant au second.

(B)\* *Le Roi*, dit la Parabole, *étant entré, vit là un homme qui n'était pas vêtu de la robe de noces*. — Jésus-Christ fait allusion à la coutume ancienne des Peuples, qui était que, dans la célébration de leurs noces, non-seulement l'Époux et l'Épouse, mais ceux aussi qui étaient conviés au

\* Voyez la division, page 134.

festin, y paraissent, non dans leurs habits ordinaires, mais avec des vêtemens magnifiques, pour marquer leur joie, et pour répondre en quelque sorte à l'honneur qu'on leur avait fait de les appeler à cette solennité. Ils nommaient ces sortes de vêtemens, des robes de Fête, ou des *Robes nuptiales*. On pourrait, peut-être, rapporter plusieurs choses curieuses touchant cette coutume; mais cette critique interromprait votre édification, au lieu d'y contribuer. Il me suffira de vous citer deux passages de l'Apocalypse, qui sont relatifs à cet usage. Le premier, du chapitre 7, verset 9 : *Et voici une grande multitude de gens..... lesquels se tenaient devant le Trône, et en la présence de l'Agneau, vêtus de longues robes blanches, et ayant des palmes en leurs mains.* Le second est du chapitre 19, versets 7 et 8 : *Les Noces de l'Agneau sont venues, et son Épouse s'est parée; et il lui a été donné d'être vêtue de fin lin pur et éclatant. Or, ce fin lin désigne les Justifications des Saints.*

I. Il est essentiel d'observer sur notre texte, que quand Notre-Seigneur parle d'un homme, au nombre singulier, il ne veut pas dire qu'il n'y ait, en effet, dans les Noces Évangéliques, qu'un seul homme, ou qu'un petit nombre d'hommes, si vous voulez, qui ne se trouvent pas vêtus de la robe mystique qu'on doit avoir. Ce n'est pas là son sens; l'expérience de tous les siècles y est contraire; et lui-même nous lira dans la suite : *Qu'il y en a*

*beaucoup d'appelés et peu d'élus*, ce qui signifie, comme vous voyez, que le nombre des mondains et des hypocrites, excède toujours celui des Justes et des vrais Fidèles. — Il a donc voulu simplement désigner un certain nombre de personnes qui sont dans l'Église visible, par opposition à un autre ordre d'individus qui s'y trouve aussi; et par cet homme, au nombre singulier, il a eu dessein de nous faire comprendre, que LA VOCATION EXTÉRIEURE ASSEMBLE DEUX SORTES DE GENS, *les uns qui honorent la profession du Christianisme* par des qualités et des actions qui s'y rapportent, *et d'autres qui la déshonorent* par une conduite mal-honnête, injurieuse au fils de Dieu, et indigne de la grâce qu'il leur a faite de les appeler. En un mot, par cet homme qui n'avait pas la robe de noces, il a voulu marquer, en général, tous ceux qui ne sont pas dans les termes de la condition Évangélique, quels qu'ils soient, soit vivans, soit mourans, c'est-à-dire, tous ceux qui ne sont pas actuellement dans un état agréable à Dieu, ni tels qu'ils doivent être pour obtenir de lui la justification et le salut.

II. Mais il faut passer de ces notions générales à quelque chose de plus précis. Pour cet effet, il faut examiner deux questions : l'une, *quelle est cette robe de noces ?* L'autre, qui dépend de la première, *qui est cet homme, qui se trouve ainsi sans la robe nuptiale ?*

1.° Sur la première de ces questions, je dis que LA FOI EST LA ROBE DE NOCES, mais non la Foi,

quelle qu'elle puisse être, ni en quelque état qu'elle soit ; donnez - vous garde d'une si pernicieuse pensée. Pour être digne de ce nom, LA FOI doit nécessairement avoir *six qualités*, ou six caractères, que nous désignons par ces six termes, la pureté, la chasteté, la sincérité, la vie, l'efficacité et la perfection. Nous employons ces termes pour une plus grande facilité, et s'ils ont quelque chose d'impropre, ou d'obscur, cela s'éclaircira et se rectifiera par l'explication que nous allons en donner. — Je dis donc, qu'elle doit avoir *de la pureté*, par égard aux dogmes qu'elle embrasse ; *de la chasteté*, par égard au culte qu'elle pratique ; *de la sincérité*, par égard à la persuasion de l'esprit qu'elle doit produire ; *de la vie*, par égard à la régénération du cœur qui doit l'accompagner ; *de l'efficacité*, par égard aux bonnes œuvres qui en sont les fruits ; *de la perfection*, par égard à la plénitude des bonnes œuvres. — Il faut que la foi soit *pure*, par opposition aux hérésies qui en sont la corruption ; *chaste*, par opposition aux superstitions et aux idolatries, qui sont incompatibles avec la communion de Dieu ; *sincère*, par opposition à la profanation, et à l'hypocrisie, qui peut quelquefois faire semblant de croire, mais qui en effet ne croit rien ; *vive*, par opposition à une certaine espèce de foi temporelle, infirme, ou morte, qui ne faisant que des demi-Chrétiens, met, en apparence, leur cœur en partage entre Dieu et le monde, tandis qu'en effet, elle le laisse tout

entier au monde ; *efficace*, par opposition à une foi négligente et endormie, qui ne se soucie pas de faire de bonnes œuvres ; et enfin, *parfaite*, par opposition à l'état de certaines gens qui joignent ensemble la justice avec l'injustice, et qui veulent être gens de bien en plusieurs choses, mais qui, en d'autres, ne laissent pas d'être pécheurs et vicieux. — La Foi *sera pure*, si elle embrasse uniquement les mystères de la Révélation divine, et rejette toutes ces folles et fausses doctrines que le caprice, ou l'artifice des hommes a inventées, pour altérer la Religion. Elle *sera chaste*, si elle n'a qu'un seul Dieu pour l'objet de son culte, sans se détourner en aucune manière vers les créatures ; et si elle ne reconnaît que la seule Parole de ce Dieu, pour la règle des actes de la conscience. Elle *sera sincère*, quand elle ne trompera personne par des mines et des apparences, mais qu'elle sera, en effet et intérieurement, ce qu'elle paraîtra au dehors. Elle *sera vive*, lorsqu'elle détachera l'homme des vanités mondaines, et qu'en l'attachant à Dieu, elle établira le règne de Jésus-Christ dans le cœur. Elle *sera efficace*, quand elle ne se contentera pas de nous faire abstenir de pécher, mais qu'elle nous fera faire de bonnes actions. Notre Foi enfin *sera parfaite*, lorsque non-seulement elle nous fera faire de bonnes œuvres, mais qu'elle nous obligera de marcher à tous égards dans l'intégrité. Voilà quelle doit être la robe de noces que Dieu demande de nous.

2.<sup>o</sup> Cette première question étant ainsi éclaircie, il n'est pas difficile de répondre à la seconde. On demande *qui est cet homme, qui n'a pas la robe de noces*. Nous avons déjà dit qu'en général, cette expression comprend tous ceux qui ne sont pas entièrement dans les termes de la condition Évangélique, et qui par conséquent ne jouissent, ni de l'approbation de Dieu, ni d'un état de salut, ou de justification présente. Mais observons que, quand on dit d'un homme qu'il n'est pas en état actuel de justification, cela veut dire nécessairement qu'il est, au contraire, en état de condamnation. Car il n'y a point de milieu entre ces deux choses : il faut être, ou en état de salut actuel, ou en état de ruine et de mort éternelle.

IL Y A TROIS ÉTATS où l'homme peut se trouver : celui d'ennemi de Dieu, celui d'enfant désobéissant et rebelle, et celui d'enfant obéissant. — Je dis, *celui d'ennemi de Dieu* : dans cet état sont tous ceux qui n'ont jamais été vraiment convertis, ni élevés à l'adoption salutaire. Tels sont, dans l'Église visible, les profanes, les mondains, les hypocrites, ceux qui n'ont nul sentiment de la grâce divine; ceux aussi qui n'ont, touchant les mystères de la Religion, qu'une opinion flottante et douteuse, ou une foi humaine et historique; ceux enfin que, d'après l'Écriture, on appelle *temporaires* (a), qui paraissent avoir fait quelques progrès dans la connaissance de la vérité, mais qui n'ont pas reçu la

(a) Luc, 8. 13. — 1 Jean, 2. 19. — Jean, 6. 64-66.

vraie forme de la régénération. Tous ceux-là n'ont eu nulle part à la justification, ou à la réconciliation avec Dieu, et ils ne peuvent être comptés que dans le nombre des ennemis. — Après eux, je mets les *Enfans désobéissans et rebelles*; et dans cet état sont tous ceux qui, ayant été vraiment convertis, régénérés, justifiés et élevés à l'adoption divine, déshonorent par des péchés énormes la grâce qu'ils ont reçue, et tombent dans des crimes infames, qui attirent sur eux la juste indignation de leur Père céleste. J'avoue que ceux-ci doivent encore, à quelques égards, être distingués des ennemis; Dieu n'a pas absolument révoqué leur adoption; et comme ils n'ont pas entièrement abandonné la justice, ni tout-à-fait perdu la foi, la charité, la piété, bien qu'ils les aient cruellement violées, Dieu aussi n'a pas entièrement abrogé leur première justification. Il demeure leur Père, mais il est leur Père irrité; et l'effet salutaire de leur première justification reste nul et suspendu, jusqu'à ce qu'ils se soient relevés par une véritable repentance. — Le troisième état est celui des *Enfans obéissans*, et ce sont ceux qui, après leur conversion, conservent entièrement la forme de leur Justice; qui, ne faisant rien qui les rende entièrement indignes de l'amour de leur Père, ou dignes de son courroux, jouissent paisiblement des avantages de sa communion; ou qui, du moins, après avoir péché, sont rentrés en grâce, en recourant au divin Médiateur, avec une sincère repentance.

Ceux qui sont dans l'un ou l'autre des deux premiers de ces trois états , sont certainement soumis à la condamnation de Dieu. Bien qu'il y ait une grande différence à d'autres égards , entre un ennemi et un enfant rebelle , ils ne laissent pourtant pas d'être l'un et l'autre , dans l'état où ils sont , incapables de recevoir l'héritage céleste , l'un , parce qu'il n'y a aucun droit , et l'autre , parce qu'il a rendu son droit inutile. La colère paternelle ne justifie pas , non plus que la haine ; au contraire , les Arrêts de l'une et de l'autre , privent l'homme des biens éternels , et l'exposent à la damnation. La haine le fait , parce qu'elle ne trouve rien de bon en l'homme , et la colère paternelle , parce que , ce qu'il y a de bon en lui , est corrompu par le mélange d'un mal qui empêche l'effet du bien. — Il n'y a donc que l'Enfant obéissant , ou repentant , qui soit pleinement en état de justification présente , c'est-à-dire , qui puisse être agréable aux yeux de Dieu , pour en obtenir un Arrêt de salut et d'absolution. Et de là il s'ensuit , qu'il n'y a que lui qui ait la véritable robe de noces. — L'Ennemi n'a point de robe ; il est misérable et nu , ou s'il n'est pas nu , il a la robe d'un traître , qui cache des armes sous une apparence d'amitié. L'Enfant rebelle a une robe , mais une robe déchirée et souillée , qui fait déshonneur aux Noces Évangéliques du Fils de Dieu. La vraie Robe nuptiale est la Foi justifiante , accompagnée d'une sainteté véritable , ou , du moins , d'une repentance sincère ,

qui fait recourir au sang de la Nouvelle Alliance et à la Miséricorde de Dieu, pour couvrir et effacer les crimes passés.

III. Il sera utile de caractériser plus particulièrement les DIVERSES ESPÈCES DE GENS comprises sous l'image de l'homme qui n'a pas l'habit nuptial.

1.° Premièrement, c'est l'*hérétique*, qui joint ensemble les mystères du Ciel et les inventions impures de la terre. L'Hérésie est une peste mortelle à la Foi. Comment serait-il possible que des gens qui nient les principes du Christianisme, ou qui, en les recevant, sont en même tems imbus d'erreurs grossières par lesquelles ils renversent ces principes; des gens qui corrompent la véritable idée qu'on doit concevoir de Dieu, ou qui détruisent la personne et les natures de Jésus-Christ, ou qui ruinent la vérité et l'unité de sa charge de Médiateur, ou qui combattent l'opération du Saint Esprit en nous; comment serait-il possible que des personnes de cette sorte fussent agréables à Dieu, et en état de justification? Si cela était, Saint Paul n'aurait pas dit à son disciple Tite : *Rejette l'homme hérétique, après la première et la seconde admonition, sachant que celui qui est tel, est perverti, et qu'il péche, étant condamné par soi-même (a).*

2.° Secondement, je mets dans ce rang les *superstitieux*, et par ce terme j'entends ceux qui font consister le culte divin en des actions basses,

(a) Tit. 3. 10. 11.

puériles, indignes de Dieu et de l'homme, et honteuses à la Religion; ou ceux qui, non contents de servir Dieu, s'échauffent après le service des créatures, et leur offrent, ou leur attribuent, ce qui ne peut appartenir qu'au Créateur. Saint Paul appelle ces services, *des dévotions volontaires* (a), c'est-à-dire, des dévotions qui dépendent de la simple volonté et du caprice de l'homme, mais qui n'ont pas Dieu pour auteur. Il les appelle aussi *une vaine philosophie, qui est, dit-il, selon la tradition des hommes, et non selon Jésus-Christ* (b). Il est certain que ceux qui s'y attachent n'ont pas la véritable robe de noces. Ils se sont fait une robe bigarrée d'une composition folle, où le bon drap est cousu avec des haillons; ou, si vous voulez, une robe monstrueuse, faite d'une étoffe extravagante, dont la chaîne est en partie du Paganisme, en partie du Judaïsme, et la trame est du Christianisme. Ce n'est pas le vêtement nuptial.

3.º Il faut ajouter à ces gens-là, *les profanes et les mondains*, une troisième espèce d'hommes qui, au fond, n'ont aucune impression de Religion, ni de piété, mais qui pourtant couvrent leur libertinage du voile de la profession extérieure. Saint Jude les décrit de cette manière: *Ceux-ci, dit-il, sont des taches dans vos repas de charité; ils mangent avec vous, et ils se repaissent eux-mêmes sans crainte; mais ce ne sont que des nuées sans eau, emportées çà et là par les*

(a) Col. 2, 23. — (b) Col. 2. 8.

vents ; des arbres dont le fruit se pourrit, ou qui sont sans fruit, deux fois morts et déracinés ; des vagues impétueuses de la mer, jetant l'écume de leurs impuretés ; des étoiles errantes, à qui l'obscurité des ténèbres est réservée. Il dit ensuite : que ce sont des murmurateurs et des querelleurs, qui suivent leurs passions, dont la bouche prononce des discours fiers et enflés, et qui admirent les personnes selon leur intérêt. C'est ainsi que Saint Jude parle des profanes de son tems. — Mais Saint Paul passe plus avant que lui, car il décrit ceux de nos derniers siècles ; et voici de quelle manière il en parle à son disciple Timothée : Sache, dit-il, qu'aux derniers jours il viendra des temps fâcheux, car les hommes seront amateurs d'eux-mêmes, avarés, vains, orgueilleux, médisans, désobéissans à Pères et à Mères, ingrats et profanes, perfides, calomniateurs, incontinsens, cruels, ennemis des gens de bien, traîtres, téméraires, superbes, amateurs des voluptés, plutôt que de Dieu, ayant l'apparence de la piété, mais en ayant renié la force (a). C'est là la juste image de ce que nous voyons aujourd'hui ; la Prophétie de l'Apôtre n'a été que trop véritable, et, à mon avis, nous nous reconnaissons assez bien dans ce tableau. Quoi qu'il en soit, il n'y a nulle apparence d'attribuer à de telles gens la robe de noces dont il s'agit, leur état en est infiniment éloigné.

(a) 2 Tim. 3. 1-5.

4.<sup>o</sup> On ne saurait non plus l'accorder à un quatrième ordre d'hommes, que nous pouvons appeler des *demi-convertis*. Ce sont des personnes en qui l'esprit lutte souvent contre la chair, mais qui, dans cette lutte, font toujours succomber l'esprit et triompher la chair. Jésus-Christ a parlé d'eux dans une de ses Paraboles. Il dit qu'il y en a qui reçoivent la semence mystique de la Parole comme entre des épines, ou parmi des pierres, en sorte qu'elle ne prend pas de racine et ne porte aucun fruit. Combien y a-t-il, dans l'Église visible, de gens de cette sorte, qui ne sont pas entièrement abandonnés au mal, mais qui pourtant n'ont que des désirs imparfaits pour la sanctification!... Ils veulent servir Dieu, mais il le veulent faiblement. *Plusieurs tâcheront d'entrer, et ils ne le pourront, a dit le Seigneur (a)*. Le salut et la damnation se présentent quelquefois devant eux; ils en sont touchés, et ils font même des efforts pour se dégager du monde. Mais dès que les objets contraires de l'intérêt, de la vengeance, de la volupté, d'un vain honneur, ou d'un engagement, reviennent à leurs yeux, tous ces bons mouvemens de piété et de vertu qu'ils avaient eus s'évanouissent. Leur cœur est comme un misérable esclave attaché par des chaînes de fer; il va, il vient, il agit, mais ce n'est qu'autant que sa chaîne peut s'étendre; et s'il veut prendre plus de liberté, sa chaîne l'arrête et le fait revenir.

(a) Luc, 13. 24.

Certainement, ces personnes-là sont destituées de la robe de nocés.

5.<sup>o</sup> Mais ne serez-vous pas étonnés, si nous ajoutons qu'il arrive quelquefois que des personnes régénérées, que des fidèles vraiment convertis, se trouvent dépouillés de ce précieux vêtement? Et, en effet, il y a quelque sujet d'être surpris de cette proposition; car, tandis qu'on n'affirme cela qu'en parlant des hérétiques, des superstitieux, des profanes, des gens engagés dans les vices du siècle, et qui ne peuvent s'en départir, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Qui pourrait leur attribuer la robe de nocés? Mais comment l'ôter à des fidèles, à des personnes à qui Dieu a fait la grâce de les séparer du monde et de les faire siens?.... Cependant c'est une vérité constante que, quelques régénérés que nous soyons, *nous pouvons perdre notre robe nuptiale*, et cela peut arriver en deux manières. — Premièrement, il arrive quelquefois qu'un vrai fidèle tombe dans une espèce de léthargie, pour les actes de la piété et de la sainteté. Dans cet état, il ne commet point de crimes, mais il ne fait pas aussi de bonnes œuvres; il ne se jette pas dans des erreurs, mais aussi ne s'avance-t-il pas dans la connaissance de la vérité; il n'outrage point Dieu, mais il ne le glorifie pas. Le sentiment de sa propre justice l'endort; et comme s'il n'y avait plus rien à faire de ce côté-là, il marche avec confiance dans le chemin ordinaire des hommes; il s'applique aux choses de sa vocation, aux affaires de sa famille,

à des divertissemens frivoles, sans songer que très-peu à l'ouvrage de son salut. C'est ainsi que nous sommes faits pour la plupart; contens de ce que notre conscience ne nous reproche pas de grands péchés, nous ne nous mettons pas en peine de pratiquer de grandes vertus. L'artisan fait son métier; le marchand s'applique à son trafic; le noble vit du revenu de ses maisons; le magistrat instruit ses procès; on ne fait ni violences, ni injustices; on ne se précipite pas dans les débauches du monde. Mais en même tems, on ne s'empresse pas à faire le bien; la piété demeure paresseuse, la prière languit, la charité devient négligente, le zèle n'a plus d'action. Le pis est, que nous nous faisons souvent de cela même un principe, ou une maxime, que nous trouvons fort raisonnable. Il ne faut pas, dit-on, trop faire l'homme de bien; la dévotion a ses excès comme toutes les autres choses; on se rend par ce moyen incommode et méprisable dans le monde, et on s'attire quelquefois de fort méchantes affaires. Cependant qu'y a-t-il, en matière de Religion, de plus misérable que cet état de tiédeur et de négligence? *Je voudrais*, dit Jésus-Christ, *que tu fusses ou froid, ou bouillant; mais parce que tu es tiède, je te vomirai de ma bouche* (a). Vous n'ignorez pas que, dans la Parabole des talens, le Maître ne punit pas son serviteur pour avoir employé le talent qu'il avait reçu contre son service, mais parce qu'il avait mis le

(a) Apoc. 3. 15. 16.

talent dans la terre sans le faire profiter. A quoi j'ajoute , que c'est une illusion grossière que de s'imaginer, qu'on puisse long-tems conserver sa foi, sa piété, sa justice, quand on n'en fait pas les actes. Il en est de ces habitudes comme des autres : si on ne les exerce pas, si on ne les met pas en pratique, elles s'effacent insensiblement; et la plus sûre disposition pour devenir bientôt méchant, c'est de ne pas faire les actions d'un homme de bien. Il ne faut donc pas croire que, dans cet état, on ait conservé la robe de noces.

6.<sup>o</sup> Il faut encore moins la chercher dans un autre état, où le fidèle peut quelquefois tomber, qui est de se laisser surprendre par la tentation, et d'y succomber dans des occasions importantes. — On dira peut-être, qu'il n'est pas possible que cela arrive. Mais, après les exemples de David et de Saint Pierre, que Dieu lui-même a voulu nous mettre devant les yeux comme des témoins de la faiblesse humaine, qui doutera que de semblables accidens ne soient possibles? Nous ne sommes ni plus aimés du Ciel que David, qui était l'homme selon le cœur de Dieu, ni plus attachés à Jésus-Christ que Saint Pierre, qui voulut mourir pour lui; et si le premier commit un adultère et un meurtre, si le second renia lâchement son Maître, en quoi pouvons-nous être assurés de nous-mêmes? — On ne peut pas dire aussi que, dans ces tristes chutes, les fidèles perdent entièrement leur foi et leur charité, et qu'ils retombent absolument dans l'état où

ils étaient avant leur nouvelle naissance. L'Écriture, la raison et l'expérience, s'opposent à cette assertion. Dans le même moment que Jésus-Christ prédisait à Saint Pierre son péché, ne lui disait-il pas : *J'ai prié pour toi que ta foi ne défaille point* (a). Et si Saint Paul a dit de ceux qui n'ont rien que des commencemens imparfaits de régénération : *Que s'ils tombent, il n'est pas possible qu'ils soient renouvelés à repentance* (b); combien plus cela serait-il véritable d'un homme parfaitement régénéré, s'il lui arrivait de perdre entièrement la forme de sa régénération. Cependant il est faux, que les fidèles ne se puissent relever de leurs chutes. L'Écriture est donc contraire à cette supposition. — La raison et l'expérience ne s'y opposent pas moins; car qui ne sait que des habitudes, déjà fortement établies dans l'esprit et dans le cœur, ne s'effacent pas ainsi tout d'un coup, par un ou deux actes contraires, et beaucoup moins encore, quand ces actes ne sont pas directement contraires à tous égards? Quelle apparence que David, dans son adultère, ait perdu toute l'habitude de Religion qu'il avait auparavant, et qu'il soit subitement devenu un athée, un profane, ou un idolâtre? Quelle apparence que la victoire, que sa passion obtint sur sa vertu dans le funeste moment de sa chute, ait d'abord étouffé toutes les semences de foi, de piété, d'équité, qu'il avait dans l'âme, sans qu'il en soit demeuré rien de reste.

(a) Luc, 22. v. 32. — (b) Hébr. 6. 4-6.

D'ailleurs, ces prompts retours vers Dieu, ces vifs sentimens de repentance, que l'on remarque dans les fidèles à qui ces sortes de malheurs sont arrivés, ne témoignent-ils pas clairement, qu'il y avait encore dans leur ame plusieurs étincelles de ce feu céleste que Dieu y avait allumé au commencement? Si la grâce avait souffert en eux une éclipse, elle n'aurait pas été entièrement éteinte. C'est ce qu'on doit conclure de leur repentance, comme l'on conclut du retour des fonctions de la vie dans un homme évanoui, que ce qu'il a souffert n'a été qu'un simple évanouissement, et non une mort entière. — C'est donc une chose possible qu'un homme de bien, qui d'ailleurs aimera Dieu, sa Religion et son salut, tombe quelquefois dans un péché énorme, et qu'engagé dans les pièges d'une passion violente, ou d'un intérêt considérable, il en demeure vaincu, sans que pourtant il perde absolument toutes les impressions de justice qu'il a reçues. Dans tout le reste, il marchera droit; il sera équitable, charitable, zélé; il s'acquittera bien des autres devoirs de sa vocation, mais ce sera là sa pierre d'achoppement qui le fera trébucher. Quel jugement faut-il faire d'un homme dans cet état? A-t-il encore la robe de noces? Non, sans doute. La robe de noces est pure, entière et luisante par-tout; la sienne est souillée, déchirée, couverte d'une tache sale et de mauvaise odeur devant Dieu. Il est donc, pour tout le tems de son péché, dans un état de mort et de condamnation.

SECONDE PARTIE. \* — IV.<sup>e</sup> MYSTÈRE.

PUNITION DES HYPOCRITES, REPRÉSENTÉE PAR L'HOMME LIÉ ET JETÉ HORS DU LIEU DU FESTIN DES NOCES.

(C)\*\* Ce que nous venons de dire vous paraîtra évident, si, après avoir considéré l'homme qui se trouve privé de la vraie robe de noces, vous voulez bien écouter Dieu, qui, étant entré dans la chambre de son festin, et voyant ce misérable entre les conviés, lui adresse sa parole de cette sorte : *Compagnon, comment es-tu entré ici sans avoir une robe de noces?* Sur quoi la Parabole dit, que l'homme eut la bouche close. C'est notre troisième Point.

1.<sup>o</sup> Ce discours que Jésus-Christ attribue à Dieu nous enseigne premièrement, que si on n'a pas cette robe de noces telle que Dieu la demande, tout le reste est inutile quand il s'agit d'être jugé. Quand nous aurions reçu d'ailleurs mille grâces et mille avantages, qui nous distingueraient sensiblement du reste des hommes, cela ne nous servirait de rien, si nous n'avons pas cette foi pure, chaste, sincère, vive, efficace et parfaite, comme je viens de la décrire. Soyez donc dans la profession du Christianisme; soyez dans une communion orthodoxe; pratiquez un culte pur et légitime; si vous n'êtes pas vraiment régénérés, il n'y a aucune espérance

\* De la Parabole. -- \*\* Voyez la division, page 134.

de salut pour vous. Soyez régénéré dans le fond du cœur; chassez de votre ame les habitudes du vice; si votre foi tombe dans la langueur et dans la négligence, si vous perdez le soin de faire de bonnes œuvres, si vous tombez dans un seul crime qui souille votre conscience, et que vous n'en reveniez pas bientôt par la repentance, Dieu ne saurait vous justifier. Que vous sert-il d'être ici; vous n'avez pas la robe de nocces?

2.º En second lieu, ce discours contient un mouvement d'indignation et de reproche: *Comment es-tu entré ici sans avoir une robe de nocces?* C'est comme s'il disait: *Téméraire!* que fais-tu dans ce lieu sacré? qui t'a donné la hardiesse de te trouver au milieu de mes Saints, et dans mon banquet céleste?... *Hérétique!* pourquoi usurpes-tu le titre et le nom de Chrétien? Pourquoi te vantes-tu de mon Alliance, pendant que, par tes impies erreurs, tu gâtes ce qu'il y a de plus pur et de plus inviolable dans mes mystères?..... *Superstitieux!* que fais-tu dans ma maison; n'y es-tu venu que pour exciter ma jalousie par des services illégitimes?..... *Profane!* pourquoi foules-tu de tes pieds mes parvis, et quelle est ton audace de venir me déshonorer jusque dans mon Sanctuaire?..... *Mondain!* qui ne peux délivrer ton cœur de l'amour des choses terrestres, quel droit as-tu de porter encore les enseignes de ma Religion? Et toi, *Disciple endormi!* que fais-tu dans mon jardin, si tu ne veux veiller avec moi? *Disciple pécheur,*

*Enfant rebelle!* quelle alliance monstrueuse as-tu faite de l'injustice avec la justice, du crime avec la piété, de mon amour avec l'iniquité? Comment êtes-vous entrés ici, tous, tant que vous êtes, sans avoir la robe de noces?

3.º En troisième lieu, nous apprenons de ce discours, que *la vocation extérieure*, non-seulement à l'égard de ceux qui se convertissent actuellement, mais aussi à l'égard de ceux qui ne se convertissent pas, a pour but naturel, de leur commander de croire; je dis de croire véritablement et sincèrement, en joignant avec la foi la sainteté et la pratique des bonnes œuvres, et non de faire une simple profession extérieure de l'Évangile. La Prédication de la Parole appelle les hommes à la Foi, de la part de Dieu; elle leur déclare que leur foi lui sera agréable, et qu'au contraire, leur incrédulité sera un crime horrible devant ses yeux. Tout cela est contenu dans ce reproche que Dieu fait à ceux qui n'ont pas la robe de noces, puisque, par cela même, il leur fait comprendre qu'il était de leur devoir de croire en lui; que c'est pour cela qu'il les avait invités à son festin nuptial, et non pour les y voir pécheurs et méchants comme il les y trouve. — C'est, mes Frères, ce que vous devez soigneusement remarquer, et cela vous gardera de tomber dans cette odieuse pensée, qui impute à Dieu d'avoir appelé la plupart des hommes à son Évangile, dans l'intention seulement de leur tendre un piège, pour les engager dans l'incrédulité et la

rebellion, afin d'avoir ensuite plus de sujets de les condamner et de les perdre. Comment peut-on concevoir de Dieu une chose si opposée à sa Vérité, à sa Bonté et à sa Sincérité? Ne vous imaginez jamais, je vous prie, rien de semblable; mais soyez persuadés, au contraire, que tout ce qu'il fait, il le fait sincèrement; qu'il commande, qu'il appelle, qu'il exhorte, qu'il promette, c'est toujours de bonne foi.

4.º Il faut considérer maintenant ce que la Parabole ajoute, que l'homme à qui le Roi parla, *eut la bouche close*. Vous voyez bien que cela veut dire qu'il n'eut rien à répliquer, qu'il ne put alléguer nulle raison pour se mettre à couvert de l'indignation du Roi, nulle excuse pour l'adoucir. — Quand l'esprit de l'homme s'entretient avec soi-même sur le sujet de ses péchés, il ne manque jamais de raisons pour se satisfaire. Son cœur et ses passions se mettent de la partie; il se fait au dedans de lui un secret dialogue, où l'on conclut toujours à la décharge de l'homme, et en faveur de son péché. S'il faut même comparaître devant un Tribunal humain, quelque sévère et éclairé qu'il soit, il y aura toujours assez de chicanes et de subterfuges pour éluder le jugement, ou pour l'éloigner. — Mais il n'en est pas de même quand il faut comparaître devant Dieu: car alors les fausses couleurs se dissipent, les fuites et les excuses n'ont plus de lieu, les prétextes et les méchantes raisons s'évanouissent. Alors l'esprit et la conscience re-

viennent à la vérité, et tout ce qui reste à l'homme, c'est le silence et la confusion. *La Parole de Dieu, dit l'Apôtre, est vivante et efficace, et plus pénétrante qu'une épée à deux tranchans; elle atteint jusqu'à la division de l'ame et de l'esprit, des jointures et des moelles, et elle juge des pensées et des intentions du cœur* (a). — C'est ce que nous voyons dans l'exemple de Job; pendant que ce ne sont que ses amis qui lui parlent et qui l'accusent, il conteste contre eux, il se défend, il les accuse à son tour. Mais dès que Dieu lui fait entendre sa voix du milieu d'un tourbillon, il est confus et épouvanté: *Je suis, dit-il, de vile condition, que te répondrai-je? Je mettrai ma main sur ma bouche; j'ai parlé une fois, mais je ne répondrai plus; j'ai parlé une seconde fois, mais je n'y retournerai plus* (b). David de même, lorsqu'il considère ses afflictions à l'égard de ses ennemis, que ne dit-il pas contre eux; il se plaint de leur perfidie; il dévoile leur malice; il leur attribue de la rage et de la fureur; il va quelquefois jusqu'aux imprécations, soutenant toujours son innocence; mais dès qu'il élève ses yeux jusqu'à Dieu, et qu'il le regarde comme son Juge et l'Auteur de son châtement, il n'a plus de voix ni de langue: *Je me suis tût, dit-il, et je n'ai point ouvert ma bouche, parce que c'est Toi qui l'as fait* (c). C'est l'effet, non-seulement de la Puissance et de la Majesté divine, devant laquelle les Anges couvrent

(a) Hébr. 4. — (b) Job, 19. — (c) Ps. 39.

leurs faces de leurs ailes, mais principalement de la Justice de Dieu, aux yeux de laquelle il n'y a rien de caché. *Éternel*, dit le Prophète, *si tu prends garde aux iniquités, qui est-ce qui subsistera (a) ?*

(D)\* Si déjà l'homme indigne est réduit au silence et à la confusion, par l'effet de la Justice divine, quand elle procède contre lui et qu'elle fait l'enquête de son péché, que sera-ce quand elle prononcera son Arrêt terrible, de la manière dont Jésus-Christ l'exprime dans notre texte : *Alors le Roi dit à ses serviteurs : Liez-le, pieds et mains, et jetez-le dans les ténèbres de dehors, où il y a des pleurs et des grincemens de dents.* Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire ; elles portent, comme vous voyez, l'Arrêt de la damnation de l'homme, tel qu'il part de la bouche de Dieu ; et elles le portent avec plus de clarté et plus de force que n'en aurait notre explication. Il y a pourtant ici quelques réflexions à faire.

1.° Ces serviteurs à qui le Roi parle, ne sont pas les mêmes que ceux à qui, auparavant, il avait donné l'ordre d'aller aux carrefours des chemins, pour appeler à son festin autant de gens qu'ils en trouveraient. Car ces premiers sont bien les Ministres de son Évangile et les Hérauts de sa grâce ; mais ils n'ont point de part dans l'exécution de ses jugemens. J'avoue qu'ils doivent déclarer aux pécheurs les droits de la Justice divine, et ceux de

(a) Ps. 130. — \* Voyez la division, page 134.

la Miséricorde aux fidèles; qu'ils peuvent faire voir de loin aux méchans les supplices qui leur sont préparés; mais ils ne sont pas les dispensateurs de l'Enfer, non plus que du Paradis, et Dieu se sert d'autres mains que des leurs pour sauver actuellement les hommes, ou pour les damner. — Quels sont donc ces serviteurs à qui le Roi ordonne de lier le criminel, et de le jeter dans les ténèbres de dehors?... Je réponds qu'il faut prendre ces paroles comme appartenant à l'image de la Parbole. Un Roi a coutume d'en user ainsi: il donne ordre à ses serviteurs d'exécuter les Arrêts de sa Justice; et si dans l'application qu'on fera de cette image à Dieu, on veut trouver quelque chose qui y réponde, il faut dire que ces serviteurs sont, ou les mauvais Anges que Dieu emploie pour la punition des pécheurs, ou, en général, toutes les voies de sa Puissance qu'il fait servir à cette fin.

2.<sup>o</sup> *Liez-le, dit-il, pieds et mains.* Ces paroles représentent la force invincible que Dieu déploie quand il veut punir; force qui est telle, que la créature ne saurait l'éviter, ni par l'évasion, ni par la résistance. Les *pieds* marquent la fuite, les *mains* marquent la résistance, et l'expression toute entière signifie, que les peines de la Justice divine sont inévitables. Le Psalmiste s'écrie: *Où irai-je loin de ton Esprit, et où fuirai-je derrière de ta Face? Si je monte aux Cieux, tu y es; si je me couche au Sépulcre, t'y voilà. Si je prends les ailes de l'aube du jour, et que je me loge au-delà*

*des Mers, là même ta Main me conduira, et ta Droite m'y saisira. Si je dis : au moins les ténèbres me couvriront; la nuit même sera une lumière tout autour de moi. Les ténèbres ne me cacheront pas devant Toi; car la nuit resplendira comme le jour, et les ténèbres sont pour Toi comme la lumière (a).* Il n'y a donc nulle espérance d'échapper à la vengeance de Dieu par la fuite, puisqu'il est par-tout. Il n'y en a pas non plus de s'opposer à lui par la voie de la résistance. *Quand il démolit, dit Job, il n'y a personne qui rebâtisse; quand il ferme sur quelqu'un, on n'ouvre point. S'il retient les eaux, tout est à sec; et lorsqu'il les lâche, elles inondent la terre (b).* On pourrait dire, outre cela, que ces paroles : *Liez-le, pieds et mains*, qui marquent le premier acte d'un Juge sur un criminel, pour le préparer au dernier supplice, représentent les frayeurs de la conscience, que Dieu par sa Justice excite dans l'ame des pécheurs, et qui sont comme les avant-coureurs de l'Enfer. Car il est vrai que les frayeurs de la conscience précèdent le plus souvent la damnation, et ce sont comme des liens qui attachent l'ame, des chaînes d'airain qui l'accablent, et qui l'arrêtent aux pieds du Tribunal de Dieu.

3.º Mais voyons la suite de ce Jugement : *Liez-le, pieds et mains, et jetez-le dans les ténèbres de dehors.* Ces ténèbres sont l'Enfer, la véritable

(a) Ps. 139. — (b) Job, 12.

Égypte qui se trouve ensevelie dans une profonde nuit, pendant que la bienheureuse Goscen jouit de la lumière de Dieu; et le terme de ténèbres donne des idées d'horreur, de solitude, d'angoisse et de mort, qui sont les véritables caractères de la damnation. Il les appelle *les ténèbres de dehors*, c'est-à-dire, des ténèbres d'exil et de proscription, où l'on est pour toujours privé de la Face et de la communion de Dieu, éloigné de sa présence, et séparé de la compagnie de ses Saints.

4.° Là, encore, *il y a des pleurs et des grincemens de dents*; ce qui veut dire, qu'il y aura là deux choses perpétuellement jointes ensemble, une douleur extrême et la dernière fureur, le désespoir et la rage, le tourment et le blasphème, le règne absolu de la Justice de Dieu sur l'injustice obstinée de l'homme. *Les pleurs*, marquent le sentiment de l'affliction; et *les grincemens de dents* signifient, les mouvemens d'imprécation. État funeste, où Dieu déploiera sur l'homme toutes les peines de sa colère, et où l'homme déploiera contre Dieu tous les efforts de sa haine et de son impiété; en sorte qu'à peine pourra-t-on juger lequel sera le plus grand, du châtement de la vengeance divine, ou de l'impétuosité de la corruption humaine, qui s'irritera en vain contre les jugemens de Dieu.

5.° C'est donc là le grand Arrêt de Dieu: *Liez-le, pieds et mains, et jetez-le dans les ténèbres de dehors, où il y a des pleurs et des grincemens*

*de dents*. Souvenez-vous ici de ce que je vous ai déjà dit, que Dieu prononce trois fois cet Arrêt : le jour de l'épreuve de la conscience, le jour de la mort, et le jour du dernier jugement. Quand il le prononcera ces deux dernières fois, il sera irrévocable et suivi de l'exécution. Après le dernier jugement il n'y aura plus de retour, car il n'y a point de lieu à la repentance dans l'Enfer; ce sont *des liens éternes*, comme parle l'Écriture (a); *le ver n'y meurt point, et le feu ne s'y éteint point* (b). Il n'y a nulle espérance non plus après le jugement de la mort; il est décisif et irrévocable, de même que celui du dernier jour. *De quelque côté que l'arbre tombe*, dit Salomon au Livre de l'Ecclésiaste, *soit vers le Midi, soit vers le Septentrion, il demeure au lieu auquel il sera tombé* (c). Le mauvais riche a beau crier à Abraham : *Père Abraham, aye pitié de moi, et envoie vers moi Lazare*; Abraham répond : *Il y a un grand abyme entre vous et nous; de sorte que ceux qui veulent passer d'ici vers vous ne le peuvent, ni de là passer ici* (d). — Mais pour ce qui regarde le jour de l'épreuve de la conscience, l'Arrêt de Dieu, quoique prononcé, et prononcé en sa juste colère, ne laisse pas d'être révocable, et c'est pourquoi l'exécution en demeure suspendue. Toute la vie de l'homme es, à l'égard de Dieu, un tems de patience et de vocaton; il dresse à la vérité son trône dans l'ame; il juge, il condamne, il prononce son Arrêt;

(a) Jude, 6. — (b) Matt. 9. — (c) Eccl. 11. — (d) Luc, 16.

mais il demeure pourtant dans les termes de sa *longue attente*, comme parle l'Écriture (a), prêt à recevoir l'homme, quand l'homme retournera vers lui. Il lui tend encore les bras de sa Miséricorde; il l'appelle, il le convie d'y venir; il lui propose encore toutes les promesses de son amour. C'est ce qui lui faisait dire autrefois par Esaïe: *Venez et débattons nos droits; quand vos péchés seraient comme le cramoisi, ils seront blanchis comme la neige, et quand ils seraient comme le vermillon, ils deviendront blancs comme la laine* (b). Et de même par Jérémie: *En un instant je parlerai contre une Nation, et contre un Royaume, pour arracher, pour démolir et pour détruire; mais si cette Nation-là, contre laquelle j'aurai parlé, se détourne du mal qu'elle aura fait, je me repentirai aussi du mal que j'avais pensé de lui faire* (c).

6.<sup>o</sup> Mais, direz-vous, n'est-ce pas attribuer à Dieu de l'inconstance, que d'avancer qu'il révoquera si facilement les Arrêts de sa Justice? Non, mes Frères, car il faut concevoir que tous ces Arrêts prononcés dans la conscience, ont toujours la clause de révocation annexée, pourvu que l'homme se repente. Ainsi, quand la repentance de l'homme arrive, Dieu demeure ferme dans sa première volonté; il est toujours égal à soi-même; et ce n'est pas lui qui change, mais l'homme. Car, quant à Dieu, le droit de sa Justice est toujours qu'il punira

(a) Rom. 2. 4. — (b) Es. 1. — (c) Jér. 18.

le pécheur s'il ne se repent ; ce qui ne s'oppose pas au droit de sa Miséricorde qui est , qu'il lui pardonnera , si par une heureuse conversion il revient à son devoir. L'homme a donc lieu , jusqu'à la fin de sa vie , de rentrer en grâce avec son Dieu , de faire révoquer le Jugement de condamnation , et peut en obtenir un d'absolution et de salut , sans qu'on puisse imputer à Dieu aucune inégalité. *Quand le méchant , dit Dieu par son Prophète Ezéchiél , se détournera de sa méchanceté , et qu'il fera ce qui est juste et droit , il fera revivre son ame ; et s'étant ravisé et détourné de tous ses péchés , certainement il vivra , il ne mourra point.* Et réciproquement : *Si le Juste se détourne de sa justice , et qu'il commette iniquité , il ne sera point fait mention de ses justices précédentes , à cause de son péché , mais il mourra pour son iniquité qu'il aura commise (a).* C'est ce que portent les Lois de Dieu.

#### APPLICATION.

AYANT assez insisté sur l'explication de ce texte , il est tems de le considérer dans une vue d'usage et de pratique , pour voir à quoi se rapportent les grandes et importantes vérités que nous venons de de vous mettre devant les yeux.

1.º Premièrement donc cette Table du festin des noces , dont notre Parabole parle , nous avertit de

(a) Ezéch. 18.

bien considérer la grâce que Dieu nous fait de conserver au milieu de nous le Ministère de sa parole. Combien y a-t-il de Peuples au monde qui n'en ont jamais joui ; et de ceux qui en ont joui, combien n'y en a-t-il pas qui l'ont perdu ? Pendant que ces premiers vivent dans une profonde ignorance des Mystères du Ciel, sans en avoir aucun désir, parce qu'ils ne les connaissent pas, et que les autres qui les connaissent soupirent après eux, et forment pour eux des désirs inutiles, Dieu nous les fait dispenser avec abondance, et, si j'ose le dire, avec quelque profusion. Que lui avons-nous fait, pour qu'il ait tant de bonté pour nous ? En sommes-nous plus dignes que les autres ? Non, sans doute ; c'est un pur effet de sa Miséricorde, à laquelle seule il faut dire : *Tu as dressé ta table devant moi, à la vue de ceux qui m'entourent ; tu as répandu sur ma tête une huile odoriférante ; tu as comblé ma coupe (a).*

2.<sup>o</sup> Gardons-nous bien d'abuser d'une si grande faveur, et pour cet effet souvenons-nous, en second lieu, que Dieu entre de tems en tems dans la chambre de son festin, pour regarder ceux qui y sont, et pour voir de quelle manière ils en usent. Il nous a donné son Ministère, il est vrai ; mais il ne l'a pas abandonné à notre discrétion pour en faire ce qu'il nous plaira. Il y a trop de dignité dans sa Parole, et il y prend lui-même trop d'intérêt, pour la laisser ainsi exposée à l'injure des hommes, sans la venger.

(a) Ps. 23.

Il nous l'a donnée de la même manière qu'il donna son Ange aux Israélites dans le désert, savoir, pour nous régler, pour nous consoler, pour nous conduire et pour nous défendre; mais il nous a dit, comme à eux : *Donnez-vous de garde de l'outrager, écoutez-la, ne la méprisez point, car elle ne vous pardonnera pas votre péché; mon Nom est en elle* (a). Si nous l'écoutons avec obéissance, Dieu sera notre protecteur pour l'amour d'elle; mais si elle se plaint de nous, et qu'elle nous accuse, il sera Juge entre elle et nous, et le même flambeau qui nous servait de guide, sera celui qui nous consumera.

3.<sup>o</sup> Je laisse à part la grande et la dernière entrée que Dieu fera dans son Église pour nous juger; je ne parlerai pas non plus du Jugement de notre mort. Le Seigneur veuille nous faire trouver miséricorde dans ces deux importantes journées, où il prononcera des Arrêts éternels, après lesquels, n'y ayant plus d'espérance, il n'y aura plus de lieu à l'exhortation. — Je demeurerai dans les termes du tems où nous sommes, qui est encore un tems de vocation, quoique ce soit aussi un tems de Jugement. Combien peu de personnes y a-t-il parmi nous qui puissent attendre un Arrêt favorable, un Arrêt de grâce et de justification, lorsque Dieu entrera dans nos consciences, et qu'il examinera la question, si nous avons la robe de noces, ou si nous ne l'avons pas? Combien peu en trouvera-t-il qui ayent cette foi

(a) Exod. 23. 20. 21. et Prov. 13. 13.

dont nous avons parlé, pure, chaste, sincère, vive, efficace et parfaite ; cette robe entière, uniforme, sans tache et sans défaut, telle qu'il la demande, et qui seule peut plaire à ses yeux ? — Mais il faut pourtant supposer qu'il en trouvera quelques-uns, car sa Parole ne retourne jamais à lui sans effet. Si elle ne réussit pas dans les uns, elle a des succès plus heureux dans les autres ; aussi notre Parabole ne dit-elle pas que le Roi trouva généralement tous ceux qui étaient assis à table dépourvus de la robe de noces ; elle se contente de le dire d'un seul homme, pour marquer la distinction. Je ne doute donc pas qu'il n'y ait au milieu de nous, je veux dire même dans cette assemblée-ci, qui me voit et qui m'écoute, plusieurs bonnes et saintes ames, qui non-seulement sont dans la voie de la conversion et du salut, mais qui sont effectivement converties, et en état actuel de justification, et de paix avec Dieu : ce sera par elles que je commencerai mon exhortation.

4.<sup>o</sup> VRAIS FIDÈLES, que vous êtes heureux de posséder votre conscience en repos, de pouvoir, avec une humble assurance, élever vos yeux au Ciel, jouir du sentiment de l'amour de votre Père, et de l'espérance de sa protection ! Les Noces du Fils du Roi sont pour vous, avec toutes les viandes exquisés dont sa divine Table est couverte ; et, quand le Roi des Rois entre dans le lieu de son festin, il jette sur vous des regards d'approbation et de bénédiction. — Mais, quelque avantageux que soit votre état

état, gardez-vous bien de tomber dans la sécurité ; ne vous imaginez jamais que vous n'en puissiez pas déchoir, quoi qu'il arrive. Plus votre bien est précieux, et plus il est exposé aux dangers. Souvenez-vous que le Démon entra dans le Paradis en séducteur, en serpent qui se cachait sous de belles apparences, et quand il ne vous tenterait pas par les objets ordinaires, il ne manquera pas de le faire par votre propre Justice. Il peut vous la tourner en pièges par deux voies, par l'orgueil et par la vaine confiance ; par l'orgueil, si vous revêtez un esprit de Pharisien, qui vous fasse dire à vos Frères : *Retirez-vous, n'approchez point de moi, car je suis plus saint que vous (a)*. Par une vaine confiance, lorsque vous direz : Si je suis enfant de Dieu, je puis me jeter en bas, car il donnera charge de moi à ses Anges, qui me porteront entre leurs mains, de peur que mon pied ne heurte contre la pierre. C'est ce que David lui-même confesse lui être arrivé : *Quand j'étais, dit-il, en ma prospérité, je disais : je ne serai jamais ébranlé. Éternel, par ta faveur tu avais fait que la force se tenait en ma montagne ; mais sitôt que tu as caché ta face, je suis devenu tout éperdu (b)*. Veillez donc à la conservation de votre paix ; tenez ferme ce que vous avez, afin que nul ne prenne votre couronne ; affermissez votre vocation et votre élection par de bonnes œuvres, et continuez à travailler à votre propre salut avec crainte et trem-

(a) Es. 65. 5. — (b) Ps. 30. 7. 8.

blement ; en un mot , *que celui qui est juste , soit plus juste encore ; et que celui qui est saint , se sanctifie encore davantage* (a).

5.° Quant à ceux qui ne sont pas dans cet heureux état de Justice, quoique nous les ayons distingués en plusieurs ordres, je ne prétends pas pourtant m'adresser indifféremment à tous. Je laisse à présent les hérétiques, les superstitieux et les profanes, car il faut pour eux une voix plus forte que celle de l'exhortation : Dieu veuille leur ouvrir les yeux, leur toucher le cœur, et ne permettre plus que des personnes, qui d'ailleurs ont des lumières et de l'honnêteté morale, demeurent comme ensevelies sous le poids, ou de la coutume, ou de la naissance, ou des préjugés. — Je me tourne vers vous, mon Frère, qui semblez avoir fait déjà quelque pas vers le Royaume des Cieux, mais qui n'en êtes point devenu un véritable citoyen. Comment se fait-il que votre louable entreprise demeure imparfaite ? C'est que vous n'avez pas trouvé la véritable entrée du chemin étroit et serré qui mène à la vie. *Nul ne va au Père que par Christ* (b). Toute Robe de Justice qui n'est pas *blanchie dans le Sang de l'Agneau* (c), est encore impure et souillée. Et *ce qui fait remporter la victoire sur le monde, c'est la Foi au Fils de Dieu* (d), dont vous n'avez sans doute point assez compris et senti la nécessité. Faute d'être convaincu de ces vérités

(a) Apoc. 22. 11. — (b) Jean, 14. — (c) Apoc. 7. 14. — (d) 1. Jean, 5.

évangéliques, et négligeant d'implorer le secours de notre Sauveur, vous faites d'impuissans efforts contre le monde et votre propre corruption. Mais Celui qui a eu pitié de nous, demande que vous ayez pitié de vous-même. Si vous êtes travaillé et chargé, il vous dit : *Venez à moi*. Criez donc à l'Unique Libérateur, à la vue des peines qui vous menacent ; considérez ces ténèbres de dehors, ces pleurs, ces grincemens de dents, cette damnation éternelle, qui est le destin de ceux qui n'ont pas la robe de noces ; et pourquoi n'achevez-vous pas de *sortir de Babylone* (a), pour éviter de si grands malheurs?... C'est à quoi la Religion que vous professez vous convie, et non-seulement elle vous y convie, mais elle y travaille de tout son pouvoir ; et quand elle ne réussit pas, elle arrose au moins des larmes de sa tendresse les tombeaux de ceux qu'elle perd : *Rachel pleurant ses enfans a refusé d'être consolée, parce qu'ils ne sont plus* (b).

6.<sup>o</sup> Pour vous, mon Frère, en qui Dieu avait déjà formé le nouvel homme, mais qui depuis êtes tombé dans la froideur et dans la négligence, à quoi songez-vous ? J'avoue que vous n'avez pas entièrement renoncé à être une *nouvelle Créature en Jésus-Christ* (c). Mais si les principes du cœur ne sont pas tout-à-fait corrompus, ils sont en voie de l'être. Quelle espèce de foi avez-vous, et de quoi vous sert-elle, si elle n'est pas opérante par la charité ? Vous ne faites point de mal, dites-vous,

(a) Apoc. 18. 4. — (b) Jér. 31. 15. — (c) 2. Cor. 5.

mais vous ne faites point de bien ; et croyez-vous que cela même ne soit pas un grand péché, que de ne point faire de bonnes œuvres ? Avez-vous été appelé à la Vigne du Seigneur pour y demeurer fainéant ; et suffit-il de n'y pas arracher les ceps ; ne faut-il pas les y planter et les y provigner ? Que répondrez-vous à Dieu, quand il vous demandera compte de votre vocation ? Où seront les fruits de votre justice ? Le Seigneur attend ces fruits de votre part ; et c'est pourquoi David et Jérémie comparent les Fidèles, non à des buissons ou à des plantes stériles, mais à des arbres productifs : le premier dit, que le Juste est *comme un arbre planté près des ruisseaux, et qui porte son fruit en sa saison (a)* ; et le second de même, que c'est *un arbre planté près des eaux, qui étend ses racines le long d'une eau courante, lequel, quand la chaleur viendra, ne s'en apercevra point, qui ne sera pas en peine au tems de la sécheresse, et qui ne cessera de porter du fruit (b)*. Relevez donc vos mains devenues lâches, et raffermissez vos genoux qui sont déjoins ; secourez l'affligé, tendez la main au misérable, tâchez de relever ceux qui sont abattus, ayez pitié de la veuve et de l'orphelin ; fréquentez assidument les saintes assemblées ; priez Dieu, lisez les Écritures ; établissez un bon ordre dans votre maison, faites-y pratiquer la piété ; cherchez les occasions de déployer votre charité et votre zèle ; confirmez,

(a) Ps. 1. — (b) Jér. 17.

autant qu'il dépendra de vous, ceux que vous verrez chanceler dans la voie de la vérité ; empêchez leur chute et prévenez leurs tentations. Enfin, s'il y a quelque chose de saint, de juste, de pur, de louable et d'honnête, pensez-y et vous y appliquez, car la vraie Foi opère ainsi : ces choses sont des ornemens de la robe de noces que vous n'avez pas, et sans laquelle pourtant, vous partagerez le sort des hypocrites.

7.<sup>o</sup> Mais ne dirons-nous rien à ceux d'entre nous, à qui malheureusement il est arrivé de souiller l'honneur de leur vocation, et de troubler la paix de leur conscience par quelque grand péché, soit public et connu, soit particulier et secret ? Ce sont des personnes qui, d'ailleurs, ont le fond bon ; ils craignent Dieu, ils ont de la piété, ils font de bonnes œuvres ; ils seraient bien affligés d'avoir abandonné l'espérance de leur salut ; mais, avec tout cela, ils ont eu la faiblesse de succomber à une tentation. Les charmes d'un objet, l'impétuosité d'une colère, la surprise d'une crainte, un engagement, une imprudence, un désir trop échauffé, les ont fait tomber dans un crime, et la même tentation qui les a vaincus, déploie encore sa force sur eux, et empêche leur repentance. Misérables ! qu'avez-vous fait ? Vous vous êtes déshonorés devant Dieu ; vous avez irrité contre vous les yeux de sa colère, et contristé son Saint Esprit ; vous avez, autant qu'il est en vous, rompu les tables de son adoption ; vous avez outragé sa grâce, violé les Lois de son Évangile, offensé

Jésus-Christ son Fils, et faussé la foi que vous lui aviez si solennellement promise. Qu'un tel homme ne s'imagine pas qu'il ait encore la robe de nocces ; je veux dire, qu'il soit en état de salut ni de justification présente, sous prétexte qu'il n'a commis qu'un seul crime, car l'effet naturel d'un seul crime, si l'on ne s'en relève par la repentance, est la damnation. — Mais, direz-vous, cet homme-là a d'ailleurs tant de vertus. — Il n'importe, un seul crime empêche l'effet de mille vertus, et mille vertus ne sauraient empêcher l'effet d'un seul crime. — Dans ce cas, il n'y a qu'un conseil à donner, il n'y a qu'un bon chemin à prendre : c'est de revenir à Dieu par Jésus-Christ le Médiateur, avec un prompt et sincère amendement. Voilà l'unique planche qui nous reste après le naufrage. Afin de rétablir au plutôt notre robe de nocces, il ne faut point tarder de la laver à *la Source ouverte*, dans les plaies du Sauveur, *pour le péché et pour la souillure* (a). Vous donc, qui que vous soyez, à qui cette espèce de malheur est arrivé, hâtez-vous d'apaiser Dieu par votre repentir, et d'obtenir votre absolution en Jésus. — Mais comment peut-on avoir besoin d'exhortation sur cela ! Faut-il que notre voix vous réveille ? Êtes-vous assez insensibles pour ne pas voir le funeste état où vous êtes ? Tout le bien que vous avez fait jusqu'à présent est perdu, et une seule de vos actions a renversé tout ce que la bonne main de Dieu avait bâti jusqu'ici pour votre salut.

(a) Zach. 13. 1.

Que deviendront tant de belles espérances que vous aviez conçues , tant de douces consolations que vous aviez senties , tant de tendresses que Dieu avait eues pour vous , tant d'actes de piété que vous aviez faits ? Sera-t-il dit que tout cela se fonde et s'évanouisse en un instant ? Non , mes Frères ; David se repentit à la voix de Nathan , et Pierre pleura amèrement à un seul des regards de son Sauveur. J'espère que vous en ferez de même , non simplement à notre voix , mais à celle de votre Souverain Juge qui vous menace , et aux regards de son Fils Éternel qui , de dessus son Trône de gloire , daigne encore tourner ses yeux vers vous.

De quelque ordre que nous soyons , justes ou pécheurs , mondains ou négligens , le Seigneur venille nous faire à tous miséricorde ; car , soit qu'il nous convertisse , ou qu'il nous ramène de quelque égarement , soit qu'il nous tire de notre paresse , ou qu'il conserve notre justice , c'est toujours une grâce qu'il nous fera. S'il daigne nous la faire , il nous gratifiera , dès cette vie , de la véritable robe de noces , et un jour il nous élèvera dans la félicité de son Royaume céleste , où , remplis de joie et de gloire , nous donnerons au Père , au Fils et au Saint Esprit , un seul Dieu , béni éternellement , l'honneur et la louange qui lui est due , au siècle des siècles.

*Amen !*

---

---

# SERMON CINQUIÈME.

---

## CONCLUSION DE LA PARABOLE DES NOCES.

---

Matt. XXII. 14.

*Car plusieurs sont appelés, mais peu sont élus.*

MES FRÈRES,

QUAND ON fait réflexion sur la grâce que Dieu a faite aux hommes, de leur envoyer Jésus-Christ son Fils, et de leur faire prêcher la parole de son Évangile, il y a de quoi s'étonner qu'ils ayent témoigné, et qu'ils témoignent encore tous les jours, tant de négligence pour cette Parole ; ou, pour mieux dire, il y a de quoi s'étonner que tous ne l'ayent pas embrassée avec l'ardeur et le zèle qu'elle mérite. Comme nous sommes tous coupables de mille crimes, et par conséquent exposés aux peines de la Justice éternelle, ne semble-t-il pas que l'instinct même de la nature et les lumières de la raison, devraient nous porter à recevoir avec joie le pardon que Dieu nous offre, par une miséricorde si grande ?

Comment donc arrive-t-il qu'il y ait si peu de personnes qui fassent le cas qu'ils doivent de ce précieux intérêt ? Sommes-nous devenus ennemis de nous-mêmes, et depuis quand avons-nous de l'aversion pour le plus considérable de tous nos biens ? — Mais, d'autre part, lorsque nous jetons les yeux sur cette effroyable dépravation qui règne dans tout le genre humain, et dont nous faisons nous-mêmes, tous les jours, de si tristes expériences, n'y a-t-il pas, au contraire, sujet de s'étonner, qu'il se soit trouvé un seul homme qui ait cru en Jésus-Christ, et qui, en se convertissant à Dieu, ait pu vaincre la force de sa propre perversité ? Car, bien que cette perversité soit en effet la chose du monde la plus ennemie de nos véritables intérêts, la plus opposée à la dignité de notre nature, et au désir dominant que nous avons d'être heureux ; néanmoins elle nous est devenue comme naturelle, et nous possède si absolument, que nous n'avons pas un seul sentiment, ni un seul mouvement qui n'en dépende, et qui ne lui soit soumis. D'où vient donc qu'il y a encore des personnes qui croient en Jésus-Christ, et qui embrassent, de tout leur cœur, la grâce de son Évangile ? — Mais d'où vient au moins qu'ils ne suivent pas tous un même chemin ; je veux dire, qu'ils ne sont pas tous, ou fidèles, ou infidèles ? Ils sont tous faits d'un même sang, ils sont tous composés d'une même matière, ils agissent tous par des principes communs ; pourquoi cette diversité ?

Il est vrai, mes Frères, que toutes ces difficultés naissent de la Parabole des Noces, que Notre-Seigneur nous a jusqu'ici proposée, et de laquelle nous vous avons entretenus dans nos Actions précédentes. La rébellion ouverte, dans laquelle tombèrent les premiers conviés, et ensuite l'exemple de cet homme que le Roi trouva dans le lieu du festin, qui n'avait pas la robe de noces, sont deux choses qui produisent la première difficulté. Les autres Appelés, qui répondirent comme ils devaient à leur vocation, donnent lieu à la seconde; et la troisième difficulté résulte de la comparaison qu'on fait de ces différentes conduites. — *A la vue des incrédules*, il n'est pas possible qu'on ne s'écrie : Comment s'est-il pu trouver des gens assez insensés pour rejeter un si grand bien, ou pour en abuser, comme ont fait ces misérables? — *A la vue des fidèles*, il est encore moins possible de concevoir, comment ils ont pu se dégager de la corruption commune. — *A la vue des uns et des autres*, il est mal-aisé de comprendre comment ils se sont ainsi divisés.

Mais quelques raisonnables et plausibles que paraissent d'abord ces difficultés, Jésus-Christ les dissipe, et les éclaircit en deux mots, dans le texte que je viens de lire, quand il nous enseigne que c'est à l'ÉLECTION qu'il faut attribuer la conversion des Fidèles. Car c'est autant que s'il disait : Ne soyez point étonnés de ce que tous les Appelés ne croient pas; ils ne sont pas tous élus, et sans l'Élection nul ne peut se convertir. Ne soyez pas étonnés non plus

de ce que quelques-uns croient , car ceux qui croient sont élus , et l'Élection est si forte , qu'elle produit leur conversion. Enfin , ne demandez plus la raison de cette différence : c'est l'Élection seule qui les distingue ; elle ne s'étend pas à tous , elle est restreinte à un petit nombre ; et de là viennent les différens succès de la Vocation. *Plusieurs*, dit-il , *sont appelés , mais peu sont élus.*

Telle est la CONCLUSION que Notre-Seigneur tire de tout ce qu'il avait dit dans sa Parabole , et c'est la raison qu'il donne de ce que les Juifs avaient rejeté son Évangile , et de ce qu'entre les Gentils qui l'avaient reçu extérieurement , il s'en était trouvé quelques-uns qui n'avaient pas apporté à son divin banquet , les dispositions qu'ils devaient. — Pour traiter plus distinctement une si grande matière , nous la diviserons en deux Points. — Le PREMIER sera , de la Vocation et de l'Élection considérées en elles-mêmes , car il faut expliquer ce que c'est. — Le SECOND regardera leur étendue , selon les bornes que notre texte leur donne : *Plusieurs sont appelés et peu sont élus.* — Les choses dont il s'agit sont profondes et difficiles ; elles demandent de l'application et de l'élévation d'esprit ; soyez donc de votre part attentifs , et de la nôtre nous tâcherons d'y apporter autant de clarté qu'il nous sera possible. — Dieu veuille nous bénir d'en haut , et nous accorder à tous la lumière de son Saint Esprit pour l'intelligence de ses Mystères.

## PREMIÈRE PARTIE.

EXPLICATION DES DOCTRINES DE LA VOCATION ET  
DE L'ÉLECTION.

## I. DE LA VOCATION.

1.° *Plusieurs*, dit Notre-Seigneur, *sont Appelés*. Vous comprenez facilement, je m'assure, que la VOCATION dont il s'agit dans ce texte, n'est autre chose que *l'Appel fait aux pécheurs, par le Ministère de la parole de la grâce*. Sans aller plus loin, cela paraît par la simple lecture de la Parole que nous vous avons expliquée, car il s'agit ici de cette même Vocation que les serviteurs du Roi adressèrent par son ordre, soit aux premiers Conviés, soit aux autres, en leur disant : *Venez aux noces*; ce qu'on ne peut entendre que d'une VOCATION EXTÉRIEURE. — J'avoue que, quelquefois, ce terme d'*Appelés* reçoit un autre sens dans l'Écriture, et particulièrement dans le Nouveau Testament, comme au chapitre 8 de l'Épître aux Romains, où Saint Paul dit : *Que ceux que Dieu a prédestinés, il les a appelés; et que ceux qu'il a appelés, il les a justifiés*; et au chapitre premier de la seconde Épître à Timothée, où il dit : *Que Dieu nous a appelés d'une Vocation sainte, non selon nos œuvres, mais selon son propre Dessin*. Dans ces passages, et dans quelques autres sem-

blables, la Vocation signifie, *la Conversion actuelle des Fidèles, à l'obéissance de Jésus-Christ*, et elle la signifie en tant qu'elle est un effet de la grâce intérieure, de l'action du Saint Esprit, lequel déploie son efficace en nous. — Mais dans notre texte, ce terme veut dire simplement, *la Prédication extérieure de la Parole Évangélique*, soit que vous la considérez comme ayant été commencée par le ministère des Prophètes et des Apôtres, soit que vous la regardiez comme ayant été continuée dans la suite des tems, par les autres Ministres que Dieu a employés, et qu'il emploie encore tous les jours, pour annoncer sa vérité aux peuples. Cela ne reçoit aucune difficulté.

2.<sup>o</sup> Le plus important est de remarquer la raison pourquoi la Parole de l'Évangile est appelée *une Vocation*; c'est parce qu'elle n'est pas une nue et simple proposition d'objets, comme le sont la plupart des disciplines humaines, où la parole n'engage à rien; ici, au contraire, Dieu, en nous proposant les noces de son Fils, nous y convie: *Venez*, dit-il, *aux Noces*. La voix de l'Évangile crie: *Réveille-toi, toi qui dors, et te relève d'entre les morts, et Christ t'éclairera* (a); et Notre-Seigneur lui-même ne dit-il pas: *Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés, je vous soulagerai* (b)? — C'est donc une Vocation, parce que ce n'est pas seulement une instruction, mais une instruction accompagnée du commandement de

(a) Éphés 5. 14. — (b) Matt. 11.

croire en Jésus-Christ, et de se convertir à Dieu. Et ce commandement lui-même est accompagné d'une promesse de salut, pour tous ceux qui croiront, et d'une menace de mort et de damnation éternelle, contre tous ceux qui ne croiront pas. Les clauses perpétuelles de la Prédication, sont celles que Notre-Seigneur a lui-même établies en termes exprès : *Qui croit au Fils, a la vie éternelle, et qui désobéit au Fils, ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui* (a).

— Il y a donc quatre choses qui composent le corps de cette Vocation : l'*Explication* de la Médiation de Jésus-Christ, et de tous les mystères qui en dépendent; le *Commandement* de l'accepter pour notre Médiateur; la *Promesse* de la rémission des péchés, et du salut éternel, pour tous ceux qui l'accepteront en cette qualité, et qui vivront conformément à leur foi; la *Menace* de la mort éternelle, à tous ceux qui le rejeteront, ou qui ne l'accepteront pas de la manière que Dieu l'ordonne.

3.° Ces quatre choses sont, comme vous voyez, de l'essence de l'Évangile, en tant qu'il nous est prêché, et c'est pourquoi l'on ne doit pas, ce me semble, faire difficulté de lui donner le nom de Loi, puisqu'il n'en faut pas davantage pour former l'idée d'une véritable Loi. Saint Paul lui-même lui a donné ce nom dans son Épître aux Romains, où il l'appelle : *la Loi de l'Esprit de vie* (b); et Saint Jacques la nomme : *la Loi parfaite, la Loi de la*

(a) Jean, 3. 36. — (b) Rom. 8.

*liberté* (a). — J'avoue que c'est une Loi fort différente de celle de la nature, fort différente aussi de celle de Moïse; mais, quoi qu'il en soit, c'est une Loi proprement ainsi nommée; c'est une Loi de grâce, un Droit nouveau, qu'il était arbitraire à Dieu d'établir, ou de n'établir pas; un Droit qu'il a pourtant voulu établir en faveur des hommes pécheurs; un Droit qui oblige à de certains devoirs tous ceux à qui il est prêché, et qui, en les y obligeant, les y pousse par l'espérance du salut et par la crainte de la damnation; un Droit enfin qui a son Tribunal, son Jugement, ses Arrêts qui lui sont propres, et qui justifie ou qui condamne, ce qui est le caractère d'une véritable Loi. C'est donc là la Vocation.

## II. DE L'ÉLECTION.

— 1.<sup>o</sup> POUR ce qui regarde l'ÉLECTION, c'est un Décret éternel de Dieu, ou, comme parle Saint Paul, un *Propos arrêté* (b), c'est-à-dire, une résolution ferme et immuable, que Dieu a faite par son pur bon plaisir, de déployer sa Miséricorde sur un certain nombre de personnes qu'il a marquées distinctement en soi-même, en les séparant des autres. A cet effet, son bon plaisir a été de leur donner la foi en Jésus-Christ, et avec la foi, toutes les autres grâces qui en dépendent, pour les conduire infailliblement, par ce moyen, à la vie

(a) Jacq. 1. 25. — (b) Rom. 8. 27.

éternelle et bienheureuse de son Royaume. C'est, en peu de mots, de cette manière, que l'Écriture nous fait concevoir ce mystère ineffable.

2.<sup>o</sup> Mais avant que d'aller plus loin, il est nécessaire de remarquer que l'Écriture nous parle de *deux sortes d'Élections* que Dieu a faites; l'une, d'un Peuple entier, savoir, de la Nation Judaïque, pour l'appeler à sa connaissance, pendant qu'il laissait les Payens dans les ténèbres de l'erreur et de la superstition : *Vous êtes*, disait Moïse à Israël, *un Peuple saint à l'Éternel, votre Dieu; l'Éternel, votre Dieu, vous a élus entre tous les Peuples qui sont sur l'étendue de la terre, afin que vous soyez son Peuple précieux* (a). Jésus-Christ, dans sa Parabole, a eu égard à cette ÉLECTION NATIONALE, quand il a appelé les Juifs, *les Conviés aux Noces*, par opposition aux Gentils à qui Dieu n'avait pas fait la même grâce, et nous en avons parlé dans notre premier Discours. — L'autre ÉLECTION, qui est INDIVIDUELLE, ne regarde pas une Nation en général, mais certaines personnes en particulier; elle a pour but leur conversion actuelle et leur salut, et non simplement de les appeler extérieurement à la connaissance de Dieu. — Ce n'est pas ici le lieu de faire une comparaison exacte de ces deux Élections entr'elles; je vous dirai pourtant que la première agissant seule, et par elle-même, ne sanctifie pas les hommes, ni ne produit en eux aucune vraie

(a) Deut. 7. 6.

régénération, mais que la seconde les sanctifie et les régénère. La première n'empêchait pas la damnation, car combien de misérables Juifs se sont précipités dans les Enfers; la seconde l'empêche, car *ceux que Dieu a prédestinés*, dit Saint Paul, *il les a glorifiés* (a). La première a été cassée et révoquée, comme nous l'avons vu dans l'explication de la Parabole; la seconde est irrévocable : *Le fondement de Dieu*, dit l'Apôtre, *demeure ferme; ayant ce sceau, Dieu connaît ceux qui sont siens* (b).

3.° Au reste, il est clair que Jésus-Christ parle ici de cette seconde Élection, puisque, comme je l'ai dit au commencement, il veut donner la raison pourquoi, de tous ceux qui étaient conviés aux noces, plusieurs n'ont pas répondu comme ils devaient à leur vocation, et la raison est, parce qu'ils n'étaient pas tous élus. Il veut donc nous faire comprendre que Dieu, voyant les hommes dans l'esclavage du péché, les voyant tous également méchants, aveugles, fiers et rebelles à la vocation de son Evangile, incapables d'eux-mêmes de croire en son Fils, ou de venir à ses Noces, a fixé les yeux de sa dilection sur quelques-uns d'eux; que par cela même il les a distingués des autres, et que son amour pour eux a consisté dans le dessein qu'il a fait de se rendre maître de leurs cœurs et de leurs esprits, pour leur faire embrasser actuellement l'Évangile de son Fils,

(a) Rom. 8. 29. — (b) 2 Tim. 2. 19.

et pour les conduire par ce moyen au salut. C'est là son Élection.

4.° On ne peut pas désavouer que ce mystère n'ait ses profondeurs et ses difficultés ; mais, quelques grandes qu'on les conçoive d'ordinaire, il ne faut pourtant pas croire qu'on ne puisse les aplanir, pourvu qu'avec un esprit de soumission et de docilité, l'on veuille *s'en tenir aux décisions de l'Écriture*. Je dis de l'Écriture, car il ne faut consulter ici, ni la chair, ni le sang, ni la philosophie humaine ; il faut uniquement consulter Dieu, et s'arrêter à ses Oracles ; nul ne peut mieux nous enseigner ses voies que lui-même. Quand donc il s'agira de s'en instruire, interrogeons-le, et croyons ce qu'il nous en dira.

### III. DÉCISIONS DE L'ÉCRITURE SUR L'ÉLECTION.

1.° Si vous demandez « de quelle étendue est ce décret, à l'égard des personnes : » le terme d'Élection, dont l'Écriture se sert si souvent, vous apprendra qu'il ne s'étend pas à tous ; celui qui prend tout ne choisit pas. Jésus-Christ lui-même nous dit ici, que *plusieurs sont appelés, mais que peu sont élus* ; et Saint Paul enseigne clairement que ce décret divise les hommes ; que les uns sont laissés dans la haine de Dieu, pendant qu'il fait des autres les objets de son amour : *C'est, dit-il, le Dessein arrêté selon l'Élection de Dieu, par lequel il a*

dit : *J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esau* (a). \* — L'Élection n'est donc pas un acte général et universel qui s'étende à tous les hommes : elle est restreinte à un certain nombre.

2.° Si vous demandez, « qui sont ceux que ce décret regarde, » l'Apôtre vous apprendra que ce sont des personnes en particulier, que Dieu a marquées distinctement en soi-même ; Jacob, par exemple, considéré par opposition avec Esau. *Avant que les enfans, dit-il, fussent nés, et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, il a été dit : Le plus grand servira au moindre ; ainsi qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Esau* [Ibid.] — L'Élection n'est donc pas un choix confus que Dieu ait fait d'un certain ordre d'hommes, quels qu'ils soient, sans en désigner aucun en particulier, mais c'est un choix de quelques individus que Dieu a connus de toute éternité, et qu'il a distingués des autres.

3.° Si vous demandez, « à quoi Dieu destine ce nombre d'hommes, qu'il choisit ainsi en particulier, » je vous répons que, selon la Doctrine de l'Écriture,

(a) Rom. IX. 11-13. \* Cette expression, *j'ai haï Esau*, n'est pas plus forte que celle que Saint Paul applique à tous les hommes, en disant aux Éphés. II. 3. : *Nous étions de notre nature des enfans de colère, comme les autres ; et lorsqu'il dit, dans le même chapitre, que quelques-uns sont relevés par la souveraine grâce de Dieu envers eux, lors même qu'ils étaient morts dans leurs fautes et dans leurs péchés, et qu'ils étaient, par conséquent, en eux-mêmes, les objets de la haine d'un Dieu équitable et saint.*

il les destine à la foi ou à la conversion, à l'adoption en Jésus-Christ son Fils, à la justification, à la sanctification, et enfin au salut et à la gloire éternelle. — Il les destine à la FOI. *Je te rends grâces, ô Père, Seigneur du Ciel et de la Terre, disait Jésus-Christ, de ce qu'ayant caché ces choses aux sages et aux intelligens, tu les as révélées aux petits. Il est ainsi, Père, parce que tel a été ton bon plaisir (a). Il fait, dit l'Apôtre, miséricorde à qui il veut, et il endurecît qui il veut (b).* \* Que peut signifier cette miséricorde qui s'oppose à l'endurcissement, si ce n'est le don de la foi et de la conversion? — Il les destine à l'ADOPTION. *Il nous a, dit-il, prédestinés pour nous adopter à soi par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté (c).* — Il les destine à la JUSTIFICATION. *Ceux*

(a) Matt. 11. 25, 26. — (b) Rom. 9. 18. — (c) Ephés. 1. 5.

---

\* *Il endurecît qui il veut.* C'est ce que l'Être souverainement Saint et Juste ne fait que d'une manière assortie à toutes ses perfections, car il n'est nullement l'Auteur du péché. (Voyez Jacq. I. 13.) Il ne communique point l'endurcissement au cœur pervers de l'homme par un acte positif, ou une opération intérieure sur lui, comme lorsqu'il lui communique sa grâce. Les méchants, au lieu d'être sous la sainte influence de la grâce, sont contenus par différens obstacles établis dans les dispositions de la Providence. Ils sont endurecis, lorsque ces obstacles sont levés, et qu'abandonnés à eux-mêmes, ils peuvent agir entièrement, suivant les inclinations dépravées de leurs propres cœurs.

qu'il a prédestinés, dit Saint Paul, il les a appelés, et ceux qu'il a appelés, il les a justifiés (a). — Il les destine à la SANCTIFICATION. Il nous a élus, dit-il, avant la fondation du monde, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant lui en charité (b). — Il les destine enfin à la GLOIRE ÉTERNELLE. Dieu vous a élus, dit-il, dès le commencement, pour le salut, par la sanctification de l'Esprit et par la foi de la vérité (c).

4.° Si vous demandez, « quels sont les effets que cette Élection produit en nous, » je répons, que ce sont les mêmes grâces que je viens de marquer : la Foi, l'Adoption, la Justification, la Sanctification et la Vie éternelle. La Foi : *Tous ceux*, dit Saint Luc, *qui étaient ordonnés à la vie éternelle crurent* (d). L'Adoption : *Il les a prédestinés*, dit l'Apôtre, *pour être rendus conformes à l'image de son Fils* (e). La Justification : *Il nous a prédestinés*, dit-il, *à la louange de la gloire de sa grâce, par laquelle il nous a rendus agréables en son Bien-Aimé* (f). La Sanctification : *Il produit en nous avec efficace le vouloir et l'exécution, selon son bon plaisir* (g). La Vie éternelle : *Ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi glorifiés* (h).

5.° Enfin, si vous me demandez, « par quel principe Dieu a fait ce choix, » le même Apôtre vous

(a) Rom. 8. 29. — (b) Ephés. 1. 4. — (c) 2 Thess. 2. 13.

(d) Act. 13. 48. — (e) Rom. 8. 28. — (f) Ephés. 1. 5, 6.

(g) Phil. 2. 13. — (h) Rom. 8. 29.

dira, qu'il n'y en a point d'autre que sa Miséricorde : *J'aurai compassion de qui j'aurai compassion, et je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde (a).*

6.° On fera peut-être encore plusieurs autres questions. Nous continuerons à répondre par la Parole de Dieu. — « Mais pourquoi n'a-t-il pas fait la même miséricorde à tous?... » C'est, dit l'Apôtre, parce qu'il ne l'a pas voulu : *Il fait miséricorde à qui il veut, et il endurecit celui qu'il veut.* — « Mais n'y avait-il pas dans ses Élus quelque mérite secret, qui l'ait obligé à se tourner de leur côté?... » *Non*, dit-il, *ce n'est ni du voulant ni du courant, mais de Dieu qui fait miséricorde (b).* — « Mais, au moins, n'y avait-il pas en eux quelque chose qui les distinguât des autres?... » *Non*, dit-il, *car avant que les enfans fussent nés, et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que le Dessein arrêté selon l'Élection de Dieu demeurât ferme, non par les œuvres, mais par Celui qui appelle, il fut dit : Le plus grand servira au moindre (c).* — « Mais encore, n'y a-t-il pas de l'injustice en Dieu de préférer ainsi l'un à l'autre?... » Nullement, car il s'agit de faire miséricorde, et non pas justice. La Justice laisse tous les pécheurs dans l'endurcissement, la Miséricorde en retire quelques-uns; et Dieu est le maître de sa miséricorde. *Il fait miséricorde à qui il veut, et il endurecit qui il veut.* — « Mais enfin, cette Élection est-elle si infallible,

(a) Rom. 9. 15. — (b) Rom. 9. 16. — (c) Rom. 9. 11, 12.

que son effet ne puisse pas être empêché de la part de la créature?.....» Elle est infaillible en ses effets, car ceux qui sont *prédestinés*, le sont, dit-il, *suivant la Résolution de Celui qui accomplit avec efficace toutes choses, selon le conseil de sa volonté (a).*

#### IV. RÉFUTATION DES PRÉTENTIONS CONTRAIRES.

C'EST ainsi, mes Frères, que l'Écriture établit la Doctrine de l'Élection, et c'est ainsi qu'il faut la tenir. Je sais qu'il y a quelques esprits fiers et emportés qui la trouvent dure; mais qu'importe qu'ils la trouvent dure? Ce ne sera jamais mal fait à nous, d'avoir plus de soumission et d'obéissance, pour la doctrine de l'Écriture, que de complaisance pour la fierté d'un Arminius ou d'un Molina. Après tout, que peuvent-ils dire contre des vérités si saintes et si raisonnables? Que peuvent-ils enseigner, au contraire, qui ne soit évidemment faux; et quelles sont, je vous prie, leurs prétentions?

1.<sup>o</sup> Veulent-ils que l'homme seul soit l'auteur de sa conversion et de son salut?.... Mais la raison et l'expérience concourent avec l'Écriture pour nous apprendre : *Que tout le bien qui nous est donné et tout don parfait vient d'en Haut, descendant du Père des lumières (b).* L'homme a de soi-même un fond de perversité, et Dieu seul est l'Auteur et la Source de tout le bien qui est en nous. *On t'a perdu, ô Israël! mais en moi réside ton secours (c).*

(a) Ephés. 1. 11. — (b) Jacq. 1. 17. — (c) Os. 13. 9.

2.° Veulent-ils que la Puissance de Dieu ne s'étende pas sur les cœurs?... Mais les cœurs des hommes ne sont-ils pas du nombre des créatures de Dieu; ne sont-ils pas, par conséquent, soumis aux ordres de sa Providence; et la raison et l'expérience ne nous enseignent-elles pas avec l'Écriture, *que Dieu tourne et fléchit les cœurs, ceux des Rois mêmes, comme des ruisseaux d'eaux (a)*, et que c'est lui qui produit en nous le vouloir et le parfaire (b), qui sont les actions de nos cœurs?

3.° Veulent-ils que Dieu ne soit pas le Maître de l'événement dans les choses qui dépendent de notre volonté?... Mais ne serait-ce pas dépouiller Dieu de la plus importante partie de sa Providence, et par conséquent lui ravir sa Divinité? *Notre Dieu est au Ciel*, dit le Psalmiste; *il fait tout ce qu'il lui plaît (c)*. *Éternel*, dit Jérémie, *je connais que la voie de l'homme ne dépend pas de lui, et qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme qui marche, de diriger ses pas (d)*. *Les cheveux même de votre tête sont tous comptés*, dit Jésus-Christ (e); *mais pas un ne sera perdu (f)*. Quelle impiété serait-ce, et quel désordre même d'imagination, de reconnaître une Providence, et de la borner en même tems aux choses purement naturelles, aux saisons, au froid, au chaud, aux pluies, aux météores, et de lui soustraire les choses humaines?

4.° Veulent-ils que Dieu ait envoyé son Fils au

(a) Prov. 21. — (b) Phil. 2. — (c) Ps. 115. — (d) Jérém. 10. 23. — (e) Matt. 10. 30. — (f) Luc, 21. 18.

monde témérairement et à l'aventure, sans lui avoir préparé aucun fidèle, si ce n'est ceux que le hasard ou le caprice du franc-arbitre lui donnerait?.... Mais qui pourrait digérer ce blasphème, qui est contraire formellement à ce que Jésus-Christ nous assure, que le Père lui a donné tous ceux qui croient en lui? *J'ai manifesté, dit-il, ton Nom aux hommes que tu m'as donnés du monde; ils étaient tiens et tu me les as donnés, et ils ont gardé ta Parole* (a).

5.° Veulent-ils que le franc-arbitre ne dépende pas absolument des lumières intérieures de la grâce, et qu'il nous soit libre de faire ou de ne pas faire ce que notre raison, éclairée des rayons du Ciel, nous persuade entièrement qu'il faut faire?..... Mais n'est-ce pas détruire la nature de l'homme, et au lieu d'une créature raisonnable, en faire une créature capricieuse et bizarre, qui agira non-seulement sans raison, mais même contre sa propre raison? Qui peut goûter des principes si insensés?

6.° Veulent-ils enfin que Dieu ne puisse justement condamner les hommes, s'il ne leur donne à tous une même grâce?.... Mais avant qu'il donne sa grâce à aucun, ne sont-ils pas tous enfans de colère et de rébellion, et la grâce qu'il fait à quelques-uns change-t-elle le crime des autres? Si Dieu ne peut justement condamner les hommes, qu'il ne leur donne une grâce commune, pourquoi la leur donne-t-il, que ne les laisse-t-il dans leur

(a) Jean, 17. 6.

premier état, qui serait un état plus heureux, puisqu'il ne saurait les y condamner? Vanité des pensées humaines, on s'imagine qu'il y a de la gloire à se faire des sentiers nouveaux, éloignés de ceux de l'Écriture; mais dès qu'on s'en écarte tant soit peu, on se jette dans des abîmes qui n'ont point de fond, dans des labyrinthes dont il n'y a point d'issue, dans des opinions qui n'ont ni lumière ni bon sens.

V. *ORDRE ET ACCORD DE LA VOCATION ET DE L'ÉLECTION.*

AVANT que d'aller plus loin, il faut examiner deux questions assez importantes, qui naissent d'elles-mêmes de cette matière. L'une regarde l'ORDRE, auquel on doit concevoir ces deux choses, la Vocation et l'Élection, quand on les considère comme des Décrets divins; l'autre est touchant leur ACCORD. Par la *première* il s'agit de savoir si nous devons concevoir en Dieu le Décret de l'Élection, avant celui de la Vocation; ou si, au contraire, il faut concevoir le Décret de la Vocation avant celui de l'Élection. Par la *seconde* il s'agit de savoir, si ces deux choses ne se combattent pas l'une l'autre, si elles ne sont point incompatibles.

I. Je répons à la PREMIÈRE QUESTION, qu'il faut mettre la Vocation et l'Élection dans l'ordre où Jésus-Christ les a mises: LA VOCATION LA PREMIÈRE, et L'ÉLECTION LA SECONDE. *Plusieurs*, dit-il, *sont appelés, et peu sont élus*, c'est-à-dire, peu

d'entre ces Appelés. C'est ainsi qu'il les a conçues, puisqu'il les a ainsi exprimées, et nous ne devons pas prétendre être plus sages que lui.

1.<sup>o</sup> C'est pourquoi la première pensée que nous aurons sur ce sujet sera, que Dieu ayant de toute éternité jeté les yeux sur les hommes, et les ayant vus sous la condamnation de sa Justice, pécheurs et plongés dans la dernière misère, a été touché de compassion envers eux; qu'il a voulu leur donner un nouveau Droit, le Droit de son Évangile, qui est fondé sur la Médiation de Jésus-Christ son Fils, et qui consiste en ce que quiconque croira en lui obtiendra la rémission de ses péchés. C'est ce nouveau Droit que l'Écriture appelle la Vocation. *Dieu, dit-elle, a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils Unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle (a).* Ce sont ces Noces mystiques où le Père Éternel a appelé les hommes.

2.<sup>o</sup> Ensuite il faut concevoir que Dieu, ayant jeté les yeux sur ces mêmes hommes, les a tous vus *furieux et rebelles, tous aveugles et insensés, tous remplis d'une si noire et si profonde malice, que pas un d'eux ne croirait de soi-même en Jésus-Christ, ni ne se convertirait (b).* Qu'alors il a été ému d'une autre espèce de compassion envers quelques-uns d'eux, et qu'il les a choisis par un Décret de son Conseil éternel, pour leur donner son Saint Esprit, et par l'illumination de son Esprit, les convertir

(a) Jean, 3. 16. — (b) Ps. 14. 2, 3.

actuellement à la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et les élever à la félicité de son Royaume. C'est là son Élection.

3.<sup>o</sup> Comme la Vocation a plus d'étendue, et que l'Élection est plus restreinte, il est sans doute plus naturel, de concevoir celle-là la première; car, *en matière d'ordre et d'arrangement d'idées, il faut toujours faire précéder les plus générales et les plus communes*. On conçoit la nature de l'animal, avant de concevoir celle de l'homme; on conçoit la nature de l'homme, avant que de concevoir en particulier qui il est. Notre-Seigneur a suivi cet ordre: *Plusieurs, dit-il, sont appelés, peu sont élus*. Il parle premièrement des Appelés, parce qu'ils sont en plus grand nombre; il parle ensuite des Élus, parce que le nombre en est plus petit et plus restreint.

4.<sup>o</sup> D'ailleurs la Vocation est de Dieu, considéré comme LÉGISLATEUR, qui marque à l'homme son devoir, et qui établit le Droit sous lequel Dieu veut qu'il vive, et selon lequel il sera jugé. L'Élection est de Dieu en qualité de MAÎTRE ET DE DIRECTEUR DES ÉVÉNEMENS. Par la Vocation, Dieu nous commande; par l'Élection, il fait en nous ce qu'il nous commande. Mais qui ne voit que le Décret de Législateur précède naturellement celui de Directeur de l'événement? Il faut premièrement concevoir ce que l'homme doit faire, et puis on concevra ce qu'il fera en effet; ce qui règle le devoir va devant, et ce qui regarde l'exécution de ce devoir ne peut

que venir ensuite. Le dessein de la Vocation précède donc celui de l'Élection.

5.° En effet, la Vocation est *la proposition extérieure du remède*, qui seul est capable de nous délivrer des maux que le péché nous a causés. Elle nous met devant les yeux la miséricorde du Père Éternel, la satisfaction et le mérite de Jésus-Christ son Fils pour notre justification, l'exemple de ses vertus, et tous les autres motifs que sa divine économie nous fournit pour nous porter à la sainteté. — Mais l'Élection est *le dessein que Dieu a fait* de nous faire embrasser actuellement tous ces grands objets, et *de nous appliquer réellement ce remède*, afin que nous en tirions les fruits salutaires qu'il contient. — Il ne semble donc pas qu'on les puisse concevoir naturellement que dans cet ordre; le dessein de la Vocation le premier, et celui de l'Élection le second; car la *préparation* et la *proposition* d'un remède précèdent naturellement son *application*.

6.° « Mais, *dira-t-on*, la Vocation n'est-elle pas » un moyen dont Dieu se sert pour exécuter le » Décret de son Élection, et par conséquent ne » faut-il pas concevoir l'Élection la première? » — Je répons que si la Vocation extérieure, car c'est de celle-là que nous parlons, devait être conçue comme un moyen que Dieu emploie pour exécuter son Élection, il faudrait dire que Dieu a premièrement déterminé le nombre de ses Élus, et qu'ensuite il a fait dessein de leur faire prêcher son Évangile,

et de cette sorte, la Vocation ne s'étendrait qu'aux seuls élus; elle n'irait pas plus avant; car, à parler raisonnablement, un moyen n'a pas plus d'étendue que sa fin. Cependant c'est une vérité constante dans l'Écriture, et qui est justifiée par l'expérience de tous les siècles, que la Vocation extérieure a un cercle beaucoup plus grand que l'Élection, et Jésus-Christ l'assure ici en termes exprès : *Plusieurs sont appelés, et peu sont élus.* — Il faut donc comprendre la chose d'une autre manière, et dire au contraire, que *l'Élection est un remède qui vient au secours de la Vocation*, un moyen que la Sagesse divine emploie pour faire que la Vocation soit efficace en quelques-uns. Beaucoup d'appelés, peu d'élus; pourquoi des Élus, sinon afin que la Vocation ne fût pas inutile et inefficace en tous? Dieu en appelle plusieurs à se convertir et à croire en son Fils; nul ne se convertit de soi-même, ils sont tous esclaves de leur péché; Dieu en élit quelques-uns, et il les sauve par sa main forte, comme du milieu d'un embrasement. \* — C'est ainsi que l'Écriture veut que nous formions nos pensées. *Si le Seigneur des Armées ne nous eût laissé quelque semence*, dit Esaïe, et après lui Saint Paul, *nous eussions été faits comme Sodome, et eussions été semblables à Gomorrhe* (a). Nous eussions été comme Sodome; c'est l'inefficacité de la Vocation extérieure, quand elle est seule. *Le Seigneur nous a laissé quelque semence de reste*: c'est le secours

(a) Rom. 9. 29. et Esaïe, 1. 9. — \* Voyez Gen. 19. 15, 16.

de l'Élection, qui empêche que la Vocation soit entièrement sans effet.

7.° « Mais, *dira quelqu'un*, Saint Paul ne met-  
» il pas la Vocation après l'Élection, puisqu'il dit  
» que *ceux que Dieu a prédestinés, il les a ap-*  
» *pelés* (a)? » — Je répons que c'est une équivoque.  
Saint Paul parle de la vocation qui se fait par le  
Saint Esprit, et Notre-Seigneur parle ici de la vo-  
cation extérieure qui se fait par la parole. Il n'y  
a nulle conséquence de l'une à l'autre.

II. Voyons maintenant la SECONDE QUESTION.  
« Ne semble-t-il pas que ces deux choses, la Vo-  
» cation et l'Élection, se détruisent mutuellement?  
» Si Dieu nous appelle, s'il nous commande de  
» venir à lui, s'il nous ordonne de croire, il sem-  
» ble que cela suppose que nous avons de nous-  
» mêmes assez de force pour obéir. Pourquoi donc  
» l'Élection? — D'autre part, si Dieu nous élit  
» pour nous donner la foi, par l'efficace de son  
» Saint Esprit, à quoi bon la Vocation? Ces deux  
» termes ne sont-ils pas incompatibles? » — Non  
sans doute; il y a au contraire un parfait accord  
entre l'un et l'autre

1.° Premièrement il est faux que la Vocation,  
par laquelle Dieu nous appelle à croire, suppose  
que nous ayons de nous-mêmes assez de force pour  
obéir. Elle suppose que nous avons offensé Dieu,  
que nous devons nous en repentir et nous convertir  
à lui; mais elle ne suppose nullement que nous

(a) Rom. 8. 29.

puissions être assez gens de bien pour cela. Elle suppose que c'est notre devoir de recourir à Jésus-Christ et à la Miséricorde de son Père, pour en obtenir le pardon de nos péchés; mais elle ne suppose pourtant pas, ni que nous fassions en effet notre devoir, ni que nous soyons en état, ou en volonté de le faire. J'avoue que si cela était, il ne faudrait point d'Élection; la Vocation seule suffirait: mais cela n'est pas (a), et comme l'expérience justifie le contraire dans plusieurs, il est clair que l'Élection est nécessaire pour faire réussir la Vocation.

2.º En second lieu, il n'est pas moins faux que l'Élection nous donne la foi par la seule efficace du Saint Esprit, sans le ministère de la parole (b). — Le pécheur que Dieu convertit est *homme*, et en cette qualité il est de la nécessité de sa nature de le toucher par des objets; il n'agit que selon l'impression qu'il en reçoit. Ce n'est ni une pierre qui aille en haut ou en bas par un mouvement aveugle, selon qu'elle est agitée, ni un tronc de bois privé de sentiment et de connaissance. Il a un entendement, et une volonté; son entendement juge et délibère; sa volonté choisit; il faut donc lui proposer extérieurement les objets, et c'est ce que fait la Vocation. — Mais cet homme est *esclave de sa propre corruption*; tous ses jugemens sont faux, ses délibérations sont vicieuses; il choisit toujours de travers. Dans cette seconde qualité, si

(a) Rom. 2. 13. — (b) Rom. 10. 17.

vous le voulez convertir, il faut nécessairement qu'il y ait une Élection de Dieu. Ainsi l'Élection ne ferait rien, si elle ne supposait la Vocation; et la Vocation de même n'aurait point d'effet, si elle n'était suivie de l'Élection. Ces deux choses donc, au lieu de se contredire, se lient admirablement bien ensemble.

## SECONDE PARTIE.

### ÉTENDUE DE LA VOCATION ET DE L'ÉLECTION.

#### DÉFENSE DE CES DOCTRINES.

APRÈS avoir considéré la Vocation et l'Élection en elles-mêmes, voyons-les maintenant à l'égard de leur étendue. *Plusieurs*, dit notre texte, *sont appelés, et peu sont élus*. C'est le second Point que nous avons à traiter.

#### I. ÉTENDUE DE LA VOCATION.

D'ABORD il faut remarquer que Jésus-Christ ne dit pas que *tous* soient appelés, mais qu'il dit seulement que *plusieurs* le sont. — En effet, la Vocation extérieure qui se fait par le ministère de la parole, est une grâce restreinte à quelques-uns, une grâce que Dieu ne fait qu'à ceux qu'il lui plaît, et quand il lui plaît. Il la borna autrefois au seul Peuple d'Israël, qu'il avait choisi pour cela entre tous les Peuples, et c'est cette première espèce d'Élection dont nous avons déjà parlé. Depuis, ayant ôté ces

anciennes bornes , il répandit la lumière de son Évangile parmi les Nations , comme nous l'avons vu dans l'explication de la Parabole. Mais cela même n'a pas rendu la Vocation universelle. Combien y a-t-il eu de Peuples à qui la parole n'a été prêchée que fort tard ? Combien y en a-t-il eu , qui l'ont étouffée dès le commencement de la Prédication ? Combien d'autres qui , après l'avoir reçue , l'ont malheureusement abandonnée ; et combien enfin y en a-t-il encore , qui ne l'ont jamais entendue , qui n'ont jamais rien oui dire , ni de Jésus-Christ , ni de sa Religion ? Dieu , qui est le Maître de ses grâces , dispense celle-ci comme bon lui semble ; il allume son flambeau où il veut , il en prive ceux qu'il veut ; il le donne , il l'ôte , selon qu'il le trouve à propos. Et c'est pourquoi , entre les menaces qu'il fait aux Églises ingrates qui abusent de ses bontés , celle-ci est une des plus considérables , qu'il leur ôtera le Ministère de sa parole : *Repens-toi*, dit-il à l'Église d'Éphèse, *et fais tes premières œuvres ; autrement je viendrai bientôt à toi , et j'ôterai ton Chandelier du milieu de toi , si tu ne te repens (a).*

## II. ÉTENDUE DE L'ÉLECTION.

MAIS quoique la Vocation soit restreinte et limitée à ceux , seulement , à qui Dieu trouve bon de l'accorder , néanmoins elle s'étend encore beaucoup plus loin que l'Élection. *Plusieurs sont appelés*,

(a) Apoc. 2. 5. Voyez encore Amos , 8. 11, 12.

*et peu sont élus* ; cela veut dire , que non-seulement la Vocation regarde les Élus , mais qu'elle passe aussi à un grand nombre de personnes qui ne sont pas de l'Élection de Dieu. — Cette vérité n'a pas besoin d'éclaircissement : elle est confirmée par l'expérience de tous les siècles. Il y a sans doute plusieurs appelés qui ne seront pas sauvés : ils ne sont donc pas tous élus ; car s'ils étaient tous élus , ils seraient tous sauvés. Dieu fait prêcher sa Parole à ceux que bon lui semble , et quoiqu'il n'appelle pas universellement tous les hommes , il fait pourtant cette grâce à un fort grand nombre , et de ce nombre *il en choisit quelques-uns* , pour les éclairer intérieurement de sa lumière céleste , et pour les conduire à la possession de son salut.

Telle est la Doctrine de l'Écriture sur ces matières , et j'avoue que , si nous étions assez sages , il ne faudrait pas aller plus avant ; cela devrait suffire pour notre édification ; et une âme qui craindra Dieu , ne trouvera rien dans cette conduite à quoi elle n'acquiesce , et qui ne soit digne de la sagesse , de la justice , de la bonté et de la majesté de son Créateur. Mais l'esprit humain , qui est toujours inquiet et toujours ennemi de son repos , s'est si fort agité sur cette matière et l'a tournée de tant de côtés , qu'enfin il lui a fait produire plusieurs questions et plusieurs difficultés épineuses , qui sont devenues importantes par la contestation. Ces questions et ces difficultés sont , à la vérité , pour la plupart , des fruits de l'égarément et de la

témérité ; mais comme elles ne laissent pas de faire de la peine à la Foi, et de troubler même quelquefois la tranquillité des plus gens de bien, vous ne serez peut-être pas fâchés que nous employions ici quelque tems à les éclaircir.

### III. RÉSOLUTION DE CINQ DIFFICULTÉS.

I. « On demande donc, *en premier lieu*, si, dans » le nombre des Appelés, il n'y en a pas quelques- » uns qui soient sauvés, quoiqu'ils ne soient pas » élus ; c'est-à-dire, non, si tous les Élus sont » sauvés, car cela est hors de doute, mais si les » seuls élus le sont ; s'il n'y en a point quelques- » uns des autres qui le soient aussi, par une autre » voie que celle de l'Élection. »

Cette question se résout facilement, si on veut écouter l'Écriture : *Le Seigneur*, dit l'Apôtre, *connaît ceux qui sont siens* (a) ; et Saint Jacques assure, au quinzisième chapitre du livre des Actes, *que les œuvres de Dieu lui sont connues de tout tems*. — En effet, quelle apparence qu'il reçoive dans le Royaume céleste, des personnes qui ne se trouvent pas marquées dans son Livre de vie (b) ! Nul ne parvient au salut que par la grâce de la conversion, et Dieu ne donne cette Grâce qu'à ses Élus. Nul n'est sauvé que dans la communion de Jésus-Christ, et nul n'est reçu dans la communion du Corps mystique de Jésus-Christ, qui ne lui soit donné par le Père. *Nul ne vient à moi*, dit-il, *si*

(a) 1 Tim. 2. 19. — (b) Apoc. 20. 15.

le Père qui m'a envoyé ne le tire (a); ailleurs il dit, que c'est le Père qui lui a donné ses brebis (b). Aussi voyez-vous qu'il emploie les paroles de notre texte pour rendre la raison de l'in-crédulité, et de la damnation de plusieurs qui avaient été appelés aux noces. *Plusieurs*, dit-il, *sont appelés, et peu sont élus*; ce qui suppose manifestement qu'entre les Appelés, il n'y a que les Élus qui soient sauvés.

II. « On demande, *en second lieu*, si, dans le » nombre des Appelés, il ne s'en trouve pas plu- » sieurs qui se convertissent actuellement à Dieu, » qui ont une vraie foi en Jésus-Christ, une vraie » régénération, une vraie Justice, et qui ne sont » pourtant pas élus; en un mot, s'il y a plusieurs » justifiés et sanctifiés, qui néanmoins sont ré- » prouvés. »

1.° Quand on fait cette question aux défenseurs des forces du franc-arbitre, ils répondent affirmativement, et il ne faut pas le trouver étrange; ils suivent leur principe. Ils croient que la conversion actuelle est un effet, non de l'efficacité de la Grâce de Dieu, mais de la simple volonté de l'homme. Et comme la volonté de l'homme est d'elle-même fort changeante et fort inégale, il s'ensuit de là que, selon eux, ceux qui se sont une fois convertis, peuvent facilement retomber dans les pièges du monde, et mourir dans la damnation. Ils croient aussi qu'avant que d'élire, ou de réprouver les

(a) Jean, 6. 44. — (b) Jean, 10. 29.

hommes , Dieu regarde la fin de leur vie ; qu'il élit ceux qu'il prévoit qui mourront dans la Justice, et qu'il réproûve les autres. — Sur ce principe, il faut nécessairement qu'ils soutiennent, qu'il y a dans l'ordre des réproûvés plusieurs Saints et plusieurs Justes ; c'est-à-dire, que plusieurs Saints et plusieurs Justes deviennent enfin réproûvés, parce qu'ils abandonnent leur Justice. — Il est certain que cette Doctrine est fautive et contraire à l'Écriture, comme nous le verrons bientôt ; mais quelque fautive qu'elle soit, elle suit fort bien de leur principe, et si ces gens ne s'accordent pas avec la Parole de Dieu, il faut au moins avouer qu'ils s'accordent assez avec eux-mêmes. On ne peut donc pas trouver étrange qu'ils répondent de la sorte dans les sentimens où ils sont.

2.º Mais n'y a-t-il pas de quoi s'étonner, que parmi ceux qui croient que la conversion actuelle est un effet de la seule Grâce de Dieu, il y ait des gens qui veulent bien qu'on leur applaudisse, et qui se distinguent dans leur Église, lesquels ne laissent pas de soutenir, que Dieu donne cette grâce à plusieurs personnes qu'il a réproûvées de toute éternité ? — Dites-moi, je vous prie, s'il y a quelque bon sens dans l'alliance de ces choses ?..... Que Dieu *hâisse Esau*, pour me servir de l'exemple de l'Écriture, et qu'il le regarde comme *un vase de colère disposé (a) pour la perte* [Rom. IX. 22.], car

---

(a) *Disposés* (suivant le texte grec, et non *préparés*), non que Dieu les ait disposés, ou préparés au mal, mais *dans*

C'est ainsi que Saint Paul appelle les réprouvés ; Que néanmoins, en suite de cette haine qui est ferme, éternelle et irrévocable (a), il le convertisse, qu'il le régénère, qu'il l'adopte au nombre de ses enfans, qu'il l'unisse à Jésus-Christ son Fils, comme un vrai membre de son Corps mystique, qu'il lui pardonne ses péchés, qu'il le justifie, qu'il le sanctifie, et qu'il lui donne un droit à la vie éternelle et bienheureuse ; Qu'enfin, revenant tout d'un coup à la haine, il le dépouille de toutes ses grâces, qu'il l'abandonne à lui-même, et qu'il le laisse malheureusement tomber dans la défection et dans la damnation..... Où sont les lumières de ces grands maîtres, de ne pas voir qu'ils attribuent à Dieu la conduite du monde la plus bizarre et la plus contraire à l'uniformité de sa Sagesse?.... Ils lui font aimer tendrement, aimer d'un amour de Père, qui est le plus grand amour que l'Écriture nous fasse concevoir ; aimer, dis-je, des personnes qu'il hait, pour qui il n'est touché d'aucune miséricorde, et qu'il a dessein d'exposer à toutes les rigueurs de sa Justice. Ils veulent que Jésus-Christ devienne le chef, le frère et le protecteur de ceux qu'il a pourtant fait dessein de laisser

(a) Voyez Hébr. 12. 17. — Ezéch. 35. — Malach. 1. 2.-4.

---

*lesquels il a vu de mauvaises dispositions, tendantes à la perdition et dignes de sa sainte colère. Ces funestes dispositions sont dans tous les enfans d'Adam, par suite de la Chute de celui-ci. Mais Dieu les corrige dans ceux qu'il a daigné élire, et qu'il prépare d'avance, pour la gloire à laquelle il les a prédestinés en sa miséricorde.*

dans les pièges du Démon \* ; qu'il leur impute sa satisfaction et son mérite ; qu'il les vivifie et qu'il les anime de son Saint Esprit ; qu'il intercède pour eux dans le Ciel ; et qu'en même tems il soit dans la résolution ferme de les laisser tomber dans la rébellion , et périr misérablement. Quel désordre d'imagination !

3.° Pour nous, mes Frères, qui sommes Disciples de l'Écriture, nous apprenons d'elle : *Que les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance (a) ; Que nul ne peut ravir de la main de Jésus-Christ ses brebis, parce que le Père qui les lui a données est au-dessus de toutes les Puissances du monde (b) ; Que ceux que Dieu a justifiés, il les a aussi glorifiés (c) ; Que Jésus-Christ a reçu puissance sur toute chair, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que le Père lui a donnés ; Qu'il prie pour tous ceux qui croient en lui, afin qu'ils soient un, comme le Père et le Fils sont un ; Que c'est son désir qu'ils soient avec lui où il est (d) ; Et que, si lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés à lui par la mort de son Fils, beaucoup plutôt étant déjà réconciliés, serons-nous sauvés par la vie de son Fils (e).* — Tous ces textes et plusieurs autres semblables, nous enseignent clairement que tous ceux que Dieu a convertis, qu'il a justifiés et sanctifiés, obtiennent infailliblement

\* 1 Tim. 3. 7. — (a) Rom. 11. 29. — (b) Jean, 10. — (c) Rom. 8. — (d) Jean, 17. — (e) Rom. 5. 10.

le salut éternel. Il n'y a pourtant que les Élus qui obtiennent ce salut. Il n'y a donc qu'eux seuls que Dieu convertisse, qu'il justifie et qu'il sanctifie; nul réprouvé n'a part à ces grâces. Sans aller plus loin, notre texte justifie cette vérité; car Notre-Seigneur y rend la raison, pourquoi les premiers conviés ne sont pas venus à la noce, c'est-à-dire, pourquoi ils ont été incrédules, et il dit que c'est, parce qu'ils n'étaient pas élus. Il n'y a donc que les Élus à qui Dieu donne la vraie foi. — Cette doctrine est constante dans l'Écriture, et elle doit faire reconnaître aux défenseurs du franc-arbitre que leur principe est faux; car tout principe, d'où il s'en suit une fausseté contraire à l'Écriture, est nécessairement faux. Mais cela doit aussi faire reconnaître à ces imparfaits défenseurs de la Grâce, que leurs lumières sont courtes, et qu'il leur reste encore bien du chemin à faire, pour parvenir à l'entière connaissance de la vérité.

III. Mais il faut aller plus avant. On fait une *troisième question* sur le sujet des Appelés qui ne sont pas élus. — « Puisqu'il n'y a, dit-on, que les » Elus qui se convertissent en effet, et qu'eux seuls » sont sauvés, quelle est la fin que Dieu se propose quand il appelle extérieurement les autres? » Car s'il se propose leur salut, ils ne seront pas » sauvés. S'il se propose leur conversion, ils ne se » convertissent pas. S'il se propose de faire éclater » leur rebellion, quelle apparence qu'en leur faisant une grâce, il ait pour but de les faire tomber

» dans un crime? S'il se propose d'aggraver leur con-  
 » damnation, et de déployer plus rudement sa  
 » Justice sur eux, cela même ne semble pas bien  
 » digne de sa bonté. Quel est donc son dessein ou  
 » son but? »

Je réponds que, quand Dieu appelle les hommes dans le temps, il se propose la même chose qu'il s'est proposée de toute éternité, quand il a décrété de les appeler. Mais quand on conçoit qu'il a fait ce Décret, il faut penser qu'il s'est proposé tout ce qu'un Législateur peut raisonnablement se proposer, lorsqu'il établit une Loi, qui est d'expliquer aux hommes leur devoir, de le leur commander, de promettre le salut à tous ceux qui se convertiront, de menacer de mort et de ruine ceux qui demeureront dans leur impénitence, et enfin, de les juger tous selon cette Loi. Un Législateur ne va pas plus avant, il est tout renfermé dans la question de Droit (a), il ne regarde point le fait autrement que pour le commander ou pour le défendre, il ne décide pas de l'événement. C'est en qualité de Souverain Directeur que Dieu décide des événemens, et non en qualité de Législateur. Quand donc il s'agira de l'élection et de la réprobation, il y aura sujet de demander quel est le succès que Dieu se propose; mais cette demande n'a point de lieu dans la vocation.

IV. Cette réponse est solide, comme vous voyez, et cependant elle n'arrête pas encore tout-à-fait le

(a) Voyez Rom. 1. 32.

mouvement de l'esprit humain. On fait donc sur cela même une *quatrième question*?

« Il n'importe pas, *dit-on*, de savoir ce que  
» Dieu se propose quand il appelle ceux qui ne  
» sont pas de son Élection ; c'est assez qu'il les  
» appelle pour avoir lieu de demander comment il  
» se peut, qu'il offre extérieurement sa grâce à  
» des personnes qu'il a déjà réproovées ? N'est-ce  
» pas leur faire illusion ? S'il leur a déjà fermé son  
» cœur, et qu'il les ait déjà marqués en soi-même  
» pour la damnation, comment peut-il sincèrement  
» leur ordonner de se convertir et de croire en son  
» Fils, et les inviter à recourir à sa miséricorde ? »

J'avoue que cette question serait bien difficile et bien embarrassante, si l'on supposait que le Décret de la réprobation précédât celui de la Vocation ; car, en effet, il n'y a nulle apparence que Dieu, après avoir rejeté des hommes, après les avoir livrés à sa justice, revienne derechef à eux pour leur offrir sa grâce et les appeler à sa paix. Comme ses dons et sa vocation sont sans repentance, sa réprobation aussi est sans retour. — Il ne faut pas non plus s'imaginer que ce soit par un principe de haine qu'il les appelle, ni dire, comme quelques-uns ont fait il n'y a pas long-tems, sur un autre sujet, *qu'il leur tend des pièges*. Ces sortes d'imaginations ne sont pas sages ; elles sont même injurieuses à Dieu ; car quoiqu'il puisse faire de sa créature ce qu'il lui plaît, il ne faut pourtant jamais lui rien attribuer qui choque sa vérité et sa

sincérité. Il ne témoigne point de l'amour par un principe de haine, ni ne tend des pièges à personne. — Mais nous avons déjà fait voir dans quel ordre il faut ranger les Décrets divins, quand nous les concevons ; que celui de la vocation doit être mis avant celui de l'élection, et par conséquent avant celui de la réprobation ; c'est ce qui ôte entièrement la difficulté. Car il ne faut pas dire que Dieu appelle des personnes déjà réprouvées ; mais il faut dire, au contraire, que Dieu réproouve des personnes déjà appelées. Il ne faut pas concevoir que Dieu premièrement élit et réproouve les hommes, et qu'ensuite il résout de leur donner la Loi de son Évangile ; mais il faut concevoir qu'il leur donne la Loi de son Évangile, qu'il les appelle à la foi et à la repentance, et qu'ensuite, voyant que l'aveuglement des hommes est tel, que d'eux-mêmes ils demeurent tous dans leur corruption, il en choisit les uns pour leur donner son Saint Esprit et pour les sauver, et qu'il laisse les autres dans leur endurcissement. Ainsi la vocation précède, et la réprobation vient après, ce qui fait évanouir la question. — Il est certain que les difficultés qu'on trouve dans ce mystère viennent pour la plupart de la confusion dans laquelle on conçoit les choses, et si on les mettait dans leur situation naturelle, on s'épargnerait beaucoup d'embarras.

V. Nous en verrons un autre exemple, si nous passons à une *cinquième objection*, qui est commune et ordinaire à tous ceux qui n'ont pas assez

médité sur ce sujet. Voici donc de quelle sorte ils discourent.

« Si l'on est réprouvé, *disent-ils*, quelque bien  
» qu'on fasse, il ne servira de rien ; et si l'on est  
» élu, quelque mal qu'on commette, il ne nuira  
» point. Le réprouvé aurait beau se convertir à  
» Dieu et mourir fidèle, sa réprobation ne pouvant  
» être cassée, il ne doit attendre que la damnation ;  
» et l'Élu de même aurait beau devenir méchant,  
» et mourir infidèle, son Élection étant irrévoca-  
» ble, il ne laissera pas d'être sauvé. »

Ce mauvais raisonnement est dans la bouche de bien du monde, et je ne sais si vous-mêmes, quoiqu'instruits dans les mystères de la Religion, ne l'avez pas fait quelquefois. Mais, permettez-moi de vous le dire, ce n'est qu'une extravagance, qui vient du renversement qu'on fait des idées dans cette matière. — On suppose qu'un réprouvé peut devenir fidèle et homme de bien, on suppose qu'un Élu peut devenir infidèle et méchant, et mourir dans sa méchanceté. Mais l'une et l'autre de ces suppositions, sont des contradictions palpables. — Remettez vos pensées dans l'ordre où elles doivent être, et alors vous verrez que la réprobation suppose l'endurcissement de l'homme, et un endurcissement invincible ; mais que l'Élection, au contraire, qui est le remède que Dieu y apporte, met dans l'homme, la foi, la repentance et la justice. Dire *un réprouvé*, c'est dire un homme obstiné dans son péché. Dire *un Élu*, c'est dire un

homme que Dieu convertit. Otez l'endurcissement au mal, vous ôtez la réprobation. Otez la conversion et la foi, vous ôtez l'Élection. Le raisonnement, ou, pour mieux dire, l'*illusion* dont il s'agit, n'est donc qu'une pure extravagance, une contradiction dans les termes. — N'est-ce pas à peu près comme si, de deux hommes morts, dont Dieu voudrait laisser l'un dans le tombeau, et ressusciter l'autre, pour le conserver en vie, je disais que le mort aurait beau vivre, qu'il sera toujours mort, puisque Dieu veut le laisser dans le tombeau, et que le ressuscité aurait beau mourir, qu'il sera toujours vivant, puisque Dieu veut lui conserver la vie?..... Ne serait-ce pas la dernière de toutes les impertinences? Comment le mort pourrait-il vivre, puisqu'il est mort, et que Dieu le laisse dans le tombeau? D'où lui viendrait sa résurrection?..... Et pour le ressuscité, comment pourrait-il mourir, puisque Dieu lui conserve la vie? D'où lui viendrait la mort? — Il en est ici de même : comment le réprouvé pourrait-il se convertir? Il est endurci dans son crime, et s'il ne l'était pas, il ne serait pas réprouvé. D'où lui viendrait cette résurrection spirituelle, puisque Dieu le laisse dans son péché?..... Et pour l'Élu, comment pourrait-il devenir infidèle et impénitent? Dieu, qui l'a ressuscité, s'est engagé de le conserver en vie.

#### IV. EXAMEN DE LA PRINCIPALE OBJECTION.

MAIS, puisque nous nous sommes proposés d'é-

claircir les principales objections qu'on peut faire sur cette matière, il n'en faut pas négliger une, que la perversité de l'homme a inventée en dernier lieu pour sa défense, et que les ennemis de l'Élection et de la Grâce, ne manquent jamais d'étaler avec beaucoup de confiance et de pompe.

« Il ne s'agit pas, *disent-ils*, de savoir de quelle  
» manière Dieu réproûve les hommes, ni si c'est  
» avant, ou après leur Vocation. Il suffit que,  
» selon vous, ils sont dans une entière impuissance  
» de se convertir à Dieu, et soit que cette impuis-  
» sance précède leur réprobation, ou qu'elle la  
» suive, il n'importe, elle les met toujours à  
» couvert de la Justice divine. Comment leur im-  
» puter à crime, ce qui vient d'une absolue et  
» invincible nécessité? Ils sont *morts*, dites-vous,  
» dans leurs péchés; ils ne sauraient se ressusciter  
» eux-mêmes; ils sont *aveugles*, ils ne peuvent  
» voir les objets divins; ils sont *esclaves du vice*,  
» ils ne peuvent briser leurs fers. Comment donc  
» sont-ils coupables devant le Tribunal de Dieu,  
» de ne pas se convertir, et par quelle Justice  
» peuvent-ils être condamnés? »

C'est ainsi qu'ils proposent cette objection, et il faut avouer qu'elle a d'abord quelque chose de spécieux et de surprenant; car, après tout, ne semble-t-il pas qu'on est excusable, lorsqu'on ne fait pas une chose qu'on ne peut faire, ou lorsqu'on en fait une autre à laquelle on est poussé par la force d'une nécessité inviolable? — Mais quelque vrai-

semblance qu'il y ait dans ce discours, on peut pourtant vous assurer, sans rien craindre, que ce n'est au fond que sophisme et qu'égarement. C'est ce que j'espère vous faire voir clairement, si vous voulez bien m'accorder encore quelques momens de votre attention.

I. Pour cet effet, je vous prie de considérer d'abord, de quoi est capable la préoccupation du cœur, et ce qu'on appelle *l'esprit de parti*, quand on a la faiblesse de s'y abandonner. Vous en voyez ici un exemple remarquable; car ceux qui nous mettent en avant cette objection, ne sont ni Juifs, ni Payens, ni Mahométans, ni ennemis déclarés de la Religion Chrétienne en général; ce ne sont ni des Athées, ni des profanes, ennemis de toute Religion. Ce sont des gens qui font profession d'être Chrétiens; qui veulent bien qu'on croie qu'ils sont soumis à l'Écriture, et intéressés à conserver précieusement les vérités qu'elle nous enseigne. Cependant si leur objection avait lieu, il est certain qu'elle renverserait ce qu'il y a de plus clair et de plus constant dans l'Écriture, et dans la Religion Chrétienne.

1.º Qu'y a-t-il de plus constant dans l'Écriture, que ces TROIS VÉRITÉS; *l'une*, que l'homme, dans l'état de son péché, est dans une entière impuissance de se convertir sans le secours de la grâce; *l'autre*, que Dieu condamne aux peines éternelles tous ceux qui ne se convertissent pas; et *la troisième*, que Dieu pourtant est souverainement Juste, et qu'on ne peut

peut sans blasphème lui attribuer la moindre injustice. Je laisse à part ces deux dernières vérités, car on ne contestera pas, je pense, qu'elles ne soient claires dans l'Écriture; et pour la première, qui seule pourrait tomber en contestation, je ne sais comment on peut douter que cette même Écriture ne l'établisse et ne l'enseigne évidemment — *L'Affection de la chair*, dit Saint Paul dans son Épître aux Romains, *est inimitié contre Dieu, car elle ne s'assujettit point à la Loi de Dieu, et aussi elle ne le peut* (a). *L'Homme animal*, dit-il ailleurs, *ne comprend pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, et il ne peut les entendre, parce qu'elles se discernent spirituellement* (b). Remarquez ces termes, *elle ne le peut, il ne le peut*, car ils décident nettement la question. Mais elle ne sera pas moins décidée, si vous prenez garde de quelle manière le même Apôtre parle de l'homme sous le péché. Il dit, *qu'il est de sa nature enfant de rébellion, qu'il est mort dans ses offenses, qu'il est esclave de l'iniquité, que le péché règne au dedans de lui, qu'il est vendu au péché, qu'il a les yeux de l'entendement aveuglé* (c). Expressions qui toutes marquent une impuissance absolue de se convertir.

2.º Que peuvent dire à cela les adversaires? « Ce ne » sont, *disent-ils*, que des manières de parler populaires, qui exagèrent la corruption de l'homme;

(a) Rom. 8. 7. — (b) 1 Cor. 2. 14. — (c) Voyez Ephés. 2. Rom. 6. 2 Cor. 4.

» il ne faut pas les prendre à la lettre. » — Chicane impertinente. N'était-ce donc qu'une exagération populaire, lorsque Saint Jean, rendant raison de ce que les Juifs ne croyaient point en Jésus-Christ, quoiqu'il fit tant de miracles en leur présence, assurait : *Qu'ils ne pouvaient croire, parce qu'Ésaïe avait dit d'eux : Dieu a aveuglé leurs yeux et a endurci leur cœur, afin qu'ils ne voient point de leurs yeux, et qu'ils n'entendent du cœur, et qu'ils ne se convertissent (a)?* — N'était-ce qu'une exagération populaire; quand Jésus-Christ, pour marquer qu'il ne s'étonnait pas des murmures des Capernaïtes, leur disait : *Nul ne peut venir à moi, si le Père, qui m'a envoyé, ne le tire (b)?* — N'était-ce qu'une manière de parler hyperbolique, quand Jérémie disait aux Juifs : *Le More changerait-il sa peau, ou le léopard ses taches; pourriez-vous, vous aussi, faire quelque bien, puisque vous n'êtes appris qu'à mal faire (c)?* Cette interrogation, et ces comparaisons du More et du léopard, ne marquent-elles pas une impuissance entière à faire le bien? — N'est-ce qu'une exagération, ce qui est dit au sixième de la Genèse? *Dieu vit que la malice des hommes était très-grande sur la terre, et que toute l'imagination des pensées de leur cœur n'est que mal en tout tems.* Sur quoi l'Écriture ajoute : *Qu'il se repentit d'avoir fait l'homme, et qu'il en eut du déplaisir en son cœur;* et, en effet, ce fut sur

(a) Jean, 12. — (b) Jean, 6. 44. — (c) Jér. 13. 23.

cela qu'il forma le dessein de les exterminer par le Déluge.

3.<sup>o</sup> A quoi bon s'aveugler soi-même dans une matière si importante? D'où viendrait *la doctrine de la nécessité de la grâce* pour la conversion de l'homme, que l'Écriture enseigne si hautement, si ce n'était de l'impuissance où est l'homme, de se convertir de soi-même? — D'où viendrait *la doctrine de l'impuissance de la Loi* à convertir les hommes, que Saint Paul établit si fortement, si ce n'était de ce que, la Loi n'étant pas accompagnée de l'Esprit de régénération, les hommes ne pouvaient d'eux-mêmes se convertir? — D'où viendraient *les prières que les Saints adressent si souvent à Dieu*, pour lui demander la grâce de son Esprit, si ce n'était de cette impuissance à faire le bien, où ils se reconnaissent eux-mêmes?... *Tire-moi*, dit l'Église au Cantique des Cantiques, *afin que nous courrions après toi* (a). *Éternel*, dit David, *enseigne-moi tes voies, et je marcherai dans ta vérité; lie mon cœur à la crainte de ton Nom* (b). *Convertis-nous à toi, ô Éternel! et nous serons convertis*, dit Jérémie, au chapitre cinquième des Lamentations. — D'où viendraient *ces vœux que Saint Paul fait si souvent pour les Fidèles: Que Dieu illumine les yeux de leur entendement; qu'il les remplisse de la connaissance de sa volonté; qu'il les fasse fructifier en toute bonne œuvre; qu'il affermisse leurs cœurs*

(a) Cant. 1. 4. — (b) Ps. 86.

*dans la sainteté ; qu'il fasse lui-même en eux ce qui lui est agréable (a) ; d'où viendraient, dis-je, des vœux si fréquens dans ses Épîtres, si ce n'était de ce principe, que l'homme est de soi-même incapable de faire le bien ?*

4.º C'est donc une vérité constante dans l'Écriture, et si c'est une vérité de l'Écriture, que prétendent ces gens avec leur objection ? Veulent-ils réformer la Parole de Dieu ? Veulent-ils ébranler la doctrine de la damnation des méchans, ou celle de la Justice divine, sous prétexte de combattre celle de la corruption invincible des hommes ? Car ces trois doctrines sont liées ensemble dans l'Écriture, et l'on ne peut en ébranler une sans mettre les deux autres en danger. — Mais s'imaginent-ils que cette contradiction formelle où ils sont avec l'Écriture, sur le sujet de la corruption humaine, ne soit pas un préjugé suffisant pour faire rejeter avec mépris leur objection comme une illusion et un sophisme, quand même on ne voudrait pas se mettre en peine d'en examiner de plus près la fausseté ? Nous avons encore, grâce à Dieu, assez de respect pour l'Écriture, et assez de lumière pour reconnaître, sans aller plus loin, que tout raisonnement qui choque une doctrine clairement enseignée dans ce divin Livre, est un sophisme et une vanité.

II. Il faut bien nécessairement dire, que cette

(a) Voyez Eph. 1. 18. Col. 1. 9. 10. et 1 Thess. 3. 13. Hébr. 13. 21.

objection est un sophisme, puisque non-seulement elle s'en prend directement à l'Écriture, mais qu'elle combat encore d'autres vérités de la Religion et de l'expérience, qui sont claires et indubitables; c'est une seconde remarque que je désire que vous fassiez.

1.º « Ils veulent qu'une créature raisonnable » ne soit pas coupable du mal qu'elle fait, quand » elle est assez endurcie pour ne pouvoir pas agir » autrement. » — Mais qui ne voit que cette maxime choque une vérité certaine dans la Religion, et que tous les Chrétiens reconnaissent, savoir : que le Démon est l'ennemi perpétuel de Dieu, qu'il ne cesse de l'offenser et de se rendre coupable devant lui par les crimes qu'il commet? Car nous savons tous qu'il ne lui est nullement possible, ni de faire le bien, ni de s'abstenir du mal. Dites-moi, je vous prie, quel jugement il faut faire d'un principe qui tend à décharger le Diable de tous les maux qu'il a faits au monde, depuis le moment de sa chute, et à l'en déclarer innocent?... L'expérience nous enseigne que, dans les choses morales, les mauvaises habitudes qu'on a contractées depuis long-tems, et qui se sont affermies par une longue suite d'actions, possèdent tellement l'ame, et y sont si enracinées, qu'on ne peut jamais s'en dégager. Une personne qui aura vieilli dans l'orgueil, ne saurait s'en dépouiller; une autre qui se sera nourrie dans la cruauté et dans la vengeance, demeurera jusqu'à la fin cruelle et vindicative. Mais le principe

des adversaires est vrai, voilà des personnes absolument hors de blâme ; il ne faut point s'aviser de crier contr'elles , ni de condamner leurs actions , quelque mauvaises qu'elles soient ; l'impuissance de faire autrement les absout , et les met à couvert des Arrêts de la Justice. Qui peut souffrir une doctrine si pernicieuse ?..... L'Écriture nous parle de certaines gens qui , *après avoir goûté le don céleste , après avoir été faits participans du Saint Esprit , après avoir goûté les puissances du siècle à venir ,* abandonnent lâchement l'Évangile de Jésus-Christ , et Saint Paul dit d'eux , qu'étant ainsi retombés , *il est impossible qu'ils soient renouvelés à repentance* (a). O gens heureux ! s'écrieront les mondains , sur la maxime des adversaires. Ils ont trouvé le secret de faire désormais tout le mal qu'ils voudront , sans en être coupables , puisque l'impuissance où ils sont de se repentir , leur servira d'innocence et de justification. Peut-on consentir à de telles impiétés ?

2.º Si l'on admettait le principe des adversaires , savoir que , quand un homme est vaincu par la force du vice et qu'il ne peut que mal faire , il est hors de blâme , il faudrait *par la raison des contraires* en admettre un autre ; savoir que , quand une personne possède la vertu dans un assez haut degré , pour ne pouvoir pas pécher , elle ne serait pas digne de louange , parce qu'elle ne pourrait faire autrement. Comme la nécessité de faire le mal

(a) Hébr. 6.

exempterait celui-là de blâme, la nécessité aussi de faire le bien priverait celui-ci de louange; il y a une conséquence évidente de l'un à l'autre. Mais ne faudrait-il pas avoir renoncé également à la piété et à la raison, pour ne pas regarder ce second principe avec horreur?... Quoi! si nous étions dans la perfection que la Loi nous demande, d'aimer Dieu de tout notre cœur, et notre prochain comme nous-mêmes, nous ne serions pas dignes d'être loués, parce que notre vertu serait trop forte!... Les bienheureux qui sont dans le Paradis, ne sont-ils pas désormais attachés au bien par des liens inviolables? En sont-ils, pour cela, moins dignes de notre estime?... Je dis la même chose des Saints Anges, que tous les Chrétiens regardent comme des créatures consommées dans l'obéissance de Dieu, et incapables de s'en départir. — Mais que dirons-nous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pendant même qu'il a été sur la terre? Lui ravirons-nous son mérite, sous prétexte qu'il ne pouvait faire autrement que de rendre à Dieu son Père l'obéissance qu'il lui a rendue? Et cette bienheureuse nécessité où il était d'accomplir l'ouvrage de notre salut, aura-t-elle dû empêcher le Père de l'élever dans la gloire où il se trouve à présent?... Enfin, que dirons-nous de Dieu même, notre Créateur et notre Père Éternel? Nous savons que la sainteté lui est si naturelle, qu'il ne peut en aucune manière s'en détourner. Ne sera-t-il donc plus digne des louanges de ses créatures, et la nouvelle Philosophie des adversaires nous empêchera-

t-elle, désormais, de célébrer la justice de ses voies, par cette raison, qu'il ne peut agir autrement?..... Allez, maximes damnables, que l'Enfer a inventées pour la perte des ames, rentrez dans l'abyme dont vous êtes sorties, et ne venez plus troubler notre foi.

3.<sup>o</sup> Le mensonge a ceci de propre, que souvent il se fait la guerre à lui-même, et nous en avons ici un exemple fort remarquable. Ces adversaires, qui disent si fièrement, que si l'homme était dans l'impuissance de croire à l'Évangile, et de se convertir à Dieu, il ne serait point coupable pour sa désobéissance, n'enseignent-ils pas eux-mêmes, que Dieu donne à tous *une grâce suffisante*, et quand on leur demande quel est l'usage de cette grâce, ne disent-ils pas qu'elle est donnée *pour mettre l'homme en pouvoir de se convertir?* — Avant donc que Dieu la donne, l'homme n'a pas ce pouvoir, et par conséquent, selon eux, il est dans un assez bon état, car il est à couvert des traits de la justice divine. Mais qui ne voit que de là il s'ensuit, que cette prétendue grâce ne serait pas une grâce, et que ce serait bien plutôt une peine et une affliction qu'une faveur. Ils sont dans un état assuré, et Dieu les mettrait dans un état dangereux. Pendant qu'ils ne peuvent se convertir, ils ne peuvent être condamnés; si donc vous leur ôtés cette impuissance, et que vous leur donniez le pouvoir de se convertir, que faites-vous autre chose que les exposer au danger de la damnation, les tirer du

port, pour les jeter dans le péril du naufrage. Étrange théologie ! qui dément hautement celle de Saint Paul. *Il n'y a plus*, disait-il, *de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, qui ne marchent plus selon la chair, mais selon l'Esprit* (a). Mais ces gens disent qu'il ne faut pas parler ainsi, qu'il faut dire, au contraire, qu'il n'y aurait point de condamnation pour les hommes, s'ils cheminaient selon la chair ; mais qu'il y en a maintenant pour eux tous, puisqu'ils cheminent selon l'Esprit, c'est-à-dire, avec les lumières de la grâce suffisante, et qu'il y en aura même pour ceux qui sont en Jésus-Christ, car ils sont toujours en danger d'être condamnés. — Allons plus avant : la plupart des adversaires qui disputent contre nous, pour la défense des forces du franc-arbitre, tiennent eux-mêmes qu'il y a de certains momens, et de certaines conjonctures, où l'homme sollicité par la grâce suffisante écoute infailliblement, et se convertit ; et qu'il y en a d'autres, où infailliblement il ne l'écoute pas, et ne se convertit pas ; c'est sur cela qu'ils disent que Dieu, qui voit de toute éternité ces bons et ces mauvais momens, prévoit la conversion, ou la rébellion future de l'homme. Pauvres aveugles ! ils prennent bien de la peine pour néant. Ils s'agitent, ils se débattent, ils se tournent de tous côtés, pour combattre cette *impuissance de faire le bien*, où nous reconnaissons que l'homme se trouve dans son état de corruption,

(a) Rom. 8.

parce qu'elle les importune, et après bien des circuits, ils admettent enfin de *certaines momens* où l'homme ne peut qu'être rebelle à la grâce, et où Dieu prévoit infailliblement qu'il ne se convertira pas!.... Que m'importe que la nécessité vienne, ou de la force de la corruption intérieure, ou de la force des momens et des conjonctures; n'est-ce pas toujours une nécessité? N'est-il pas vrai que, dans ces mauvais momens, il est infaillible que l'homme ne se convertira pas, puisque Dieu le prévoit ainsi? Le voilà donc, au moins pour ce moment-là, dans la nécessité d'être rebelle, et dans l'impuissance de croire. En est-il pour cela moins coupable? Et supposé que ce soit le dernier moment de sa vie, en sera-t-il moins damné? Les adversaires avouent qu'il le sera; il s'ensuit pourtant de leur principe qu'il ne le peut être; ils se détruisent donc et se combattent eux-mêmes.

III. Mais, après ces réflexions, il faut examiner de plus près l'objection dont il s'agit, et en découvrir pleinement la vanité. On dit que, «s'il est » impossible aux hommes de se convertir, si cette » grande action surpasse leurs forces, Dieu ne » saurait les condamner lorsqu'ils demeurent im- » pénitens, car il n'est ni de la raison, ni de la » Justice, d'exiger d'eux une chose qui n'est pas » en leur pouvoir, et beaucoup moins de les punir » s'ils ne la font pas.»

1.º L'illusion de ce mauvais raisonnement consiste dans l'abus qu'on y fait de ce terme d'impos-

*sible*. J'avoue que l'Écriture s'en sert ; mais elle ne s'en sert pas dans les sens que l'objection suppose , et dont elle emprunte tout ce qu'elle a d'apparent. Ce terme, appliqué à la conséquence qu'on prétend en tirer , donne d'abord des idées fausses et trompeuses, qui surprennent l'esprit et qui corrompent le jugement. — Les uns s'imaginent que Dieu exige de l'homme, et qu'il lui commande des choses qui n'ont nul rapport à sa nature, qui sont tellement au-dessus de lui, que, quand même il voudrait les faire, il ne le peut, ni plus ni moins que s'il lui commandait d'arrêter le Soleil, ou d'empêcher le dérèglement des Saisons, ou d'ajouter, comme dit le Sauveur, *une coudée à sa stature*. — Les autres conçoivent qu'il est impossible à l'homme de ne pas pécher, à peu près comme il est impossible au feu de ne pas brûler, ou au marbre de ne pas être dur; qu'il lui est impossible de se convertir de la même manière que Saint Jacques dit, *qu'un figuier ne peut produire des olives, ni une vigne des figues*, c'est-à-dire, que l'homme est porté au mal, et éloigné du bien, par une nécessité de nature, dont il n'est nullement le maître, et que cela ne dépend pas plus de sa délibération que la faim et la soif, la maladie et la santé, et les autres choses involontaires qui nous arrivent. — D'autres conçoivent qu'il est impossible à l'homme de se convertir, de la même manière qu'il est impossible à un prisonnier de sortir de sa prison, quand même il le désire

ardemment, n'étant pas en état de vaincre une puissance plus forte qui l'y retient. — D'autres s'imaginent qu'il y a quelque force étrangère et secrète, quelque influence maligne, qui s'insinue intérieurement dans l'homme, pour lui rendre la conversion impossible, sans quoi il s'y porterait facilement, s'il était laissé à soi-même.

2.<sup>o</sup> Mais toutes ces imaginations ne sont, comme j'ai dit, que des idées fausses et trompeuses : il n'est rien de tout cela. La conversion est la chose du monde la plus possible à tous ces égards. — Ce n'est point une chose qui répugne à la nature de l'homme, ou qui n'y ait point de rapport. Elle a, au contraire, une parfaite convenance, si je l'ose dire ainsi, avec ses facultés naturelles. Il ne s'agit que d'aimer Dieu de tout son cœur, de recourir à sa Miséricorde, d'abandonner l'injustice et le mensonge, et de s'attacher à l'équité et à la vérité. Qu'y a-t-il de plus proportionné à l'homme? n'est-il pas fait pour cela? — Ce n'est point une chose contre laquelle nous soyons emportés par une nécessité aveugle et brute; elle tombe, au contraire, sous notre délibération; elle dépend de notre jugement et de notre choix. Il s'agit de connaître et de servir Dieu, d'embrasser l'offre qu'il nous fait de sa paix et de sa communion, de fuir le mal et de faire le bien. Ne sont-ce pas des actes de notre entendement et de notre cœur? — Ce n'est point une chose sur laquelle on souffre de la contrainte; nulle violence ne peut nous en empêcher, si nous

voulons la faire, puisqu'elle consiste en des actes intérieurs de l'ame, que nulle créature ne peut forcer. On peut nous fermer la bouche, nous lier les mains, nous empêcher de faire les actions extérieures ; mais nul ne peut nous ôter la liberté d'aimer Dieu intérieurement , ni de revenir à sa Justice et à sa vérité, en condamnant nos égaremens ; ce sont des actes de notre volonté, qui sont hors de l'atteinte de toutes les créatures. — Il ne faut pas enfin s'imaginer qu'il y ait aucune influence étrangère, qui pénètre jusqu'au cœur pour le corrompre et le rendre méchant, de bon qu'on le suppose. D'où viendrait une telle influence ? Ce ne pourrait pas être du Ciel ; Dieu n'inspire jamais la malice, et il y aurait non-seulement du blasphème à le concevoir et à le dire, mais aussi de la folie et de l'extravagance, comme il y en aurait à concevoir que le Soleil répand et jette des ténèbres dans l'air. — S'il y avait quelque influence de cette sorte, il faudrait qu'elle vînt du Démon. Mais le Démon, qui peut nous tenter par les objets, nous surprendre par les sophismes, faire illusion à nos sens corporels, et peut-être même à notre imagination, par des fantômes trompeurs, ne peut en nulle manière toucher immédiatement à ce qu'on appelle la partie supérieure de l'ame, qui est l'entendement et la volonté. Cette partie est uniquement à Dieu et à l'homme, et dans cette occasion il faut dire qu'elle est uniquement à l'homme, car il n'est pas plus certain que Dieu est Dieu, qu'il

est certain que sa Providence ne déploie aucune efficacité corruptrice dans l'ame de l'homme, pour l'empêcher de croire à l'Évangile et de se convertir. — L'homme est donc uniquement à soi-même dans cette occasion, et de toutes ses actions on peut dire, avec vérité, qu'il n'y en a aucune qui soit plus de lui, que son impénitence et son incrédulité. Elle est plus de lui mille fois que ne l'est la conversion; car quand il se convertit, l'action en un sens est de Dieu : *c'est Dieu qui produit en nous la volonté et le pouvoir d'exécuter, selon son bon plaisir*; mais quand il est infidèle, l'infidélité est toute entière de l'homme : Dieu n'y a nulle part, non plus que le Soleil aux ténèbres de la nuit.

3.<sup>o</sup> Que veut donc dire cette expression de l'Écriture, qu'il est *impossible* à l'homme pécheur de se convertir de soi-même? — Mes Frères, cela veut dire qu'il ne le veut pas, qu'il est obstiné dans sa malice, qu'il lui plaît de demeurer dans son crime, que son cœur est tellement affermi dans l'amour du mal, qu'il ne s'en détachera jamais, si Dieu par sa grâce ne l'en détache, et ne lui inspire un autre amour. Cela veut dire qu'il fait du péché toute sa joie et toutes ses délices, le chérissant comme soi-même, comme son plus grand bien, et son plus précieux intérêt; cela veut dire que toutes les pensées et les délibérations de son esprit concluent toujours en faveur du *mal* \*, qu'il

---

\* *Le vieil homme* (opposé au *nouvel homme*, Ephés. IV.

le suit et qu'il le commet avec un plein et entier consentement de sa volonté, sans combat et sans résistance, si la résistance ne lui est inspirée d'ailleurs. C'est ce que veut dire l'Écriture, et quand pour expliquer sa pensée elle se sert de la comparaison d'un mort, ou de celle d'un aveugle, ou de celle d'un esclave, il n'en faut pas abuser, ni s'imaginer que l'homme ait en effet perdu ses facultés naturelles, ni que les puissances de son âme soient éteintes, ni qu'elles soient absolument sans action, ni qu'il y ait en effet en lui un tyran autre que lui-même, qui le contraigne et qui lui fasse violence. L'Écriture n'emploie ces façons de parler que pour exprimer la grandeur et la force de la malice humaine, et l'on ne doit pas les porter plus loin.

4.<sup>o</sup> Cela étant ainsi expliqué, qui ne voit que les lumières de la conscience et celles de la raison, ne permettent pas qu'on excuse, ou qu'on décharge

---

22-24), est *enclin au mal*, ainsi que nous l'avouons publiquement dans *la Confession des péchés*. Voyez Rom. III. 9-18. 22. Ce *mal* est dans son égoïsme, et dans l'indépendance où il se plaît à vivre à l'égard de son Créateur, pour ne suivre que *la vanité de ses pensées*. *L'homme animal ne comprend point les choses qui sont de l'Esprit de Dieu, et même elles lui paraissent une folie. Il demeure éloigné de la vie de Dieu, à cause de l'ignorance (des vérités saintes) qui est en lui, par l'endurcissement de son cœur. Il est asservi à diverses convoitises, et amateur des voluptés, plutôt que de Dieu* Voilà LE MAL. Voyez 1 Cor. II. 14. — Ephés. IV. 18. — Tite, II. 3. — et 2 Timoth. III. 4.

de blâme, une impuissance qui ne consiste qu'en une obstination de volonté, en une extrémité de vice et de méchanceté, en une plénitude d'amour pour le mal ? Y-a-t-il, en effet, une étincelle de bon sens, à dire qu'une créature, pour se rendre souveraine et indépendante de Dieu, pour se mettre au-dessus des Lois, et se soustraire du Tribunal de son Créateur, n'a qu'à s'abandonner entièrement au péché, et à l'aimer sans mesure et sans réserve ?... Bien loin que de tels excès l'absolvent ou la justifient, ils ne font au contraire qu'aggraver son crime, et rendre plus juste et plus nécessaire sa condamnation. Plus la créature est méchante, plus elle est éloignée de son devoir, ennemie de Dieu et rebelle à ses Lois, plus aussi elle est digne de son aversion et de sa malédiction. — Comme il y a dans la vertu un degré de perfection qu'on appelle *héroïque*, qui est lorsqu'elle possède si pleinement le cœur de l'homme qu'il ne saurait que bien faire, il y a aussi dans le vice un degré *diabolique*, qui est lorsque l'ame en est tellement vaincue, qu'elle ne saurait que mal faire. Dans ce degré parfait de la vertu, la vertu est souverainement *digne d'estime* et de louange, et dans cette autre extrémité du vice, le vice est aussi infiniment *digne d'horreur*; et la raison en est évidente, c'est que là il n'y a absolument que du bien, ici il n'y a absolument que du mal.

V. *USAGE DE CES DOCTRINES.*

VOILA, mes Frères, ce que nous avons dessein de

vous

vous représenter, pour l'éclaircissement et pour la défense de ces deux doctrines, de la Vocation et de l'Élection, selon que l'Écriture nous les enseigne. Nous avons peut-être déjà porté cette matière au delà des bornes ordinaires; nous ne finirons pourtant pas, sans vous dire de quelle manière vous devez vous en servir, et quel en est le juste et légitime usage dans la pratique.

1.<sup>o</sup> Un des plus importants préceptes qu'on puisse vous donner sur ce sujet, est de distinguer sagement DEUX TEMS, car il y en a un où il s'agit de se convertir à Dieu, et il y en a un autre, où après être converti, il s'agit de savoir, d'où vient un si admirable changement. Dans le *premier tems*, il est question de ce qu'on doit faire; dans le *second*, il est question de ce qu'on a déjà fait. — Le véritable usage de la Vocation et de l'Élection, est d'appliquer chacune d'elles au tems pour lequel elle est particulièrement destinée, afin de ne faire décider à chacune que la question, à laquelle naturellement elle est propre. Quand donc il s'agit de *ce qu'on doit faire*, il faut jeter les yeux sur LA VOCATION, parce que c'est la règle de notre devoir; et quand il s'agit de *ce que nous aurons fait*, il faut regarder L'ÉLECTION, car c'est la source de tout le bien qui est en nous.

2.<sup>o</sup> Il y a DEUX CHÔSES absolument nécessaires à notre salut; *l'une*, que nous croyions en Jésus-Christ, que nous soyons gens de bien, et que nous fassions de bonnes œuvres; *l'autre*, que nous ne

fassions pas de notre propre justice un sujet d'orgueil et de vanité, mais que nous demeurions toujours dans les termes de l'humilité Chrétienne; la Vocation règle la première, et l'Élection la seconde. — C'est ce que Saint Paul a divinement bien distingué dans son Épître aux Philippiens : *Mes bien-aimés, dit-il, comme vous avez toujours obéi, employez-vous à votre propre salut avec crainte et tremblement. Car c'est Dieu qui produit en vous et le vouloir et le parfaire, selon son bon plaisir (a). Employez-vous à votre salut, c'est-à-dire, soyez fidèles et justes. Par quelle règle? Comme vous avez toujours obéi, c'est donc par la règle de notre vocation, en ayant sans cesse les yeux sur cette Loi divine que Jésus-Christ a apportée au monde. Mais employez-vous-y avec crainte et tremblement, dans une humilité sainte. Par quelle règle encore? Par celle de l'Élection; car c'est Dieu qui produit en vous le vouloir et le parfaire, selon son bon plaisir.*

3.<sup>o</sup> Ne confondons jamais cet ordre, je vous prie, si nous ne voulons pas nous égarer et nous perdre. — Quand il est question d'obéir à Dieu et de faire de bonnes œuvres, dire : « Je voudrais bien, pour » m'y résoudre, savoir si je suis élu; » c'est se tendre un piège à soi-même. Il ne s'agit pas encore de cela; répondez premièrement à votre vocation, et ensuite vous examinerez votre élection. — De même, quand il s'agira de savoir d'où procède le

(a) Philip. 2. 12 et 13.

bien que nous reconnaissons en nous , arrêter simplement nos yeux sur notre vocation, et dire : « Nous » avons fait ce que Dieu nous a commandé ; » c'est encore se tendre un piège. Il faut aller plus avant et dire : « DIEU EST L'UNIQUE AUTEUR DE MA RÉGÉNÉRATION, ET C'EST EN ELLE QUE JE TROUVE UNE » MARQUE DE SON ÉLECTION. »

#### APPLICATION.

Au reste, je ne doute pas que, parmi vous tous qui écoutez la parole de Dieu, il n'y en ait plusieurs qui n'ont encore en aucun sentiment de cette élection divine. Je ne doute pas aussi, qu'il n'y en ait d'autres qui l'ont déjà sentie, mais d'une manière si confuse et si obscure, que leur esprit et leur cœur en demeure encore suspendu entre l'espérance et la crainte. Et enfin, je suis persuadé qu'il y en a quelques autres, qui en ont reçu des marques si claires et si distinctes, qu'ils n'en peuvent pas douter.

1.<sup>o</sup> Pour vous, qui êtes de ce premier ordre, j'avoue que vous êtes dans un fort mauvais état ; mais, quelque mauvais qu'il soit, ne perdez pourtant pas courage. Si Dieu ne vous a pas encore révélé votre élection, il ne vous a pas révélé non plus votre réprobation. Vous êtes, au moins, sous le ministère de la vocation Évangélique. L'Élection Divine demeure quelquefois long-tems cachée sous le sceau ; elle a ses tems marqués pour se déployer et pour s'ouvrir. Quel sentiment en avait eu Saint Paul jusqu'à

son voyage à Damas? Quel sentiment en avait eu toute sa vie le brigand que Jésus-Christ convertit sur la Croix?..... Pendant que Dieu appelle un homme, il y a encore pour lui lieu d'espérer. Qu'il soupire donc, et qu'il gémissé, qu'il prie, et qu'il pleure, qu'il s'afflige sous les yeux de son Créateur, en lui disant avec Moïse : *Éternel, je te prie, fais-moi voir ta gloire (a)*, et avec l'Église, au Psaume 80 : *Fais luire ta Face sur moi*. Si vous en usez de cette sorte, sachez que la grâce est près de vous, car les douleurs et les travaux de l'âme sont les signes avant-coureurs de la naissance du nouvel homme.

2.º Je dirai la même chose, mais en termes plus forts, à ceux qui n'ont eu jusqu'à présent qu'un sentiment confus et mêlé de leur élection. Il est vrai que, dans la condition où ils sont, ils ne jouissent pas d'une grande tranquillité; mais Dieu peut la leur augmenter dans la suite. L'Élection divine ne se manifeste pas tout d'un coup. Elle est souvent semblable à la Lune, lorsqu'elle se renouvelle, qui d'abord ne montre qu'un petit rayon de lumière, pendant que tout le reste de son corps est couvert d'obscurité. — Que devez-vous faire dans cet état?.. Vous devez recourir à Dieu, vous prosterner aux pieds de sa miséricorde, répandre devant lui des torrens de larmes, tourner vos yeux du côté de Jésus-Christ et implorer son intercession. Vous devez vous souvenir que l'Église elle-même a été quel-

(a) Exod. 33. 18.

quefois dans un état semblable. Asaph, au Psaume 77, lui attribue ce langage : *J'ai cherché le Seigneur au jour de ma détresse ; ma plaie ne cessait de couler durant la nuit, et mon ame refusait d'être consolée. Je me souvenais de Dieu, je me tourmentais, je menais bruit, et mon esprit était étonné. Le Seigneur m'a-t-il rejeté pour toujours, et ne continuera-t-il plus à m'avoir pour agréable ? Sa gratuité est-elle défaillie pour jamais ; sa promesse a-t-elle pris fin ? Le Dieu fort a-t-il oublié d'avoir pitié, a-t-il resserré ses compassions ?* Mais après vous être appliqué ces paroles, et en avoir goûté toute l'amertume, il ne faut pas laisser d'espérer ; il faut parler à Dieu même, et lui dire : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné, t'éloignant de ma délivrance, et des paroles de mon rugissement (a) ? O Dieu, crée en moi un cœur net, et renouvelle au dedans de moi un esprit bien remis. Ne me rejette point de devant ta Face, et ne m'ôte point l'Esprit de ta sainteté. Rends-moi la joie de ton salut, et que l'Esprit de l'affranchissement me soutienne (b).* Enfin il faut parler à votre ame, et lui dire : *Mon ame, pourquoi t'abats-tu, et pourquoi frémis-tu au dedans de moi ? Attends-toi à Dieu, car je le célébrerai encore ; son regard est la délivrance même (c).* — Mais en attendant qu'il plaise à Dieu de vous donner un sentiment plus vif et plus distinct de son Élection,

(a) Ps. 22. — (b) Ps. 51. — (c) Ps. 42.

vous devez tenir vos yeux attachés sur votre Vocation, et sur le Seigneur Jésus, *notre Espérance* (a); lire et méditer souvent la Parole de Dieu; être assidu aux exercices de piété; être juste, bon, charitable, sobre; fuir les occasions de pécher, et vous employer avec zèle à la gloire de votre Créateur. Par ce moyen, il est infaillible que vous vous attirerez bientôt cette douce consolation de la conscience, ce ravissement secret et intérieur, cette paix profonde, cette joie ineffable qui fait la félicité des Saints sur la terre, et qui est la marque la plus sensible de l'Élection. *L'Éternel*, dit David, *rachète l'ame de ses serviteurs, et aucun de ceux qui se confient en lui, ne sera détruit* (b). Il n'est pas possible qu'un Fidèle persévère à servir son Dieu, et lui dise souvent : *Éternel, dis à mon ame : Je suis ta délivrance* (c), sans que Dieu lui réponde tôt ou tard : « JE SUIS TON SAUVEUR, JE SUIS TON SALUT. »

3.<sup>o</sup> Qu'on est heureux, mes Frères, quand on est parvenu jusque-là, et que la lumière des yeux paternels de Dieu donne d'inénarrables contentemens. C'est posséder dès ici-bas la gloire des Anges, c'est avoir dans son cœur un abrégé du Paradis. C'est ce que David appelle le secret de l'Alliance de l'Éternel. *Le secret de l'Éternel*, dit-il, *est pour ceux qui le craignent, et son Alliance pour la leur donner à connaître* (d). Il ne parle pas là de l'intelligence des Doctrines; il parle de ce secret de

(a) 1 Tim. 1. 1. — (b) Ps. 34. — (c) Ps. 35. — (d) Ps. 25.

l'amour divin, de cette tendre alliance qui est entre Dieu et l'ame, quand il dit à l'ame : *Mon Épouse*; et qu'elle lui répond : *Mon Seigneur et mon Dieu*. C'est ce que Saint Jean appelle : *La Manne cachée et le caillou blanc, où il y a, dit-il, un nom écrit, que nul ne connaît, que celui qui le reçoit (a)*. Il a raison d'en parler ainsi : car, en effet, les mondains ne savent ce que c'est, et ils s'imaginent qu'il y a de l'extravagance ou de l'enthousiasme, quand ils entendent parler de ce repos et de cette joie de conscience dont jouissent les enfans de Dieu; ils croient que c'est une vision. — Vous en jugez bien autrement, vous, Peuple saint, héritage de Dieu, *résidu selon l'Élection de la grâce (b)*. Vous en jugez bien autrement, vous qui, à mesure que je parle, sentez en vous-mêmes tout ce que je dis. Dieu veuille nous inspirer à tous le désir d'être ce que vous êtes, et d'avoir ce que vous avez. — Mais n'abusez pas de votre avantage. Je veux bien que le sentiment de l'Élection divine vous procure de la consolation, mais je veux aussi qu'il vous donne de l'humilité. *Qu'avez-vous, que vous ne l'ayez reçu; et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifieriez-vous comme si vous ne l'aviez pas reçu (c)?* Je veux bien que ce sentiment vous inspire de la confiance, mais je veux aussi qu'il vous donne de l'ardeur et de l'application, pour achever votre sanctification dans la crainte du Seigneur. Travaillez-y diligemment et cons-

(a) Apoc. 2. — (b) Rom. 11. 5. — (c) 1 Cor. 4. 7.

tamment. QUE LE SENTIMENT DE VOTRE ÉLECTION,  
NE VOUS FASSE JAMAIS OUBLIER VOTRE VOCATION.

De quelque ordre et de quelque état que nous  
soyons, *mes Frères*, ayons tous, sans cesse, cette  
Vocation céleste devant nos yeux. Écoutons avec  
soumission ses promesses, ses exhortations, ses  
menaces. Obéissons tous à sa voix, et prions tous  
Dieu les uns pour les autres, jusqu'à ce qu'enfin il  
nous reçoive en sa grâce, et qu'il nous élève à la  
gloire de son Royaume. A lui, Père, Fils et Saint  
Esprit, soit honneur, et bénédiction, et louange,  
au siècle des siècles. *Amen!*

FIN DE L'EXPLICATION DE LA PARABOLE DES NOCES.

# SERMON

SUR LA

TRISTESSE DU SAINT ESPRIT,

Ephésiens, IV. 30.

PAR JEAN CLAUDE,

PASTEUR A MONTAUBAN, EN 1666.

*Extrait de l'Épître dédicatoire.*

CE Discours ayant été prononcé à Charenton devant Madame la Duchesse DE LA FORCE, elle désira le voir imprimé, et l'Auteur lui disait dans sa lettre d'envoi :

« Vous trouverez, sans doute, MADAME, que mes pen-  
 » sées sont bien au-dessous de la grandeur et de l'import-  
 » tance de celles de Saint Paul, et qu'il en a plus dit en  
 » ce peu de paroles qui m'ont servi de sujet, que je n'en  
 » ai pu dire dans l'explication assez longue que j'en ai  
 » faite. Mais vous n'ignorez pas que l'Écriture-Sainte est  
 » une source qui ne s'épuise jamais; et que les Prédica-  
 » tions n'étant qu'une seconde voix, ou un Écho qui  
 » répond à la Voix de Dieu, on ne doit pas espérer que  
 » les Prédicateurs puissent l'imiter parfaitement, ni en re-  
 » présenter toute la force. J'avoue même que, comme entre  
 » les Échos il y en a de plus faibles les uns que les autres,  
 » vous n'aurez que trop de sujet de dire, que je suis un  
 » des moins forts et des moins articulés..... Je suis néan-  
 » moins assuré que la matière qui j'y traite vous sera fort  
 » agréable, car elle est selon votre cœur, qui s'est depuis  
 » long-tems retiré du monde et de ses vanités, pour se  
 » consacrer entièrement à Dieu. En quoi vos sentimens  
 » et ceux de Monseigneur le Duc, votre illustre époux,  
 » se sont heureusement rencontrés; et comme vous avez  
 » été, l'un et l'autre, scellés du Saint Esprit, jouissant  
 » aussi de cette sainte joie qu'il répand dans nos ames,  
 » vous vous donnez bien garde de le contrister. Pendant  
 » que la plupart des hommes lui font injure, vous ap-  
 » prenez à tout le monde, de quelle manière il faut le  
 » réjouir. »

---

# SERMON

SUR CES PAROLES DE SAINT PAUL,

Épître aux Éphésiens, Chap. IV. v. 30 :

*Ne contristez point le Saint Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés, pour le Jour de la Rédemption.*

---

## EXORDE.

MES FRÈRES, un des plus grands avantages dont les Fidèles jouissent sous la lumière de l'Évangile, et qui les élève bien près de la félicité des Cieux, c'est de pouvoir dire : DIEU EST EN NOUS ; ou comme parle Saint Paul aux Philippiens (II. 13) : *Dieu produit en nous, et le vouloir, et l'exécution, selon son bon plaisir.*

Quand Moïse voulut relever la gloire de ses Israélites sur tous les autres Peuples du monde, il ne dit autre chose, sinon : DIEU EST PRÈS DE NOUS ; *Quelle est la Nation si grande, dit-il au 4.<sup>e</sup> du Deutéronome, qui ait ses Dieux près de soi, comme nous avons l'Éternel, notre Dieu, en toutes les choses pour lesquelles nous l'invoquons ?* Il veut dire que Dieu était près d'eux par

les Soins que sa Providence en prenait ; par ses Lois et par ses Oracles ; par sa Nuée et par son Tabernacle ; par l'eau du Rocher et par la Manne ; par les types et par les promesses ; et, en un mot, par tout ce qu'il faisait dans l'ordre de cette *Pédagogie*\*, pour les disposer à recevoir un jour de plus grandes bénédictions. — Quand le Fils de Dieu est descendu du Ciel en Terre, l'Église a vu augmenter sa gloire, car elle a pu dire, non-seulement *Dieu est près de nous*, mais DIEU EST AVEC NOUS, selon la Prophétie d'Esaië. *Voici, une Vierge sera enceinte, et elle enfantera un Fils, et on appellera son Nom Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous* (a). C'est le grand mystère de piété que Saint Paul prêche, *Dieu manifesté en chair* (b), et que Saint Jean publie si hautement : *La Parole a été faite chair, elle a habité parmi nous, et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils Unique du Père, pleine de grâce et de vérité* (c). Dieu fut alors avec nous par la communion d'une même nature, selon laquelle il

(a) Esaië, 7. 14. et Matth. 1. 23. — (b) 1 Tim. 3. 17. — (c) Jean, 1. 14.

---

\* L'Église qui vivait sous l'Alliance de l'Ancien Testament, considérée par l'Esprit de Dieu comme dans une espèce d'Enfance, avait reçu la Loi Mosaique comme un Précepteur, ou un *Pédagogue* (conducteur d'enfans), qui devait la préparer pour la venue du Christ. C'est pourquoi cette Économie légale est appelée ici *Pédagogie*. Voyez Galates, III. 23-25.

conversa familièrement avec les hommes , exposé aux mêmes accidens et aux mêmes misères qu'eux , déployant néanmoins très-souvent devant leurs yeux les miracles de sa Puissance , et leur donnant sans cesse les saintes leçons de sa bouche. — Ce bonheur fut suivi d'un plus grand, quand ce même Fils Éternel voulut mourir pour notre salut , car alors on put dire avec une pleine confiance : DIEU EST POUR NOUS. En effet, Saint Paul a dit : *Qui sera contre nous , si Dieu est pour nous ? Lui qui n'a point épargné son propre Fils , mais qui l'a livré pour nous tous , comment ne nous donnera-t-il point aussi toutes choses avec lui (a) ?* Ce fut alors que Dieu donna sa paix et son Alliance à la Terre , *car Dieu était en Christ , réconciliant le monde avec soi , et ne leur imputant point leurs péchés (b).*

Mais quelque grands que soient nos avantages , il faut pourtant avouer qu'il manquait encore quelque chose au bonheur de l'Église , puisque ses désirs ne sauraient être remplis jusqu'à ce qu'elle puisse dire : DIEU EST EN NOUS. C'est aussi , mes Frères , cet heureux accroissement d'honneur et de bénédiction qu'elle a reçu , après l'Ascension de Jésus-Christ au Ciel : car lorsqu'à quelqu'égard elle a cessé de pouvoir dire , *Dieu est avec nous* , ayant perdu sa vue et sa conversation familière , elle a commencé à devenir *le Temple du Saint Esprit (c)* , et cette glorieuse Personne que nous

(a) Rom. 8. 30, 31. — (b) 2 Cor. 5. 19. — (c) 1 Cor. 3. 16.

adorons en la Divinité , a commencé à habiter *en nous*, pour y répandre ses consolations et les richesses éternelles de sa grâce , jusqu'à ce que nous obtenions un jour celles de sa gloire. C'est une vérité que Saint Paul nous enseigne en bien des endroits de ses divines Épîtres , mais qu'il relève fort hautement dans les paroles que j'ai choisies pour le sujet de ce Discours. — Il est vrai que , comme notre privilège est d'un prix inestimable , il veut aussi que notre devoir soit proportionné à notre bonheur. Un si glorieux Hôte demande de nous des respects infinis ; et si les droits de l'hospitalité sont inviolables à l'égard des hommes , qui quelquefois sont nos inférieurs , combien ne doivent-ils pas être sacrés à l'égard du Saint Esprit , cette Personne adorable et divine , qui a daigné élire un domicile dans notre cœur , pour y sceller les plus importantes promesses de notre salut. C'est à quoi aboutit l'exhortation contenue dans le texte que vous venez d'entendre : *Ne contristez point le Saint Esprit de Dieu , par lequel vous avez été scellés , pour le Jour de la Rédemption.*

## NEXE.

SAINT Paul avait employé une partie de ce Chapitre , à nous proposer les plus importantes Doctrines de la Religion , telles que l'*anéantissement* de Jésus-Christ et *son élévation* en gloire , les ordres qu'il a donnés pour l'établissement de la Prédication évangélique , et *la fin sublime* des différens minis-

tères, qui est l'édification du Corps de Christ et l'assemblage des Saints; puis, il donne le reste de ses soins à la sanctification des mœurs. Le mensonge, la colère, le larcin, les discours malhonnêtes, la malice et la médisance, sont les vices particuliers qu'il interdit aux Chrétiens; et parmi ces préceptes particuliers, il mêle celui-ci qui est général, et qui comprend beaucoup de choses en peu de mots; je veux dire, de *ne point contrister le Saint Esprit de Dieu, par lequel nous avons été scellés, pour le Jour de la Rédemption.*

## DIVISION.

COMME vous voyez, mes Frères, il y a trois parties à considérer dans ces paroles. — Celle qu'il faut examiner la PREMIÈRE, est une de nos plus chères espérances : *le Jour de notre Rédemption.* — La SECONDE, est une des plus riches grâces que Dieu nous fait : *nous avons été scellés par le Saint Esprit de Dieu, pour le Jour de notre Rédemption.* — Et la DERNIÈRE, est la plus forte de nos obligations : nous devons nous donner garde de *contrister ce Saint Esprit.*

## PREMIÈRE PARTIE.

## DU JOUR DE NOTRE RÉDEMPTION.

I. QUANT au premier de ces Points, le Jour de notre Rédemption, c'est *le Jour de notre bienheu-*

*reusé Résurrection.* Saint Paul s'en explique formellement de la sorte au chapitre huit de l'Épître aux Romains, où il dit : *Que nous aussi, qui avons reçu les prémices de l'Esprit, nous soupirons en nous-mêmes, en attendant l'adoption, c'est-à-dire, la Rédemption de notre Corps.* — Si vous me demandez pourquoi il emploie le terme de Rédemption, plutôt que celui de Résurrection, qui d'ailleurs est si ordinaire dans le Nouveau Testament, il ne me sera pas difficile de vous satisfaire.

1.<sup>o</sup> Observez premièrement, que l'Écriture-Sainte se sert assez souvent de cette expression pour représenter une délivrance considérable, comme au Psaume 107, où il est parlé des *Rachetés de l'Éternel*, de ceux qu'il a rachetés de la main de l'oppresseur; et au 63.<sup>e</sup> d'Ésaïe, où il dit des Israélites, que Dieu les a rachetés par son amour et sa clémence. — Il est donc évident que Saint Paul a eu raison de s'en servir pour exprimer fortement la plus grande de toutes les délivrances, le plus grand objet de nos désirs, et l'éternelle matière de notre reconnaissance. — Mais il faut remarquer que, quand ce terme se prend en ce sens, il emporte d'ordinaire deux choses : l'une, que la délivrance dont il s'agit se fait, d'une manière éclatante et glorieuse, par un dernier effort de puissance; et l'autre, que c'est une délivrance entière, qui nous met au-dessus de tous les dangers. Voilà pourquoi Saint Étienne, au septième chapitre des Actes, dit que Moïse fut envoyé pour être  
*Prince*

*Prince et Rédempteur*\*, par le moyen de l'Ange qui lui était apparu au buisson, et qu'il tira les Israélites hors d'Égypte, en faisant des signes et des miracles. Il l'appelle *Rédempteur*, parce que la délivrance dont il fut l'instrument, eut les deux qualités que je viens de dire : d'un côté, elle se fit avec *main forte*, comme parle l'Écriture ; et de l'autre, elle fut *si pleine et si entière*, que la tyrannie des Égyptiens sur le Peuple de Dieu, ne put jamais s'en relever.

2.º Sur ce fondement, vous voyez déjà qu'il n'y a point d'œuvre qui mérite mieux le titre de Rédemption, que celle du rétablissement de notre chair, qui sera l'effet le plus illustre de la Puissance infinie de Dieu. Effet qui est au-dessus de la force, non-seulement de tous les hommes, mais même de tous les Anges : car il est vrai qu'un seul Ange a pu détruire, dans une seule nuit, cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'Armée de Sénachérib ; mais il est vrai aussi, que tous les Anges ensemble ne sauraient ressusciter un seul homme. C'est l'ouvrage du Maître de la nature, de Celui qui tient en ses mains les clefs de la vie et de la mort. Il n'y a que sa lumière qui puisse dissiper les ténèbres de nos tombeaux. Il n'y a que sa main et sa voix, qui puissent en rompre les sceaux et le silence. De là vient que Saint Paul ne fait point difficulté de rapporter, avec accumulation de termes, la Résurrec-

---

\* Selon la signification du terme grec.

tion même du Seigneur Jésus, à l'Énergie de la Puissance de la Force de Dieu, laquelle, dit-il, il a déployée efficacement en Christ, quand il l'a ressuscité des morts (a). — De plus, notre dernière délivrance sera si parfaite, qu'il ne se peut rien concevoir de plus accompli, puisque nous ne serons pas seulement remis en notre première vie, mais que l'état où nous serons élevés sera celui de l'immortalité. *La mort*, dit Saint Paul, *sera engloutie en victoire* (b), c'est-à-dire, que nous obtiendrons sur elle, par Jésus-Christ, une victoire qui l'engloutira. — Les conquérans peuvent obtenir deux sortes de victoires sur leurs ennemis. L'une, que l'on peut appeler une *victoire particulière*, qui fait fuir l'ennemi, qui lui ravit une partie de ses forces, mais qui ne l'empêche pas de se rétablir, de revenir disputer le champ de bataille, et mettre le vainqueur au hasard de perdre ce qu'il a gagné; l'autre, que l'on peut nommer une *victoire entière et décisive*, qui ruine si absolument la puissance ennemie, qu'elle n'en peut revenir. — Il y a de même deux sortes de *Résurrections* : l'une, comme celle de Lazare, où la mort fut vaincue, mais où elle ne fut pas engloutie, puisque Lazare mourut encore une fois; l'autre, qui sera la nôtre au dernier Jour, où la mort sera non-seulement vaincue, mais engloutie en victoire, c'est-à-dire, abattue et exterminée pour jamais. Il faut donc dire de la première, que c'est une simple

(a) Ephés. 1. 19, 20. — (b) 1 Cor. 15. 54.

Résurrection ; mais pour parler plus fortement et plus dignement de la seconde , il faut dire que c'est une Rédemption.

3.<sup>o</sup> J'ajouterai quelque chose de plus : c'est que Saint Paul , en employant ce terme , a eu égard à la Rédemption que Jésus-Christ a faite de nous par le prix infini de son sang ; car , quoique ce prix ait été pleinement payé au jour de sa mort , cependant *deux* choses sont certaines : *l'une* , que notre Résurrection ne se fera qu'en vertu de ce prix et par l'efficacité immortelle de ce sang , qui nous a acquis la vie et la félicité ; *l'autre* , que la Rédemption opérée sur la Croix , et la Résurrection dernière , ne sont pas deux ouvrages différens. Ce n'en est qu'un seul ; considéré à divers égards et en divers tems , la Rédemption en la Croix étant *notre Résurrection de droit* , et la Résurrection *notre Rédemption de fait* , un seul et même salut , commencé et achevé , ce qui rend l'expression de Saint Paul fort juste et sa pensée fort intelligible.

II. Mais il est bon de considérer aussi que l'Apôtre dit : *le jour de la Rédemption* , et non pas seulement *la Rédemption* ; car il me semble que ce terme de JOUR , fournit à notre esprit beaucoup de saintes méditations.

1.<sup>o</sup> La première nous fait reconnaître l'avantage de la Grâce sur la nature , et du monde futur sur celui où nous sommes actuellement. — Quand Dieu créa l'Univers , il fit la lumière et les ténèbres , la nuit et le jour : notre tems roule dans la succes-

sion de ces deux parties qui alternent sans cesse, et le premier homme qui fut produit dans le beau jour de l'innocence et de la félicité, tomba bientôt après dans la triste nuit de son crime et de sa misère. — Mais il n'en sera pas de même dans la seconde création, où il n'y aura qu'un Jour perpétuel de vie sans mort, de sainteté sans péché, de gloire sans ignominie, de joie sans douleur, et de béatitude sans misère.

2.<sup>o</sup> Je considère encore *ce Jour* par opposition à deux autres jours solennels, qui sont assez célèbres dans l'Écriture. L'un est le *Jour de Sinai*, l'autre est celui de *la Pentecôte*, et celui-ci est le *Jour de la Rédemption*. — Le premier fut la *Journée du Père*, où cette personne divine parut dans sa redoutable Majesté; la montagne était couverte de son feu, les éclairs étincelans sortaient de ses yeux, et les nuées se formaient du souffle de ses narines (a); sa voix retentissait du milieu des flammes, et toute l'armée d'Israël prosternée dans la plaine, ne pouvait soutenir ses rayons. — Le second fut la *Journée du Saint Esprit*, où cette divine Personne parut de même en sa gloire : *il se fit tout-à-coup un son du Ciel, comme d'un vent qui souffle avec véhémence, lequel remplit toute la maison où les Apôtres étaient assis; et des langues divisées comme de feu, leur apparurent, qui se posèrent sur chacun d'eux; et ils furent tous remplis du Saint Esprit, et com-*

(a) Ps. 18. 9. et Exod. 20. 18.

mencèrent à parler des langues étrangères, selon que l'Esprit les faisait parler (a). — Le troisième sera la *Journée de Jésus-Christ* (b). Quand ce Fils de Dieu paraîtra venant du Ciel avec les nuées et les flammes de feu, et avec les Anges de sa Puissance, alors il s'asseyera sur le trône de sa gloire, pour juger les vivans et les morts. Alors, appelant ses Élus des quatre vents, avec une voix d'Archange, il les retirera de la poudre et les élèvera à la gloire de son Royaume (c). — Le premier de ces jours fut celui de la *publication de la Loi*; le second fut celui de la *publication de la Grâce*; et le troisième sera celui de la *publication de la Gloire*.

3.° En troisième lieu, nous devons regarder ce *Jour* par opposition à *tant de nuits* par lesquelles nous aurons passé, et dont nous sortirons heureusement pour entrer dans ce glorieux Jour; la nuit de nos péchés et des désordres de notre conscience; la nuit de la colère de Dieu et de la crainte de l'Enfer; la nuit des misères de la nature; la nuit des afflictions de l'Église; la grande nuit de la mort, où nos corps auront dormi si long-tems: ce sont les nuits que nous pourrons regarder derrière nous en nous réveillant du tombeau, et affranchis de l'horreur de leurs ténèbres, nous nous réjouirons en la lumière de ce beau Jour.

4.° En quatrième lieu, nous pouvons examiner ce *Jour de notre Rédemption* par opposition à ce qu'il sera lui-même à l'égard des méchans, car

(a) Act. 2. 2-4. — (b) Phil. 2. 16. — (c) 2 Thess. 1. 7-10.

ce sera le Jour de leur désolation et de leur dernière ruine. Ils diront alors aux montagnes : *Tombez sur nous, et cachez-nous de devant la Face de Celui qui est assis sur le Trône, et de devant la colère de l'Agneau ; car la grande Journée de sa colère est venue ; et qui est-ce qui pourra subsister (a) ?* — Mais à notre égard, ce sera un Jour de triomphe et de joie, le jour du rafraîchissement, et, en un mot, le Jour de notre Rédemption.

5.° Enfin, il faut envisager ce Jour heureux sous un autre point de vue, et le prendre pour *le tems où notre Rédemption sera mise dans un plein jour* ; car il est certain que jusqu'alors elle sera demeurée comme cachée et couverte d'un voile. — Quand LE PÈRE l'avait résolue *avant la fondation du monde (b)*, il l'avait résolue en lui-même, dans l'obscurité de ses Décrets. Quand il en avait dressé le plan et qu'il en avait fait les préparatifs dans la Loi, il avait couvert son dessein de l'ombre des Cérémonies typiques. — Quand LE FILS DE DIEU opéra cette Rédemption, nous pouvons dire qu'il la fit plutôt dans une nuit que dans un jour, car il la fit dans les ombres de son anéantissement et de sa mort ; les actes s'en passèrent entre le Père Éternel et lui, sans que les hommes en visent rien, et nous pouvons rapporter à ce secret ces merveilleuses ténèbres, qui enveloppèrent sa Croix depuis six heures jusques à neuf. — A la vérité, lorsque les Apôtres, avec l'assistance du SAINT

(a) Apoc. 6. 16, 17. — (b) : Pier. 1. 20.

ESPRIT, ont manifesté cette Rédemption au monde par la prédication, on a bien pu dire avec Saint Paul, que *la Vie et l'Immortalité ont été mises en évidence par l'Évangile* (a); mais c'est en la lumière de la Foi, et non en celle des sens; en la lumière de la Promesse et de l'Espérance, et non en celle de l'accomplissement et de la possession. Ils nous reste donc toujours à dire, avec Saint Jean et Saint Paul : *nous sommes dès maintenant les Enfants de Dieu, quoique ce que nous serons ne soit pas encore manifesté; car notre vie est cachée avec Christ en Dieu; mais quand Christ, qui est notre vie, apparaîtra, nous paraîtrons aussi avec lui en gloire* (b). — Ce sera donc alors vraiment le Jour de notre Rédemption; les méchants et les bons la verront également, car elle sera mise à l'égard de tous dans une pleine évidence, sans qu'il y ait plus ni voile des Décrets de Dieu, ni voile des opprobres de Christ, ni voile de la Loi, ni voile des afflictions de l'Église, ni voile de l'aveuglement humain, ni voile de la mort, qui puissent nous en dérober la connaissance. Nos corps sortiront alors du sépulcre; rendus semblables au Corps glorifié de notre Sauveur, par l'efficacité souveraine de l'aspersion de son sang et par sa puissance infinie. Réjouissez-vous donc, hommes mortels, si vous avez la foi en ce divin Rédempteur. Vous n'êtes encore qu'un petit monceau de poudre vivante, une poignée de terre humectée et colorée, qui doit

(a) 2 Tim. 1. 10. — (b) 1 Jean, 3. 2. et Col. 3. 3-4.

se dissoudre ; mais au grand Jour vous ressuscitez incorruptibles ; vous serez rendus immortels dans les lieux célestes, et afin que vous n'en doutiez pas, Dieu vous a marqués dès à présent de son sceau divin : *vous avez été scellés du Saint Esprit de Dieu, pour le Jour de la Rédemption*. C'est la seconde Partie que nous avons à examiner.

## SECONDE PARTIE.

### DU SCEAU DU SAINT ESPRIT, POUR LE JOUR DE LA RÉDEMPTION.

**I.** *Vous avez été scellés du Saint Esprit*. Pour l'intelligence de ces paroles, il faut d'abord présupposer une chose que vous comprenez de vous-même facilement : c'est que Saint Paul emploie ici un langage métaphorique, emprunté de l'usage ordinaire des hommes, qui ont accoutumé d'imprimer leurs sceaux sur des objets matériels.

1.° L'Apôtre veut donc dire premièrement, que Dieu nous a marqués par son Saint Esprit, pour nous distinguer du reste des hommes, car c'est à cela particulièrement qu'on emploie les sceaux ou les cachets, pour mettre de la différence entre les choses et en rendre le discernement plus facile. — J'avoue que Dieu nous a marqués éternellement dans son *Livre de Vie* (a), et que c'est en vertu de cette marque qu'il nous connaît et que nous

(a) Apoc. 20. 12.

recevons ses bénédictions. *Le Fondement de Dieu* \*, dit Saint Paul, *demeure ferme, ayant ce sceau; Dieu connaît ceux qui sont siens (a)*; mais cette marque étant en lui-même, dans le secret de son Élection, il a voulu nous en donner une autre, qui nous séparât des enfans du siècle. — Et comme nous ne marquons, d'ordinaire, de notre sceau, que les choses qui sont à nous, l'Apôtre a voulu par cette expression nous dire, que nous sommes à Dieu, que nous sommes son héritage, son bien, son domaine, ou, comme il parle lui-même, *son joyau le plus précieux (b)*. — Ceci doit nous élever à méditer sur la tendresse de son amour infini envers nous, car un homme n'aime rien tant que ce qui est à lui; les Palais des Rois intéressent moins celui-ci que sa petite maison; il peut voir le reste des choses d'un œil assez indifférent; mais son bien, quelque misérable qu'il soit, lui donne de la joie. Quand donc nous apprenons que Dieu nous a marqués, comme un bien qui lui appartient en propre, cela veut dire qu'il nous aime d'un amour ineffable, plus que toutes les choses du monde, et que le Ciel et la Terre ne lui sont rien au prix de son Église, quelque basse et quelque méprisée qu'elle soit (c).

(a) 2 Tim. 2. 19. — (b) Malach. 3. 17. — (c) Es. 54 et 60.

---

\* L'Église est souvent comparée à un Édifice et à une Cité; c'est pourquoi elle est appelée *un fondement solide* et inébranlable, parce que Dieu en est l'Architecte et le Fondateur. Voyez Héb. 11. 10. et 12. 22.

2.º Mais l'Apôtre ne dit pas que nous avons été marqués : il dit que nous avons été *scellés* ; ce terme emporte beaucoup plus que l'autre , car tout sceau est bien une marque , mais toute marque n'est pas un sceau. — Les sceaux sont des marques qui portent *les armoiries* de celui à qui ils sont , et bien souvent ils en portent *l'image* , comme sont les sceaux des Princes. Or, vous savez que le principal effet du Saint Esprit , est de graver en nos cœurs ces trois Vertus, la *Foi*, la *Charité*, l'*Espérance* , que je puis fort raisonnablement appeler LES ARMES DE DIEU , c'est-à-dire , les Enseignes de son Alliance avec nous, et par ce moyen l'Esprit Saint imprime en nous SON IMAGE , qui consiste en toute *Débonnairté*, *Justice* et *Vérité* (a). — Comme les sceaux des Rois sont sacrés et inviolables, il en est de même de ce Sceau divin, qui non-seulement est auguste en lui-même et digne de nos plus profonds respects , mais qui de plus rend nos personnes sacrées , et nos consciences inviolables à tous les efforts des tentations. — Comme nous imprimons nos sceaux , non sur l'eau ou en l'air , mais sur des matières capables d'en recevoir et d'en garder les caractères ; de même ce Saint Esprit de Dieu ne se donne qu'aux ames vraiment fidèles , propres à en recevoir et à en conserver l'impression. — Comme la matière sur laquelle on applique le sceau , ne contribue point à la formation des caractères qu'elle reçoit , mais ne fait que céder pour

(a) Ephés. 5. 9.

recevoir l'impression de ce qui est gravé sur le sceau ; pareillement , en ce cas , notre cœur n'est point actif , mais passif , sous l'action du sceau divin , et il suffit que nous recevions avec docilité la sainte image de Dieu , dont les traits sont originaires du Saint Esprit , et dépendent absolument de son efficace. — Comme les sceaux rendent authentiques les volontés des Rois , confirment la sincérité de leurs paroles , et nous assurent l'effet de ce qu'ils nous ont promis ; de même ce sceau céleste établit fortement à notre égard la déclaration de la Miséricorde divine , et la rend solennelle ; il confirme à notre Foi les mystères de l'Évangile , et il assure à notre Espérance l'accomplissement des promesses que la Nouvelle Alliance nous fait.

3.<sup>o</sup> Mais , après vous avoir signalé ces rapports , je dois aussi vous faire apercevoir , entre ces choses , *trois différences* considérables. *L'une* , c'est que les sceaux n'ont en eux-mêmes que l'image des Rois , et que ce qu'ils en communiquent à la matière n'est qu'une seconde image , moins parfaite que la première , parce qu'elle s'éloigne davantage de l'original ; au lieu que le Saint Esprit a la nature et l'essence même de Dieu , de sorte que son empreinte en nos cœurs nous donne une première image qui , approchant immédiatement de son original , est par conséquent d'autant plus excellente. — *La seconde différence* , c'est que les sceaux des hommes ne changent pas les matières , et n'ont pas la vertu de les rendre propres à recevoir l'impression ; on sup-

pose qu'elles en sont capables , et , selon qu'elles se trouvent , ils opèrent ou n'opèrent pas sur elles. Mais ce glorieux Sceau de Dieu modifie lui-même la matière qui le reçoit , et , d'impropre qu'elle était naturellement , il la rend propre et flexible , faisant d'un cœur de pierre un cœur de chair , comme parle l'Écriture-Sainte. — La *troisième différence* , c'est que les sceaux humains ne demeurent pas toujours sur la matière ; on les éloigne après la première empreinte , et de là vient que les figures qu'ils ont formées ne durent pas ; elles vieillissent et s'effacent insensiblement , de sorte qu'enfin vous n'en reconnaissez plus les traits ; mais le Saint Esprit demeure toujours sur nos cœurs , ce qui fait que l'image qu'il nous communique ne saurait jamais périr.

II. Cependant il faut remarquer que Saint Paul ne dit pas simplement , que *Nous sommes scellés par le Saint Esprit de Dieu* , mais il dit , que *nous sommes scellés pour le Jour de la Rédemption* , c'est-à-dire , que ce sceau nous est donné à l'égard de la Résurrection bienheureuse. — Je ne m'étendrai point à vous dire , qu'au Dernier Jour ce divin Sceau sera la marque , à laquelle le Seigneur Jésus , notre Grand-Juge , distinguera les uns d'avec les autres , les bons d'avec les méchants , relevant ceux-là du tombeau en résurrection de vie , et les autres en résurrection de condamnation. — Je n'insisterai pas non plus , pour le présent , sur ce que c'est le Saint Esprit , qui forme en nous les désirs

et les espérances de cette Rédemption future ; nos ames n'ayant aucun bon mouvement dont il ne soit l'Auteur (a). — Ces deux choses sont vraies et certaines ; mais je ne pense pas que la principale intention de Saint Paul en ce lieu , soit de nous les enseigner. Il veut dire , à mon avis , que *l'assurance* que nous avons de notre résurrection , et *l'attente* où nous sommes de ce grand Jour , sont fondées sur ce Saint Esprit qui nous en est un Sceau , un gage assuré , ou qui est , comme il parle ailleurs , *l'Arrhe de notre héritage*. (b). En effet , tout ce qui peut établir inviolablement la certitude de cette espérance , se trouve dans le Saint Esprit.

1.° Il y a premièrement trop de gloire et trop de Majesté dans cet Esprit Saint , pour nous persuader qu'il laisse éternellement dans la poudre nos corps , qui ont eu l'honneur d'être ses temples. \* C'est le raisonnement de Saint Paul au huitième des Romains : *si l'Esprit , dit-il , de Celui qui a ressuscité Jésus des morts , habite en vous , Celui qui a ressuscité Christ des morts , ressuscitera aussi vos corps mortels , à cause de son Esprit habitant en vous*.

2.° D'ailleurs cet Esprit confirme dans nos Cœurs toutes les choses desquelles dépend *l'Espérance de notre résurrection*. — Elle dépend de la persuasion que Jésus-Christ est mort pour nous : et cet Esprit en rend au cœur du fidèle un témoignage irrécusable.

(a) 2 Cor. 3. 5. — (b) Ephés. 1. 14.

\* *Ne savez-vous pas que vous êtes le Temple de Dieu , et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?* 1. Cor. 3. 16.

sable. — Elle dépend de savoir que Jésus en mourant a vaincu la mort, et qu'il est glorieusement ressuscité pour nous rendre la vie que nous avons perdue. C'est là une vérité que le Saint Esprit nous certifie, puisqu'il est l'Esprit de Christ, qui émane de la vertu de sa résurrection (a). — Elle dépend de savoir que Jésus-Christ est au Ciel, régnant à la Droite du Père, et que Toute-puissance lui est donnée afin qu'il donne la Vie éternelle à ses fidèles. Or cet Esprit témoigne hautement cette gloire, puisqu'il en est le fruit et l'effet : *Le Saint Esprit*, est-il dit en Saint Jean (7. 39.), *n'était pas encore donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié*. Le Sauveur a dit lui-même à ses disciples : *Je vous enverrai le Consolateur, savoir l'Esprit de vérité qui procède de mon Père, et il rendra témoignage de moi* (b). Ce que Saint Pierre explique fort bien au deuxième des Actes, en ces termes : *Après que Jésus a été élevé au Ciel par la Puissance de Dieu, et qu'il a reçu de son Père la promesse du Saint Esprit, il a répandu ce que maintenant vous voyez et vous entendez* : comme s'il disoit, que cette merveilleuse effusion du Saint Esprit sur l'Eglise est un effet, et par conséquent une marque sensible, de la Gloire céleste de Jésus-Christ. — Notre Espérance dépend encore de la vérité de notre Adoption ; et vous savez que Saint Paul appelle cet Esprit, *l'Esprit d'adoption, qui*

(a) Voyez Hébr. 2. 14, 15. et Rom. 6. 4. — (b) Jean, 15. 26.

nous fait écrier, *Abba*, c'est-à-dire, *Père!* et qui rend témoignage avec notre esprit, que nous sommes *Enfans de Dieu* (a).

3.<sup>o</sup> Enfin, je dis que cet Esprit nous scelle pour le Jour de la Rédemption, parce qu'il ne faut que jeter les yeux sur lui, et le sentir en nos cœurs, pour repousser tous les doutes qui s'élèvent contre l'Espérance de notre résurrection. — Si nous craignons nos péchés, qui sont la vraie cause de notre mort, il nous assure de leur rémission. *Le corps est bien mort*, dit Saint Paul, *à cause du péché, mais l'Esprit est vie à cause de la justice* (b). — Si nous craignons la colère de Dieu, cet Esprit nous est un gage de sa réconciliation et de son amour : *la dilection de Dieu*, dit l'Apôtre, *est répandue dans nos cœurs par le Saint Esprit qui nous a été donné* (c). — Si nous ne croyons pas que notre chair soit capable de recevoir l'immortalité, cette vaine difficulté n'est-elle pas dissipée à la vue de cet Esprit, puisque déjà l'incorruptible s'est joint avec le corruptible, et la plus pure lumière du Ciel avec les ténèbres de notre terre? — Si une prétendue philosophie nous dit que les lois de la nature ne reconnaissent point de résurrection, cet Esprit, dont nous avons déjà senti la vertu, répondra que ses opérations ne sont point soumises aux lois de la nature, et que les grands effets qu'il a produits en notre régénération, ne sont pas moindres que ceux que nous attendons en notre résurrection. S'il

(a) Rom. 8. 15, 16. — (b) Rom. 8. 10. — (c) Rom. 5. 5.

a pu tirer l'ame des enfers , ne pourra-t-il pas retirer les corps du sépulcre ? Et faut-il une plus grande puissance pour délier la chair des liens de la mort , qu'il n'en a fallu pour délier notre esprit des chaînes de la corruption et du péché ? — Voilà de quelle manière nous sommes scellés par le Saint Esprit de Dieu , pour le Jour de la Rédemption.

III. Mais il ne faut pas quitter cette seconde partie , sans en tirer deux excellentes doctrines , qui nous y sont , ce me semble , très-clairement enseignées.

1.° La première est celle de LA PERSÉVÉRANCE DES SAINTS. Elle résulte évidemment de notre texte , car puisque Dieu donne son Saint Esprit à ses Enfants , pour les sceller jusques au Jour de la Rédemption , il est clair que les soins de la Providence s'étendent jusqu'au terme heureux où ils s'est proposé de les conduire. Il ne retire point sa bonne Main de dessus eux , qu'il ne les ait amenés à la possession et à la jouissance de sa Gloire. *L'Éternel achevera ce qui me concerne* , disait le Roi Prophète (a).

2.° L'autre Doctrine est celle de LA CONNAISSANCE QUE LES FIDÈLES ONT DE LEUR PROPRE ÉTAT , et par conséquent , de *la certitude qu'ils ont de leur propre salut*. Nous affirmois que le Saint Esprit nous étant donné comme un Sceau , pour nous confirmer dans l'espérance de la résurrection , il ne pourrait produire cet effet , si nous ne sentions ses mouvemens en nous-mêmes , et par conséquent , si

(a) Ps. 138. 8.

nous ne pouvions distinctement connaître notre Vocation et notre Élection. — Ce serait effectivement une chose bien étrange, si Dieu, voulant nous gratifier d'une *vie spirituelle*, plus excellente que la *raisonnable*, avait néanmoins privé cette noble vie des privilèges qu'il a accordés à la *vie sensitive*, pour la rabaisser à cet égard au niveau de la *vie végétative*. Celui qui jouit de la raison, en a la conscience. Les animaux brutes eux-mêmes, en vivant, savent qu'ils vivent; il n'y a que les végétaux qui ayent une espèce de vie sans le savoir; serait-il bien possible que nous véçussions de la vie de la grâce, comme des arbres et des plantes, sans avoir aucune connaissance de notre état? Non, mes Frères; assurément l'Esprit de Dieu se fait sentir par ses opérations. — Mais, dira-t-on, par quelle lumière pouvons-nous connaître ce Saint Esprit?... *Par la lumière du Saint Esprit*; et ce serait une erreur de penser qu'en répondant ainsi nous fassions un cercle vicieux, car il est certain que toutes les puissances qui sont capables de ce qu'on appelle *réflexion*, ne se connaissent que par elles-mêmes. Comment connais-je que j'ai un Entendement?... Par mon Entendement même. Comment sais-je que j'ai une lumière de Raison?... Par la lumière même de ma Raison. Il n'y a point en cela de cercle vicieux. Il n'y en a point non plus à dire, que je connais que j'ai le Saint Esprit, par la lumière même du Saint Esprit; car *ce qui est LUMIÈRE à l'égard des autres objets*, (dans l'acte qu'on ap-

pelle *direct*), devient OBJET à l'égard de soi-même, (dans l'acte qu'on appelle de *réflexion*). Nous pouvons donc connaître que nous avons reçu le Sceau du Saint Esprit, et par cette connaissance être assurés de notre salut (a). — Gardons-nous bien, toutefois, d'abuser de cette certitude, et de la convertir en profane sécurité. Au contraire, plus nous sommes assurés de l'habitation du Saint Esprit en nous, plus aussi nous devons prendre soin de nous conserver un avantage si précieux. C'est pour cela que Saint Paul ne veut pas que nous fassions rien qui puisse *contrister le Saint Esprit de Dieu*. Vous voyez bien que c'est le sujet de la troisième partie de cette Action.

### TROISIÈME PARTIE.

QU'IL NE FAUT PAS CONTRISTER LE SAINT ESPRIT.

I. CONSIDÉRONS les expressions du Texte.

1.° Il paraît d'abord assez étrange, que l'Auteur sacré ne suive pas la métaphore qui sert de fondement à son discours, et qu'il dise : *Ne contristez pas le Saint Esprit, par lequel vous avez été scellés*; au lieu de dire, selon les règles du langage humain : *Ne rompez pas, ou, n'effacez pas ce Sceau de Dieu*. C'est, mes Frères, qu'il ne veut pas que nous prenions le Saint Esprit de Dieu pour une simple impression, ou pour une grâce créée

(a) Voyez 1 Cor. 2. 12.

en nous , mais pour une Personne divine , pour la troisième personne que nous adorons en la Divinité ; et à cause de cela , il se sert du terme de *contrister* , qui paraît n'avoir aucun rapport avec celui de *sceller* , et qui ne s'attribue d'ordinaire qu'aux personnes.

2.º Quand l'Apôtre dit : *ne le contristez point* ; ne pensez pas que cela doive s'entendre proprement et à la lettre , comme si la personne même du Saint Esprit pouvait être effectivement attristée. Non , la Nature divine n'est point susceptible de nos passions humaines ; elle est infiniment au-dessus de nos joies et de nos tristesses : et comme ceux qui sont sur le Mont Olympe , voient les nuées s'assembler sous leurs pieds , tomber la grêle , et la foudre éclater dans la plaine , pendant qu'ils jouissent de la pure lumière du Soleil ; de même , l'Essence divine voit passer les troubles et les agitations des créatures , et demeure toujours néanmoins dans sa paix et dans sa tranquillité. — C'est donc un terme emprunté des affections humaines , et employé pour représenter ce qui arrive à notre égard aux opérations du Saint Esprit dans nos cœurs. Car , lorsque Dieu fait ce que l'homme fait quand il aime , ou quand il hait , ou quand il est touché de miséricorde , ou quand il est saisi de colère , vous savez que l'Écriture lui attribue ou l'amour , ou la haine , ou la colère , ou la miséricorde. Quand donc le Saint Esprit fait en nous ce que la nature y fait lorsque nous sommes saisis de tristesse , cette même Écriture dit , que le Saint Esprit est *contristé*.

II. Vous attendez maintenant l'explication de la chose. — « Comment peut-il se faire, *direz-vous*, » que cet Esprit qui nous est donné pour la joie » et pour la consolation du cœur, soit attristé, ou » du moins, occasionne lui-même de la tristesse, » de quelque manière qu'on le prenne? »

J'avoue, mes Frères, qu'il n'est pas bien facile de vous l'expliquer, et quand je l'aurais bien compris, je ne sais si je serais capable de le bien dire. J'oserai donc vous demander ici un redoublement d'attention, pendant que je ferai, de mon côté, un effort de méditation, pour sonder les profondeurs de notre péché : car le cœur de l'homme a ses mystères, comme Dieu les siens.

1.<sup>o</sup> Pour commencer cet éclaircissement, il faut d'abord remarquer qu'il y a sur ce sujet quatre différentes expressions qui se trouvent dans l'Écriture-Sainte. — La première est : *Éteindre le Saint Esprit* (a). — La seconde : *Résister au Saint Esprit* (b). — La troisième : *Pécher contre le Saint Esprit* (c); ou, comme parle Saint Paul : *Outrager l'Esprit de grâce* (d). — Et la quatrième : *Contrister le Saint Esprit*.

2.<sup>o</sup> Après cette remarque, il faut distinguer cinq sortes d'opérations du Saint Esprit, que nous appellerons, pour une plus facile intelligence, *cinq sortes d'Esprit*. — Il y en a *un* qui consiste en des dons extraordinaires, tels qu'étaient ceux qui

(a) 1. Thess. 5. 19. — (b) Act. 7. 51. — (c) Matt. 12. 31. —  
(d) Hébr. 10. 29.

accompagnaient la première prédication de l'Évangile, comme le don de faire des miracles, celui de parler des langages étrangers, ceui d'interpréter ces langages, et celui de prophétiser. — Le *second* Esprit, est celui qui brille dans la Doctrine évangélique, et sur-tout dans l'Écriture-Sainte, car ce divin Livre est comme un trône où le Saint Esprit règne, et d'où partent mille rayons; en sorte qu'il n'est pas possible de l'ouvrir, en quelquendroit que ce soit, sans être éclairé de sa lumière. — Le *troisième* est un Esprit qui prépare les hommes à la communion de Jésus-Christ, formant en eux toutes les dispositions préalables pour entrer dans son Alliance, sans leur donner toutefois la vraie forme de la régénération. — Le *quatrième* est celui qui nous met actuellement dans la communion du Sauveur, changeant absolument nos cœurs et y établissant le Règne de Dieu et de son Christ. — Le *cinquième*, enfin, est un Esprit qui émane de la communion du Seigneur Jésus, et qui ne se communique qu'à ceux qui sont déjà de vrais membres de son Corps mystique.

3.º Sur ce fondement, je dis que, quand un homme qui a reçu ce PREMIER Esprit, qui consiste en des dons extraordinaires, vient à le négliger, ou à le mépriser, étant emporté par ses occupations, ou par les objets du monde, l'Écriture appelle ce crime, *éteindre le Saint Esprit*: et il paraît assez que c'est le sens de Saint Paul, dans ces paroles du cinquième de la première Epître aux Thessaloniens: *N'éteignez point l'Esprit*; car il ajoute immé-

diatement après, par forme d'explication : *Ne méprisez point les prophéties*. Le terme même d'*éteindre* est fort juste sur ce sujet, puisque cet Esprit ne consiste, à proprement parler, qu'en lumière, en don de prophétie, en don de langue, ou en don d'interprétation. — Je dis, en SECOND lieu, que quand on repousse, par incrédulité et par endurcissement, la Parole de l'Évangile qui nous appelle à la Foi, c'est, dans le style de l'Écriture-Sainte, *résister au Saint Esprit*, parce que cet Esprit qui agit avec la Prédication extérieure, pousse et sollicite les hommes à la conversion. C'est en ce sens que Saint Étienne, au septième des Actes, après avoir fait voir aux Juifs que tout le ministère des Prophètes conduisait au Christ, et sentant bien d'ailleurs qu'ils étaient encore obstinés contre la Prédication claire de l'Évangile, ayant été *traîtres et meurtriers du Seigneur Jésus*, leur dit : *Gens de col roide, et incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint Esprit*. — En TROISIÈME lieu, je dis que quand un homme a reçu cet Esprit qui dispose intérieurement l'âme à entrer dans la communion du Sauveur, et pour parler le langage de Saint Paul, *quand il a été une fois illuminé, qu'il a goûté le don céleste, qu'il a été fait participant du Saint Esprit, et qu'il a goûté la bonne Parole de Dieu et les puissances du siècle à venir* (a); en un mot, quand il a été conduit jusques à la dernière préparation pour rece-

(a) Hébr. 6. 4, 5.

voir la forme de la vraie foi, s'il arrive alors par l'effort de son vice, ou par la violence de la tentation, qu'il renonce du cœur à Jésus-Christ, et qu'il dise déterminément en lui-même : je ne veux point de son Ciel et de son Salut, puisqu'il m'en coûterait le repos, les biens et les plaisirs de ma vie; ce crime s'appelle dans l'Écriture-Sainte : *Pécher contre le Saint Esprit*, ou si vous voulez : *Outrager l'Esprit de Grâce*, comme parle Saint Paul, dans le dixième de l'Épître aux Hébreux. C'est ce grand crime, ce crime capital, pour lequel il n'y a point de pardon, et dont il n'est pas possible de revenir par la repentance, comme le même Apôtre l'enseigne au sixième de la même Épître. — Je dis, en QUATRIÈME lieu, qu'à l'égard de cet Esprit qui nous met actuellement en la communion du Seigneur Jésus, il n'y a point d'expression dans l'Écriture, qui marque aucune faute qu'on puisse commettre contre lui, et la raison en est assez évidente; c'est parce que cet Esprit nous est donné en telle sorte, qu'il remporte une pleine victoire sur nous, et qu'il demeure Maître absolu de notre cœur. C'est un Esprit qui amène toutes nos pensées captives à l'obéissance de Christ. C'est *l'excellente grandeur de la Puissance de Dieu envers nous qui croyons, selon l'efficacité de la puissance de sa Force*, ainsi que s'exprime Saint Paul (a). C'est un Esprit qui ne peut manquer de triompher de nous, puisqu'il engloutit toutes les résistances de l'ame, pour y

(a) Ephés. 1. 19.

établir le Règne de notre Sauveur. — Mais enfin je dis que, quand une fois nous sommes entrés dans l'Alliance de Jésus-Christ, et que nous avons reçu le CINQUIÈME Esprit qui émane de sa communion, et qu'il ne donne qu'à ses vrais Fidèles, il peut arriver que nous commettions certaines fautes, et même que nous tombions dans des péchés énormes. C'est là ce que l'Écriture appelle de cette expression remarquable : *Contrister le Saint Esprit*.

III. Examinons de plus près ce que ce peut être.

L'Esprit qui procède de la communion du Sauveur nous est donné pour quatre choses : pour la *Plénitude de la Foi*, — pour la *Persévérance*, — pour la *Sanctification*, — et pour la *Consolation*.

1.° Je dis premièrement pour la plénitude de la Foi, car je distingue entre la *foi* et sa *plénitude*, comme on distingue entre la vie et la perfection de la vie. Un enfant vit, mais d'une vie faible; un malade vit, mais d'une vie languissante; tandis qu'une personne qui est à la fleur de l'âge et dans une parfaite santé, ne vit pas seulement, mais vit avec vigueur, jouissant du plein et libre exercice de toutes ses facultés. De même une personne ignorante et d'une capacité bornée, que Dieu aura honorée de sa vocation, sera fidèle; mais elle n'aura ni cette étendue de lumière, ni ce discernement exercé, ni cette fermeté de confiance qui se trouve dans ceux que Saint Paul appelle *parfaits* (a) et qui ont ce que j'appelle, *la plénitude de la Foi*. Or c'est

(a) 1 Cor. 2. 6.

l'Esprit de Jésus-Christ qui produit en nous ce perfectionnement, car Jésus est notre docteur, et notre Prophète, qui enseigne intérieurement ses fidèles.

2.° Secondement, le Souverain Pasteur de nos ames nous donne son Saint Esprit pour nous faire persévérer, car ce bon Berger nous a reçus en sa garde, et *la volonté du Père qui l'a envoyé, est qu'il ne perde rien de tout ce qu'il lui a donné, mais qu'il le ressuscite au dernier jour, comme il le déclare lui-même au sixième de Saint Jean.*

3.° En troisième lieu, c'est son Esprit qui nous sanctifie, et qui forme en nous le goût et les habitudes des vertus chrétiennes, afin que nous portions les fruits de Justice que notre Vocation demande. *Demeurez-en moi, et moi en vous*, a dit notre Sauveur à ses Disciples; *comme le sarment ne peut point de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure au Cep, vous ne le pouvez point aussi, si vous ne demeurez en moi. Je suis le Cep, et vous en êtes les sarmens; celui qui demeure en moi, et moi en lui, porte beaucoup de fruit; car hors de moi, vous ne pouvez rien produire (a).*

4.° Enfin son Esprit nous est donné pour la joie et pour la paix de nos ames; car c'est de la Communion de notre Rédempteur que dépendent ces consolations ineffables dont les fidèles jouissent: *Je vous laisse la paix*, disait-il, *je vous donne ma paix; je ne vous la donne point comme le monde la donne; que votre cœur ne soit point agité ni craintif (b).*

(a) Jean, 15. 4, 5. — (b) Jean, 14. 27.

Et parce qu'il nous donne cette paix par le moyen de son Esprit, son Esprit est appelé le Consolateur : *Je prierai le Père, et il vous donnera un autre Consolateur, pour demeurer avec vous éternellement* (a). — Saint Paul embrasse ces quatre choses dans ce beau passage aux Corinthiens : *Jésus-Christ vous a été fait de la part de Dieu, Sagesse, Justice, Sanctification et Rédemption* (b) : car la Sagesse et la Justice sont ce que nous venons d'entendre par la plénitude de la foi et la consolation du cœur, la Sanctification y est formellement énoncée, et la Rédemption renferme l'idée de la persévérance jusqu'au dernier Jour.

IV. Cela étant ainsi posé, Mes Frères, il ne nous sera pas maintenant bien difficile de trouver ce que c'est que *contrister le Saint Esprit*. — Voyez ce que produit d'ordinaire la tristesse quand elle nous accable. Elle fait que les Esprits vitaux se retirent au cœur, et que la nature abandonnant tous les dehors se resserre dans ses sources, et ne fait plus ses fonctions ordinaires. Il en est ici de même.

1.º Il arrive quelquefois qu'un Fidèle tombe dans une si profonde négligence des mystères de son salut, qu'à peine y donne-t-il un des momens de son loisir; les objets du monde absorbent son attention et tiennent toutes ses affections captives; les doctrines de la grâce lui donnent du dégoût, les difficultés qu'elles ont le rebutent; il se forme contre elles dans son ame, des doutes qui le solli-

(a) Jean, 14. 16. — (b) 1 Cor. 1. 30.

citent de regarder l'Évangile comme un songe, et son salut comme une espérance frivole. Alors il ne faut pas douter que cet Esprit de Christ, qui lui a été donné *pour la plénitude de la foi*, ne se retire en lui-même, et que demeurant comme caché dans le fond de son cœur, il n'abandonne ses opérations ordinaires sur l'entendement, lequel n'étant plus aidé de ses vives lumières, comme il était auparavant, se laisse misérablement séduire par les tentations de la chair et du sang.

2.º Il arrivera quelquefois, que Dieu nous visitant selon la sagesse de sa Providence, de quelque épreuve un peu rude, la nature qui se verra pressée d'un fardeau d'affliction qu'elle aura peine à supporter, s'irritera contre la Grâce, et en soulevant toute la force de ses passions, la tendresse, l'espérance, la crainte, la douleur, l'amour de la vie, et l'horreur de la mort, elle en fera une armée tumultueuse, qui viendra attaquer la Foi et la Profession évangélique que nous avons embrassée. La tendresse gémera, l'espérance pleurera ses pertes, la crainte ouvrira des abîmes sous vos pieds, la douleur criera, l'amour de la vie vous arrêtera pour n'aller pas plus avant, et l'horreur de la mort vous fera reculer en arrière. Alors il ne faut pas douter que l'Esprit de Christ, qui vous est donné *pour vous faire persévérer*, cet Esprit qui vous donnait auparavant un courage intrépide, et qui vous faisait dire : *Qui nous séparera de l'amour de Christ? sera-ce l'oppression, ou l'angoisse,*

ou la persécution, ou la famine, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée?..... mais en toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs par Celui qui nous a aimés (a); il ne faut pas douter, dis-je, que cet Esprit ne se retire comme au fond de votre ame, et qu'il n'abandonne les dehors de la piété, qui ensuite sont emportés par la violence de la tentation.

3.° Il arrivera quelquefois qu'un homme de bien, qui aura passé ses jours assez innocemment pour être content de sa propre vertu, tombera dans des occasions malheureuses, dans lesquelles, soit par la force des objets, soit par quelqu'autre principe, il verra tout d'un coup toutes ses vieilles infirmités morales se manifester, et tous les restes de sa corruption se soulever et faire un si terrible effort, qu'elles inonderont, par manière de dire, toute sa sainteté, qu'il se plongera dans des crimes étranges et les entassera l'un sur l'autre, comme s'il était le plus abominable de tous les hommes. Alors il ne faut pas douter que cet Esprit de Christ qui lui avait été donné pour la sanctification de son cœur, ne s'enfuie, s'il m'est permis de le dire, et ne se resserre en soi-même, se tenant comme caché dans les premières sources de la piété, sans la produire au dehors.

4.° Et soit que l'une de ces choses que je viens de représenter arrive, soit qu'elles arrivent toutes trois ensemble, comme il se fait quelquefois, il

(a) Rom. 8. 34. 36.

ne faut pas douter que cet Esprit qui nous était donné *pour verser mille consolations et mille joies dans nos ames*, ne suspende ses influences, et ne laisse la conscience dans le plus lamentable état qu'on se puisse imaginer. — Voilà, mes Frères, à mon avis, ce que c'est que *contrister le Saint Esprit*. C'est le repousser par les ténèbres et par les défiances de la chair et du sang, lorsqu'il travaille à étendre nos lumières, et à rendre nos connaissances distinctes; c'est le combattre par l'amour de nous-mêmes, et par nos intérêts mondains, lorsqu'il nous inspire le zèle et la fermeté en la profession de l'Évangile; c'est s'élever contre lui par la sédition des passions, lorsqu'il agit pour notre sanctification, et pour retracer dans nos ames l'image de la justice de Dieu; c'est enfin l'obliger, par les débauches de notre conduite, à nous ôter la paix de la conscience et à nous laisser dévorer par nos inquiétudes naturelles.

V. J'avoue que c'est un crime où le seul Fidèle peut tomber, car *éteindre le Saint Esprit*, est un péché commun aux bons et aux méchants, les uns et les autres pouvant recevoir des dons extraordinaires; *résister au Saint Esprit*, est le péché de tous les incrédules, absolument; *pécher contre le Saint Esprit*, est le crime où ne peuvent tomber que ceux qui ont reçu ce qu'on appelle *la Foi à tems*; mais *contrister le Saint Esprit*, ne peut être le péché que d'un homme vraiment régénéré. — Apprenez néanmoins, que c'est en même tems

le plus grand des malheurs qui puisse arriver au Fidèle, et par conséquent, que l'Apôtre ne pouvait nous faire une plus importante exhortation que celle-ci : *Ne contristez point le Saint Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés, pour le Jour de la Rédemption.* Pour vous le faire connaître, il est nécessaire que je vous fasse quelques observations. Écoutez-les attentivement.

1.° La première est, qu'il ne se peut rien concevoir de plus effroyable que l'état d'un homme qui est dans ce malheur, puisqu'il n'a rien qui le puisse distinguer, ni à nos yeux, ni aux siens mêmes, d'un méchant homme et d'un réprouvé ; les apparences en sont égales ; les mouvemens, les sentimens et les actions en sont les mêmes ; et il n'y a que Dieu qui connaisse alors son élection, ni qui voie ce petit grain de foi qui reste en son cœur. — Voyez, je vous prie, David, lorsqu'il eut enveloppé sa conscience d'un adultère et d'un meurtre ; quelle différence mettez-vous entre lui et Saül ? — Voyez Saint Pierre, lorsqu'il renia son Maître dans la Cour du souverain Sacrificateur ; ne diriez-vous pas, à en juger par les apparences, que c'est un traître et un Apostat ?

2.° De plus, il est certain qu'un homme de bien ne saurait descendre plus bas qu'il fait alors, car il va jusque sur le bord de l'abyme, et si Dieu ne le retenait et ne le relevait par la vertu de son Élection, il ne serait pas possible qu'il demeurât long-tems sans périr. J'avoue qu'il ne pérît pas ; car

comme un réprouvé marche quelquefois dans le chemin du salut si avant, qu'il va jusqu'à la porte des Cieux, et que, par manière de dire, y mettant la tête, il aperçoit *les puissances du siècle à venir* (a), mais sans y entrer, parce qu'il n'est pas appelé selon le *Propos arrêté* (b); de même un Élu marche quelquefois dans le chemin de la damnation, jusqu'à aller sur la porte de l'Enfer, et à y voir l'horreur de la malédiction divine; mais il n'y tombe pas, parce que sa Vocation est fondée sur le Conseil de Dieu qui demeure ferme, et qui le retire du précipice. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse dire, qu'il ne saurait demeurer long-tems dans cet état sans périr; car il en est de lui comme d'un corps évanoui; la mort en occupe déjà la plus grande partie: les yeux ne voient plus, la bouche ne respire plus, les artères ne battent plus, les mains et les pieds n'ont plus de mouvement; il n'y a plus qu'un filet de vie au cœur, et si la nature ne se ranime pas bientôt, et ne regagne le dessus, c'en est fait, le corps est perdu. Si de même il pouvait se faire qu'un homme qui a contristé le Saint Esprit, demeurât long-tems sans revenir de ce malheur, il est certain que le nouvel homme périrait en lui, et que ce filet de foi qui reste encore dans le fond de son ame, ne saurait tenir long-tems contre une si rude attaque.

3.<sup>o</sup> En troisième lieu, je vous propose la considération du déplorable état d'une conscience en

(a) Hébr. 6. 5. — (b) Rom. 8. 27.

qui le Saint Esprit interrompt ses consolations ordinaires. Elle n'entend plus la voix de Dieu, qui lui disait : *Je suis ton salut*; elle ne voit plus ce visage doux et paternel qui lui était si familier autrefois; elle ne jouit plus du sentiment de la rémission de ses péchés; elle ne voit plus le Paradis ouvert; elle n'a plus cet accès libre au Trône de la Grâce, pour y trouver au besoin aide et miséricorde; et comme elle a connu autrefois le prix de ces biens, le regret de les avoir perdus est plus cuisant que n'est la douleur de ceux qui ne les ont jamais possédés.

4.<sup>o</sup> Je ne vous dirai point que Dieu, pour l'ordinaire, retire ses enfans de ces situations fâcheuses par des afflictions sanglantes; je compte cela pour peu de chose, car un homme est encore trop heureux, que Dieu veuille déployer la rigueur de ses châtimens pour le ramener à son Service. — Je vous dirai seulement, qu'il ne se peut rien concevoir de plus sensible, ni de plus âpre, que les douleurs de sa repentance quand il retourne à Dieu. Lisez le Psaume cinquante-un, et vous en verrez une image dans la pénitence de David. Que peut-il se dire de plus triste que ces paroles? *Mon péché est continuellement devant moi*: et celles-ci: *Ne me rejette point de devant ta Face, et ne m'ôte point l'Esprit de ta sainteté; rends-moi la joie de ton salut, et que l'Esprit de l'affranchissement me soutienne*. Il ne parle que de *cœur brisé* et *d'esprit froissé*, et ses termes portent par-tout

par-tout les marques d'une dernière angoisse. En effet, on ne peut revenir de si loin, sans faire un effort de vertu tout extraordinaire; car, comme il n'est pas possible d'être tombé dans cet état sans que le vice y ait fait des efforts diaboliques, il n'est pas possible non plus d'en remonter, sans que la foi et la repentance fassent des efforts héroïques et divins. Mais dans ces derniers efforts, qu'il en coûte cher à la nature! Que de larmes versent les yeux! Que de sanglots et de gémissemens pousse le sein! Que de voix entrecoupées sortent de la bouche! Combien de fois le cœur se déchire-t-il lui-même? Combien de fois le corps tombe-t-il par terre? Et combien de fois les yeux se lèvent-ils vers le Ciel?

5.° Ajoutez enfin à cela, les difficultés qu'il y a à rappeler à la joie cet Esprit qui a été une fois contristé, pour réparer les brèches que le crime a faites, car les désordres d'un cœur durent encore bien long-tems après qu'il a donné dans le travers, et il faut un grand et long travail pour les faire cesser. Après qu'un torrent furieux, qui a inondé les champs voisins de ses bords, est rentré dans son canal ordinaire, ne voit-on pas la campagne qui verdoyoit, demeurer couverte du gravier et du limon qu'il a déposés, et présenter un bien triste aspect? Ainsi, lorsque les passions humaines se sont débordées, et que s'étant enflées excessivement, elles ont passé leurs bornes habituelles, malgré que l'homme soit revenu à être de sang froid, on peut dire que toutes les puissances de son ame

demeureront long-tems affectées de ce ravage des passions, et qu'il faudra beaucoup de peine pour les rétablir dans l'harmonie entr'elles et avec leurs devoirs. \*

#### PÉRORAISON.

PRENONS donc garde, mes Frères, de ne contrister jamais ce Saint Esprit de Dieu qui nous a été donné, et pour cet effet ne nous fions jamais à nous-mêmes. Quelque belle que paraisse notre régénération, nous avons toujours les ennemis de notre salut dans notre sein. Notre convoitise est un Lion enchaîné, qui s'humilie quelquefois sous la Grâce, mais qui s'irritera contr'elle à la première occasion jusques à la déchirer, si nous n'y prenons bien garde. Lisons l'Écriture-Sainte, fréquentons les exercices de piété, et ne soyons jamais las de nous avancer dans la connaissance des mystères du Ciel. Repoussons avec zèle et indignation, toutes les défiances qui pourraient s'élever contre la certitude

---

\* Si nous tirons une autre comparaison de l'état d'un malade, dont la vie vient d'être presque retirée de la fosse par une espèce de miracle, plus son corps a été exténué, plus sa convalescence sera longue. Le Médecin suprême, en appliquant à une ame la vertu divine de son sang, par l'opération de son Esprit de Grâce, peut sans doute accélérer sa guérison; mais aussi faut-il pour cela, de la part du patient, un bien ardent recours au Sauveur, une entière docilité, et la rigoureuse observation d'un régime sévère.

de l'Évangile. Envisageons, d'un œil ferme, toutes les afflictions qu'il faut souffrir pour la cause du Seigneur Jésus. Si la nature se plaint, arrêtons ses plaintes, en lui opposant notre Vocation au Royaume des Cieux. Si la chair murmure, imposons - lui silence, en lui montrant l'honneur que nous avons de souffrir pour un si grand Roi. Que rien ne soit capable de nous ébranler, ni la mort, ni la vie, ni les Anges, ni les Hommes, ni l'abaissement, ni l'élévation, ni la crainte, ni l'espérance, ni l'amour de nous-mêmes, ni l'amour de nos enfans, plus tendre que celui de nous-mêmes. Gardons la Foi, combattons dans le bon combat, et ne perdons pas, au milieu de notre carrière, le prix qui nous est proposé. Pratiquons les œuvres de la sanctification, du zèle et de la bénéficence. Vivons dans ce présent siècle sobrement, justement et religieusement, en attendant la bienheureuse Journée et la glorieuse Apparition de notre Seigneur Jésus-Christ.

Souvenez-vous soigneusement, Fidèles bien aimés, que nous avons été scellés pour ce grand Jour de notre Rédemption. Jouissons de l'honneur de ce Sceau, jusqu'à ce qu'enfin Dieu nous fasse jouir de la promesse qu'il nous confirme. Ne craignons point la mort, puisqu'après ses ténèbres vient une si belle lumière, et après sa nuit un si beau jour. Que ce monstre nous engloutisse quand il plaira au Seigneur; nous sommes assurés qu'il sera contraint de nous mettre sur le rivage de l'éternité, et que toutes

ses forces céderont à celles de notre Libérateur (a). Il viendra des Cieux chercher ici-bas notre chair qu'il a rachetée, et après l'avoir relevée du tombeau, il l'élèvera dans le séjour de l'Esprit. Car alors l'Esprit ne viendra plus en terre, pour s'associer avec les infirmités de la chair ; mais la chair suivra l'Esprit dans le Paradis éternel, et ses bassesses se perdront heureusement dans la gloire de cet Esprit, qui sera lui-même à toujours, non plus seulement le Sceau de notre Rédemption, mais le fond même de notre félicité. A lui, comme au Père et au Fils, soit honneur et gloire éternellement. Amen !

(a) Jonas, 2. 11.

# LES FRUITS

DE LA REPENTANCE,

SERMON

POUR CLOTURE DU JOUR DE JEUNE,

3.<sup>e</sup> Avril 1676,

PRONONCÉ A CHARENTON,

PAR JEAN CLAUDE.

## AVERTISSEMENT.

---

LE Sermon qu'on va lire est un monument précieux de l'époque où il fut prononcé. On y voit la bonté des principes, la pureté des sentimens, et les effets du zèle d'un fidèle Pasteur. Vigilante sentinelle en Israël, à l'aspect des avant-coureurs de la terrible catastrophe qui éclata six ans et demi plus tard, il sonnait du cor en Sion, pour qu'on se préparât *saintement* à la rencontre de ce Jugement du Seigneur. Matelot dans une nacelle en proie aux vents et aux flots déchainés, il manœuvra sans trouble et sans dépit, avec le courage héroïque de la résignation que la foi seule peut inspirer, et jusqu'à l'instant du naufrage. Alors le divin Pilote lui donna la vie pour butin, et lui ménagea un asile paisible, où il acheva de se préparer à passer dans l'Éternité. Là, tous les humains trouveront comme lui le Souverain Juge des controverses, des persécutés et des persécuteurs. Gardons-nous de nous arroger les droits de ce Juge Suprême; mais craignons, chacun pour soi, son impartiale Justice; et, tandis que sa patience nous supporte ici-bas, fléchissons sa miséricorde par notre adorable Médiateur. L'Éternel est toujours le même et ne change jamais. Les Fidèles qui vivent par sa grâce sous un Ciel serein, doivent donc s'évertuer à marcher en sa crainte, tout autant que ceux qui appréhendent sa foudre lorsque le Ciel est orageux et que la tempête gronde. C'est pourquoi la lecture de ce Discours sera toujours de saison, et on la croit propre à réveiller dans les cœurs la crainte salutaire du Très-Haut.

En le publiant de nouveau, on l'a un peu retouché en quelques endroits, pour rendre plus saillantes la distinction et la liaison des idées, ce qui soulagera les lecteurs dans la longueur du Discours. Il fut imprimé, pour la première fois, peu après avoir été prononcé, avec l'ap-

probation des collègues de M. Claude, sous la date du 25 mai 1676, et à la requête de quelques personnes distinguées, entre lesquelles était M. d'Hervart, conseiller ordinaire du Roi en tous ses conseils. C'est à Madame d'Hervart, qui partageait la piété et le zèle de son époux, que l'Auteur adressa son Épître dédicatoire, dont nous allons extraire quelques lignes que nous aimons à conserver.

« En me rendant au désir qu'on m'a témoigné, j'ai  
 » espéré qu'on pourrait tirer du profit de cette lecture.  
 » La matière que j'y traite a de si justes rapports avec  
 » la conscience, elle s'accorde si bien avec les inclina-  
 » tions de l'ame Chrétienne, et en particulier avec l'état  
 » où se trouvent à présent nos troupeaux, qu'à peine  
 » puis-je douter qu'on n'en reçoive de l'édification. Et  
 » pour ce qui regarde la forme, on n'y trouvera, à la  
 » vérité, ni beaucoup de feu, ni beaucoup d'élévation,  
 » ni beaucoup de justesse de style, ni peut-être même  
 » aucune de ces grâces que le siècle aime. Mais on y  
 » trouvera au moins une bonne intention, et un caractère  
 » de simplicité sans affectation et sans fard, ce qui est,  
 » à mon avis, plus propre à persuader que toute la rhé-  
 » torique du monde. Recevez, s'il vous plaît, MADAME,  
 » ce présent que je vous fais, comme une marque du  
 » profond respect que j'ai pour vous..... Dieu veuille,  
 » en répandant de plus en plus son saint et bon Esprit  
 » dans votre cœur et dans celui de M. d'Hervart, votre  
 » époux, ajouter à tant de grâces qu'il vous a déjà faites,  
 » celle de vous accorder à l'un et à l'autre un parfait  
 » sentiment de sa paix, et de vous faire persévérer dans  
 » son service jusqu'à la fin de votre vie. Je ne doute pas  
 » que ce ne soit le vœu que vous faites vous-mêmes à  
 » Dieu; mais c'est aussi celui que je lui offre pour vous,  
 » et que de plus il lui plaise de se consacrer pour tou-  
 » jours votre Maison, en sorte qu'il soit éternellement  
 » le Dieu de vos enfans comme il est le vôtre. »

---

LES FRUITS  
DE LA REPENTANCE,  
SERMON

SUR CES PAROLES DE SALOMON,

Proverbes XVI. 6 et 7 :

*Il y aura propitiation pour l'iniquité, par la miséricorde et la vérité : Et par la crainte de l'Éternel, on se détourne du mal. Quand l'Éternel prend plaisir aux voies de l'homme, il apaise envers lui ses ennemis même.*



MES FRÈRES,

DIEU, devant qui nous sommes aujourd'hui humiliés, est appelé dans l'Écriture-Sainte, non-seulement un Dieu juste, un Dieu vengeur et un feu consumant, mais aussi *le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation (a)*. Cela veut dire

(a) 2 Cor. 1. 3.

que, quoiqu'il déploie souvent ses châtimens sur les hommes, et qu'il le fasse même quelquefois d'une manière éclatante et terrible, il est pourtant toujours un Dieu bon, tendre, pitoyable, de facile accès, prompt à s'apaiser envers ceux qui l'invoquent, un Dieu enfin qui ne manque jamais de pardonner et de distribuer des grâces, dès que l'on se convertit à lui. *Je suis vivant*, dit-il lui-même, *que je ne prends point plaisir à la mort du pécheur, mais à ce qu'il s'amende et qu'il vive* (a). *Convertissez-vous*, dit son Prophète Malachie, *et vous verrez la différence qu'il y a entre le juste et le méchant, entre celui qui sert Dieu et celui qui ne le sert pas* (b). — Toute l'Écriture est pleine de déclarations semblables; et, en effet, la repentance est une action si sainte et si agréable à Dieu, qu'il n'est pas possible qu'elle demeure sans fruit. Dans cette vue, Jésus-Christ disait au cinquième chapitre de Saint Matthieu : *Bien heureux sont ceux qui mènent deuil, car ils seront consolés*. Vous voyez bien qu'il ne parle pas des afflictions des mondains. Ces gens-là ne peuvent recevoir aucune solide consolation dans leurs maux. Il parle de ceux qui s'affligent devant Dieu pour la grandeur et pour le nombre de leurs fautes, et qui étant vivement touchés en leur conscience des péchés qu'ils ont commis, sentent à peu près les mêmes agitations que David a senties, et qu'il a si naïvement exprimées dans les Psaumes de sa Pénitence.

(a) Ezéch. 33. 11. — (b) Malac. 3. 18.

*O Dieu!* dit ce Prophète, *aye pitié de moi selon ta gratuité, et selon la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits. Lave-moi parfaitement de mon iniquité, et me nettoie de mon péché. Car je connais mes transgressions, et mon péché est continuellement devant moi (a). Il n'y a rien d'entier en ma chair, à cause de ton indignation; je n'ai nul repos en mes os, à cause de mon péché (b).* Certainement quand on est dans cet état, la consolation n'est pas loin. Dieu ne tarde pas à nous rendre la joie de son salut; il écoute la voix de nos larmes; il ne méprise point le cœur froissé; il rétablit les os qui sont brisés.

Cet état d'affliction et de contrition est celui-là même où nous supposons, mes Frères, que vous êtes à présent; et après le soin que vous avez pris de vous rendre dans ce Temple, après ce qu'on vous y a déjà dit, et que vous avez écouté avec beaucoup d'attention, comme aussi, je l'espère, avec beaucoup de réflexion, nous ne croyons pas que cette supposition soit téméraire ou déraisonnable. Dieu veuille que nous ne soyons pas trompés. — Mais, après tout, quelle apparence y a-t-il que nous le soyons? Vous n'êtes ni assez insensibles pour contempler de sang froid l'idée de tant de malheurs qui nous accablent, et de tant d'autres qui nous menacent, ni assez aveugles pour ne pas voir que tous ces malheurs procèdent de nos déréglemens. Vous ne craignez point si peu le Dieu que vous faites

(a) Ps. 51. 3, 4, 5. — (b) Ps. 38. 4.

profession de sevir, que de propos délibéré vous voulussiez, aujourd'hui, attirer sur vous sa dernière malédiction par des soupirs affectés et par des contenance d'hypocrites. Et enfin, vous n'êtes pas assez perdus, pour vous faire de la parole de Dieu *un fiel très-amer et un lien d'iniquité.* (a) Non, sans doute, nous avons de meilleurs sentimens de vous. — Et pour ce qui regarde Dieu, notre Créateur et notre Maître, comme il est le Dieu de toute chair et de tout esprit, il ne vous aura pas refusé sa grâce, si vous la lui avez demandée: Il nous envoie vers vous, et puisqu'il veut bien aujourd'hui se servir de notre ministère pour votre conversion, c'est un signe qu'il l'attend et qu'il la désire. Je suis d'ailleurs persuadé qu'il n'a point dit au funeste Ministre de ses jugemens : *Va, engraisse le cœur de ce peuple, afin qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en écoutant ils n'entendent point, de peur qu'ils ne se convertissent et que je ne les guérisse* (b). Non, mes Frères, il ne nous a pas abandonnés jusqu'à ce point. Quelque pécheurs que nous soyons, nous sommes encore son peuple, et quelque irrité qu'il soit contre nous, il est encore notre Dieu. J'en suis assuré, et c'est dans cette assurance que j'ai choisi le texte que je viens de lire, pour en faire le sujet de la dernière Action de cette solennité. *Il y aura propitiation pour l'iniquité par la miséricorde et la vérité: Et par la crainte de l'Éternel, on se détourne du mal.* Quand

(a) Act. 8. 23. — (b) Es. 6. 10.

*l'Éternel prend plaisir aux voies de l'homme, il apaise envers lui ses ennemis même.*

DIVISION.

CETTE parole de grâce que je vous annonce, rassemble les trois principaux effets que nous devons espérer de notre Jeûne ; — Le PREMIER, à l'égard de Dieu : *Il y aura propitiation pour l'iniquité par la miséricorde et la vérité* ; — Le SECOND, à l'égard de nous-mêmes : *Par la crainte de l'Éternel on se détourne du mal* ; — Le TROISIÈME, à l'égard de ceux qui ne nous aiment pas : *Quand Dieu prend plaisir aux voies de l'homme, il apaise envers lui ses ennemis même.* — Cesont là les trois Points dont j'aurai à vous entretenir. Ils répondent aux trois principales causes de notre humiliation solennelle, qui sont : la *colère* de Dieu, nos *péchés*, et nos *afflictions*. — Dieu, notre Sauveur et notre Père, veuille répandre sur cette Assemblée un nouveau rayon de son Saint Esprit, et de sa lumière céleste, afin d'achever en nous l'œuvre de sa grâce, à la gloire de son Nom, et à l'avancement de notre salut ! Amen !

PREMIER POINT.

Le premier fruit que nous devons attendre de notre repentance et de notre humiliation, c'est le pardon de nos péchés : *Il y aura propitiation pour l'iniquité.*

I. Le sens de ces paroles est clair. Elles signifient que Dieu, naturellement si redoutable aux pécheurs, se laissant apaiser au sujet des iniquités, nous redeviendra *propice*, nous réconciliera avec lui, et qu'en nous remettant les offenses dont nous sommes coupables, il nous redonnera son amour et sa paix. — Comme le plus grand de nos malheurs est sa juste colère, le plus grand de nos biens aussi est le retour de sa faveur, et celle-ci n'est pas seulement notre bien le plus précieux, mais même c'est le principe et la source de tous les autres biens : ou, pour mieux dire, c'est ce qui donne à tous les autres, leur qualité de biens. La possession du monde entier ne serait rien sans la paix de Dieu. C'est la bienveillance divine qui fait le repos et la joie de la vie, qui est notre unique consolation dans la mort, et le fondement de l'espérance que nous avons, d'une félicité éternelle au-delà du tombeau.

II. Au reste, bien que cette doctrine de *la propitiation de Dieu* soit de Salomon, elle n'est pourtant pas Mosaique ou légale, mais toute Chrétienne et Évangélique. — La Loi, considérée en elle-même, n'admettait point de repentance, ni ne promettait de pardon. Agissant avec les hommes comme s'ils eussent été dans l'intégrité de leur nature, et les supposant dans le même état où Dieu les avait créés au commencement, elle se renfermait uniquement dans les moyens de conserver l'amour et la communion de Dieu, sans toucher en nulle manière à notre réconciliation avec lui quand nous l'avons

offensé. — Toutes les fois donc que vous trouvez dans l'Ancien Testament des expressions semblables à celle-ci, car il y en a une infinité qui marquent le pardon des péchés, il faut toujours se souvenir que c'est un Évangile anticipé, ou, si vous voulez, des semences de grâce, mêlées parmi la Loi pour en tempérer les rigueurs; et il faut les entendre par rapport au sang de notre Seigneur Jésus-Christ, en qui elles sont toutes fondées, puisqu'il est *le même hier et aujourd'hui, et éternellement* (a). Hors de la communion de ce Rédempteur, et de la participation de son Sacrifice, il n'y a que désolation et mort éternelle pour les pécheurs. La décision formelle de l'Écriture est, *qu'il n'y a point de salut en aucun autre, nul autre Nom sous le Ciel, par lequel on puisse être sauvé* (b). Saint Paul déclare que *Dieu l'a ordonné de tout tems, pour propitiatoire par la foi en son sang* (c), et Jésus-Christ lui-même assure, *qu'il est le chemin, la vérité et la vie, et qu'on ne vient au Père que par lui* (d).

III. Mais si JÉSUS-CHRIST SEUL EST NOTRE PROPITIATION, si la rémission de nos péchés ne se trouve qu'en lui, il faut reconnaître aussi qu'elle se trouve en lui si pleinement et si parfaitement, qu'on ne saurait rien concevoir de plus parfait. *Il est puissant, dit l'Apôtre, pour sauver entièrement et à toujours, ceux qui s'approchent de Dieu par lui* (e).

(a) Hébr. 13. 8. — (b) Act. 4. 12. — (c) Rom. 3. 24. — (d) Jean, 14. 6. — (e) Hébr. 7. 25.

1.° Premièrement donc, il est notre propitiation *pour toute sorte de péchés*, de quelque nature et de quelque qualité qu'ils soient, et vous ne trouverez que le seul péché contre le Saint Esprit, pour qui l'Écriture dise qu'il n'y a point de pardon, et qui soit excepté de l'étendue du Sacrifice de Jésus-Christ.

2.° En second lieu, il est notre propitiation, non-seulement pour les péchés commis avant notre première conversion, mais encore pour ceux que nous commettons dans la suite, *pour ceux qui suivent notre première justification, de même que pour ceux qui la précèdent*. En effet, puisque nous péchons tous les jours, et que tous les jours nous avons besoin d'obtenir de nouvelles grâces, que nous servirait un premier pardon, s'il n'y en avait un second, et après le second un troisième, et jusqu'à la fin de nos jours? — La forme de l'Alliance que Dieu a traitée avec nous par son Fils, confirme cette vérité. *Je vous pardonnerai*, dit-il, *comme un bon Père pardonne à ses enfans qui le servent* (a). Ces paroles supposent que nous sommes enfans de Dieu, et que nous le servons en cette qualité; mais parce qu'elles supposent aussi qu'en le servant nous faisons beaucoup de fautes contre le devoir des enfans, elles déclarent en même tems que Dieu use d'indulgence envers nous, et que son indulgence s'étendra jusqu'à la fin de notre vie. Remarquez, je vous prie, ce qu'il dit lui-même

(a) Malac. 3. 17.

touchant Jésus-Christ, son Fils, au Psame quatre-vingt-neuvième : *Si ses enfans, dit-il, abandonnent ma Loi, et ne marchent point selon nes Ordonnances, s'ils violent mes Statuts et ne gardent pas mes Commandemens, je visiterai de verge leur transgression, et de plaie leur iniquité. Mais je ne retirerai point de lui ma gratuité, et ne lui fausserai point ma foi. Je ne violerai point mon Alliance, et je ne changerai point ce qui est sorti de mes lèvres.* — Il y aura donc propitiation en la Communion de Jésus-Christ, non simplement pour les premières iniquités, ou pour les secondes, mais *pour l'iniquité en général.* En quelque tems que ce soit, fût-ce même au dernier de nos soupirs, et quelque graves et nombreux que soient nos péchés, s'il nous est donné de recourir à Dieu avec une foi qui opère en nous une vraie repentance, il y aura *propitiation* pour l'iniquité de nos ames (a).

IV. Salomon ajoute que ce sera *par la miséricorde et la vérité.* Les péchés n'étant remis et pardonnés que par la pure grâce de l'Éternel, et en considération de la satisfaction de Jésus-Christ, il s'agit ici de la GRATUITÉ et de la VÉRITÉ de Dieu même. Outre qu'il est *clément* et miséricordieux, il est aussi *véritable*, c'est-à-dire, fidèle, constant et ferme, dans l'accomplissement de ses promesses. Il est certain que ce sont là les principes, ou les sources perpétuelles, de notre réconciliation avec

(a) 1 Jean, 2. 1, 2.

lui. — La créature pécheresse ne peut jamais trouver, dans son propre fond, de quoi satisfaire à Dieu pour ses péchés, ni mériter le retour de sa faveur; et la repentance elle-même, quoiqu'elle lui soit très-agréable, ne saurait produire de si grands effets. — La repentance *ne peut satisfaire* suffisamment à la justice de Dieu, car elle ne lui offre que des soupirs et des larmes; *et sans effusion de sang, il n'y a point de rémission des offenses* (a). Outre cela, nos soupirs et nos larmes, et notre sang même, quand nous le répandrions devant Dieu, sont d'un prix trop bas, pour être une véritable satisfaction. Mais d'ailleurs, que donne à Dieu la repentance, qui ne lui fût dû avant même que le péché eût été commis. Une horreur extrême pour le crime, l'aveu de la condamnation méritée par le coupable, un amour ardent pour la sainteté, un désir sincère d'appartenir désormais au Seigneur pour lui obéir sans réserve; c'est ce que la repentance donne à Dieu; mais c'est aussi ce que tout homme lui doit naturellement, avant même qu'il ait péché. La repentance ne peut donc pas être une satisfaction suffisante à la Justice divine. — Elle peut *encore moins mériter*: car, outre qu'il y a toujours entre Dieu et nous une distance infinie, qui ne laisse nul lieu à notre mérite, quel mérite peut-il y avoir dans le sentiment et dans la confession d'une misère qui nous rend dignes de la mort éternelle? Il faut donc avouer que Dieu nous pardonne nos péchés,

(a) Hébr. 9. 22.

et qu'il se réconcilie avec nous , par sa pure Miséricorde , sans satisfaction et sans mérite de notre part. — Mais comme les actes de sa Miséricorde , dépendent uniquement de son bon plaisir , et de cette Liberté souveraine qui lui fait dispenser ses grâces à qui il lui plaît , et quand il lui plaît , il faut reconnaître aussi que , quand il nous pardonne , cela vient de ce qu'il s'y est lui-même volontairement engagé par les promesses de son Alliance , qui sont fermes et inviolables. D'où il s'en suit que c'est , non-seulement *par sa gratuité* , mais aussi *par sa vérité* , c'est-à-dire , par sa fidélité , qu'il se réconcilie avec nous. — Voilà l'explication évangélique de ces paroles de Salomon , qui ont un rapport sensible avec ce beau passage du Psaume 85 : *La Bonté et la Vérité se sont rencontrées ; la Justice et la Paix se sont entre-baisées*. C'est , en effet , dans le plan et dans l'œuvre de notre Rédemption , qu'on voit l'admirable harmonie des Perfections divines.

V: Il nous paraît très-important d'insister aussi sur la conséquence morale de cette doctrine. Ceux qui ont obtenu le *premier pardon* \* de leurs péchés , de la part du Père des miséricordes , doivent sans doute revêtir eux-mêmes un esprit de *gratuité* et de *vérité* , c'est-à-dire , de CHARITÉ et de SINCÉRITÉ. — Il faut être bon , miséricordieux et charitables envers nos frères , si nous voulons que Dieu con-

---

\* *Premier pardon*. Voyez plus haut , article III. , alinea 2.<sup>o</sup> , page 297.

tinue à l'être envers nous. Dans ce sens, Saint Jacques a dit, qu'il y aura une condamnation sans miséricorde, sur celui qui n'aura point usé de miséricorde (a); et Notre-Seigneur même, avait dit avant Saint Jacques, que *Bien heureux sont les miséricordieux, parce que miséricorde leur sera faite* (b). — Mais, outre cela, il faut que notre conduite soit franche, sans feinte et sans fraude, si nous voulons obtenir de Dieu la pleine rémission de toutes nos offenses. *Il déploie*, dit David, *sa gratuité sur ceux qui le connaissent, et sa justice sur ceux qui sont droits de cœur* (c). *L'Éternel*, dit-il au Psaume 5, *n'est point un Dieu qui prenne plaisir à la méchanceté; le méchant ne séjournera point chez lui; il a en abomination l'homme sanguinaire et le trompeur.* — N'avez-vous jamais fait réflexion sur ce que ce même Prophète-Roi a écrit au Psaume dix-huitième? *Éternel, tu uses de gratuité envers celui qui use de gratuité, et envers l'homme intègre tu te montres parfait.... mais tu agis contre le pervers selon sa perversité.* Ainsi donc, tels nous serons à l'égard d'autrui, tel sera le Seigneur à notre égard; et nous devons bien lui demander de nous aider par son Saint Esprit, à devenir tels que nous devons être envers nos prochains. — Dans la première création, Dieu fit l'homme à son image; mais dans la dispensation de sa grâce, il semble, si je l'ose dire ainsi, qu'il se fait lui-même à l'image de l'homme: il est

(a) Jacq. 2. 13. — (b) Matt. 5. 7. — (c) Ps. 36. 11.

*miséricordieux* envers les miséricordieux, *fidèle et véritable* envers les sincères et les véritables. \*

## SECOND POINT.

LA seconde partie de notre texte, n'est pas difficile à entendre : *Et on se détourne du mal, par la crainte de l'Éternel.*

I. Cette crainte, en général, est cette vertu que nous appelons la religion, ou la piété. C'est la première et principale partie de notre morale, qui regarde immédiatement le culte spirituel, ou le service de la Divinité. Les Hébreux n'ayant point d'expression simple pour exprimer ce bon et saint état de l'ame envers son Dieu, que nous nommons d'un seul mot, *religion* ou *piété*, ils l'appellent d'ordinaire, LA CRAINTE DE L'ÉTERNEL. — En particulier ce terme signifie aussi trois mouvemens de la conscience de l'homme ; savoir, la *frayeur* des jugemens divins, le *respect* de sa souveraine Majesté, *l'appréhension* de l'offenser et d'encourir son indignation. C'est craindre Dieu, que de trembler à la

---

\* La *miséricorde* et la *vérité* exercées et pratiquées par les pécheurs humbles et repentans, ne sont point les *causes méritoires* de l'expiation de leurs péchés ; mais elles doivent être les *marques, les qualités et les caractères* des pécheurs reçus en grâce, comme des *fruits et effets* de leur Foi salutaire et justifiante, qui servent à les assurer eux-mêmes de leur réconciliation avec Dieu, et à la faire connaître aux autres hommes.

vue de ses supplices et de ses châtimens. C'est le craindre, que de s'anéantir aux pieds du Trône de sa gloire. Et c'est le craindre enfin, que de nous défier sans cesse de notre propre fragilité, et d'être épouvantés de l'idée de sa disgrâce ou de sa colère.

II. Il est donc bien aisé de pénétrer dans le sens de Salomon. Il veut dire que ce sont là les seuls véritables principes qui détournent l'homme du péché, tellement que, si cette crainte de Dieu ne sanctifie pas le cœur, il n'y a rien qui soit capable de le sanctifier. La bonté du tempérament, les préceptes de la philosophie, une bonne naissance, une heureuse éducation, les bons exemples, la rigueur des lois humaines, plusieurs années d'expérience : tout cela ne saurait produire l'effet dont il s'agit.

1.° Si vous en demandez les raisons, je puis vous en donner deux. L'une est, parce que tous ces principes ne peuvent jamais être assez forts pour vaincre la corruption de notre nature. Ils peuvent, en quelque sorte, la combattre et la réprimer, lui servir de frein, ou, si vous voulez, de digue, pour arrêter ses débordemens et ses excès. Mais ce ne sont pas des principes capables de convertir l'homme, c'est-à-dire, de le transformer, de le régénérer, de le ressusciter d'entre les morts, et, en un mot, d'en faire une nouvelle créature. De si grands effets ne sont dus qu'à la crainte de Dieu.

2.° La seconde raison est que, quand ces principes produiraient en nous tout ce qu'ils prétendent,

ils ne sauraient former une véritable vertu, parce qu'ils ne l'inspirent pas. Ils inspirent tout au plus une certaine honnêteté morale et civile, pour ne rien faire qui soit indigne de l'excellence de notre nature, ou qui choque le commerce que nous avons les uns avec les autres. Mais ce n'est pas là la véritable vertu. — Il n'y en a point de véritable que celle qui est l'image et le fruit des vertus divines. Otez à la créature la relation qu'elle a à son Créateur, ne lui laissez que les relations qu'elle a, ou à elle-même, ou aux autres créatures, vous lui ôtez la véritable vertu, et ne lui en laissez qu'une ombre, une matière informe, un corps mort et inanimé. Qu'est-ce donc que la véritable vertu? C'est l'impression de Dieu dans toute l'âme de l'homme. Si Dieu n'en est et la cause, et le motif, et le modèle, et le but, il n'y a point de vertu véritable. Salomon a voulu dire cela même par ces paroles : *Et on se détourne du mal, par la crainte de l'Éternel.*

III. Mais il ne faut pas oublier de remarquer qu'il ne dit cela qu'après avoir parlé de la propitiation. *Il y aura propitiation pour l'iniquité, et par la crainte de l'Éternel, on se détourne du mal.* Lorsque Dieu nous pardonne nos péchés, il nous impose l'obligation de n'y plus retomber; c'est ainsi que Jésus-Christ disait au Paralytique, quand il lui eut rendu la santé : *Voici, tu as été guéri; ne péche plus désormais, de peur que pis ne t'arrive (a).* — L'état déplorable et dange-

(a) Jean, 5. 14.

reux où s'est trouvée une ame avant d'avoir été pardonnée, doit encore, après le pardon, lui faire appréhender les rechutes dans le péché, et de se voir derechef sous la condamnation. Un homme qui a été arraché du milieu d'un incendie où il allait périr, conserve une impression profonde et durable du danger qu'il a couru, et si dans quelque cas nouveau il risque de se voir enveloppé dans les flammes, ses anciennes frayeurs ne manquent pas de se réveiller, et de le rendre plus circonspect qu'il n'aurait été sans cela. Tout de même, quand un homme qui a goûté la paix de Dieu, se souvient des douleurs et des agitations de conscience qu'il a souffertes pour sortir de son péché; quand il se représente le péril où il a été d'être rejeté de la communion de son Sauveur, et précipité pour toujours dans l'abyme de la damnation; de telles réminiscences, quoique lugubres, doivent lui être salutaires; il faut qu'elles lui fassent regarder avec horreur les occasions d'offenser Dieu, et qu'elles le rendent beaucoup plus vigilant. — Le Pardon même que nous avons obtenu, bien loin de diminuer en nous la Crainte du Seigneur qui fait détester et fuir le mal, doit l'augmenter, et de *servile* qu'elle était auparavant, doit la changer en *crainte filiale*, toute pleine de reconnaissance et de zèle pour notre sanctification. La repentance évangélique, qui résulte de la Foi par laquelle on a été justifié, nous rend le péché beaucoup plus deshonnête et plus odieux, qu'il ne nous paraissait avant notre réception

en grâce. Le cœur converti d'un Enfant de Dieu ne peut pas oublier facilement la grande miséricorde qui lui a été faite ; et le sentiment de l'amour paternel de Dieu est trop doux, trop heureux, trop précieux, pour ne pas mériter d'être conservé bien soigneusement. Voilà pourquoi Salomon parle de se détourner du mal, en conséquence de la *propitiation* faite pour nos âmes, qui doit nous engager à craindre l'Éternel. C'est dans le même sens que David disait au Psaume 130.° : *Il y a pardon par-devers Toi, afin que tu sois craint.*

IV. Non-seulement le Pardon est *un engagement* à la Crainte de Dieu, mais il en est aussi *la cause* presque infallible : car il nous met d'un côté devant les yeux une image si parfaite de toute *la gloire de la Divinité*, et de l'autre une image si parfaite de toute *la misère de l'homme*, qu'il ne se peut que ces deux images ne produisent la crainte dont il s'agit.

1.° Et d'abord, celui qui a véritablement part par la foi à la Propitiation, a l'intime conviction de toutes les glorieuses Perfections divines que nous allons énumérer. Sa conscience lui rend témoignage de la CONNAISSANCE infinie de Celui à qui rien n'échappe de tout ce qui se fait sous le Soleil, qui découvre aussi les choses les plus cachées, qui même a sondé ses reins et pénétré les secrets de son cœur. — Il est convaincu de la SAINTETÉ parfaite de ce grand Dieu, qui lui a fait sentir combien il a le péché en abomination. — Il a contemplé la gloire

redoutable de sa JUSTICE éternelle, qui ne tient point le coupable pour innocent, aussi long-tems que ce coupable n'a pas recours à la Caution, qui seule a pu satisfaire à cette Justice, dont les droits sont imprescriptibles. — Il a senti qu'il ne pouvait révoquer en doute cette PUISSANCE ineffable qui a bâti les Enfers pour l'exécution des arrêts de la Justice, et qui y précipite ceux que la Justice a condamnés, sans qu'ils puissent s'y soustraire. — Il entrevoit dans son pardon la profondeur des Mystères de la SAGESSE adorable, qui nous a procuré un aussi admirable Sacrifice de propitiation que celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Là paraissent aussi les richesses de sa PATIENCE et de sa longue attente, qui nous a si long-tems supportés dans nos péchés, et qui, par manière de dire, a négligé ses propres intérêts, pour nous amener à la repentance. — Là paraît encore la gloire de sa MISÉRICORDE, qui nous pardonne, et qui en nous pardonnant nous élève à de plus grandes faveurs, que nous n'en eussions obtenues, si nous eussions conservé notre première innocence. — Là paraît enfin son AUTORITÉ SUPRÊME et sa Majesté, car en cela même qu'il nous pardonne et qu'il nous adopte pour ses enfans, il témoigne qu'il est au-dessus des Lois, et qu'il peut, de plein droit, disposer de toutes choses. — Il ne se peut que cette image de la gloire de Dieu ne nous inspire sa crainte avec l'amour filial.

2.<sup>o</sup> Mais c'est aussi ce que fait *l'image de notre misère*, qui paraît dans ce même acte du pardon

de nos péchés. Nous nous y voyons esclaves de notre corruption naturelle, qui se déploie dans toutes nos actions. Nous nous y voyons cendre et poudre aux pieds du Trône de Dieu, soumis aux peines de sa vengeance que nous avons justement méritées, et dans l'impuissance d'éviter ces peines, si le sang de Jésus-Christ et la miséricorde du Père ne nous en délivrent. Nous nous y voyons environnés de tentations, sujets aux surprises de notre propre fragilité, et à toute heure exposés à de nouveaux dangers. — Quelle impression peuvent faire naturellement ces idées sur nos cœurs, si ce n'est celle de la crainte de Dieu? C'est ce que veut dire Salomon dans cette seconde partie.

### TROISIÈME POINT.

POUR ce qui regarde ces dernières paroles : *Quand l'Éternel prend plaisir aux voies de l'homme, il apaise envers lui ses ennemis même*, le sens en est évident, et ce serait abuser de votre attention que de prétendre les éclaircir. Il suffira d'y faire quelques observations.

I. Premièrement, les voies de l'homme sont ses mouvemens intérieurs et extérieurs, ses sentimens, ses pensées, ses paroles, ses actions; en un mot, toute sa conduite et les principes de sa conduite. — L'Écriture nous parle de *deux sortes de voies*: celles de Dieu, et celles de l'homme. Celles de Dieu, sont les voies de sa Providence, par laquelle il

gouverne en général toutes les créatures, et en particulier son Église. Celles *de l'homme*, sont les œuvres et les manières de sa vie. Ce sont, en effet, comme deux chemins : Dieu marche dans l'un, et l'homme dans l'autre. Il faut soigneusement les distinguer, et en voici les principales différences.

1.° Les voies de Dieu sont cachées à nos yeux : elles ne nous paraissent que par les événemens, c'est-à-dire, par les vestiges et les impressions que Dieu y laisse quand il y passe ; mais d'elles-mêmes, elles nous sont inconnues. *Ses jugemens*, dit l'Apôtre, *sont incompréhensibles, et ses voies impossibles à trouver*(a). — Celles de l'homme, sont toujours exposées aux yeux de Dieu : il les voit avant que l'homme y entre ; il les contemple quand il y est, et il s'en souvient quand il est passé. *Les voies de l'homme*, dit Salomon, *sont devant les yeux de l'Éternel, et il balance tous ses chemins* (b).

2.° Les voies de Dieu sont par-tout ; l'Univers entier est son chemin, car toutes choses sont soumises à l'ordre de sa Providence. — Celles de l'homme sont étroites, bornées et de fort petite étendue.

3.° Les voies de Dieu sont devant les yeux de son Conseil, de toute éternité ; ou, comme parle l'Écriture, elles lui sont *connues de tout tems* (c). — Celles de l'homme ne lui sont presque connues que quand il y est ; l'avenir se dérobe à notre vue, et le passé même échappe souvent de notre mémoire.

(a) Rom. 11. 33. — (b) Prov. 5. 21. — (c) Act. 15. 18.

4.<sup>o</sup> Les voies de Dieu sont toujours justes et droites, et bien que les raisons nous en soient le plus souvent impénétrables, elles ne laissent pas d'être sages et bien réglées. *L'œuvre du Rocher est parfaite*, disait Moïse; *toutes ses voies sont jugement. Le Dieu Fort est vérité, sans iniquité; il est juste et droit.* (a). — Les voies de l'homme sont quelquefois droites, mais quelquefois aussi ce ne sont que des égaremens; et c'est pourquoi David disait de lui-même : *J'allais à travers champs* (b). Nos voies sont droites, quand nous suivons notre vocation, et que nous obéissons à la Loi de Dieu. *Ta parole sert de lampe à mes pieds, et de lumière à mes sentiers* (c), dit le Prophète. Ce sont au contraire des égaremens quand nous nous écartons de notre vocation, et que chacun de nous veut être son propre guide et son flambeau. *Il y a des voies*, dit l'Écriture, *qui semblent droites à l'homme; mais leurs issues tendent à la mort* (d). Lorsqu'elles sont vraiment droites, Dieu les approuve; quand elles sont égarées, il les condamne.

Au reste, Salomon parle ici, tant des voies de l'homme, que de celles de Dieu. Pour celles de l'homme, il fait entendre que Dieu y prend quelquefois plaisir, ce qui suppose aussi que quelquefois Dieu les rejette, selon la distinction que je viens d'en faire. Et pour celles de Dieu, il les marque

(a) Dent. 32. 4. — (b) Ps. 119. 67. — (c) Ps. 119. 105. —  
(d) Prov. 14. 12.

assez clairement, quand il ajoute, que *Dieu apaise les ennemis de l'homme*, car il ne fait cela que par les voies secrètes et admirables de sa Providence.

II. Observez en second lieu que, malgré que nos voies soient droites, et que Dieu y prenne plaisir, nous ne laissons pourtant pas d'avoir *des ennemis*. Que dis-je? que nous ne laissons pas d'en avoir. C'est même, en pareil cas, la droiture de nos voies qui nous suscite d'ordinaire des ennemis : le bon chemin que nous suivons ne leur convient pas, et si nous voulions nous écarter avec eux, ils seraient bientôt nos amis. L'Église le savait bien, lorsqu'elle disait au Psaume 44. 23. : *Pour l'amour de Toi, nous sommes tous les jours mis à mort, et nous sommes regardés comme des brebis de la boucherie*. Jésus-Christ l'a ainsi déclaré à ses Disciples : *Vous serez haïs de tous à cause de mon Nom (a). Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait sien ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai élus du monde, à cause de cela le monde vous hait (b).*

UN ANCIEN a dit sur ce sujet une assez belle chose, que je ne puis m'empêcher de vous rapporter ici. Ce ne sont que deux mots ; mais ces deux mots renferment beaucoup de sens. Il dit donc que « l'Église est au monde, précisément ce que l'ame » est au corps. » On ne peut rien penser de plus juste.

1.º Comme l'ame est dans le corps, et n'est

(a) Luc, 21. 17. — (b) Jean, 15. 19.

pourtant pas une partie du corps, mais y habite comme dans une loge de terre, ou, si vous voulez, comme dans une prison; de même, l'Église est répandue parmi les habitans du monde; mais ses vrais membres ne sont pas des mondains.

2.<sup>o</sup> Bien que l'ame et le corps soient en société, ils sont néanmoins différens de nature, d'origine, et de fin. L'un est chair, et l'autre est esprit; l'un est de la terre, et l'autre du Ciel; l'un retourne en la poudre dont il a été tiré, et l'autre retourne à Dieu qui l'a donnée. — Il en est de même de l'Église et du monde: quoiqu'ils soient mêlés ensemble, et tellement mêlés, qu'à peine des yeux humains peuvent les distinguer, ils n'ont pourtant rien de commun. L'un est le corps matériel et terrestre du vieux Adam, l'autre est le corps spirituel et mystique du Fils de Dieu; l'un est l'ouvrage du péché, sorti du sein des ténèbres et de la corruption; l'autre est la production de l'Élection éternelle, la fille de la Grâce, née des lumières du Saint Esprit; l'un marche à grands pas vers l'abyme de la damnation; l'autre s'avance incessamment vers le but de la vocation d'en Haut, qui est, la gloire du Paradis.

3.<sup>o</sup> Enfin, l'ame soutient et conserve le corps, pendant que le corps ingrat fait sans cesse la guerre à l'ame. Et de même, c'est l'Église qui soutient le monde, car sans elle il y a long-tems que Dieu aurait arrêté le cours des générations. Mais le monde ne cesse de combattre contre l'Église, et de travailler à sa ruine comme son plus mortel ennemi.

Cependant, comme Dieu calme souvent l'impétuosité des passions de la chair qui font la guerre à l'ame, il calme et réprime aussi d'ordinaire celle du monde contre l'Église, et c'est ce que Salomon veut dire ici : *Quand Dieu prend plaisir aux voies de l'homme, il apaise envers lui ses ennemis.* — JACOB éprouva cette vérité, lorsque Dieu adoucit envers lui le cœur de son frère Esaü (a). Les ISRAÉLITES l'éprouvèrent, lorsqu'ils sortirent d'Égypte, et que Dieu leur fit trouver grâce envers les Égyptiens (b); et en général, l'ÉGLISE n'a jamais manqué de l'éprouver, dans toute la suite des siècles. Quelque étrangère qu'elle ait été dans le monde, quelque aversion que le monde ait eue pour elle, Dieu n'a pas laissé de la conserver en son entier jusqu'à présent. Il a toujours si bien tempéré la fierté de ses ennemis, qu'ils n'en sont jamais venus à bout. *Dès ma jeunesse, dit-elle, ils m'ont tourmentée; mais ils n'ont pas eu l'avantage sur moi* (c). Elle a été perpétuellement comme cette maison de la Parabole, qui étant bâtie et fondée sur le rocher, soutient l'effort des torrens et des ravines d'eaux, sans pouvoir être détruite.

III. Faites encore ici, je vous prie, une troisième remarque qui est : Que *Dieu est le Maître et le Seigneur absolu des cœurs et des esprits de tous les hommes.* Je dis de tous les hommes, car Dieu ne règne pas seulement sur ses Fidèles, il règne aussi sur ses ennemis. S'il n'en était pas le Maître

(a) Genès. 33. 4. — (b) Exod. 12. 36. — (c) Ps. 129. 2.

absolu, comment pourrait-il les apaiser, modérer leur haine, réprimer leurs passions, et changer leurs conseils? Il le fait pourtant, et c'est une vérité que Salomon nous enseigne ici. Il faut donc reconnaître que tout est soumis au pouvoir de sa Providence, et qu'il n'y a ni malice, ni dureté, ni fierté, ni rébellion, qui n'obéisse à l'efficacité de sa direction quand il lui plaît de la déployer. Oui, Chrétiens, de la même manière qu'il préside sur les orages, sur les vents, sur les vagues impétueuses de la mer, il préside aussi sur les pensées des mondains. Il les arrête, il les tourne comme bon lui semble; il leur marque les bornes et les mesures de leur action, et ce qu'il y a de plus consolant pour nous est, que ce qu'il en fait, il le fait toujours pour le bien et l'avantage de son Église. \* Nous savons que *toutes choses contribuent au bien de ceux qui aiment Dieu* (a).

## APPLICATION.

VOILA, mes Frères, les réflexions générales que j'avais fait dessein de vous présenter sur le texte que j'ai choisi. Elles m'ont paru pouvoir contribuer à vous instruire et à vous édifier, et je n'ai pas cru

(a) Rom. 8. 27.

---

\* Cela ne peut s'entendre de l'avantage temporel d'une Église particulière et visible; mais cela est très-vrai, si on l'entend du bien spirituel de l'Église universelle des Élus de Dieu.

devoir vous les soustraire. Mais si votre attention n'est pas épuisée, souffrez que je vous prie de la soutenir encore, car il me reste bien des choses à vous dire qui, par cela même qu'elles sont particulières, vous seront peut-être plus utiles que les générales.

I. Premièrement donc, quoique j'aie, dès le commencement de cette Action, supposé votre repentance, comme une chose que je me plais à croire réelle, je vous avoue pourtant, que je n'ai pas l'esprit tout-à-fait en repos sur ce sujet, et qu'il me reste du scrupule.

1.º Je ne veux pas parler ici de plusieurs *profanes* qui sont au milieu de nous, gens qui font profession ouverte de débauche et de libertinage, qui n'ont nul sentiment ni de piété, ni de vertu, ni de véritable honneur; gens enfin plongés dans le vice, fiers, insensibles aux exhortations de la parole de Dieu, et si occupés des idées de la vie présente, qu'ils ne sont plus capables de songer à celle qui est à venir. Comme ce n'est pas pour eux que ce jeûne a été *sanctifié* (a), ce n'est point d'eux non plus que l'on doit attendre quelque chose, et les paroles de mon texte ne leur appartiennent pas. Je ne parle encore point, ni des *hypocrites* qui sont parmi nous sans être des nôtres, qui n'ont de la piété que des apparences trompeuses, et qui cachent leurs impuretés, ou leurs injustices, sous un beau masque de dévotion; ni d'un certain nombre de *froids* et

(a) Joël, 2. 15.

d'indifférens, qui regardent la religion comme une chose étrangère dont ils ne s'embarrassent pas. Que de telles gens, tant qu'ils seront sans repentance, ne s'imaginent pas que ce soit pour eux qu'il soit dit, qu'il y aura propitiation pour l'iniquité. Pendant qu'ils ne seront parmi nous que pour déshonorer notre Communion, et pour attirer sur l'Israël de Dieu l'opprobre des nations, et la colère du Ciel, comment peut-on leur parler de paix et de bénédiction? C'est avec douleur, mais pourtant avec justice, qu'on est obligé, s'ils ne se convertissent, de leur appliquer ce que Josué disait à Hacan : *Vous nous avez troublés, Dieu vous troublera (a)*.

2.° L'espérance de la propitiation ne regarde que ceux qui sont affligés, qui ont l'esprit brisé, et qui tremblent à la parole de l'Éternel (b). C'est en vous, mes Frères, que j'ai supposé la repentance; mais c'est à votre sujet aussi, qu'il me reste du scrupule. Je veux croire que vous aurez été touchés de quelque sentiment de douleur, et que la parole de Dieu qui vous a été prêchée aujourd'hui avec tant de force, ne sera pas demeurée tout-à-fait sans fruit. Et que serait-ce, s'il n'y avait encore au milieu de nous un résidu, selon l'élection de la grâce (c)? Permettez-moi cependant de vous le dire: je doute que vous ayez porté la douleur de votre repentance, je ne dis pas jusqu'au point où vous devez la porter; car, qui le peut? mais jusqu'au point qu'exige, dans nos circonstances, l'état

(a) Jos. 7. 25. — (b) Es. 66. 2. — (c) Rom. 11. 5.

pitoyable où nous nous trouvons. — La colère de Dieu ne parut jamais ni si grande, ni si inexorable, qu'elle a paru contre nous depuis un assez long-tems. Nos afflictions s'entassent les unes sur les autres, comme les flots d'une mer irritée : elles se suivent les unes les autres de si près, qu'à peine avons-nous le loisir de soupirer pour chacune d'elles. Notre ruine ne fut jamais ni si ardemment désirée, ni si hautement demandée, ni attendue avec plus d'espérance. Édom ne cria jamais ni plus vivement, ni plus fortement sur la misérable Jérusalem : *Découvrez, découvrez jusqu'à ses fondemens (a)*. — Avec tout cela, on ne vit jamais dans nos troupeaux, et en particulier dans celui-ci, tant de vices et tant d'actions scandaleuses, que nous en voyons aujourd'hui. Il n'y en eut jamais un si grand nombre de tout ordre et de toute espèce. Nous n'entendons parler que d'injustices et de violences, de querelles et de ressentimens, d'usures et d'oppressions, de fourberies et d'infidélités, d'adultères et de sales intrigues, d'ivrogneries et de dissolutions..... Nous ne sommes plus *cette génération élue, cette Nation sainte, et ce peuple acquis (b)* que nous étions autrefois ; nous ne pouvons plus nous appliquer ce que Saint Paul a dit de l'Église, *qu'elle est sans tache et sans ride, irrépréhensible et sainte, et que Jésus-Christ s'est donné lui-même pour elle, afin de la sanctifier (c)*..... Vit-on jamais l'ignorance, l'indifférence de religion ;

(a) Ps. 137. 7. — (b) 1 Pier. 2. 9. — (c) Eph. 5. 25, 27.

le mépris de la parole de Dieu, les blasphèmes, l'impiété, régner avec plus d'audace qu'aujourd'hui? Vit-on jamais plus d'orgueil et de vanité dans nos actions; plus de licence et de hardiesse dans nos discours; plus de médisances et de railleries amères dans nos entretiens; plus de jeux, de ris et de divertissemens mondains dans nos assemblées de famille; plus de faste et de somptuosité dans nos habits, dans nos équipages et dans nos ameublemens?..... Nous sommes à deux doigts de notre ruine, et nous vivons pourtant encore dans la dernière corruption et dans la dernière sécurité. — Je ne le trouve pas étrange de ceux qui ne prennent nul intérêt à la religion; de quelque côté que la chose tourne, ils trouveront leur compte par-tout. Mais vous, *Gens de bien*, car ce n'est qu'à vous que je parle, serez-vous si endormis qu'on ne puisse encore vous réveiller? Aurez-vous tellement perdu l'usage de vos yeux, que vous ne puissiez voir l'état où nous sommes, et en le voyant dans toute son étendue, vous contenterez-vous d'une médiocre repentance? Serez-vous satisfaits de quelques mouvemens passagers de douleur, de quelques regrets ordinaires, de quelques soupirs échappés? Ah! mes Frères, il ne s'agit plus de cela; il s'agit de détourner le plus grand de tous les orages dont Dieu nous ait jamais menacés; il s'agit, non d'arrêter sa bénédiction, et d'empêcher qu'elle nous quitte, mais de la rappeler de fort loin, car il y a déjà long-tems qu'elle s'éloigne de nous, et vous voyez

bien qu'il faut pour cela des efforts extraordinaires. Si vous y pouvez encore quelque chose, comme je n'en doute pas, faites-le, je vous prie, à cette heure et dans ce moment même qui est destiné à la propitiation ; faites-le à la vue du sang de Jésus-Christ, à la vue de sa croix et des douleurs de son sacrifice, dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire. Ce sera lui qui criera pour vous vers la Grâce, afin de la faire revenir. Aidez, si je l'ose ainsi dire, aux tendresses de la Miséricorde, par une profonde affliction. Elle commence déjà, je m'assure, à s'ébranler en votre faveur ; achevez de l'émouvoir, en répandant à ses pieds un torrent de larmes. — Dieu vous dit aujourd'hui ce qu'il disait autrefois à la Maison d'Israël : *Venez maintenant, et débattons nos droits* (a)..... « Mais quels droits » avons-nous à débattre devant toi, SEIGNEUR ! si » ce n'est les droits de ta Justice ? Tu es un Dieu » trop bon, et nous un peuple trop ingrat ; tu » nous as comblés de bénédictions, et nous avons » rempli notre vie d'iniquité ; tu as été jusqu'ici » trop indulgent à nos crimes, et nous avons poussé » ta patience à bout. Il est tems que tu réveilles » ta jalousie, et que nous soyons abymés. » C'est ainsi qu'il faut débattre avec Dieu, en soutenant ses droits, et en abandonnant les nôtres. — Mais si nous en usons de la sorte, quelle sera la fin de cette querelle?... Quelle en sera la fin ? Dieu prendra en main nos droits abandonnés, et laissant là sa Justice

(a) Esaïe, I. 18.

et nos péchés, il n'aura égard qu'à notre misère et à notre repentance. Écoutez ce qu'il ajoutait lui-même dans son Prophète : *Quand vos péchés seraient rouges comme le cramoisi, ils seront blanchis comme la neige (a)* ; et ce que Salomon dit maintenant : *Il y aura propitiation pour l'iniquité.*

II. Mais dès que nous avons l'Espoir en Jésus-Christ, d'avoir part à la Miséricorde de Dieu, nous sommes tenus d'agir en vrais Disciples de notre Rédempteur, et de porter *des fruits convenables à la Repentance (b)*. Soyons donc les imitateurs de la GRATUITÉ, et de la VÉRITÉ de notre Père Céleste.

1.º Exercez la première *par des aumônes* et des largesses aux pauvres, que Jésus-Christ, qui s'est fait lui-même pauvre pour vous, vous a si fort recommandés dans son Évangile. Si Dieu, vous pardonnant aujourd'hui vos péchés, vous redonne l'usage légitime de votre bien, dispensez-en une partie, pour l'amour de lui, à ses membres indigens qui sont sur la terre. *Tu es le Seigneur*, disait le Psalmiste ; *mon bien ne va point jusqu'à toi (c)*. Puis donc que les effets sensibles de votre amour ne peuvent monter jusqu'à Dieu, qui n'a nul besoin de vos dons, faites-les descendre sur ses images vivantes, sur les images de son Fils. Ne vous a-t-il pas déclaré qu'il tiendra comme reçu par lui-même, jusqu'à un simple verre d'eau froide que vous leur

(a) Esaïe, 1. 18. — (b) Matt. 3. 8. — (c) Ps. 16. 2.

aurez donné en son Nom?..... Comptez les péchés que Dieu vous pardonne; serait-ce trop de reconnaissance, que de faire une aumône pour chaque faute remise? Non, sans doute; et quelle proportion y a-t-il d'une aumône à un péché? Mais cela même ne se peut, car je suis assuré que vous avez plus de péchés que vous n'avez de bien. Faites donc au moins de bonne foi ce que vous pourrez, chacun selon ses facultés. On ne vous prescrit rien sur cela; vos offrandes doivent suivre les mouvemens de votre conscience, aiguillonnée par votre charité. — Imitiez encore *la Miséricorde* divine, en n'exigeant pas trop durement ce qui vous est dû. Les droits mêmes de la justice, quand ils sont poussés avec trop de sévérité, deviennent une injustice. On peut les réclamer; mais il faut toujours le faire avec un tempérament de douceur et de charité chrétienne; car il n'y a rien de plus contraire à l'esprit de la Religion de Jésus-Christ, que cette exactitude rigoureuse qui ne connaît aucune condescendance, et ne se relâche jamais de rien. — Pratiquez en général *cette Gratuité* dans toute la conduite de votre vie, en vous montrant bénins et débonnaires les uns envers les autres, accessibles et faciles aux petits, prompts à rendre de bons offices à ceux qui ont besoin de votre secours; soyez compatissans aux afflictions de vos frères, supportez leurs infirmités, et tendez-leur favorablement la main pour les relever de leurs chutes. — Pratiquez enfin *cette Miséricorde*, en pardonnant de bon cœur les offenses qu'on vous a

faites. Réconciliez-vous avec vos prochains, et réunissez-vous tous en Dieu; hâtez-vous pour cela, et prévenez-vous mutuellement, car dans ces occasions, celui qui prévient son frère, témoigne qu'il est le plus aimé de Dieu, et le plus confirmé dans la communion de Jésus-Christ, son Fils. Nous n'avons tous qu'un même Père et qu'un même Dieu, un même Sauveur, une même espérance, une même foi, un même Esprit, et un même héritage. D'où viennent donc nos dissensions? Non-seulement elles ne viennent pas de la Grâce, mais elles sont même incompatibles avec la Grâce, car la Grâce unit, et par-tout où il n'y a point d'union, il n'y a point de Grâce. Elles ne viennent pas non plus de la Nature, car la Nature unit de même que la Grâce. Elles viennent donc de la chair et de la corruption du péché; d'où il s'ensuit, que celui qui paraît le plus éloigné de la réconciliation et de la paix, fait voir par cela même qu'il est plus charnel et plus corrompû; tandis qu'au contraire, celui qui s'y porte avec quelque facilité, se montre d'autant plus avancé dans la sanctification.

2.<sup>o</sup> En second lieu, mes Frères, si vous croyez que le Dieu de Vérité, accomplit et accomplira fidèlement en votre faveur toutes les promesses de son Alliance de Grâce, combien la VÉRITÉ ne doit-elle pas vous être chère et sacrée? Gardez-la donc *dans tous vos discours*, et ne permettez jamais que votre langue démente les sentimens de votre cœur. Les hommes de bien, les Enfans de Dieu,

sont appelés *les véritables* dans l'Écriture (a); mais elle déclare par-tout que les fourbes, les hypocrites et les imposteurs, sont en abomination à Dieu et aux hommes. Ils le sont à Dieu, parce que de tous les vices, il n'y en a point de plus opposé à la piété que la fausseté, ni qui approche plus du caractère essentiel du Démon, lequel est appelé *le père du mensonge* (b). Ils le sont aux hommes, parce que ce vice, renversant la bonne foi, renverse en même tems le fondement du commerce, et rompt le lien de la société mutuelle. — Au tems que le Seigneur Jésus était sur la terre, les désordres et les crimes de toute espèce régnaient parmi les Juifs, car cette nation s'était extrêmement corrompue. Cependant il semble qu'entre tous les vices dont ils étaient entachés, Jésus-Christ n'ait choisi que la seule hypocrisie, pour en faire l'objet de son horreur. Il avertit soigneusement ses Disciples de s'en donner garde comme d'un levain pernicieux. Il appelle les hypocrites des *sépulcres blanchis*. Il leur dénonce très-souvent les jugemens de la justice divine. *Malheur à vous, Pharisiens hypocrites!* leur dit-il, pour nous faire comprendre combien il avait d'aversion pour eux. — Gardez particulièrement la Vérité dans vos actions; ne trompez personne, mais allez toujours d'un pas droit et sincère dans vos commerces. — La bonne conscience rejette les artifices et les obliquités; elle ne sait ce que c'est que de surprendre, et de tendre

(a) Ps. 12. 2. — (b) Jean, 8. 44.

des pièges à la simplicité du prochain.

3.<sup>o</sup> Joignez ensemble ces deux vertus, *Gratuité et Vérité*, comme les deux caractères des gens de bien qui les distinguent d'avec les mondains. Car les mondains en ont deux opposés, la violence et la fourberie, la malice et le déguisement. Sous des apparences contraires à leurs dispositions secrètes, ils couvrent des desseins d'oppression, et ressemblent à ces nuées qui, dans une profonde obscurité, cachent des grêles et des foudres. David représente admirablement bien ces sortes de gens dans un de ses Psaumes. *Ils se tiennent, dit-il, aux embûches dans des villages; ils tuent l'innocent dans les lieux secrets; ils épient de leurs yeux le troupeau des désolés. Ils se mettent aux embûches dans les lieux cachés, comme le lion dans son fort, pour attraper l'affligé. Ils l'attrapent en effet, et l'attirent dans leurs filets. Ils se tapissent et se baissent, et puis le troupeau des désolés tombe entre leurs mains (a)*. Il n'y a point de propitiation pour de telles gens, mais il y en a pour ceux qui usent de gratuité et qui gardent la fidélité. — Je dois vous faire encore une remarque sur ce que Salomon joint ensemble ces deux vertus : c'est qu'en effet elles sont inséparables, comme le sont aussi les deux vices opposés. Un homme qui a de méchantes intentions, et qui ne songe qu'à faire du mal, ne saurait s'empêcher d'être fourbe; c'est une suite naturelle et inévitable :

(a) Ps. 10. 8, 9, 10.

il faut se cacher quand on a des desseins de nuire. Le Diable, au commencement du monde, ne fut menteur, que parce qu'il voulut être meurtrier. Mais quand on n'a pour ses prochains que des pensées de paix et de bienveillance, on n'a que faire de se cacher; la vérité, c'est-à-dire, la sincérité, accompagne toujours la gratuité. Un homme de bien est fort libre: il n'est pas obligé d'être hypocrite.

III. Au reste, Salomon ne s'arrête pas là; il veut qu'en pratiquant les vertus dont nous venons de parler, *on se détourne aussi du mal*. Dieu ne reçoit point ces vertus mêlées de vice, ces sanctifications à quelque égard seulement, dont nous ne voyons tous les jours que trop d'exemples. Combien y a-t-il de personnes, dont la vie n'est qu'un perpétuel assemblage de bien et de mal? Ils prient Dieu, mais ils pillent leur prochain; ils donnent l'aumône, et ils dérobent; ils viennent ici le matin, et quand ils sont de retour, ils emploient le reste du jour à leurs débauches. Ils sont d'un côté dévots, zélés, pacifiques et bienfaisans; mais de l'autre ils sont vains, ambitieux, adonnés aux plaisirs des sens. Ils ont trouvé l'art de joindre ensemble Christ et Bélial, la lumière et les ténèbres, bien que l'Écriture ait dit que ces choses ne peuvent s'accorder ensemble. — La vraie Justice évangélique n'est pas brouillée de cette manière; elle a deux mains, de l'une elle établit les vertus, et de l'autre elle chasse les vices. Elle fait ce que Dieu disait à Jérémie de

faire. *Elle plante, et elle arrache; elle bâtit, et elle démolit (a)*. Il ne suffit pas d'exercer la *miséricorde et la vérité*, il faut encore *se détourner de tout mal* : car un peu de levain corrompt et fait aigrir toute la pâte. Souvenez-vous-en, mes frères, et tâchez de rendre, autant qu'il vous sera possible, votre justice parfaite (b).

IV. Mais, afin de vous abstenir du mal, souvenez-vous bien qu'il faut avoir la crainte de Dieu. Tout nous porte au péché : mille tentations nous y sollicitent, le monde fait ses derniers efforts pour nous faire abandonner la droite voie. Le crime a des appas séduisants, qui flattent et subjuguent, qui en corrompant le cœur, font illusion à l'esprit; et naturellement, l'esprit et le cœur ne sont que trop faibles et enclins à se laisser surprendre. Il n'y a rien qui puisse nous soutenir contre tant d'assauts, que la crainte de Dieu; mais il est certain aussi qu'elle nous soutiendra si puissamment, si nous l'appelons à notre secours, que tous les efforts contraires demeureront inutiles. C'est une vérité que vous n'ignorez pas, et l'expérience vous la confirme. Mais cela même vous fait voir, combien cette crainte nous est nécessaire, et combien il est important de l'établir dans nos cœurs. Travaillez-y, mes frères, de tout votre pouvoir; voici, pour vous y aider, quelques règles que je vous conseille de suivre.

1.<sup>o</sup> Premièrement, il est bon que vous vous

(a) Jérém. 1. 10. — (b) Matt. 5. 20.

mettiez souvent devant les yeux, les terribles exemples de la justice et de la vengeance divine sur les pécheurs, et de quelle manière Dieu fait tomber sur eux ses jugemens avec éclat. Pour cet effet, méditez attentivement les histoires épouvantables que l'Écriture nous a données de la ruine du premier monde par le déluge, de l'embrassement des quatre villes qui périrent par le feu du Ciel, des plaies dont il frappa l'Égypte pour punir son endurcissement, des châtimens rudes et sanglans qu'il a déployés sur l'ancien Peuple quand il s'est écarté de son devoir. — Si ces exemples vous paraissent trop éloignés, arrêtez-vous sur ceux que nos jours mêmes vous fournissent. Combien avons-nous vu de personnes fières de leur péché, et qui, au lieu de s'en repentir, s'en faisaient au contraire une gloire, périr misérablement au milieu même de leur prospérité, lorsqu'il ne semblait pas que rien pût en arrêter le cours; périr, dis-je, par des coups imprévus de la Providence, et ne laisser dans leur fin qu'un monument funeste de la Justice et de la Colère divine?.... Combien en avons-nous vu, qui après avoir joui paisiblement du fruit de leurs débauches durant quelque tems, sont tout-à-coup tombés dans la dernière désolation, où ils ont passé plusieurs années parmi les plaintes et les douleurs amères?.... Combien avons-nous vu de familles superbes qui, pour avoir pris de l'interdit, se sont fondues insensiblement et peu à peu, comme on voit fondre un corps par la force secrète d'un poison

lent? — Je sais qu'il ne faut pas juger témérairement des afflictions que la Providence divine dispense, car elle les dispense comme il lui plaît, et souvent par des motifs que nous ne connaissons pas. Mais il est certain aussi qu'il y a souvent des exemples, où la main de la Justice éternelle paraît si visiblement, qu'il n'est pas possible de la méconnaître, et alors ce n'est point témérité, c'est piété, que d'adorer ses voies et ses jugemens. C'est donc ce que je désire en premier lieu que vous fassiez, pour vous former de plus en plus à la crainte de la Divinité.

2.<sup>o</sup> Mais, outre cela, il faut soigneusement appliquer votre esprit et votre cœur à la méditation de tous les objets qui nous représentent la Majesté souveraine et ineffable de Dieu, et qui peuvent nous donner une juste idée de sa gloire. — Telles sont *les œuvres de la création* : le Ciel et les élémens, le Soleil et les étoiles, la Mer et sa fécondité, la Terre avec sa plénitude. — Telles sont *les œuvres de la Providence* : la conservation entière de l'Univers depuis tant de siècles; le cours si réglé et si bien établi des générations; la distribution des Peuples, des Royaumes, des Provinces, des villes et des familles, avec leurs accidens et leurs révolutions. — Mais telles sont principalement *les merveilles de la Grâce*, et toutes les profondeurs des Mystères de Dieu que l'Évangile nous a révélés, comme les voies ineffables de sa Sagesse dans l'envoi de Jésus-Christ au monde; les tendresses de sa com-

passion pour le genre humain tombé dans le péché; les secrets incompréhensibles de son Élection; l'efficace toute-puissante de son Esprit pour la conversion des fidèles; les biens inénarrables de l'héritage qu'il nous prépare. — Tous ces grands et divins objets nous font connaître, chacun à part, la grandeur de la Majesté divine d'une manière fort éclatante; mais quand on les met tous ensemble devant ses yeux, ils en forment une image si glorieuse et si pleine, qu'il n'est pas possible qu'on n'en soit ébloui, qu'on ne la respecte, et qu'on ne s'écrie en même tems : *Qu'est-ce que de l'homme, que tu te souviennes de lui, et du fils de l'homme, que tu le visites (a)?*

3.<sup>o</sup> Enfin, un des plus importans préceptes que je puisse vous donner sur ce sujet, est de vous arrêter souvent à méditer sur vos péchés, et sur la bonté que Dieu a eue de vous les pardonner. — Considérez en général la nature du péché qui est l'œuvre du Démon, le fruit de sa victoire, et son malheureux caractère qu'il imprime en l'homme. Voyez de quelle force est l'aversion que Dieu a contre lui, car il ne peut pas se concevoir d'opposition plus grande ni plus immédiate, que celle qui est naturellement entre la Divinité et le péché. Voyez la peine qui le suit dans l'ordre de la Justice : car il n'est pas plus vrai que Dieu est le Juge de l'Univers, et qu'il faut que tous les hommes comparaisent devant son Trône, qu'il est vrai que le

(a) Ps. 8. 5.

péché ne saurait demeurer impuni. En particulier, examinez un peu de près ceux que vous avez commis; considérez-en le nombre; voyez-en l'énormité; pesez-en toutes les circonstances; faites réflexion sur la facilité avec laquelle vous vous y êtes portés. Après avoir bien regardé cet abyme, jetez les yeux sur la Grâce qui vous en a retirés, et sur les voies dont elle s'est servie pour cela. N'a-t-il pas fallu une force infinie, pour exciter en vous les sentimens de la repentance? N'a-t-il pas fallu une miséricorde inconcevable pour vous pardonner? N'a-t-il pas fallu le sang d'une victime éternelle pour vous consacrer? — Après cela, pourrez-vous songer sans frayeur à commettre de nouveaux crimes? L'idée de ces faux plaisirs, qui vous ont si malheureusement trompés, ne vous fera-t-elle pas horreur? L'ingratitude contre un Dieu si grand et si bon, ne vous paraîtra-t-elle pas la chose du monde la plus noire? N'appréhendez-vous pas de retomber encore dans le borbier dont vous êtes sortis? Ne craignez-vous pas d'irriter la Miséricorde, et de vous rendre ennemi le Sang de votre propitiation? N'aurez-vous point de peur de votre propre fragilité, et ne vous précautionnerez-vous pas contre ses chutes?

V. C'est ainsi, mes Frères, que je vous conseille de vous confirmer en la Crainte de Dieu. Si vous en usez de la sorte, vous serez heureux; car en le craignant vous n'aurez plus rien à craindre. Comme la Verge d'Aaron engloutissait celle des Égyptiens, la crainte de Dieu fait disparaître toute autre

autre crainte. Salomon nous l'enseigne en dernier lieu. *Quand l'Éternel, dit-il, prend plaisir aux voies de l'homme, il apaise envers lui ses ennemis même.*

1.° Qu'avons-nous à vous dire sur ces dernières Paroles ? Pour des ennemis, vous en avez en grand nombre ; il n'est pas nécessaire de vous en avertir ; vous le savez assez, et vous ne le sentez que trop. Mais ce qu'il faut vous dire, et qui fait même une partie de la crainte de Dieu, à laquelle je vous exhorte, c'est qu'au lieu d'avoir du ressentiment contre eux, au lieu de leur rendre animosité pour animosité, vous devez au contraire prier Dieu pour eux, et leur rendre avec affection toute sorte d'offices, quand les occasions s'en présenteront. La Loi de Jésus-Christ vous y oblige. *Aimez vos ennemis, dit-il ; bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous courent sus et qui vous persécutent* (a). Priez donc Dieu qu'il lui plaise, par sa miséricorde, de leur pardonner leurs péchés, et en particulier ceux que leur fait commettre cette excessive aigreur, qu'ils ont conçue contre nous sans raison. Priez-le qu'il les illumine, afin qu'en distinguant désormais les objets, un peu mieux qu'ils n'ont fait jusqu'à cette heure, ils reconnaissent le tort qu'ils nous font, et celui qu'ils se font à eux-mêmes. — Ils ne nous haïssent, que parce qu'ils se sont formés de nous une idée fort étrange ; mais si

(a) Matth. 5. 44.

Dieu daignait, en exauçant nos vœux, les désabuser de leurs faux préjugés, et leur faire voir l'innocence et la justice de notre profession telle qu'elle est en effet, de quelle componction de cœur ne seraient-ils pas touchés, et quelle serait notre joie !... J'avoue qu'un si grand bonheur est assez éloigné de l'apparence, et néanmoins il ne faut pas laisser de le demander. Toutes choses sont possibles à Dieu : il est le Maître des hommes, aussi bien que des tems et des saisons. — Cependant si nous prenons soin de disposer tellement nos voies, qu'elles puissent lui plaire, il faut espérer qu'il apaisera nos ennemis envers nous. Il adoucira leur esprit et changera cette humeur fâcheuse qui les anime contre notre Religion. Et quand il ne le ferait pas, nous devons toujours être assurés qu'il nous accordera sa paix et sa bénédiction, qui est le plus grand de nos biens.

2.º Ce sera, mes Frères, sous cette bénédiction, que nous jouirons aussi de la protection de notre puissant Monarque\*, laquelle, après celle de Dieu, doit être notre unique refuge. Ce grand Prince n'ignore pas l'ardeur, le zèle et la fidélité que nous avons pour son service; mais nous ne devons pas ignorer aussi, de quelle nécessité nous est sa bienveillance. Tout serait déclaré contre nous s'il retirait cette ombre tutélaire, ou, pour mieux dire, ces rayons sacrés de son autorité qui nous couvrent et qui nous défendent. Nous ne pouvons avoir sur la terre

\* LOUIS XIV.

d'autre recours qu'à sa justice ; elle seule est l'asylé qui reste à notre espérance. — C'est ce qui doit d'autant plus nous obliger à prier le Roi des Rois, que par sa Providence immortelle il veuille garder et conserver Sa Majesté en toutes les occasions, et particulièrement aujourd'hui, dans les périls de la guerre, où Elle va s'exposer pour le repos de ses peuples. Que Dieu donc soit son Soleil et son Bouclier, comme il l'était autrefois de David ; qu'il l'accompagne dans ses expéditions militaires, et qu'il préside lui-même dans ses conseils. Prions-le, de plus, qu'il lui plaise d'incliner son cœur vers nous et de nous le rendre favorable. — C'est ce que Dieu fera sans doute, si de notre part nous apprenons à bien régler notre conduite et notre vie, si nous sommes pieux et zélés, humbles et patients, justes et charitables, simples et modestes, fidèles et sincères, doux à nos inférieurs, équitables à nos égaux, soumis et obéissans à nos Magistrats. De cette manière nous pouvons espérer que Dieu aura soin de nous, et quand notre Roi aura la bonté de vouloir s'informer par lui-même de ce que nous sommes, il lui arrivera ce qui est arrivé à un de ses illustres et glorieux Prédécesseurs \*, au sujet des habitans des vallées de Provence \*\*. Ces pauvres fidèles, qui étaient alors les tristes restes des Vaudois, furent cruellement accusés et poursuivis devant ce Prince, comme des Hérétiques et des Criminels. On excitait sa colère et sa justice contr'eux, par de fausses et odieuses imputations, et on ne de-

\* LOUIS XII. \*\* Ceux de Cabrières, Méridol, etc.

mandait pas moins que leur sang et leur ruine entière. Mais avant que de se déterminer, ce Prince équitable voulut envoyer des Commissaires sur les lieux, et quand les Commissaires lui en eurent fait leur rapport, ayant reconnu visiblement leur innocence, l'Histoire remarque qu'il s'écria : *Ils sont plus gens de bien que tout le reste de mon Royaume.* — Faisons en sorte que notre grand Monarque dise la même chose de nous, et qu'un semblable témoignage de sa bouche Royale soit notre Apologie dans ce siècle, et notre gloire envers la postérité.

#### PÉRORAISON.

C'EST ici, mes Frères, qu'il faut mettre fin à cette Action, et nous allons terminer aussi la solennité de cette journée. Mais comment pouvons-nous mieux la finir que par les vœux ardents que nous présentons à Dieu pour vous. Recevez donc la bénédiction que je vous donne, tant en mon nom qu'au nom des autres serviteurs de Dieu, mes compagnons d'œuvre au milieu de vous \*. Comme nous n'avons tous qu'un même cœur et un même sentiment pour vous, nous n'avons aussi qu'une voix, et c'est ici la bénédiction de notre commun Ministère. — Dieu veuille vous redonner aujourd'hui sa paix et sa faveur, et en vous pardonnant vos péchés, vous faire bientôt cueillir les fruits de sa réconciliation avec vous..... Dieu veuille affermir pour

\* MM. les Pasteurs DE L'ANGLE et DAILLÉ,

toujours son Alliance avec ce troupeau, et vous conserver à vous et à vos enfans, jusques à la fin des siècles, le précieux avantage de sa parole et de son service..... Dieu veuille accompagner de son efficace céleste la parole qui vous est prêchée, et vous donner d'en haut l'accroissement, pendant que Paul plantera et qu'Apollon arrosera, afin que vous puissiez lui rendre abondamment, tous les jours de votre vie, les fruits que mérite sa culture... Dieu veuille confirmer sa crainte et son amour dans vos cœurs, et en modérant vos passions, éloigner de vous les occasions de mal faire et vous épargner les tentations.... Dieu vous fasse la grâce d'élever vos chers enfans dans les sentimens de la piété et de la justice, et lui-même veuille tourner par son Saint Esprit leurs jeunes cœurs à l'obéissance de ses lois, et à l'espérance de son Royaume, afin que, faisant leur devoir, vous en ayez de la joie et de la consolation..... Dieu veuille enfin bénir chacun de vous dans le travail de sa vocation, et vous départir des biens temporels ce qu'il jugera lui-même vous être nécessaire pour le repos de votre vie, et pour achever heureusement votre course en la communion de Jésus-Christ, son Fils. — Allez donc, peuple fidèle; retirez-vous dans vos maisons plus riches et plus contens que vous n'en êtes partis ce matin, puisque vous emportez avec vous la paix du Ciel, et l'espérance de la protection divine. Ne perdez pas le souvenir de cette réconciliation que vous avez faite avec votre Créateur; il vous a relâché

les droits de sa Justice , mais il ne vous a pas quitté les droits de sa Grâce. Rendez-lui sans cesse les devoirs de votre reconnaissance et de votre fidélité. Que votre lumière luise devant les hommes, afin que les hommes voyant vos bonnes œuvres, le glorifient sur la terre, et qu'il vous glorifie un jour vous-mêmes , en vous recevant dans son Paradis. A lui, Père, Fils, et Saint Esprit, soit honneur, force et empire, au siècle des siècles. *Amen!*



FIN.

---

 TABLE DES MATIÈRES.
 

---

NOTICE sur Jean Claude, Auteur de cet ouvrage, page iij.	
CINQ SERMONS SUR MATT. XXII. 1—14.	
PREMIER SERMON sur la Parabole des Noces. . . . .	1.
Plan général de cette Parabole. . . . .	5.
Noces du Fils d'un Roi : <i>image de la manifestation du Messie</i> . . . . .	6.
Les premiers conviés aux Noces, <i>figurent les Juifs appelés les premiers à l'Évangile</i> . . . . .	24.
Application. . . . .	32.
SECOND SERMON sur la Parabole des Noces. . . . .	41.
Les premiers conviés refusent de venir : <i>image de la rejection du Messie par les Juifs</i> . . . . .	44.
Le châtiment des premiers conviés : <i>image de la punition exemplaire des Juifs</i> . . . . .	63.
Application. . . . .	75.
TROISIÈME SERMON sur la Parabole des Noces. . . . .	84.
Envoi des Serviteurs dans les carrefours : <i>Vocation des Gentils</i> . . . . .	87.
Le lieu des Noces rempli : <i>Succès de la Vocation des Gentils</i> . . . . .	110.
Application. . . . .	120.
Note sur les prétendus Oracles des Payens. . . . .	127.
QUATRIÈME SERMON sur la Parabole des Noces. . . . .	131.
Mélange des hypocrites avec les fidèles. . . . .	135.
Punition des mondains et des hypocrites. . . . .	156.
Application. . . . .	167.
CINQUIÈME SERMON : Conclusion de cette Parabole. . . . .	178.
I. <sup>re</sup> Partie. 1. <sup>o</sup> Doctrine de la Vocation. . . . .	182.
2. <sup>o</sup> Doctrine de l'Élection. . . . .	185.
3. <sup>o</sup> Décisions de l'Écriture sur l'Élection. . . . .	188.
4. <sup>o</sup> Réfutation des Prétentions contraires. . . . .	193.
5. <sup>o</sup> Ordre et Accord de la Vocation et de l'Élection. . . . .	196.
II. <sup>e</sup> Partie. 1. <sup>o</sup> Étendue de la Vocation. . . . .	203.
2. <sup>o</sup> Étendue de l'Élection. . . . .	204.
3. <sup>o</sup> Résolution de cinq difficultés. . . . .	206.
4. <sup>o</sup> Examen de la principale objection. . . . .	216.
5. <sup>o</sup> Usage de ces Doctrines. . . . .	234.
Application. . . . .	237.

SERMON sur la tristesse au Saint Esprit . . . . .	243.
Extrait de l'Épître dédicatoire . . . . .	244.
Texte : Éphés. iv. 30. . . . .	245.
I. <sup>re</sup> Partie. Du Jour de notre Rédemption . . . . .	249.
II. <sup>e</sup> Partie. Sceau du Saint Esprit pour ce Jour-là . . . . .	258.
III. <sup>e</sup> Partie. Qu'il ne faut pas contrister cet Esprit Saint. . . . .	268.
Péroraison. . . . .	284.

SERMON pour clôture du jeûne en 1676. . . . .	287.
Avertissement sur ce Sermon. . . . .	288.
Intitulé : <i>Les Fruits de la repentance</i> . Prov. xvi. 6, 7. . . . .	290.
I. <sup>er</sup> Point. Propitiation pour l'iniquité. . . . .	294.
II. <sup>e</sup> Point. On se détourne du mal. . . . .	302.
III. <sup>e</sup> Point. Dieu apaise ses ennemis . . . . .	308.
Application. . . . .	314.
Péroraison. . . . .	334.

*Fin de la Table.*

### ERRATA.

Page 9, ligne 23 :	ds Payen, lisez : des Payens.
36,	18 : soi-même, lisez : elle-même.
44,	6 : QUE LES VIFS, lisez : QUE LES CONVIÉS.
196,	14 : auquel, lisez : dans lequel.
198,	22 : de MAÎTRE ET DE DIRECTEUR, lisez : de MAÎTRE ET DE DIRECTEUR.
217,	10 : ils sont, lisez : ils soient.
237,	7 : DE SON ÉLECTION, c'est-à-dire, que je suis élu de Dieu; mais plutôt lisez : DE MON ÉLECTION, c'est-à-dire, que Dieu m'a élu.
266,	16 : de la Providence, lisez : de sa Providence.
280,	16 : ni qui, lisez : et qui.
303,	30 : ce qu'ils prétendent, lisez : ce qu'on prétend.
304,	9 : qu'elle a son, lisez : qu'elle a avec son.





